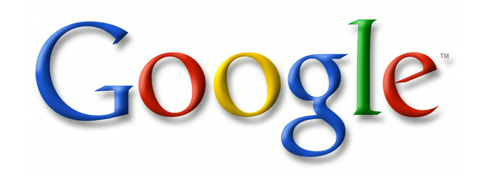
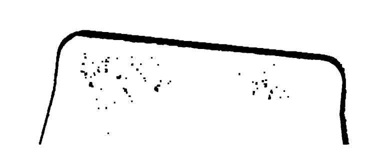






HISTOIRE
CONTEMPORAINE

TYPOGRAPHIE FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE

CONTEMPORAINE

COMPRENANT

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS QUI SE SONT ACCOMPLIS

DEPUIS

LA RÉVOLUTION DE 1830

JUSQU'A NOS JOURS

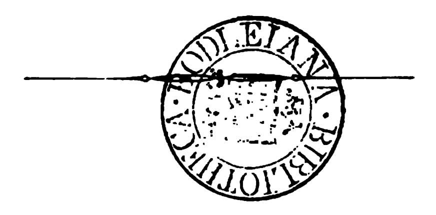
ET RÉSUMANT, DURANT LA MÊME PÉRIODE

LE MOUVEMENT SOCIAL, ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

AMÉDÉE GABOURD

TOME NEUVIÈME



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1870

AVANT-PROPOS.

Ce tome neuvième renferme le récit des événements accomplis durant la période de 1859 à 1861, guerre d'Italie, paix de Villafranca, invasions de la Sicile et du royaume de Naples, entrée des Piémontais dans les États pontificaux, etc.

Nous ne nous flattons pas d'avoir assisté froidement à toutes les péripéties religieuses ou politiques de cette époque si troublée. Mais, tout en blâmant certains hommes ou certaines choses, nous espérons bien n'avoir jamais oublié que l'historien est un juge, et que, chez lui, le manque d'impartialité est une sorte de prévarication.

A. de Courson.

HISTOIRE
CONTEMPORAINE.

LIVRE TRENTIÈME.

GUERRE D'ITALIE. — SES CONSÉQUENCES AU POINT DE VUE RELIGIEUX ET POLITIQUE.

1859-1860.

I

Le 29 avril 1859 une proclamation du roi Victor-Emmanuel annonçait qu'il allait se mettre à la tête de l'armée piémontaise « pour livrer les batailles de la liberté et de la justice, avec les braves soldats de son généreux allié l'empereur Napoléon III ».

« Peuples du royaume, ajoutait le roi, l'Autriche nous attaque avec la puissante armée que, simulant l'amour de la paix, elle a réunie, à notre préjudice, dans les malheureuses provinces assujetties à sa domination.

« Ne pouvant supporter l'exemple de notre organisation civile, ne voulant pas se soumettre au juge-

ment d'un congrès européen, touchant les maux et les périls dont elle a été l'unique occasion en Italie, l'Autriche viole la promesse donnée à la Grande-Bretagne et elle fait un cas de guerre d'une loi d'honneur....

« Dépositaire jaloux d'un patrimoine héréditaire d'honneur et de gloire, je donne l'État à gouverner à mon bien-aimé cousin le prince Eugène, et je ressaisis l'épée. Avec mes soldats vont soutenir les batailles de la liberté et de la justice les braves soldats de l'empereur Napoléon III, mon généreux allié....

« Peuples de l'Italie! l'Autriche attaque le Piémont parce que j'ai plaidé la cause de la commune patrie dans les conseils de l'Europe, parce que je n'ai pas été insensible à vos cris de douleur....

« Ayons confiance en Dieu et en notre concorde! Ayons confiance dans la bravoure des généraux italiens, dans l'alliance de la noble nation française, dans la justice de l'opinion publique! Je n'ai d'autre ambition que celle d'être le premier soldat de l'indépendance italienne. Vive l'Italie! »

Depuis plusieurs mois, l'Autriche, en prévision de la guerre, avait concentré des forces considérables entre l'Adda et le Tessin : elle semblait n'attendre qu'un moment favorable pour fondre sur le Piémont et l'écraser d'un seul coup. La France, qui avait pris l'engagement de défendre son alliée, ne s'était point hâtée d'intervenir : elle ne voulait tirer l'épée que le jour où les Autrichiens auraient commencé les hostilités. Toutefois, des mesures avaient dû être prises pour venir en aide à Victor-Emmanuel, en cas de surprise : le général Niel s'était rendu à Turin afin de s'entendre

avec le général de la Marmora sur un projet défensif, d'après lequel les abords de cette capitale devaient être couverts, les importantes places d'Alexandrie et de Casale mises à l'abri de toute surprise, et l'indispensable communication de Gênes à Alexandrie, par la vallée de la Scrivia, avant tout maintenue. De la sorte, on assurait la jonction avec l'armée piémontaise des troupes françaises qui déboucheraient soit à Suze, par les vallées des Alpes, soit à Gênes, par la voie de mer.

La position qui s'étend le long de la rive droite de la Dora Baltea, entre le Pô et Mazze, parut propre à remplir ces conditions. La Dora Baltea, qui, à sa sortie des Alpes, à Ivrée, traverse une plaine circulaire de quatre à cinq lieues d'étendue, est limitée, au sud, par une série de collines, boisées ou couvertes de haies et de vignes, dont les derniers contreforts viennent tous se lier autour du piton sur lequel s'élève le village de Mazze. Au-dessous de ce village, la rivière s'ouvre un passage pour aller, plus au sud, se jeter dans le Pô. En arrière de la Dora, jusqu'à Turin, la plaine s'élargit de nouveau et ne présente plus d'obstacles sérieux (1). Aussi, sur cette ligne de la Dora le général Menabrea avait-il fait construire d'importants travaux défensifs. Mais ils furent abandonnés d'après le conseil du maréchal Canrobert. Dès son arrivée à Turin, le 29 avril, le maréchal, accompagné des généraux Niel et Frossard, s'était empressé d'aller reconnaître la position de la Dora (2). A l'inspection

(1) *Campagne de Napoléon III en Italie*, rédigée au Dépôt de la guerre d'après des documents officiels. In-8°, Paris, 1865, 3e édition.

(2) Le roi Victor-Emmanuel assistait à cette reconnaissance.

du terrain, il lui parut que, par suite de son étendue, de la constitution du sol et du petit nombre d'hommes dont on disposait, cette ligne de défense devait être abandonnée. Outre ces conditions peu favorables, il faut ajouter que la position pouvait être tournée, par la gauche, avec une grande facilité.

Toutes ces considérations décidèrent le maréchal Canrobert : « Ce n'est pas, écrivait-il à l'Empereur, de front et derrière une petite rivière qu'il faut attendre un ennemi tellement supérieur en nombre : l'unique chance de défendre Turin contre lui, s'il s'avançait sur cette capitale, avec des forces considérables, c'est de lui donner de l'inquiétude sur son flanc gauche et ses derrières, par le pont de Casale (1). »

L'opinion du maréchal, ayant été goûtée par Victor-Emmanuel et approuvée par l'empereur, les troupes alliées furent rapidement transportées à Alexandrie, par le chemin de fer. En outre, un bataillon du 43e de ligne français, avec une compagnie du génie, se jeta dans Casale, où le général Frossard fit aussitôt commencer, à la tête du pont, sur la rive gauche du Pô, des travaux de nature à attirer l'attention de l'ennemi. Il s'agissait d'inspirer au général Gyulai la crainte d'être attaqué sur le flanc gauche et les derrières de sa ligne, s'il marchait vers Turin. Or, on verra plus loin l'heureux résultat de l'habile conception du maréchal Canrobert.

(1) Dépêche du maréchal Canrobert à la date du 30 avril 1859.

II

Dès le 26 avril, à cinq heures et demie du soir, le général Gyulai avait reçu, à son quartier général, la notification officielle de la réponse du Piémont à l'ultimatum autrichien. De fait, la guerre était déclarée. On s'attendait à voir commencer les opérations dans la matinée du 27. Mais il n'en fut rien. C'est dans l'après-midi du 29 seulement que l'armée d'invasion, qui pouvait avant l'arrivée des Français frapper un coup décisif, se décida à traverser le Tessin. Cependant, lorsqu'à Vienne la guerre avait été décidée, un plan d'énergique et rapide offensive, présenté par le comte Grünne, premier aide-de-camp de l'empereur, semblait avoir prévalu. Il consistait à entrer résolument en Piémont, et à se porter rapidement sur Turin, avant l'arrivée des Français, afin d'écraser l'armée du roi Victor-Emmanuel, auquel on dicterait la paix dans sa capitale.

Ce plan hardi n'était point d'exécution difficile : le feld-zeugmestre Gyulai, l'ami intime du comte Grünne, l'avait complétement adopté. Pourquoi ne fut-il pas exécuté? Plusieurs causes contribuèrent à faire avorter la combinaison. Il est, d'abord, dans les habitudes de l'Autriche de laisser agir sa diplomatie jusqu'au dernier moment. Or, le cabinet de Vienne ayant reçu de l'Angleterre une offre de médiation par laquelle cette puissance lui garantissait, en retour d'une suspension des hostilités, la neutralité de la côte orientale de l'Adriatique, ordre avait été donné à

Gyulai de retarder, le plus possible, son mouvement. Deux jours furent ainsi perdus.

En second lieu, les Autrichiens mirent cinq jours à faire sept ou huit lieues, au lieu de les franchir à marches forcées. Cette incroyable lenteur les écrivains militaires d'Autriche l'ont attribuée, il le faut dire, à l'affreux état des routes que des pluies torrentielles avaient détrempées. Mais, avant tout, le fait s'explique par l'inquiétude et l'indécision qui s'emparèrent de Gyulai lorsqu'il vit les généraux alliés abandonner les lignes de la Dora et porter à Casale et à Alexandrie les forces qui devaient couvrir Turin.

Cependant, le 3 et le 4 mai, le général autrichien, pressé sans doute par de nouveaux ordres, parut vouloir commencer sérieusement les opérations. Après quelques démonstrations exécutées sur son front et sur sa gauche, il prit la résolution de faire une pointe sur Turin (7 mai). Le corps du général Jobel quitta Verceil pour se porter en avant, et la masse du 7ᵉ corps fut poussée rapidement dans la direction de la Dora, appuyée par le reste de l'armée.

Un tel mouvement accusait nettement la pensée de se porter sur Turin. Le général en chef marchait à la tête de son avant-garde; les patrouilles de Gablenz battaient les rives du Pô jusqu'à la Dora. A cette nouvelle, Turin fut saisie d'effroi; la ligne de la Dora venait d'être abandonné, et la ville n'était plus couverte que par les régiments de cavalerie de la division Sambuy. Encore quelques heures de marche, et l'armée autrichienne entrait sans coup férir dans la capitale du Piémont. Cette occupation,

n'eût-elle duré que peu de jours, aurait produit un immense effet moral; elle eût, d'ailleurs, coupé les communications entre Alexandrie et Suze et arrêté les convois venant du Mont-Cenis. Mais le 9 mai, quand Turin s'attendait à être occupé par l'ennemi, on apprit qu'il s'était retiré sur Verceil!

L'histoire d'Autriche est remplie de faits analogues.

Il avait suffi à Gyulai d'apprendre qu'un bataillon français se trouvait à Casale pour renoncer à tous ses projets d'offensive. La crainte d'être abordé par son flanc et par ses derrières à la fois, l'emporta sur toute autre considération. On l'a dit avec raison, l'heureuse idée du maréchal Canrobert de jeter *des pantalons rouges* dans Casale avait sauvé Turin (1)!

Averti, peu de jours après sa retraite, de l'arrivée de l'empereur Napoléon, Gyulai, qui n'espérait plus trouver d'occasion favorable pour une vigoureuse initiative, résolut de s'enfermer dans son carré stratégique et d'y attendre patiemment l'attaque de l'ennemi.

Cependant, le 14 mai, Napoléon III était entré dans Alexandrie, dont le général Frossard s'était empressé d'augmenter les défenses. Dès le lendemain, les forces

(1) Voici la dépêche qu'à la date du 30 avril le maréchal adressait, de Suze, à l'Empereur :

« On ne met pas en doute à Turin, et les généraux Niel, Frossard et moi partageons cette pensée, que, quand les Autrichiens verront les *pantalons rouges* (expressions du roi) si près de leur flanc gauche d'opération contre Turin, ils n'y renoncent et ne soient amenés à des *hésitations* et à des *lenteurs* qui permettent aux armées franco-sardes de réunir à temps, près d'Alexandrie et de Casale, des forces importantes. »

alliées commencèrent à se concentrer. L'armée franco-sarde forma deux grandes agglomérations séparées par le Tanaro. Les 1er et 2e corps français furent placés, en première ligne, sur la rive droite du Tanaro, à Sale et à Voghera; le 3e corps, comme réserve et en seconde ligne, eut son quartier général à Tortone.

Sur la rive gauche du Tanaro, le 4e corps français et l'armée piémontaise constituaient la première ligne; la garde impériale, qui occupait Alexandrie, servait de réserve.

Ces dispositions inspirèrent au comte Gyulai de sérieuses inquiétudes pour sa gauche. Persuadé que de graves opérations allaient commencer sur la rive droite du Pô, il abandonna toute idée d'offensive contre Turin et évacua définitivement Verceil, le 19 mai. Dans la crainte d'être tourné par la vallée de la Trebia, il donna l'ordre de travailler activement à fortifier le Tessin à Vigevano, à Motta dei Visconti et à Gravellone. D'autres travaux, beaucoup plus importants, furent entrepris au pont de la Stella, au confluent du Tessin et du Pô.

S'attendant à un mouvement de l'armée française sur Plaisance, le général autrichien attachait la plus grande importance à ces constructions. Toutefois, pour pénétrer d'une manière plus certaine les projets de son adversaire, il résolut d'opérer sur Voghera une forte reconnaissance offensive. Le 20, au matin, les troupes destinées à concourir à ce mouvement (1) se mirent donc en marche sur trois colonnes et avec une réserve.

(1) 24 bataillons, 7 escadrons, 5 batteries.

Voghera et Medussino avaient été occupés, depuis le 16 mai, par la division Forey. Cet officier général, prévenu, à midi et demi, de l'approche de l'ennemi, se dirigea immédiatement sur le Fossagazzo, avec une batterie d'artillerie et deux bataillons du 74e de ligne, qui se disposaient à aller relever deux bataillons du 84e, placés en surveillance, depuis la veille, sur le bord de la rivière. Le reste de la division devait prendre immédiatement les armes et rejoindre le général le plus rapidement possible.

Arrivé à une heure et demie au pont sur lequel la route traverse le Fossagazzo, le général Forey avait à peine eu le temps de prendre quelques dispositions, qu'une vive fusillade s'engagea sur toute la ligne, entre nos tirailleurs et ceux de l'ennemi.

Malgré l'écrasante supériorité des Autrichiens, le général Forey, revendiquant pour sa division l'honneur d'en venir aux mains la première, donna l'ordre de se porter avant.

Placée seule à gauche de la route, une partie du 84e de ligne eut à soutenir l'attaque des bataillons de Hess et archiduc Reynier. Mais, électrisé par son brave colonel, M. de Cambriels, ce régiment, qui combattait sous les yeux de son général, fit preuve d'une rare fermeté, et l'attaque des Autrichiens fut arrêtée.

Cependant, le général Blanchard, avec trois bataillons du 91e et du 98e, le général Beuret, avec le reste de la première brigade, étaient entrés en ligne. Ces troupes furent aussitôt disposées, par le général Forey, pour une attaque vigoureuse.

Devant l'élan de nos troupes, la brigade Schaffgo-

tache pris, et, successivement, les lignes de Fossagazzo et de la Roggietta furent enlevées.

Le général Forey avait besoin de s'emparer de Montebello. S'apercevant de la faute que commettent les brigades autrichiennes, en s'entassant dans l'angle aigu formé par la route et le bras de la Scuazzola, le général se décide à faire attaquer en masse les bataillons mêlés, pressés, dans un si petit espace. Il lance sur les crêtes qui dominent Montebello son infanterie, formée en deux colonnes. Celles-ci gravissent rapidement les pentes du mamelon, dirigées par le général Beuret, que suit de près Forey avec tout son état-major.

A peine les troupes de la brigade Beuret ont-elles atteint le sommet des hauteurs, qu'elles s'élancent sur le village. Les bataillons du général autrichien Gaal, après une résistance opiniâtre, sont forcées de battre en retraite à travers les rues tortueuses du village. Ils se replient sur le cimetière où, retranchés comme dans un réduit, ils tentent un dernier effort.

Entraînées par le général Forey, qui marche à leur tête, les colonnes françaises abordent la position de front et par les côtés. Les murs sont escaladés, les Autrichiens repoussés, la baïonnette dans les reins, et le comte Stadion est obligé de battre définitivement en retraite.

Tel fut le combat de Montebello, par lequel s'ouvrit si brillamment la campagne d'Italie, et où moins de 7,000 hommes d'infanterie française, avec 10 escadrons piémontais, mirent en déroute plus de 25,000

hommes. L'audace du général Forey explique ce succès : il avait placé sur une seule ligne tous ses bataillons, et l'ennemi supposa qu'ils s'appuyaient sur de fortes réserves.

La belle résistance de la division Forey, à Montebello, fit penser aux Autrichiens « qu'ils avaient eu affaire au corps entier du maréchal Baraguay d'Hilliers et à une brigade de l'armée piémontaise. » Le comte Stadion refusait absolument d'admettre que 7,000 Français eussent pu vaincre ses 25,000 Autrichiens. « L'infanterie ennemie, écrivait-il, se composait de douze régiments, avec plusieurs bataillons de chasseurs à pied ; et de nombreuses réserves, placées en arrière, augmentaient cet effectif. » Bref, le général estimait à 40,000 les soldats qu'il avait eu à combattre, et le comte Gyulai partageait cette opinion si glorieuse pour nos troupes.

III

Dès le lendemain du combat de Montebello, l'empereur Napoléon avait pu se convaincre que Gyulai persistait à croire que son aile gauche était menacée, et que les Français tenteraient de s'ouvrir un passage sur la rive droite du Pô. L'empereur, adoptant donc le plan du maréchal Canrobert, résolut d'entretenir l'ennemi dans son erreur : il concentra tous les corps français sur l'aile droite, puis, le mouvement accompli et le comte Gyulai conservant la défensive, il ordonna d'exécuter rapidement, sur la gauche, une marche de flanc par Valenza, Casale, Verceil et

Novare, en se servant des routes et du chemin de fer qui longent la rive droite de la Sésia. Le résultat de cette manœuvre devait être, pour les alliés, de déborder la droite de l'armée autrichienne et de la devancer au passage du Tessin.

Par suite de ce plan, la droite de l'armée franco-sarde se porta en avant le 22 mars.

Le comte Gyulai, complétement trompé, se hâta d'opérer un changement de front et de disposer ses troupes de manière à être prêt à tout événement.

Le mouvement de concentration des alliés sur leur droite avait donc amené le résultat qu'espéraient leurs chefs, c'est-à-dire une concentration analogue de la part des Autrichiens qui renonçaient dès lors à toute idée d'offensive.

L'empereur des Français crut alors le moment venu d'exécuter un mouvement par la gauche. Après avoir envoyé reconnaître la position de Verceil et les abords de la Sésia, il donna l'ordre au général Frossard de faire construire les ponts nécessaires pour le passage de l'armée alliée. L'on en jeta deux, en amont et en aval du pont-viaduc du chemin de fer de Verceil, dont les Autrichiens avaient fait sauter les deux arches principales. Les Piémontais, de leur côté, rétablirent un troisième pont sur chevalets, qu'une crue de la rivière avait en partie détruit peu de jours auparavant.

Dans la matinée du 28, l'armée sarde passa sur la rive gauche de la Sésia. Le génie y avait élevé quelques ouvrages formant une sorte de tête de pont, et qui, sur l'ordre du général Frossard, devinrent

une ligne plus étendue, creusée en tranchée et soutenue par des maisons crénelées.

A leur extrême droite, les Autrichiens n'avaient qu'une seule division établie dans les quatre villages de Casalino, Confienza, Vinzaglio et Palestro. Ce dernier, qu'occupaient deux bataillons du régiment archiduc-Léopold, est le plus important des quatre. Le plateau sur lequel il est assis se termine, au nord, du côté de Verceil, par des berges très-prononcées. La plaine, au-dessous du plateau jusqu'à Verceil, est couverte d'immenses rizières et entrecoupée par de larges et profonds canaux. Le général autrichien Weigl, mettant à profit les avantages d'une telle position, y avait retranché les bataillons de sa brigade. En avant, au dernier pont de la Roggia Gamara, on avait fait un fort abatis, et la route, en arrière, avait été coupée en plusieurs endroits.

Le général Cialdini lança ses bersagliers à l'attaque du plateau de Palestro, dont quatre pièces d'artillerie, qui enfilaient la route, défendaient les abords.

Ce ne fut qu'au prix des plus grands efforts que les Piémontais réussirent à en déloger les deux bataillons autrichiens, retranchés dans la *fornace*, et dont la résistance fut acharnée. Les hauteurs enlevées, le colonel Brignone, l'un des officiers les plus intelligents de l'armée sarde, conduisit ses troupes à l'attaque du village. Les Autrichiens, abordés à la baïonnette par le 10ᵉ régiment sarde, furent refoulés, et ils essayèrent vainement de reprendre Palestro.

Averti de cet échec, dans la journée du 30, le général Zobel estima qu'il était de son devoir de réoccuper le plus tôt possible la position perdue, et le comte Gyulai approuva la contre-attaque projetée par son lieutenant. Toutefois, persuadé, quoi que lui pût dire Zobel, que l'affaire de Palestro n'était qu'une démonstration sans objet sérieux, il ne voulut point détacher de son armée plus de deux divisions.

Zobel divisa ces troupes en trois colonnes, et Palestro fut attaqué de front par le général Dondorf. Mais les Piémontais, comprenant toute l'importance de la position, s'y étaient fortifiés : les Autrichiens furent repoussés de ce côté avec une perte énorme.

A gauche, le général Szabo avait réussi à déloger les Sardes de la ferme de *casa San-Pietro*, qui est la clef du plateau de ce côté du village. De là les Autrichiens, se portant sur Palestro, pouvaient tourner les Piémontais. La situation était réellement menaçante. Au bruit de la mousqueterie et de la canonnade, dont la vivacité s'accroît d'instant en instant, le 3e régiment de zouaves, campé sur la Sesietta, accourt et se jette résolument dans la rivière. En un instant, les pentes abruptes qui conduisent au plateau sont franchies ; les chasseurs autrichiens, abordés à la baïonnette, de front et de flanc, sont poussés dans les rizières, jetés dans les fossés : ils fuient en désordre dans la direction du pont de la Bridda.

Pendant que le 1er bataillon de zouaves remporte

ce brillant succès, le 3e se précipite sur une batterie autrichienne, dont il a essuyé le feu, et cinq pièces de canon sont enlevées en quelques minutes. Szabo essaye de défendre, avec ses réserves, le pont de la Bridda. Mais le 3e bataillon de zouaves, auquel le 7e de bersagliers prête assistance, s'élance sur les Autrichiens, les refoule et reste maître du pont et des deux pièces de canon qui en défendent l'entrée.

Le général Zobel tenta un dernier effort sur Palestro, avec la brigade Zondelka; mais les bataillons du général Renault arrivaient sur le champ de bataille : l'ennemi dut se résigner à battre en retraite.

IV

Après la brillante affaire de Palestro, l'empereur, poursuivant son plan primitif, qui, nous l'avons dit, était de tourner l'armée autrichienne, prescrivit au général Niel d'entrer dans Novarre. La garde impériale et le 2e corps devaient suivre le mouvement.

Le 3e corps, sous les ordres de maréchal Canrobert, et l'armée piémontaise avaient mission de couvrir Verceil et les bords de la Sésia.

Le 1er juin, le 4e corps traversait Novare, abandonné par les quelques bataillons autrichiens, qui l'avaient occupé. Le général Niel, maître de la ville, la fit tourner par le sud, et porta tout son corps d'armée en avant, sur la route de Mortara, à la Bicoque.

Pendant ce temps, le 2e corps campait entre la Bicoque et Novare. Dans cette ville, occupée par la garde impériale, Napoléon III venait établir, le soir même, son quartier général.

Chose étrange! le mouvement tournant de près de cent kilomètres, qui venait de s'exécuter autour de l'armée autrichienne, avait complétement échappé à son chef. Le comte Gyulai persistait à croire à une simple démonstration des alliés dans le nord, et il s'attendait toujours à être attaqué par le sud!

Dès le 1er juin le général Zobel avait averti le le feld-zeugmestre que de fortes masses d'infanterie française se dirigeaient sur Novare, et il avait proposé de faire marcher de ce côté dès le lendemain les 2e 3e et 7e corps, tandis que les 5e et 8e suivraient rapidement, et que 1er, déjà arrivé à Milan, se porterait, par Trécate, à l'attaque de l'aile gauche française. Le conseil était bon; mais le comte Gyulai voulait d'autres renseignements, et ce fut seulement le 2, en apprenant l'entrée des Français à Novare et l'arrivée de l'empereur dans cette ville, qu'il comprit que les alliés se trouvaient sur sa droite et qu'il était tourné!

V

Abandonnant alors toute pensée d'offensive sur Novare, Gyulai fit replier immédiatement ses corps d'armée sur la rive gauche du Tessin, et, autant jusque là il avait montré de lenteur et d'indécision, autant il déploya d'activité pour retirer ses

troupes de ce carré stratégique entre le Pô, la Sésia, le Tessin et l'Agogna, qu'on considérait à Vienne comme « si difficile à rompre (1)! »

En même temps que les corps de la deuxième armée autrichienne repassaient le Tessin, les têtes de colonne du 1er corps arrivaient sur le fleuve, par Milan et Magenta. Ce corps, venu de Bohême, à travers la Bavière, avait été expédié, en toute hâte, sur la deuxième armée. Mais la moitié seulement des forces qui le composaient avait pu arriver à Milan le 1er juin et à Magenta le 2. Les chemins de fer autrichiens n'avaient qu'une seule voie, et l'on perdait tout un jour à renvoyer en Autriche le matériel destiné à ramener de nouvelles troupes. Le feld-maréchal-lieutenant comte Clam-Gallas, qui les commandait, reçut, en arrivant, l'ordre de les masser à Magenta, pour couvrir, de concert avec le général Urban, la capitale de la Lombardie, et « paralyser ainsi l'effet du grand mouvement tournant des corps franco-sardes (2) ».

Pendant que le comte Gyulai s'empressait de concentrer ses troupes sur la rive gauche du Tessin, l'empereur des Français se hâtait, de son côté, d'y devancer son adversaire.

Le 2 juin la 2e division d'infanterie de la garde impériale (3) recevait l'ordre d'aller surprendre

(1) *Gazette de Vienne* du 28 mai, correspondance du quartier général autrichien.

(2) *Campagne de l'Empereur Napoléon III en Italie*, rédigée au Dépôt de la guerre d'après les documents officiels.

(3) Composée de quatre régiments de voltigeurs et d'un bataillon de chasseurs à pied, sous le commandement du général Camou.

à Porto di Turbigo le passage du Tessin situé à 10 kilomètres de Novare. Deux heures après elle occupait cette position, et son artillerie mettait en batterie vingt-quatre pièces, les unes au bord de l'eau, les autres sur les points élevés qui dominent la rive opposée.

A sept heures et demie un pont de bateaux, réunissant toutes les conditions de solidité, était jeté sur le Tessin, par les soins du général Frossard, et le général Manèque, avec quelques compagnies de chasseurs et deux bataillons de voltigeurs, passait sur la rive gauche du fleuve dont l'autre bord était occupé par la brigade du général Decaen. Pendant la nuit les Français s'établirent, sans rencontrer de résistance, dans le village de Turbigo. Le lendemain, dès quatre heures du matin, toute la division Camou était massée sur la rive gauche du Tessin.

Avant de se porter de ce côté, l'empereur voulut s'assurer de nouveau des mouvements de l'ennemi, et le général Niel reçut l'ordre d'exécuter une forte reconnaissance sur Vespolato, avec trois brigades de son corps d'armée. Là le général apprit que l'ennemi, qui la veille s'y trouvait en force, s'était dirigé sur Vigevano. Il était évident, d'après cela, que le comte Gyulai concentrait ses troupes du côté du Tessin. Mais était-ce sur la rive droite ou sur la rive gauche que s'opérait le mouvement? On l'ignorait. Aussi l'empereur se crut-il obligé de laisser derrière lui à Novare le centre de sa ligne de bataille, c'est-à-dire les 1er, 3e et 4e

corps, et de faire occuper seulement par le 2e corps et par sa réserve (la garde impériale) les points de passage du Tessin. Ces dispositions prises, il se hâta d'ordonner au général de Mac-Mahon de porter à Turbigo deux de ses divisions, et au général Regnaud de Saint-Jean d'Angély de diriger sur Trécate et San-Martino la 1re division d'infanterie de la garde (grenadiers).

La division Espinasse devait rallier le 2e corps à Turbigo, dès qu'elle aurait été relevée dans ses positions.

Le 2e corps et la garde impériale avaient donc pour mission de s'emparer des passages du Tessin, sur les deux points de Turbigo et de San-Martino, tandis que le reste de l'armée, en observation à Novare, serait en mesure de repousser une attaque des Autrichiens.

VI

Vers deux heures, le 3 juin, la première division du 2e corps arrivait au pont de Turbigo. Le général de Mac-Mahon se porta immédiatement en avant, de sa personne, pour faire une reconnaissance. Du haut du clocher de Robechetto, le commandant du 2e corps put apercevoir, à quelques centaines de mètres de distance, les troupes autrichiennes qui s'avançaient rapidement. Aussitôt l'ordre fut donné par le général de s'emparer du village. Robechetto est situé à deux kilomètres de Turbigo, sur un plateau qui domine la vallée du

Tessin. Le général de Mac-Mahon vit tout de suite qu'il était nécessaire d'occuper cette position, pour assurer l'exécution du mouvement qu'il devait opérer sur Buffalora et Magenta.

De son côté, le général Clam-Gallas, en apprenant la présence des alliés à Turbigo, s'était empressé d'ordonner au général Cordon de se porter rapidement en avant pour devancer l'ennemi à Robechetto. Maître de ce point, il pouvait conserver ses communications avec Urban et garantir le flanc droit de la deuxième armée.

Au régiment des tirailleurs algériens échut la mission d'occuper Robechetto, et, s'il était besoin, d'en déloger l'ennemi. L'action s'engagea presque aussitôt. Les *turcos*, sans brûler une amorce, s'élancent, au pas de course, sur les Autrichiens. Accueillis par une vive fusillade, ils se précipitent dans le village, la baïonnette en avant, et alors seulement ils commencent à répondre au feu de l'ennemi. Après un combat de moins d'une demi-heure, le 14e bataillon de chasseurs et un bataillon du régiment archiduc-Joseph sont repoussés de Robechetto et ils battent en retraite, presque complétement débandés, dans la direction de Malvaglio. Les tirailleurs les y suivent, les attaquent impétueusement et enlèvent le village à la baïonnette, malgré le feu très-vif des troupes de réserve qui l'occupent.

Les Autrichiens essayent de reprendre l'offensive; mais l'arrivée sur le terrain du 45e de ligne, et le feu supérieur de six pièces de canon mises en batterie par le général Auger, qui commande l'artillerie du 2e corps,

décident le général Cordon à ordonner la retraite, qui s'opère d'abord, en bon ordre, sur Cuggiono, sous la protection d'un bataillon de réserve. Mais, attaqué de face par le 45ᵉ, puis de revers par les tirailleurs algériens, le bataillon autrichien est mis lui-même en pleine déroute. Deux escadrons des hussards de Haller se jettent en vain sur les *turcos,* dans l'espoir de dégager leurs camarades : les Africains, avec autant de sang-froid que d'intrépidité, resserrent le cercle autour des cavaliers, et ceux-ci ne réussissent qu'à grand'peine à s'échapper au galop.

VII

Tandis que ces événements se passaient, l'armée autrichienne achevait de franchir le Tessin à Bereguardo et à Vigevano. Dès le 3 au soir elle occupait tout entière la rive gauche du fleuve.

Après avoir évacué la Lomelline, le comte Gyulai avait pris la résolution de défendre le Tessin par une attaque dirigée sur le flanc même des Français. Prenant pour bases Pavie et Plaisance, pour ligne d'opérations la ligne Abbiatograsso-Magenta, le général autrichien donna l'ordre à ses corps de remonter rapidement la rive gauche du Tessin.

Dans la pensée de Gyulai, une simple marche sur Magenta devait suffire pour prendre l'ennemi en flanc et le rejeter de l'autre côté du Tessin. Mais ces combinaisons furent dérangées par l'un de ces incidents ordinaires dans les monarchies absolues. Le 3 juin, le feld-zeugmestre baron de Hess arrivait à Be-

reguardo, et, d'après l'exprès commandement de l'empereur François-Joseph, le comte Gyulai, au lieu de se porter sur Magenta dans l'ordre en croix qu'il avait arrêté, dut échelonner ses troupes le long du Tessin, de Bereguardo à Magenta. Cet incident eut pour effet d'empêcher les corps autrichiens d'occuper dès le 3 les positions qui leur avaient été assignées; et il en résulta que les 5e et 8e corps ne purent prendre aucune part à la bataille du 4 juin.

L'abandon de la tête de pont de San-Martino par le général Clam-Gallas dérangea aussi les plans du comte Gyulai. Clam-Gallas (1), en apprenant que le passage de Turbigo avait été surpris, s'imagina qu'il lui serait impossible, avec les forces placées sous ses ordres, d'occuper la tête de pont de San-Martino, et d'attaquer, en même temps, les troupes qui se montraient à Turbigo. Craignant d'être enlevé par les Français, s'il restait à cette tête de pont de San-Martino, il évacua l'ouvrage, dans la soirée du 2, pour se porter vers le nord. Dans sa précipitation, il ne fit point sauter, comme il en avait reçu l'ordre formel, le grand pont du Tessin. Deux piles seulement s'affaissèrent, sans s'écrouler, sous l'opération des mineurs, et le passage ne fut point intercepté.

Le 3 juin, de très-bonne heure, le général Espinasse avait pris ses dispositions pour attaquer la tête de pont de San-Martino, lorsque ses éclaireurs lui apprirent que les travaux exécutés en avant du pont, sur une longueur de 3 kilomètres environ, avaient été évacués.

(1) Ce général, mort récemment, a joué un rôle assez triste à Kœnigratz.

Dans la soirée, la division Mellinet, des grenadiers de la garde, arrivait à Trécate. On ignorait encore, au quartier général français, à quoi s'était décidé le général Gyulai : on craignait une attaque sur le front de l'armée alliée, et c'est pourquoi, laissant une partie de ses forces sur la rive droite du Tessin, l'empereur avait choisi pour ligne de bataille celle d'Olengo-Magenta, sur laquelle devait se placer l'armée française, à cheval sur le Tessin.

VIII

Les troupes alliées étaient en marche, se rendant aux divers points qu'elles devaient occuper, lorsqu'on apprit, dans la matinée du 4, que les Autrichiens avaient complétement évacué la rive droite du Tessin, et qu'ils remontaient la rive gauche, par la route de Milan. Les troupes, surprises ainsi dans leur mouvement, reçurent de nouveaux ordres : les plus rapprochées de l'ennemi se portèrent rapidement en avant, et de là une certaine confusion.

Pendant ce temps l'ordre arrivait aux Piémontais de franchir le Tessin, à Turbigo, et de se diriger vers Magenta, sur les traces du général de Mac-Mahon. Les 3e et 4e corps devaient hâter leur marche et gagner le champ de bataille, par le pont de San-Martino. Mais, comme il arrive toujours, des obstacles imprévus retardèrent l'arrivée de ces troupes aux points désignés, et 12 brigades de l'armée alliée, au lieu de 28, furent seules appelées à prendre part à l'action. Les Autrichiens, de leur côté, ne parurent sur le terrain qu'a-

vec une partie de leurs forces. Par suite des modifications apportées au plan de Gyulai, dix de ses brigades (5e et 8e corps) n'arrivèrent point à temps.

Cependant, la division du général Mellinet (grenadiers de la garde) s'était dirigée, comme elle en avait reçu l'ordre, de Trécate sur le Tessin. A dix heures, le fleuve était franchi et les troupes s'établissaient sur la rive gauche; mais elles restèrent en observation devant les forces autrichiennes, postées dans les villages qui couronnent les crêtes en avant. L'empereur avait ordonné de n'engager aucune affaire sérieuse avant que ne fût bien dessiné le mouvement principal, dont l'exécution était confiée au général de Mac-Mahon.

Le 4 juin, au matin, les Autrichiens avaient occupé le terrain qui s'étend entre Magenta et le canal du Naviglio. Le comte Gyulai, s'attendant à une attaque sérieuse du côté de Turbigo, d'où deux routes conduisent à Magenta, avait placé la plus forte partie de ses troupes (1) sur la ligne du canal. De petits détachements occupaient seuls Marcallo et Magenta.

Persuadé que les Français déboucheraient par Buffalora et la route du canal, plutôt que par celle de Marcallo, où ils risquaient d'être tournés, le feld-zeugmestre jeta dans Buffalora la brigade du général-major de Baltin, composée de huit bataillons.

Toutes ces troupes, faisant face au nord et à l'ouest, se formèrent en cercle autour de Buffalora. Leur flanc droit était couvert et éclairé par quatre escadrons de hulans.

(1) 1er et 2e corps.

Sept bataillons occupaient la position de Ponte-Nuovo et six autres étaient solidement établis aux ponts de la route et du chemin de fer (1).

En arrière de Buffalora et de Ponte-Nuovo, la division Jellachich se trouvait placée en seconde ligne. La brigade Szabo était à cheval sur la route et le chemin de fer, à égale distance entre Magenta et le canal.

Derrière les bataillons du général de Baltin, la brigade Kondelka occupait Casa-Nuova.

La division de cavalerie de réserve du comte Mensdorf était formée en bataille entre Magenta et Corbetta.

Enfin, la division Reischach, du 7e corps, était placée au sud de Corbetta.

IX

Tandis que les Autrichiens prenaient ces dispositions défensives, la division de la Motterouge partait de Robechetto, se dirigeant sur Buffalora. Les tirailleurs algériens, que le général de Mac-Mahon avait lancés en avant, délogèrent violemment du village de Bernate un détachement du corps de Clam-Gallas. Poursuivant l'ennemi à outrance, malgré des ordres formels, les tirailleurs arrivent avec les fuyards aux premières maisons de Buffalora, pénètrent dans une redoute, à l'est du village, et s'y maintiennent audacieusement.

Le 45e de ligne est obligé d'entrer en ligne pour soutenir les turcos et servir d'escorte aux batteries

(1) Onze bataillons de ligne et deux de chasseurs.

divisionnaires qui s'avancent pour prendre position.

La division Camou (voltigeurs de la garde) suit celle de la Motterouge et se masse derrière elle.

Chargé de tourner la droite autrichienne, par la route de Castano-Marcallo-Magenta, le général Espinasse n'aperçoit l'ennemi qu'à la hauteur de Marcallo. Aux premiers coups de feu, le général comprend qu'une résistance sérieuse se prépare. Il reconnaît lui-même la position, et organise son plan d'attaque pendant que sa colonne se repose.

Sur les entrefaites, le général Mellinet recevait l'ordre de diriger vers le Naviglio sa division de grenadiers, d'occuper San-Martino et de faire jeter un pont sur la rivière.

Il était dix heures lorsque les généraux français aperçurent sur la rive gauche les tirailleurs ennemis. Aussitôt quelques compagnies et deux pièces de canon, qu'il fallut conduire à bras, traversèrent le Naviglio. Sous leur protection toute la brigade suivit. L'ennemi était prêt à combattre; mais la prodigieuse portée de deux pièces rayées neutralisa l'effet de son artillerie et le força de reculer jusqu'à Ponte-Nuovo. Le général de Wimpffen (1er et 2e de grenadiers) allait continuer sa marche sur la rive gauche, lorsqu'il reçut de l'empereur l'ordre de repasser la rivière et de se maintenir à 500 mètres en avant du pont.

La division Mellinet avait l'ordre d'attaquer Buffalora Ponte-Nuovo di Magenta.

La brigade Picard, qui servait d'avant-garde au 3e corps, était encore loin du champ de bataille; elle se dirigeait sur Magenta, par Ponte-del-Ticino, lorsque

l'ordre lui arriva de précipiter sa marche. Mais l'encombrement était tel, que cette brigade ne put entrer en ligne que vers deux heures et demie.

Cependant, le général de Wimpffen, à la tête de sa brigade, avait commencé l'attaque. Deux bataillons du 3e de grenadiers, conduits par leur colonel, refoulent les Autrichiens de l'autre côté de la rivière, tandis qu'un autre bataillon du même régiment se jette à gauche, remonte le canal et enlève les premières maisons de Ponte-Nuovo. Mais ce mouvement en avant n'est pas sans péril pour les grenadiers, qui tout à coup se voient entourés par quatre bataillons du régiment prince Wasa. Sous le feu de cette infanterie, l'attaque du pont devient presque impossible, d'autant plus qu'une brigade ennemie tout entière est en seconde ligne, à 500 mètres en arrière. Les grenadiers, néanmoins, combattent héroïquement; mais leurs rangs s'éclaircissent et ils sont à bout de forces, lorsque les zouaves, dirigés par le vaillant général Cler, se précipitent sur le pont et culbutent les quatre bataillons prince Wasa sur la brigade Szabo. Entraînée par un irrésistible élan, cette troupe, audacieuse jusqu'à la témérité, se jette sur les débris de la brigade autrichienne, suivie par le 3e de grenadiers et par quatre pièces d'artillerie.

A la nouvelle de cette pointe hardie, Gyulai, qui se trouvait à Magenta, donne l'ordre au feld-maréchal-lieutenant baron de Reischach de reprendre Ponte-Nuovo à tout prix. Gablentz s'avance donc sur la gauche des zouaves, bravant le feu meurtrier de quatre pièces de canon qui tirent à mitraille dans l'axe

de la route et dans la direction de Ponte-Vecchio. Favorisés par un terrain couvert, les Autrichiens parviennent à tourner la ligne du général Cler et arrivent sur nos pièces. Les artilleurs laissent approcher et mitraillent à vingt pas les chasseurs autrichiens, qui s'arrêtent devant ce feu terrible.

Une de nos pièces est prise par ces vaillantes troupes, qui, pour l'emmener, sont obligées de tuer les canonniers français.

Cependant la situation devenait des plus critiques. Les grenadiers commençaient à lâcher pied, et le général Cassaignolles était réduit à charger plusieurs fois avec cent dix chasseurs. C'est alors que le général Cler, s'élançant sur les masses autrichiennes, à la tête de quelques compagnies de zouaves et de grenadiers, tomba frappé mortellement.

Fort heureusement pour les Français, la division Reischach s'arrêta, pendant quelques instants, pour se reformer : ce court délai suffit pour changer la face du combat! En effet, au bruit de la terrible fusillade, le général Picard, qui s'avançait rapidement, se précipite avec sa brigade, et quelques instants plus tard les *généraux* de Martimprey et de la Charrière entrent en ligne à leur tour.

Ces renforts sauvèrent le général Mellinet, dont l'énergie semblait croître avec le danger.

Du côté de Buffalora, tout restait à faire, car le 2e grenadiers avait trouvé le pont coupé. Aux Autrichiens appartenait en ce moment l'avantage sur tous les points.

X

A la gauche des Français, mais bien loin encore, le général de Mac-Mahon, craignant de se laisser couper par son centre, avait ordonné au général de la Motte-rouge de s'en rapprocher avec sa première brigade, et de rappeler les turcos établis dans les premières maisons de Buffalora.

De son côté, le général Espinasse (3e division du 2e corps) avait reçu l'ordre de s'emparer de Marcallo. La brigade de Castagny étant venue se déployer à la droite de la brigade de Polhès, Mac-Mahon se trouva marcher à l'ennemi *sur une seule ligne :* à droite la Motterouge, à gauche Espinasse, au centre et un peu en arrière, comme réserve, la division de voltigeurs du général Camou.

Vers trois heures et demie, la position de la garde impériale à Ponte-Nuovo était vraiment déplorable. Exténuée par une lutte de deux heures, contre des forces de beaucoup supérieures, menacée d'être tournée par le régiment archiduc-Sigismond, elle accueillit avec de véritables transports les premières troupes de ligne qui parurent (1) : c'étaient les chasseurs du 8e bataillon, le 23e et le 90e de ligne, ayant à leur tête le brave général Picard.

Au moment où les chasseurs entraient dans la redoute, les tirailleurs du régiment archiduc-Sigismond arrivaient aux parapets. Un véritable désastre mena-

(1) *Campagne de Napoléon III en Italie,* publiée par ordre du maréchal Randon.

çait les troupes de Mellinet, lorsque, avec une vigueur incomparable, les chasseurs du 8e bataillon se jetèrent sur l'ennemi. Refoulant jusqu'à Ponte-Vecchio le régiment autrichien, ils dégagent ensuite le général de Wimpffen, qui s'empresse de se réunir à la brigade Picard. Ce général, après un violent combat, reprend Ponte-Nuovo et s'oppose à un retour offensif de l'aile droite du général Reischach. Trois batteries de la garde viennent en ce moment se placer en avant de Ponte-Nuovo, sur l'ordre du général Lebœuf, qui dirige leur feu principalement sur Ponte-Vecchio.

Grâce à ces secours, le combat put être rétabli à Ponte-Nuovo; mais, comme l'avoue le compte-rendu officiel, « nos troupes étaient harassées de fatigue, « et l'on pouvait craindre qu'une nouvelle attaque « ne mît encore une fois en péril la possession de « ces points importants ».

Le général Niel arrivant, sur les entrefaites, avec la division Vinoy, le général Regnaud de Saint-Jean d'Angely le pria d'envoyer quelques troupes attaquer la ferme de Mainaga, qu'il était urgent d'enlever à l'ennemi.

Le 6e chasseurs et un bataillon du 52e furent lancés sur la ferme, tandis que le général de Martimprey, à la tête des deux autres bataillons du régiment, s'avançait dans la direction de Magenta.

De son côté, le général de la Charrière, avec le 85e, venait appuyer le général de Vinoy à Mainaga.

Malgré ces renforts, le corps du général Regnaud courait encore de grands dangers : la garde, épuisée par un combat long et meurtrier, la troupe de ligne

par une marche forcée, avaient à contenir des masses formidables qui regagnaient incessamment du terrain sur elles.

L'empereur se tenait, pendant ce temps, à la jonction des deux routes de Buffalora et de Ponte-Nuovo, entre le Tessin et le Naviglio, les yeux fixés avec anxiété sur Magenta, lorsque retentit tout à coup le canon de Mac-Mahon. En même temps un officier d'état-major venait annoncer que le 2e corps attaquait Marcallo.

XI

A la vue du mouvement qu'opérait le général de Mac-Mahon, Baltin n'hésita pas à évacuer Buffalora. Ce fut le premier changement de front en arrière exécuté par la ligne autrichienne, dont Ponte-Nuovo était le point d'appui.

Le deuxième de grenadiers profita de cette manœuvre pour entrer dans Buffalora, où la brigade Lefebvre, de la division de la Motterouge, vint plus tard la rejoindre.

D'un autre côté, le comte Clam-Gallas, apercevant la division Espinasse sur la route de Magenta, avait compris le danger auquel l'exposait la présence du général devant Marcallo. Soupçonnant que le corps français, qui avait passé le Tessin à Turbigo, marchait sur Magenta, en deux colonnes séparées par un intervalle considérable, il résolut de les isoler en se jetant entre elles. Il ignorait que le général Camou, placé en arrière, constituait le centre du 2e corps;

mais, croyant nécessaire, en toute hypothèse, d'attaquer Marcallo, il le fit immédiatement.

La droite du général Remitchek parvient jusqu'au village; mais la tête de colonne est écrasée par le feu de quatre pièces françaises, tirant à mitraille tandis que le général Espinasse couvre d'une grêle d'obus les fourrés où se tient le gros des forces ennemies.

Remitchek recule, mais pour revenir, avec de nouvelles colonnes, attaquer la droite du village. Le brave colonel de Chabrières, à la tête des deux régiments étrangers, formés en échelons par bataillons, s'élance alors sur les Autrichiens, qu'il refoule vers Magenta.

La retraite de Remitcheck démasqua une seconde colonne, celle de Baltin, dont les bataillons serrés en masse venaient d'évacuer Buffalora.

A cette vue, le général Espinasse fait mettre sacs à terre à deux bataillons de zouaves, avec ordre de laisser approcher l'ennemi sans tirer un coup de fusil. En effet, les Autrichiens accourent et débordent la ligne française. En ce moment Espinasse fait sonner la charge; ses zouaves, formés en une seule colonne, exécutent rapidement un changement de direction à droite, et tombent sur l'ennemi, qui leur prête son flanc tout entier.

Le régiment comte Hartmann, assailli à l'improviste, répond par une vive fusillade. Mais la précipitation rend son feu inefficace. Les zouaves, qui s'en aperçoivent, fondent sur cette vaillante troupe, dont ils enlèvent le drapeau, après un combat acharné.

Cependant, averti que Ponte-Nuovo a été repris

par les Français, Gyulai s'empresse d'ordonner à Schwartzenberg de reprendre la position à la tête de tout son corps d'armée. Dans ce but, le général Ramming dirige sa brigade vers Ponte-Vecchio, tandis que le général Hartung débouche par Carpenzano, et que le général Wezlar, chargé de couper les communications des Français au pont du Tessin, suit, à travers les marais, le chemin de Cerasa et de San-Damiano. En arrière d'Hartung marche en soutien la brigade d'Urfel.

Il était alors cinq heures et demie, et les premières troupes de Mac-Mahon commençaient seulement à se montrer, se dirigeant vers Magenta, sur les traces de la brigade Baltin. Gyulai, désespéré, voyait s'avancer de loin cette ligne formidable dans l'ordre suivant : à la droite de Mac-Mahon la division de la Motterouge ; au centre et en arrière les treize bataillons de la division Camou ; à la gauche, non loin de Marcallo, la division Espinasse. Toute cette ligne exécutait, avec un remarquable ensemble, *un léger changement de direction à gauche.* Mac-Mahon, continuant sa marche, s'emparait de Casa-Nuova et refoulait toujours les Autrichiens sur Magenta.

XII

Du côté de Ponte-Vecchio la brigade du général Picard était vivement ramenée par le corps de Schwartzenberg. Cette brigade, épuisée, décimée, dut alors, par un effort suprême, dont chacun sentait la nécessité, s'arrêter et faire tête à l'ennemi

dans une redoute, jusqu'à l'arrivée de nouvelles troupes.

Mac-Mahon, fort heureusement, approchait toujours; la Motterouge, Espinasse étaient déjà près de Magenta, et le général Camou les suivait à peu de distance. Aux abords du village, les Français sont accueillis par une fusillade des plus énergiques; mais les voltigeurs de Camou délogent l'ennemi de ses positions : les corps autrichiens sont obligés de former une ligne demi-circulaire, hérissée d'artillerie, principalement sur les routes de Marcallo et de Ponte-Nuovo.

Tandis que se livraient ces combats partiels, le général de Martimprey poussait une pointe audacieuse du côté de Magenta. La division piémontaise du général Fanti, arrivée à Marcallo, prenait bientôt la même direction.

La ligne autrichienne, à cet instant de la bataille, s'étendait de Ponte-Vecchio à Magenta, perpendiculairement au canal.

Du côté des Français, « la ligne d'attaque s'était complétement séparée en deux (1) » : à Ponte-Vecchio, c'est-à-dire à la droite, les divisions Vinoy, Renaut et la garde, décimées par le feu de l'ennemi, se trouvaient dans la situation la plus critique, tandis qu'à la gauche le 2e corps, victorieux, attaquait Magenta. Entre ces deux fractions de notre armée, une brigade autrichienne (2) s'était

(1) *Campagne de Napoléon III en Italie*, rédigée par ordre du maréchal Randon.

(2) Celle du général Raming.

avancée « sans rencontrer devant elle un seul bataillon français ». Mais le commandant de l'artillerie de Mac-Mahon, le général Auger, apercevant le péril, vint rapidement établir ses batteries sur la chaussée du chemin de fer, « *et le centre français fut ainsi constitué!* »

Plus tard, la même faute sera commise à Solférino, et c'est encore Mac-Mahon, avec l'artillerie d'Auger, qui viendra tout réparer!

Cependant, écrasée par les boulets Français, la brigade du général Raming était en pleine désorganisation : des troupes qui la composaient, une partie se replie sur Magenta, l'autre sur Ponte-Vecchio.

Mais déjà l'attaque de Magenta est commencée : le général Espinasse, qui marche au premier rang, tombe frappé d'un coup mortel. Ses soldats, dirigés par le général de Castagny, se précipitent dans la grande rue du village et poussent l'ennemi jusqu'en vue de la division de réserve Lilia, déployée à la hâte, pour protéger la retraite des Autrichiens.

La division de la Motterouge arrive à son tour dans le village. Bravant le tir des batteries ennemies, le 65e de ligne s'élance et renverse tout devant lui. Le 70e, malgré un feu de flanc des plus meurtriers, pénètre aussi dans Magenta, suivi par le 45e et par le 52e qui s'emparent de l'église et de la gare du chemin de fer.

Les troupes de Mac-Mahon sont donc enfin maîtresses de la position.

Les Autrichiens, chassés de Magenta, étaient à

peine en retraite qu'arrive sur le champ de bataille, par une marche rapide, l'intrépide Benedek. Une heure plus tôt, et ce général, que devait trahir plus tard si cruellement la fortune, neutralisait peut-être, par sa présence, la belle manœuvre de Mac-Mahon! Mais Magenta étant aux mains des Français, le lieutenant de Gyulai fut obligé de suivre le mouvement rétrograde qu'effectuaient déjà de ce côté les troupes autrichiennes!

XIII

La lutte continuait sur le Naviglio : les Français y étaient tenus en échec par les Autrichiens, qui avançaient toujours. Pour les arrêter d'abord, et pour les forcer ensuite à reculer, il ne fallut rien moins que l'artillerie d'Auger et le complet succès des troupes de Mac-Mahon.

La bataille touchait à sa fin, lorsque parut le maréchal Canrobert. Enlevant, par quelques paroles énergiques, un bataillon du 56e, le maréchal lança cette troupe sur le général Durfeld, qui n'en put supporter le choc et battit en retraite.

Il était alors huit heures du soir. L'armée autrichienne avait été délogée de toutes ses positions; mais elle se retirait en bon ordre. Bientôt le feu de ses bivouacs s'allumèrent à peu de distance des nôtres. On pouvait supposer, d'après cela, que l'ennemi recommencerait la lutte le lendemain dès l'arrivée des 5e et 8e corps.

La perte des Autrichiens dépassa 10,000 hommes.

Celle des Français, d'après les rapports officiels, fut de beaucoup inférieure (1). Cependant le nombre des officiers tués du côté du vainqueur fut, en proportion, supérieur à celui des officiers autrichiens (2)!

XIV

Les Autrichiens ne recommencèrent point la lutte le 5 juin, et ils firent bien. En effet, ils ne pouvaient disposer que de 55,000 hommes de troupes fraiches, tandis que les Français en pouvaient mettre 75,000 en ligne, sans compter une réserve de 20,000.

L'ennemi, nous le répétons, se retira lentement et en si bon ordre que le général Trochu, le lendemain de la bataille, eut à déloger de Rebecco l'arrière-garde du général Hartung.

C'est après avoir gravi les hauteurs de Carpenzano, que le général français put se convaincre que l'armée autrichienne était en pleine retraite.

Tandis que les vaincus de Magenta se dirigeaient vers Milan, la division de réserve du général Urban, ignorant la retraite de Gyulai, se trouvait complétement isolée. Les volontaires garibaldiens menaçaient son flanc droit. Obligé de les contenir, Urban manœuvrait en conséquence, lorsqu'il apprit que les Français avaient forcé la ligne du Tessin et que les Piémontais arrivaient d'un autre côté. Pris entre Garibaldi et l'armée sarde, le général se retire précipitamment, dans l'espoir de re-

(1) 4,535 tués, blessés ou disparus.

(2) Officiers autrichiens tués ou disparus, 281; français, 246.

joindre Gyulai. A peine en marche, il apprend que les Autrichiens ont évacué Milan, et que partout sur ses derrières éclate l'insurrection. Jamais situation n'avait été plus critique. Sans ordres, sans espoir d'être secouru, Urban prit le seul parti raisonnable, celui d'échapper aux troupes alliées en les gagnant de vitesse.

Garibaldi, apprenant la retraite d'Urban, avait rapidement marché pour atteindre les Autrichiens, que poursuivaient aussi avec acharnement plusieurs détachements français. Mais Urban ayant fait doubler les étapes, la cavalerie française arriva une heure trop tard sur le Lambro. En continuant la poursuite, elle eût probablement atteint l'ennemi, qui tombait de fatigue; mais l'ordre lui était venu de se replier sur Milan avec le 2e corps : ce fut le salut d'Urban.

Tandis que l'empereur des Français faisait avec Victor-Emmanuel, qui venait de le rejoindre, une entrée triomphale à Milan, les Autrichiens arrivaient sur l'Adda. Leur aile droite, sous les ordres de Benedek, était à Lodi, ayant à sa droite les trois brigades si heureusement ramenées par Urban. Benedek, pour protéger la retraite de Gyulai, avait résolu de défendre Melegnano, qu'on pouvait facilement fortifier. L'empereur Napoléon, informé de ce projet, hésita longtemps sur le parti qu'il devait prendre. « Et en effet, dit le rapport officiel, on ne pouvait savoir au juste si l'intention de l'ennemi était simplement de couvrir sa retraite ou s'il projetait un mouvement de volte-face contre la capitale de la Lombardie. »

Personne dans l'armée alliée ne s'expliquait pourquoi Milan et la ligne du Lambro avaient été si rapidement abandonnés. Le voisinage des avant-postes autrichiens, qui s'étendaient jusqu'à Mezzano et Cottierano, causait de l'inquiétude : tout semblait annoncer une attaque prochaine.

Le maréchal Baraguey-d'Hilliers avait reçu de l'empereur l'ordre de quitter San-Pietro le lendemain matin, et de camper sur la route de Melegnano. Le but de cette marche, lui écrivait Napoléon III, « est d'intercepter les Autrichiens, qui se retirent de Landriano sur Lodi. »

Vers le milieu de la journée, le maréchal fut mandé par l'empereur, et il reçut l'ordre verbal d'enlever Melegnano le jour même. Le duc de Magenta était placé sous le commandement de Baraguey, et le corps de Niel devait appuyer le mouvement des deux maréchaux.

XV

Instruit que le gros des troupes françaises était déjà dans Milan, Benedek fit soutenir la brigade Roden, qui occupait Melegnano, par celle du général Boër. Il resta dans la ville jusqu'à trois heures ; mais, l'ennemi ne faisant point mine d'attaquer, il rejoignit à Lodi le corps d'armée qu'il commandait.

Pendant ce temps, les troupes de Baraguey-d'Hilliers s'avançaient vers Melegnano. Forey devait appuyer à droite, pour tomber sur la gauche des Autrichiens, et L'Admirault exécuter le même

mouvement sur l'autre flanc, tandis que Bazaine attaquerait l'ennemi de front, par la grande route. En avant de Melegnano, et sur le chemin de Milan, les Autrichiens avaient construit une forte barricade de troncs d'arbre, d'abattis, et, plus en arrière, un fossé de deux mètres de profondeur, qui coupait la route. Enfin, à l'entrée même de la ville, s'élevait un épaulement en terre, défendu par quatre pièces de gros calibre, qui enfilaient la grande route de Milan. Des soldats avaient été postés dans les maisons, derrière les arbres, les haies et les murs. Mais le point le plus fort était le cimetière et la ferme de Majoca, qui flanquent la route à droite et à gauche, et qu'on avait garnis de tireurs. Le vieux château devait aussi servir à la défense : un bataillon l'occupait et en défendait les abords. Les Autrichiens avaient à dos le Lambro, qu'il fallait franchir sur un seul pont, en cas de retraite.

A peine le général Bazaine a-t-il reçu l'ordre d'attaquer, qu'un vif combat d'artillerie s'engage. Les deux canons français mis en batterie sur la route sont foudroyés par les quatre pièces autrichiennes. Mais l'ordre d'avancer quand même est donné par Baraguey-d'Hilliers. Nos deux pièces de campagne, auxquelles une troisième vient se joindre, s'avancent et font feu. Trois fois elles renouvellent cette manœuvre, et trois fois une pluie de mitraille les forcent de reculer. Pendant cet inutile combat d'artillerie, les boulets autrichiens enlèvent des files entières de la division française, formée en colonne d'attaque dans l'axe du tir de l'ennemi.

Des tirailleurs sont alors déployés, en grand nombre, par ordre du maréchal. Les sacs déposés, le cri : A la baïonnette! retentit sur toute la ligne. Le canon se tait; les zouaves et le 33ᵉ de ligne s'élancent les premiers, au pas de course, sur Melegnano. En ce moment surviennent les deux premiers bataillons du 34ᵉ, protégés par leurs tirailleurs et marchant sur la gauche de l'ennemi. Les haies, les clôtures, les fossés, rien ne les arrête. Les zouaves et les deux régiments de la ligne marchent en colonnes d'attaque à l'assaut de la position. Les zouaves se précipitent, tête baissée, sur les quatre pièces autrichiennes qui vomissent à bout portant une dernière décharge à mitraille, et se retirent après avoir fauché des rangs entiers. En même temps, de la ferme et du cimetière partait un feu terrible. Les zouaves avancent toujours, escaladent le cimetière, culbutent l'ennemi, franchissent l'épaulement de la batterie et se trouvent à l'entrée de la grande rue. Une fusillade épouvantable les y accueille, car derrière les barricades des pelotons entiers tirent à bout portant. Les zouaves ne brûlent pas une amorce; ceux d'entre eux qui survivent à l'assaut se jettent dans les rues et arrivent sur la place du château en même temps que les Autrichiens. Alors des créneaux de la forteresse éclate un feu roulant qui décime les assaillantes; mais rien ne peut rallentir leur fougue. Le château est envahi, l'ennemi repoussé. Malgré la mort de son colonel, qui expire dans l'église, la troupe indomptable renverse tous les obstacles, et ne s'arrête qu'aux dernières maisons de la ville. Là les zouaves se comptent : la mort a tellement éclairci leurs rangs,

qu'ils sont obligés de s'embusquer pour attendre du secours! Heureusement le 33e de ligne les rejoint; en même temps arrive au pont du Lambro la division L'Admirault, qui atttaque immédiatement la droite des Autrichiens. Alors, les 2e et 3e divisions réunies refoulent l'ennemi, qui, s'ouvrant un passage à travers les bataillons du 33e, n'a que le temps de passer le Lambro et d'en faire sauter le pont.

La profondeur de la rivière sauva les Autrichiens d'une déroute complète.

Tel fut le combat de Melegnano, où la furie française surmonta tous les obstables et suppléa à l'absence de toute combinaison militaire. Les pertes y furent très-douloureuses, car jamais les zouaves ne s'étaient montrés plus prodigues de leur vie.

XVI

Pendant que ces grands événements s'accomplissaient sur la rive gauche du Pô, le 5e corps de l'armée française, commandé par le prince Napoléon, attendait, sur l'autre rive, l'ordre de marcher en avant. Débarqué à Gênes, le 12 mai, en même temps que l'empereur, le prince se dirigea vers la Toscane, et le 31 du même mois il faisait son entrée à Florence, où le général Ulloa lui remit le commandement de l'armée du grand-duché, forte de 6,000 hommes d'infanterie, de 400 cavaliers et de deux batteries d'artillerie. La mission du cousin de Napoléon III était aussi politique que militaire. Depuis le départ du grand-duc, les volontaires de Mezzacapo occu-

paient seuls les défilés des Apennins : la ligne autrichienne s'étendait depuis Ferrare jusqu'à Ancone, Rimini et Faenza, qu'occupaient de forts détachements. De là pour le prince Napoléon une double tâche : défendre le sol toscan contre toute invasion, et, d'autre part, assurer la neutralité du royaume de Naples et des États de l'Église, en surveillant activement les menées révolutionnaires.

Dans le plan général des alliés, le 5ᵉ corps était destiné à menacer le flanc gauche des Autrichiens, pendant toute la campagne.

Cependant, Gyulai, persuadé qu'on ne tarderait pas à l'attaquer sur l'Adda, avait donné l'ordre aux garnisons d'Ancone, de Bologne, etc., de se concentrer à Ferrare. L'empereur des Français, à cette nouvelle, hâta d'enjoindre au prince Napoléon de se porter en avant pour menacer Plaisance. Mais les Autrichiens, on l'a déjà dit, ayant renoncé à défendre la ville, le 5ᵉ corps ne fut appelé à prendre part à aucun combat, et même, comme on le verra plus loin, il n'arriva à Casal-Maggiore que quatre jours après la bataille de Solferino, quand la guerre était terminée.

XVII

Après la défaite de ses troupes à Magenta, l'empereur d'Autriche était venu s'établir à Vérone. De cette forteresse il expédiait des ordres aux divers corps de son armée. Mais tel était son trouble d'esprit, depuis la dernière victoire des Français, qu'il négligeait

de faire passer par le quartier général de Gyulai les dépêches adressées à tel ou tel de ses lieutenants. De là naturellement d'inextricables confusions : des corps entiers se rencontraient ou bien suivaient des chemins divergents, quoique le point de réunion fût le même. Il arriva, de la sorte, que des détachements du corps de Benedek, auxquels le général avait donné l'ordre le matin de battre lentement en retraite, « sans perdre le contact de l'ennemi, » recevaient quelques heures plus tard une missive de l'empereur qui leur enjoignait de se replier rapidement derrière d'Adda, de peur d'être tournés. C'était pour les généraux autrichiens l'occasion d'embarras et de conflits incessants.

Pendant ce temps l'armée française avançait toujours, et Gyulai voyait, non sans anxiété, sa base d'opération tournée. Chose étrange, et cependant incontestable, personne à Vienne n'avait, à l'origine, prévu le cas où un corps français occuperait la rive droite du Pô, tandis qu'une armée principale opérerait sur la rive gauche! On s'illusionnait complétement sur la liberté d'action dont pourraient jouir les troupes établies à Plaisance : on ne songeait pas qu'un mouvement tournant sur la rive gauche suffirait pour rendre inutiles les formidables défenses de la ville!

Sans doute la ligne Crémone-Plaisance offrait une excellente position; mais pour s'y maintenir il eût fallu soutenir de nombreux combats. Or, depuis Magenta Gyulai poussait la prudence jusqu'à l'excès. Dominé par le même sentiment, l'empereur François-Jo-

seph crut devoir envoyer l'ordre de démanteler Plaisance. Les ponts de la ville furent donc détruits, les canons transportés sur des radeaux que remorquaient des bateaux à vapeur. La garnison, triste, humiliée, sortit silencieusement de la forteresse, où quelques instants après flottait le drapeau aux couleurs françaises et italiennes.

XVIII

Cependant, grâce à l'énergique impulsion du général Lebœuf, les travaux des pontonniers français avaient marché avec une grande activité. Dès le 12 juillet au soir le maréchal Canrobert était en mesure de faire passer l'Adda aux trois divisions de son corps d'armée. Avec non moins de promptitude le comte Gyulai avait mis à exécution un plan nouveau. Un jour en effet on apprit non sans surprise au camp français, que le général avait abandonné la route du sud, et semblait vouloir faire occuper par ses troupes la grande ligne de Peschiera-Verone. Cette manœuvre, on l'oubliait, était pour ainsi dire indiquée par la célèbre campagne de Radetzki en 1848. Le but de Gyulai était évidemment d'organiser derrière la Chiese une formidable résistance.

A l'extrême gauche des Français, Victor-Emmanuel, couvert, du côté de Bergame, par les troupes de Garibaldi, s'était hâté d'opérer sa jonction avec l'armée française, autour de Brescia. La marche si rapide des alliés, malgré toutes les rivières qu'ils avaient dû franchir, l'Adda, le Serio, l'Oglio, la Mella,

effrayait singulièrement les généraux autrichiens. Grande était leur perplexité, lorsque l'empereur François-Joseph vint prendre, à Vérone, le commandement de son armée, ayant sous ses ordres immédiats les feld-maréchaux de Hess et Schlick.

Le jeune monarque, en ces graves conjonctures, crut devoir adresser une proclamation à ses troupes : « Sol-
« dats, y disait-il, en prenant aujourd'hui le com-
« mandement de mes vaillantes troupes, je veux con-
« tinuer avec elles la lutte que l'Autriche a été forcée
« d'accepter pour son honneur et pour son droit. Le
« dévouement que vous avez pour moi, la bravoure
« dont vous avez donné des preuves si éclatantes
« m'assurent que sous ma conduite vous rempor-
« terez les succès que la patrie attend de vous. »

Pendant que ces événements s'accomplissaient, Garibaldi, enhardi par la retraite d'Urban, envoyait de nombreux émissaires dans toutes les directions pour soulever contre les Autrichiens les populations du pays. Mais le concours de ce chef populaire fut loin d'être aussi actif qu'on l'avait espéré. Sachant qu'Urban occupait Vaprio, il jugea prudent de ne point marcher à sa rencontre. Il prit, au contraire, le chemin de Brescia, où il arriva le 14, sans avoir eu besoin d'en venir aux mains avec l'ennemi. Toutefois, le lendemain il rencontrait subitement les Autrichiens à Tre-Ponti, et il recevait d'Urban la plus rude des leçons. Les chasseurs des Alpes furent en effet écrasés, et Garibaldi dut se replier précipitamment sur Virle et Bettroletto.

XIX

L'empereur d'Autriche, après avoir réorganisé son armée, avait pris la résolution de battre en retraite sur le Mincio. Un nouveau général devait remplacer Gyulai, qui, malheureux à Montebello, à Palestro, à Magenta, avait cru devoir se démettre de ses fonctions. Le feld-maréchal Schlik fut appelé à exécuter un plan de résistance dont il était l'auteur, et qu'avait approuvé l'empereur. Mais ce nouveau plan fut presque aussitôt rejeté qu'accepté. François-Joseph, fidèle aux traditions de Radetzki, sous les ordres duquel il se trouvait à la bataille de Sainte-Lucie, avait subitement rejeté les combinaisons de Schlick pour en adopter d'autres, proposées par le baron de Hess, l'un des aides de camp du glorieux vainqueur des Piémontais en 1848.

Après de longues discussions, il fut arrêté, au quartier général autrichien, que pour éviter de livrer bataille, ayant à dos le Mincio, on se replierait derrière la rivière. L'armée était d'ailleurs avertie qu'après avoir battu en retraite elle reprendrait l'offensive au centre même du quadrilatère. Le 20 juin les Autrichiens abandonnèrent donc les hauteurs de la Chiese, pour aller s'établir le long du Mincio, sur un front très-étendu. Peschiera et Vérone servaient de points d'appui à droite et à gauche. Aux saillants de la position, c'est-à-dire à Mozambano et à Goïto, étaient placés Benedek et Schaffgotzche, reliés entre eux par le corps du comte Stadion, à Valeggio, et

par celui du prince de Schwartzenberg, à Molinari.

Une seconde ligne soutenait la première.

Mantoue, défendue par le 2e corps, couvrait la gauche de l'armée. Enfin, une forte réserve était disposée en arrière de la seconde ligne.

Pendant ce temps, les Français s'avançaient toujours. Le maréchal de Mac-Mahon, qui formait tête de colonne, se porta, le 22, à Castiglione, afin d'observer l'ennemi. Quant aux restes des troupes alliées, voici quelle était ce jour-là leur position. A l'extrême gauche, Victor-Emmanuel occupait Rivoltella, Desenzano et Lonato, contre le lac de Garde. Au centre, Baraguey-d'Hilliers et Mac-Mahon s'étendaient de Etensa à Castiglione, se reliant au roi par la division Fanti. A la droite, les troupes étaient très-exposées, en raison de l'extrême proximité de l'ennemi : de plus, elles manquaient de points d'appui, ce qui força les généraux de recourir à des dispositions tactiques qu'on eût certainement blamées en toute autre occurrence.

XX

Le 23 juin on avait appris au quartier général des Français que l'empereur d'Autriche s'était retiré derrière le Mincio. Mais personne ne pouvait prévoir qu'entraîné par son habituelle mobilité, le jeune monarque se déciderait à revenir au plan de Schlick, c'est-à-dire à repasser la rivière, pour reprendre les positions que Gyulai avait proposé d'occuper dès le 15 juin. La fatigue de tant de marches et de contre-

marches et les continuelles indécisions de l'empereur étaient de nature à irriter les troupes et à détruire chez elles la confiance en leurs chefs. Toutefois, la résolution définitive de François-Joseph se fondait, il faut le reconnaître, sur de graves considérations. Sans doute le quadrilatère était une position formidable; mais pouvait-il tenir devant une quadruple attaque dirigée contre lui par Cialdini et Garibaldi, au nord, par l'armée principale, à l'ouest, par le prince Napoléon, au sud, et, enfin, par la marine à l'est? Le général en chef autrichien en doutait, et, pour ne pas succomber dans la défensive, crut devoir prendre l'offensive.

Avant de mettre en mouvement son armée, l'empereur d'Autriche avait envoyé de fortes patrouilles dans toutes les directions. Mais ces reconnaissances, mal dirigées, ne rencontrèrent point les Français, et trompèrent complétement François-Joseph sur la position des alliés.

De son côté, Napoléon III avait fait explorer soigneusement l'intervalle qui sépare la Chiese du Mincio. De forts détachements ennemis lui étaient signalés en avant du front des troupes. Toutefois, l'empereur se refusait d'admettre le fait invraisemblable de toute une armée autrichienne se préparant à lui livrer bataille, ayant à dos le Mincio.

C'était pourtant la réalité!

Dès le 23 les deux armées s'étaient ébranlées en même temps, ignorant leur position respective, faute de reconnaissances sérieuses. Le 24, les Français quittaient Castiglione pour aller occuper Solferino,

et les Autrichiens abandonnaient Solferino pour aller s'établir à Castiglione.

« De ces deux marches inverses, le même jour et sur les mêmes lignes, devait nécessairement résulter un choc général, choc dans lequel se présenteraient dans de meilleures conditions les troupes qui auraient l'initiative. Or, les colonnes alliées ayant reçu l'ordre de partir à deux heures du matin, après avoir fait le café, et les corps autrichiens ne prenant un premier repas qu'à huit heures et demie, pour partir à neuf heures, les Autrichiens devaient être surpris par les alliés.

« Ce fut effectivement ce qui arriva (1). »

Les forces qui se trouvèrent en présence étaient : du côté des Autrichiens, 217,000 hommes environ, dont 163,000 devaient prendre part à la bataille ; du côté des alliées, 188,000, dont 135,000 allèrent au feu.

Les alliés quittaient la ligne *Lonato-Castiglione-Carpenedolo,* et marchaient dans l'ordre suivant : le 3e corps (Canrobert), à la droite ; puis successivement, le 4e corps (Niel), le 2e corps (Mac-Mahon), le 1er corps (Baraguey-d'Hilliers) et enfin l'armée piémontaise, à la gauche. La garde impériale (Regnault de Saint-Jean-d'Angély) formait la réserve générale, derrière le 1er corps. Les Autrichiens occupaient la ligne *Pozzolengo-Solferino-Guidizzolo.* Leur droite, formée par la 11e armée, qui se composait de quatre corps, était commandée par le comte Schlik ; à leur gauche, la 1re armée comptait trois corps, sous les ordres du comte Wimpffen (2).

(1) Campagne de Napoléon III en Italie, par ordre du maréchal Randon.

(2) Parent du général français de ce nom.

Tout ce front était couvert par une vaste ligne d'avant-postes, comprenant Fontane, Barche di Castiglione, Casa Morino, le Mont-Medolano, Medole et Castel-Goffredo.

Suivant les ordres de l'empereur Napoléon, l'armée franco-sarde avait quitté ses bivouacs, entre deux et trois heures du matin. Elle formait quatre colonnes, dont les avant-gardes ne tardèrent pas à se heurter contre les avant-postes ennemis. D'abord la cavalerie du 4e corps (Niel) refoule sur Medole quelques pelotons ennemis. Ensuite se présente celle de Mac-Mahon, qui essuie la fusillade des défenseurs de Casa Morino. Un peu plus tard, le maréchal Canrobert engage à son tour l'action à Castel-Goffredo, pendant qu'à la gauche des alliés Baraguey-d'Hilliers et les Piémontais prennent leurs dispositions pour un combat auquel personne, quelques minutes auparavant, ne s'attendait.

Mac-Mahon, sans perdre un instant, se porta sur le Mont-Medolano. A sa gauche se dessinaient les hauteurs escarpées de Solferino, clef de la position autrichienne; devant lui, la plaine de Medole, immense trouée que son corps d'armée ne devait point suffire à fermer; à sa droite, le village de Medole, battu sans relâche par le canon de Niel; plus loin encore, vers la droite, Castel-Goffredo, que le général Renault, du corps de Canrobert, venait d'enlever à la baïonnette. De tous côtés, le duc de Magenta apercevait de nombreuses colonnes autrichiennes débouchent en bon ordre.

Avec le coup d'œil sûr qui le distingue, Mac-Mahon comprit toutes les difficultés contre lesquelles Bara-

guey-d'Hilliers allait avoir à lutter, pour enlever les hauteurs abruptes de Solferino : c'est ce maréchal qu'il importe de soutenir à tout prix ; c'est de ce côté que toute la ligne doit, pour ainsi dire, se ramasser.

Mac-Mahon se hâte donc d'envoyer son chef d'état-major, le général Lebrun, prévenir le général Niel de la résolution qu'il a prise de se rapprocher du 1er corps. En attendant la réponse, et pour ne pas laisser entre le 2e et le 4e corps « un espace vide « par lequel les Autrichiens pourraient pénétrer et « couper l'armée française (1) », le maréchal se maintient dans la position qu'il occupe et fait déployer l'une de ses divisions.

Le général Niel répondit que « dès qu'il aurait enlevé Medole il appuierait à gauche pour permettre au 2e corps d'exécuter son mouvement ; mais qu'il ne le pourrait faire que lorsque le maréchal Canrobert aurait opéré sa jonction avec lui pour couvrir sa droite (2). »

A défaut d'infanterie, Mac-Mahon fut obligé d'employer les divisions de cavalerie Partounneaux et Desvaux à remplir l'intervalle dont il a été parlé.

Pendant ce temps, Baraguey-d'Hilliers était aux prises avec l'ennemi. L'un de ses divisionnaires, Forey, enlève le Grole et force les Autrichiens à abandonner leur position du Mont-Fenile, où une batterie s'installe aussitôt. Plus à gauche, l'Admirault pousse devant lui les avant-postes ennemis. Vient ensuite Bazaine, avec la réserve.

(1) Campagne de Napoléon III en Italie.
(2) *Id.*

Du côté des Piémontais, la division Durando, qui s'est avancée sans précautions, est violemment attaquée près de Pozzolengo. Prise en flanc par la brigade Koller, elle est menacée d'une sanglante défaite.

Dans le même moment, le général Cucchiari était obligé de se retirer devant les forces supérieures de Benedeck, dont le mouvement offensif se dessinait énergiquement. Fanti était à San-Paolo; mais il y resta toute la journée, attendant, disait-il, des ordres.

Plus loin, le corps de Niel continue de refouler l'ennemi, malgré son infériorité numérique. La 1re division de ce corps, sous les ordres du général de Luzy, attaque Medole et s'en empare, après une brillante charge à la baïonnette. Deux pièces de canon et neuf cents prisonniers restent entre ses mains. Tandis que quelques compagnies organisent à la hâte la défense du village, toute la division se porte audacieusement en avant. Mais les Autrichiens sont dix contre un : les Français, débordés et décimés, commencent à plier lorsque paraît enfin la 2e division (Vinoy) avec l'artillerie du général Soleille, qui *déblaye* complétement le terrain. La 3e division (de Failly) entre à son tour en ligne, et achève de rétablir l'équilibre entre les troupes de Niel et celles de l'ennemi.

Le maréchal Canrobert, dont les têtes de colonne arrivent à Medole vers neuf heures un quart, a reçu de l'empereur l'ordre de soutenir le 4e corps; mais une seconde dépêche lui signale le mouvement d'un corps de 20,000 hommes, qui vient de sortir de Mantoue. Le maréchal, craignant pour sa droite, n'en-

voie donc que des renforts insuffisants au commandant du 4ᵉ corps. Il en résulte que ni le 2ᵉ ni le 4ᵉ corps ne peuvent se rapprocher de Baraguey-d'Hilliers, et que le centre français se trouve toujours dégarni et sérieusement menacé. Dans ces graves conjonctures, Mac-Mahon se décide à enlever Casa-Marino qui devra lui servir de point d'appui, et à déployer dans l'intervalle qui le sépare de Niel les deux divisions de cavalerie Partounneaux et Desvaux. Celles-ci, par de brillantes charges, arrêtent la marche de l'ennemi. Mais cette situation ne peut durer longtemps : le général Auger est obligé de mettre en ligne quatre batteries divisionnaires, pour éteindre le feu des pièces autrichiennes. Ce jour-là, comme à Magenta, l'artillerie de l'intelligent général sauva le centre des Français. En quelques minutes le tir des canons rayés, exécuté à 1,200 mètres, acquiert une écrasante supériorité sur l'artillerie ennemie dont les caissons commencent à sauter. Un boulet fracasse en ce moment une jambe au général Auger; mais le feu n'en continue pas moins. Grâce aux obus français et aux charges heureuses de Gaudin de Villaine, le maréchal de Mac-Mahon réussit à tenir partout l'ennemi à bonne distance, en attendant que l'arrivée de la garde vienne changer la face du combat.

XXI

Parti en poste du quartier général de Montechiaro, l'empereur entrait à huit heures à Castiglione. Il se hâta de monter au sommet du Castello, d'où d'un seul

coup-d'œil, on pouvait embrasser tout le champ de bataille. « Jusqu'alors, dit le *compte rendu officiel*, tous les généraux dont Napoléon III était entouré hésitaient à croire que l'armée autrichienne eût osé repasser le Mincio. »

L'empereur se rendit ensuite auprès du duc de Magenta. Là il put se convaincre que la bataille qui s'engageait allait devenir générale. Baraguey-d'Hilliers reçut, à son tour, la visite du souverain. Le maréchal s'avançait péniblement : l'une des brigades de son corps d'armée venait d'être écrasée (1). Le général de l'Admirault, deux fois blessé, était obligé de quitter le champ de bataille. Négrier, qui le remplace, fait un moment reculer l'ennemi; mais il est bientôt, à son tour, refoulé par de nouveaux bataillons, qui se démasquent.

Inquiet sur le résultat de la lutte opiniâtre que soutient la division l'Admirault, le maréchal Baraguey-d'Hilliers donne à Bazaine l'ordre d'attaquer. Toute la division s'ébranle aussitôt : le 1er de zouaves et le 34e de ligne s'élancent en première ligne. Escaladant les hauteurs qui dominent la gorge de Solferino, ils parviennent, toujours combattant et sous une grêle de balles, à en garnir les crêtes. Deux batteries, après des efforts inouïs, réussissent à gravir ces pentes escarpées, et à une distance énorme foudroient l'ennemi. Forcées de se retirer devant Bazaine, trois brigades autrichiennes vont s'établir sur la colline des Cyprès, et occupent solidement la tour et le cimetière

(1) Le général Dieu, qui la commandait, fut blessé à mort.

de Solferino. Cette position était formidable : retranché derrière des murs crénelés, l'ennemi tirait à coups sûrs et à l'abri. Le maréchal commandant le 1er corps parvient, après bien des recherches, à trouver, sur une hauteur, un petit plateau où quelques canons rayés, hissés avec peine, sont mis en batterie. Bientôt les murs du cimetière et du château s'écroulent, et les brèches deviennent praticables.

Appuyé par deux batteries de réserve, le général Forey s'efforce de réduire au silence les pièces autrichiennes du mamelon des Cyprès.

A l'extrême gauche des alliés, le combat ne prenait pas, tant s'en faut, une tournure favorable. Devant Benedeck les troupes italiennes faiblissaient. En vain les brigades Coni et Pignerol essayent-elles de gravir les hauteurs de San-Martino ; elles sont repoussées par des masses supérieures, et le général Mollard est obligé de donner le signal de la retraite. Le général Cucchiari, qui arrive trop tard pour prendre part à l'assaut de San-Martino, ne peut que protéger, au moyen de son artillerie, le mouvement rétrograde de la brigade Coni. Quant à Fanti, il ne quitta point San-Paolo, où, comme on l'a vu déjà, il attendait des ordres qui n'arrivèrent pas.

XXII

Cependant, malgré la vigoureuse initiative de Baraguey-d'Hilliers, les Autrichiens tenaient toujours ferme. La droite française, composée des deux corps de Canrobert et de Niel, ne pouvait plus avancer, et,

sur la gauche, une partie de l'armée piémontaise reculait devant le corps d'armée du vaillant Benedeck.

C'est alors que l'empereur, qui a résolu d'enfoncer le centre des Autrichiens, lance sa réserve à l'assaut des hauteurs de Solferino.

La brigade d'Alton, à la tête de laquelle s'est placé le brave général Forey, et qui marche avec d'autant plus d'entrain qu'elle n'a pas encore combattu, se jette la première sur l'ennemi. Exposée tout à coup au feu d'une batterie, elle est gravement compromise, et le général Camou, pour la dégager, fait avancer les deux brigades Picard et Manèque. Les bataillons du 2e de voltigeurs de la garde reçoivent alors du colonel de Courson l'ordre de former chacun une colonne séparée, qui devra se diriger vers les hauteurs de Forco, Pellegrino et Fillin. A un signal donné, les voltigeurs s'élancent au pas de course, dépassent la brigade d'Alton et tombent sur les brigades autrichiennes Hoditz et Resnitzcheck. Une lutte corps à corps s'engage dans le village de Solferino, que viennent de tourner les chasseurs de la garde. L'ennemi s'y défend avec l'énergie du désespoir : chaque maison est une sorte de forteresse d'où part une fusillade meurtrière. Enfin, après une lutte héroïque, les Autrichiens, écrasés, évacuent en partie le village, laissant entre les mains des Français huit pièces de canons, un drapeau et un grand nombre de prisonniers.

Pendant ce temps, le général Forey faisait enlever par une brigade la position du mont des Cyprès. Au même moment arrivent au galop deux batteries d'artillerie de la garde, dont le feu, habilement dirigé

par le général Lebœuf, foudroie les Autrichiens. Le général Forey saisit le moment favorable pour monter à l'assaut de la tour et des hauteurs. Les colonnes d'attaque, audacieusement engagées dans la gorge qui conduit à la tour, sont exposées au feu le plus meurtrier; mais rien n'en peut arrêter l'élan. Un sergent du 10e bataillon de chasseurs, avec quelques camarades, arrive au sommet du monticule, et tous se jettent sur un groupe d'Autrichiens serrés autour de leur enseigne. Une lutte acharnée s'engage sur ce point : le drapeau ennemi est enlevé par les chasseurs, qui plantent à la place celui de leur bataillon.

D'un autre côté, le général de l'Admirault était parvenu à chasser les Autrichiens du cimetière. A cette vue, les troupes qui défendent le château et le village de Solferino cessent toute résistance : elles battent en retraite, laissant aux mains des Français 14 pièces de canons et 1,500 prisonniers.

Le centre autrichien était donc enfoncé.

Pendant cette furieuse attaque, le maréchal de Mac-Mahon avait exécuté son mouvement pour se rapprocher de Baraguay-d'Hilliers, et le corps de Niel, quoique décimé, résistait toujours vigoureusement. Ce général, après avoir employé successivement ses réserves, à l'exception de quatre bataillons, ne cessait de demander des renforts; mais le maréchal Canrobert, redoutant le mouvement annoncé sur sa droite, les fit longtemps attendre. Il était midi et demi quand arriva le général Trochu avec la brigade Bataille. Il ordonne aussitôt à ses troupes de déposer les sacs, traverse Medole, déjà encombré de

cadavres, et se dirige rapidement sur Guidizzolo.

A deux heures la situation du 4e corps était très-critique : il avait devant lui trois corps d'armée autrichiens (3e, 9e, 11e) appuyés par une nombreuse artillerie. Pour arrêter ces masses, le général Soleille fut obligé de diriger contre elles le feu de quarante-deux pièces rayées, dont les boulets, frappant de plein fouet, démontaient à de grandes distances les canons ennemis.

A Casa-Nuova les Français étaient débordés par des forces de beaucoup supérieures. Le général Niel, se trouvant littéralement à bout de ressources, le général Vinoy envoya prier instamment le général Partounneaux de lui venir en aide.

De son côté, le général de Luzy, à Rebecco, réclamait l'assistance d'une division du 3e corps (général Renault).

Dans une telle situation, un effort de suprême énergie devenait nécessaire. Avec quatre bataillons de sa division, qui combattaient depuis sept heures du matin sous une chaleur accablante, le général de Luzy ose tenter un mouvement sur Guidizzolo, et parvient à repousser l'ennemi jusqu'aux premières maisons du village. Mais, accueilli par un feu violent, refoulé par des forces supérieures, il est obligé de battre en retraite. L'arrivée de la division Bourbaki vint à propos arrêter la marche de l'ennemi. Quelques instants plus tard, le maréchal Canrobert, débarrassé de toute inquiétude du côté de Castel-Gof-

(1) Corps de Niel.

fredo, où n'avaient point paru les 20,000 Autrichiens annoncés le matin, venait prêter un concours plus efficace encore à son vaillant collègue (1).

Voici quelle était vers deux heures et demie la situation des deux armées :

Victor-Emmanuel, à la gauche de l'armée alliée, est battu, à San-Martino, par le général Benedeck, qui le menace sérieusement.

Au centre, les Français ont enfoncé les Autrichiens : le corps de Baraguey-d'Hilliers et la garde se sont emparés du mont des Cyprès, de la tour et du village de Solferino.

Mac-Mahon occupe San-Cassiano et descend du Mont-Fontana, dont il vient aussi de se rendre maître.

Niel, après avoir reçu des renforts de Canrobert, a repris l'offensive à Rebecco.

XXIII

L'empereur François-Joseph, dont l'armée avait obtenu l'avantage sur ses deux ailes, ne désespérait pas encore du succès de la journée. Il fait donc reprendre l'offensive à toutes les troupes de la première armée. Une ligne étendue de bataillons serrés en masse s'avance sur Casa-Nuova. En tête marche le vaillant prince de Windischgraëtz, qui a promis à l'empereur de mourir ou de décider la victoire. Un combat

(1) La conduite prudente du maréchal Canrobert a donné lieu à des appréciations diverses. Il est certain, cependant, que si les 20,000 Autrichiens, arrivant de Mantoue, étaient tombés sur notre aile droite, le III[e] corps n'eût pas été de trop pour les contenir.

acharné s'engage : les régiments harassés du 4ᵉ corps oublient leurs fatigues, et combattent avec autant d'ardeur que les troupes fraiches, de Canrobert. Les colonels Lacroix, Capin, de Maleville et Jourjon sont tués. Windischgraëtz, renversé de cheval, se relève et retombe mortellement frappé de deux coups de feu. Une lutte s'engage autour du corps du prince, et un drapeau autrichien est enlevé par les Français.

Le combat s'étend de Casa-Nuova jusqu'à Rebecco, aussi terrible qu'au village de Solferino et qu'à Fontana. Le succès est longtemps disputé. La division Desvaux, jusqu'alors inactive, prend part à l'attaque. A travers les arbres, le général a vu de nouvelles colonnes en marche sur Casa-Nuova : il lance sur elles la brigade Planhol. Les escadrons, arrêtés par les vignes, n'arrivent point à temps pour empêcher les carrés ennemis de se former : ils reçoivent une terrible décharge, et font demi-tour. Plusieurs charges exécutées par la seconde brigade n'ont pas plus de succès. Toutefois, en arrêtant les colonnes autrichiennes, la cavalerie de Desvaux avait prêté le plus utile concours au 4ᵉ corps.

Pendant que ces troupes s'emparent de Casa-Nuova, le général Trochu marche sur Guidizzolo, à la tête de ses bataillons, formés en échiquier. Une batterie les suit à travers champs, protégée par quelques compagnies du 43ᵉ. Le général, traversant la ligne de bataille du corps de Niel, aborde les Autrichiens à la baïonnette, les culbute et les poursuit jusqu'à Guidizzolo.

Le maréchal Canrobert avait donné l'ordre de faire avancer toute sa réserve d'artillerie, afin d'appuyer le

mouvement du général Trochu (1). A cette vue, l'ennemi recule. La bataille était désormais gagnée : Cavriana venait d'être enlevé par les voltigeurs de la garde et les tirailleurs algériens : le 2e corps avançait rapidement, sans rencontrer d'obstacles sérieux. Seuls les Piémontais avaient grand'peine à résister aux attaques de Benedeck.

Le jeune empereur d'Autriche, qui ne pouvait, dit-on, retenir ses larmes, fit sonner la retraite. En ce moment éclate un effroyable orage qui enveloppe, pour ainsi dire, les deux armées. Un vent furieux soulève une épaisse poussière; une pluie torrentielle lui succède et entrave complétement la lutte. Ce fut un horrible spectacle. Les blessés, abandonnés, poussaient des cris lamentables. Les vieux soldats de Crimée contemplaient eux-mêmes avec une sorte d'horreur leurs camarades mutilés, gisant ensanglantés au milieu de la boue!

A la faveur de l'affreuse tourmente, l'ennemi opère sa retraite, couvert par ses réserves. Benedeck, assailli par les Piémontais, au moment où il abandonnait les hauteurs de San-Martino, est poursuivi par La Marmora jusqu'à Pozzolengo.

L'empereur Napoléon se porta sur le mont Fontana dès que l'orage fut dissipé. De là il put apercevoir les colonnes autrichiennes qui se repliaient et avaient sur les Français une avance considérable.

A dix heures l'ennemi avait abandonné toutes ses positions.

(1) Brigade Bataille.

Les alliés bivouaquèrent sur le champ de bataille, où ils laissaient 17,000 hommes et les Autrichiens 22,000 (1).

XXIV

Malgré la fatigue et les terribles émotions de la journée, l'empereur, à neuf heures et quart du soir, adressait à l'impératrice la laconique dépêche que voici :

« Grande bataille et grande victoire.

« Toute l'armée autrichienne a donné.

« La ligne de bataille avait cinq lieues d'étendue;
« nous avons enlevé toutes les positions, pris beau-
« coup de canons, de drapeaux et de prisonniers.

« La bataille a duré depuis quatre heures du ma-
« tin jusqu'à huit heures du soir. »

Au milieu de l'enivrement de la victoire, l'empereur sentit le besoin non-seulement de remercier l'armée de son héroïque bravoure, mais encore d'affirmer la légitimité d'une guerre qui avait fait déjà verser tant de sang.

Voici son *ordre du jour* :

« Soldats, l'ennemi, qui avait cru nous rejeter au

(1) Les alliés eurent à Solferino 817 officiers tués ou blessés; les Autrichiens seulement 587. Il est remarquable que, pendant toute la campagne, les alliés perdirent beaucoup plus d'officiers que les Autrichiens. A Solferino la proportion des officiers tués, blessés ou disparus fut environ :

Autrichiens... 1 officier pour 37 soldats.
Alliés........ 1 officier pour 19 soldats.

delà de la Chiese, a repassé le Mincio; vous avez su, comme toujours, défendre dignement l'honneur de la France. Solferino dépasse les éclatants souvenirs de Lonato et de Castiglione. Pendant douze heures vous avez repoussé les efforts de 200,000 hommes; votre élan n'a été arrêté ni par la nombreuse artillerie de l'ennemi, ni par des positions formidables s'étendant sur un rayon de cinq lieues. La patrie, qui vous remercie de votre bravoure et de votre persévérance, déplore le sort de ceux de ses enfants qui sont tombés.

« Nous avons pris trois drapeaux, trente canons, fait 6,000 prisonniers. L'armée sarde a tenu tête avec la même valeur à des forces numériquement supérieures. Elle est digne de marcher à vos côtés. *Le sang versé ne l'aura pas été inutilement pour la gloire de la France et le bonheur des peuples !...* »

La France entière applaudit au triomphe de nos soldats, six fois vainqueurs des Autrichiens dans des luttes où le courage personnel avait joué un plus grand rôle que la stratégie. Le fameux quadrilatère était ouvert aux alliés : l'ennemi, retiré derrière l'Adige, était démoralisé. Pendant que nos troupes se rapprochaient de Vérone, une escadre française, avec 3,000 hommes de débarquement, s'apprêtait à agir contre Venise. L'Europe entière avait les yeux fixés sur ce coin de terre, arrosé si souvent de sang humain. Mais le 7 juillet arrivait à Paris cette dépêche de Napoléon III :

« Une suspension d'armes est convenue entre l'empereur d'Autriche et moi.

« Des commissaires vont être nommés pour en arrêter la durée et les clauses. »

L'étonnement fut général, et le grand nombre ne se montra point satisfait. Cela devait être : avec plus d'enthousiasme que de sagesse, la plupart des journalistes français avaient épousé la cause de l'Italie : ils excitaient le gouvernement à sacrifier les intérêts du pays aux ambitions italiennes. Cependant, l'empressement de l'empereur à traiter avec le vaincu fut approuvé sans réserve par les hommes sensés. De l'Autriche vaincue, isolée, nous n'avions sans doute rien à redouter, car nos troupes, pleines d'enthousiasme, venaient d'être ralliées par le 5e corps, et de nouveaux régiments, détachés de l'armée de Lyon, étaient attendus ; mais alors que nos soldats touchaient aux limites de la Confédération germanique, de graves complications pouvaient surgir... ; la Prusse concentrait son armée sur le Rhin ; des propositions menaçantes avaient été faites à Francfort, et une lettre autographe de l'empereur de Russie était récemment arrivée au camp de Napoléon III. Or, en pareille occurrence eût-il été prudent de livrer, au profit des Italiens, une seconde bataille rangée et d'entreprendre le siége de trois forteresses redoutables, au risque d'être pris à revers, entre le lac de Garde et l'Adige, par une nouvelle armée autrichienne débouchant du Tyrol ?...

Telle ne fut point l'opinion de l'empereur. Dès le 10 juillet, dans une entrevue particulière avec François-Joseph, il concluait un traité sur les bases suivantes :

« Confédération italienne sous la présidence honoraire du pape.

« L'empereur d'Autriche cède ses droits sur la Lombardie à l'empereur des Français, qui les remet au roi de Sardaigne.

« L'empereur d'Autriche conserve la Vénétie, mais elle fait partie intégrante de la confédération.

« Rappel des souverains dans l'Italie centrale.

« Amnistie générale. »

Malgré les critiques de certains publicistes devenus depuis grands partisans de la paix universelle, mais alors exagérément belliqueux, la grande majorité du pays applaudit à la cessation de la guerre. A cette nouvelle on vit la plupart des maisons de Paris se pavoiser et les drapeaux autrichiens flotter auprès de drapeaux français et piémontais.

L'empereur dès son retour voulut expliquer lui-même « le mobile de sa conduite ». Répondant aux félicitations des présidents du sénat, du corps législatif et du conseil d'État, il prononça les paroles suivantes, dont la franchise et la sincérité contrastaient singulièrement avec les éloges sans mesure prodigués indistinctement à tous les actes de sa politique :

« En me retrouvant au milieu de vous, qui pendant mon absence avez entouré l'impératrice et mon fils de tant de dévouement, j'éprouve le besoin de vous remercier d'abord et ensuite de vous expliquer quel a été *le mobile de ma conduite*.

« Lorsque après une heureuse campagne de deux mois, les armées française et sarde arrivèrent sous le murs de Vérone, la lutte allait changer inévitable-

ment de nature, tant sous le rapport militaire que sous le rapport politique. J'étais fatalement obligé d'attaquer de front un ennemi retranché derrière de grandes forteresses, protégé contre toute diversion sur ses flancs par la neutralité des territoires qui l'entouraient ; et en commençant la longue et stérile guerre des siéges je trouvais en face l'Europe en armes, prête soit à disputer nos succès, soit à aggraver nos revers.

« Néanmoins, la difficulté de l'entreprise n'aurait ni ébranlé ma résolution ni arrêté l'élan de mon armée, si les moyens n'eussent pas été hors de proportion avec les résultats à attendre. Il fallait se résoudre à briser hardiment les entraves opposées par les territoires neutres et alors accepter la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige. Il fallait partout franchement se *fortifier du concours de la révolution*. Il fallait répandre encore un sang précieux qui n'avait que trop coulé déjà ; en un mot, il fallait risquer ce qu'il n'est jamais permis à un souverain de mettre en jeu que pour l'indépendance de son pays.

« Si je me suis arrêté, ce n'est donc pas par lassitude et par épuisement, ni par abandon de la noble cause que je voulais servir, mais parce que dans mon cœur quelque chose parlait plus haut encore : l'intérêt de la France.

« Croyez-vous donc qu'il ne m'en ait pas coûté de mettre un frein à l'ardeur de ces soldats qui, exaltés par la victoire, ne demandaient qu'à marcher en avant?

« Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de re-

trancher ouvertement devant l'Europe de mon programme le territoire qui s'étend du Mincio à l'Adriatique?

« Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de voir dans des cœurs honnêtes de nobles illusions se détruire, de patriotiques espérances s'évanouir?

« *Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe* : dès que les destinées de mon pays ont pu être en péril, j'ai fait la paix.

« Est-ce à dire maintenant que nos efforts et nos sacrifices aient été en pure perte? Non. Ainsi que je l'ai dit dans les adieux à mes soldats, nous avons droit d'être fiers de cette courte campagne. En quatre combats et deux batailles, une armée nombreuse, qui ne cède à aucune en organisation et en bravoure, a été vaincue. Le roi de Piémont, appelé jadis le gardien des Alpes, a vu son pays délivré de l'invasion et la frontière de ses États portée du Tessin au Mincio. *L'idée d'une nationalité italienne est admise par ceux qui la combattaient le plus.* Tous les souverains de la Péninsule comprennent enfin le besoin impérieux de réformes salutaires.

« Ainsi, après avoir donné une nouvelle preuve de la puissance militaire de la France, la paix que je viens de conclure sera féconde en heureux résultats; l'avenir révélera chaque jour davantage, pour le bonheur de l'Italie, l'influence de la France, le repos de l'Europe. »

Aux compliments que venaient de lui prodiguer les présidents des trois grands corps de l'État, l'empereur répondait donc par une explication sincère,

par une sorte d'apologie de sa conduite. C'était dans l'intérêt de la France, dont les destinées pouvaient être en péril, qu'il avait déposé les armes. En continuant la guerre, il aurait fallu accepter la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige, se fortifier franchement du concours de la révolution, se résoudre à faire verser un sang précieux, qui n'avait que trop coulé déjà!

Pour *servir l'indépendance italienne*, l'empereur avait dû faire la guerre *contre le gré de l'Europe;* mais, plutôt que de mettre en jeu les *destinées de la France* et de compromettre les intérêts de l'Italie, il avait cru nécessaire de s'arrêter et « de retrancher de son programme le territoire qui s'étend du Mincio à l'Adriatique ».

Le 21 juillet, Napoléon III, ayant occasion de recevoir le corps diplomatique, se plaignit de l'injustice avec laquelle les grandes puissances avaient apprécié ses actes, au début de la campagne d'Italie : « Cette injustice, ajouta l'empereur, m'a rendu d'autant plus heureux de pouvoir faire la paix et de montrer à tous qu'il n'est jamais entré dans mes intentions de bouleverser l'Europe ni de susciter une guerre générale. »

Ces paroles témoignaient assurément d'un vif désir de voir la paix régner dans toute l'Europe; mais dans l'amertume de certaines expressions on crut apercevoir les indices de nouvelles difficultés, de conflits prochains. Ceux des journaux français qui, sans aucune prévision d'avenir, regrettaient que la France se fût arrêtée dans sa lutte en faveur de l'Italie, répandaient par leurs articles belliqueux de continuelles alarmes dans le public. L'on se de-

mandait, avec anxiété, si l'empereur, après avoir guerroyé contre la Russie et l'Autriche, ne songeait pas à combattre une autre puissance. Ces craintes prirent d'autant plus de consistance, qu'on savait que l'Angleterre, mécontente du rapprochement de l'Autriche et de la France, s'occupait de nouveau d'armer ses côtes et d'augmenter sa milice.

L'empereur ne négligea rien pour calmer les esprits, soit en France, soit à l'étranger. M. Waleswki reçut l'ordre de soumettre aux grandes puissances un projet de congrès, dans lequel seraient discutées et, s'il le fallait, modifiées toutes les conditions particulières à peu près arrêtées entre la France, l'Autriche et la Sardaigne.

D'un autre côté, le *Moniteur* établissait, par des chiffres, que les budgets de la guerre et de la marine en France n'étaient point de nature à effrayer l'Angleterre.

« On cherche de l'autre côté du détroit, disait la feuille officielle, à attribuer à la France la cause des charges que l'on impose au peuple anglais pour ses *défenses nationales*, et la prétendue exagération de nos armements sert de justification à l'accroissement considérable des budgets de la guerre et de la marine dans la Grande-Bretagne.

« Cependant la comparaison de nos budgets avec les budgets anglais fera voir combien ces appréciations sont erronées.

« Depuis 1853 le budget anglais s'est élevé de 13,438,000 liv. st., soit 336 millons de francs, et les services de la guerre et de la marine entrent dans cet

accroissement pour plus de 200 millions. Dans l'année qui commence, ces deux budgets coûteront à l'Angleterre plus de 650 millions, dont pour la guerre 332,500,000 francs et pour la marine 320,000,000.

« En France le budget de la guerre, tel qu'il a été voté pour 1860, ne s'élève qu'à 339,458,744 fr., et le budget de la marine à 123,503,143 francs. C'est un ensemble d'environ 463 millions, par conséquent bien au-dessous des dépenses de la Grande-Bretagne pour les mêmes services. »

En terminant cet article, ou plutôt cette note, l'écrivain officiel demandait « si c'était à la France et à ses armements extraordinaires qu'il fallait attribuer les *charges excessives* qu'on faisait peser sur le peuple anglais, ou si ces énormes dépenses et les impôts qui en étaient la suite ne devaient pas être attribués à d'autres causes ».

Des mesures de désarmement vinrent appuyer les déclarations pacifiques du gouvernement impérial. Le 29 juillet, le *Moniteur* annonça que les armées de terre et de mer seraient, dans le plus bref délai, remises sur le pied de paix, et le 1er août le corps d'observation de l'est, commandé par le duc de Malakoff, fut dissous.

Au lendemain d'une guerre, il était difficile assurément de faire davantage; mais l'Angleterre conserva ses préventions, quoique dès le 6 août les plénipotentiaires français, autrichiens et sardes se fussent réunis à Zurich pour rédiger les articles d'un traité de paix, sur les bases arrêtées à Villafranca par les deux empereurs.

Le cabinet des Tuileries, à cette époque, fit preuve envers celui de Saint-James d'une patience vraiment exemplaire. Pas une plainte ne lui échappa en voyant le *foreign-office* réclamer avec insistance *la plus libérale interprétation possible de la paix de Villafranca*, et conquérir de la sorte chez les Italiens une popularité que la France avait chèrement payée du sang de ses soldats et de l'argent de ses contribuables.

L'empereur faisait tous ses efforts pour ne se point laisser dominer lui-même par le mouvement annexioniste auquel l'Angleterre prêtait les mains en Italie. Aussi, lorsque, plus tard, le gouvernement britannique se plaignit de certaines velléités unionistes qui se manifestaient en Savoie, le cabinet des Tuileries put-il répondre avec autorité que dans les conditions actuelles de la paix il ne songeait nullement à revendiquer cette province.

XXV

Napoléon III, dans sa proclamation à l'armée d'Italie, après la paix de Villafranca, avait adressé, l'on s'en souvient, les paroles suivantes aux vainqueurs de Solferino : « La patrie reconnaissante *accueillera avec transport* les soldats qui ont porté si haut la gloire de nos armes à Montebello, à Palestro, à Turbigo, à Magenta, à Marignan, à Solferino. »

L'entrée de ces troupes à Paris, le 14 août, fut en effet triomphale.

On avait improvisé, huit ou dix jours auparavant, entre Vincennes et Saint-Maur, un camp d'environ

quatre kilomètres d'étendue. Dès qu'on sut, à Paris, l'arrivée des régiments, la population se porta en masse vers le fort de Vincennes. Équipages de maîtres, fiacres, omnibus, tapissières, voitures de toutes espèces couvrirent, pendant toute une semaine, la route de Paris au camp. Le spectacle était des plus curieux. Des glacis de l'antique forteresse la vue s'étendait sur une forêt de tentes, à travers laquelle de larges rues donnaient accès. L'activité, le bruit, le mouvement y étaient incessants : tous les types militaires se retrouvaient dans cette immense plaine. Ici les bivacs de l'artillerie et de la cavalerie; plus loin les cantonnements de l'infanterie, où la curiosité parisienne était surtout attirée par le pittoresque costume des *Turcos*, dont on connaissait les prouesses en Italie aussi bien qu'en Crimée.

Enfin l'entrée solennelle se fit le 14 août. Paris, depuis quelques jours, avait reçu de la province et de l'étranger plus de 500,000 curieux. Dès le matin les rues et les boulevards par où devaient passer les troupes étaient encombrés par une multitude empressée. Fenêtres des maisons, estrades, amphithéâtres improvisés, n'offraient pas une place vide. On eût dit que chacun des départements français avait envoyé l'élite de sa population saluer nos régiments victorieux.

L'empereur s'était rendu jusqu'à la Bastille au-devant de l'armée. Un arc de triomphe, haut de vingt mètres, y représentait la façade de la cathédrale de Milan, sur laquelle se lisait cette inscription : *A Napoléon III ! A l'armée d'Italie !*

Une immense acclamation éclata, comme un bruit

de tonnerre, lorsqu'on aperçut les premiers bataillons avec leurs drapeaux déchirés par la mitraille. Ceux-là même qui, comme Français et comme catholiques, étaient loin d'être rassurés sur les conséquences de notre intervention en Italie, acclamaient, avec un enthousiasme mêlé de tendresse, les jeunes soldats brunis par le soleil et dont l'incomparable vaillance avait là-bas suppléé à tout.

A midi le défilé commença sur la place Vendôme. L'empereur, monté sur un magnifique cheval, avait pris place sous le balcon du ministère de la justice, où se tenait l'impératrice. Il y eut pendant cette cérémonie un moment d'émotion indescriptible : ce fut lorsque parurent les blessés, précédés par quelques-uns des aumôniers qui les avaient consolés, réconfortés sur le champ de bataille arrosé de leur sang. Vingt mille personnes, placées sur des gradins, en habits de fête, se levèrent en ce moment, comme d'un seul élan, pour saluer par leurs cris les glorieux mutilés.

Le soir, au Louvre, l'empereur réunit dans un banquet les maréchaux et les principaux officiers qui avaient commandé pendant la campagne.

Peu de jours après le camp de Saint-Maur était levé et les troupes regagnaient leurs garnisons respectives.

XXVI

Le 16 août, le lendemain de la fête de l'empereur, *le Moniteur* publiait deux décrets, l'un qui accordait pleine et entière amnistie aux condamnés politiques,

l'autre qui annulait les *avertissements* donnés à la presse, en vertu du décret du 17 février 1852. L'amnistie s'appliquait à la fois aux condamnations prononcées par les tribunaux civils et militaires et aux diverses mesures de sûreté générale, transportation, internement, éloignement momentané du territoire, etc. La plupart des proscrits disséminés en Belgique, en Suisse, en Angleterre, en Italie, rentrèrent dans leurs foyers. Mais plusieurs, entre autres MM. Victor Hugo, Louis Blanc, E. Quinet, Charras, crurent devoir prolonger leur exil, en expliquant, par des déclarations publiques, les motifs qui les retenaient à l'étranger. Quelques-unes de ces protestations, empreintes d'une extrême violence, étaient une sorte d'appel aux passions révolutionnaires (1). Mais le public ne s'en émut point; la mesure de conciliation qui venait de couronner, pour ainsi dire, la glorieuse campagne d'Italie, lui semblait un acte d'habile politique, et il savait gré au gouvernement d'avoir renoncé, de son propre mouvement, à la loi du 27 février 1858, loi votée, l'on s'en souvient, sous le coup de l'attentat d'Orsini.

Peu de temps après, quelques présidents de conseils généraux crurent devoir faire allusion *aux idées libérales pour lesquelles on était allé combattre en Italie* : « La France, disait M. de la Guéronnière devant le conseil général de la Haute-Vienne, la France va revenir désormais aux conquêtes du travail, de l'intelligence et de la science... le dévouement avec le-

(1) On pourra lire aux pièces justificatives quelques-unes de ces *protestations*.

quel elle a sauvé l'Italie lui réserve, pour l'avenir, *de précieuses et nobles compensations*. Déjà un acte de généreuse clémence a rendu la patrie à ceux qui l'avaient perdue... L'empereur a rapporté de Magenta et de Solferino le droit *d'être généreux et libéral*. »

Quoique la loi du pays refuse toute attribution politique aux conseils généraux, M. le comte de Morny n'hésita point à faire allusion, dans celui du Puy-de-Dôme, aux critiques insultantes de la presse anglaise contre le traité de Villafranca ; critiques qui inquiétaient le pays, en même temps qu'elles l'irritaient : « Le temps, la résolution de l'empereur de lancer la France dans les occupations et les travaux de la paix, prendront le dessus sur ces craintes chimériques. C'est là l'espèce de guerre qu'il nous faut faire à l'Angleterre : achevons résolûment tous nos moyens de transport et de circulation ; mettons-les en communication avec nos houillères ; abaissons le prix de revient de toutes nos matières premières et de tous nos objets fabriqués ; imitons le peuple anglais dans ce qui nous manque ; puisons nos forces dans l'esprit d'association, *sans recourir toujours à l'appui et à l'aide du gouvernement ;* apprenons à nous servir du crédit ; tâchons de conquérir et de conserver, par l'usage prudent que nous en saurons faire, *ces libertés qui font l'homme le maître absolu de son bien, et qui n'ont d'autre limite que le tort fait à autrui*. Oui, faisons à l'Angleterre une lutte industrielle et commerciale, lutte de progrès et de civilisation, loyale, avouable et qui profitera au bien-être de tous, voilà ce que désire l'em-

pereur. » Dans ce même discours se trouvait la phrase suivante, qui fut trouvée plus hardie qu'exacte : « Il n'y a en France aucun moyen préventif *d'empêcher un journal de publier ce que bon lui semble.* »

La nomination de M. de la Guéronnière aux fonctions de directeur de la presse au ministère de l'intérieur vint ajouter aux espérances qu'avaient inspirées aux journalistes les paroles du comte de Morny. Après avoir, avant 1852, largement usé pour son compte de la liberté de la presse, afin de faire prévaloir certaines opinions libérales, le nouveau directeur voudrait-il se faire, contre d'anciens confrères, l'instrument de poursuites dont il avait lui-même blâmé la rigueur? Personne ne le voulut croire. La presse étrangère annonça hautement que prochainement le décret du 17 février serait sinon rapporté du moins *modifié de fond en comble* (1). Les journaux parisiens prirent la chose au sérieux, et l'on se mit à discuter avec ardeur un projet de loi qui ne devait être présenté qu'en 1868!

Mais d'autres questions, celles-là relatives à la politique étrangère, vinrent à la traverse. Neutre pendant la guerre, l'Angleterre depuis la paix encourageait ouvertement, nous l'avons dit, l'Italie centrale à prêter les mains à la formation d'un royaume unique dans la Péninsule. La presse britannique, forte du concours de nombreux journaux français, moins soucieux des intérêts de leur pays que de ceux de l'Italie, la presse

(1) *L'Indépendance belge* et le *Nord*, journaux qui recevaient du service même de la presse certaines indications destinées à pressentir l'opinion, annonçaient avec persistance la nouvelle.

britannique combattait ouvertement les clauses de la convention de Villafranca. Elle insinuait perfidement que les efforts de l'empereur des Français pour amener la restauration des grands-ducs, pour empêcher l'annexion des duchés au Piémont, n'avaient pour but que de relever l'ancien royaume d'Étrurie au profit du prince Napoléon. En vain quelques journaux indépendants, de ce côté-ci du détroit, essayèrent-ils d'éclairer l'opinion publique sur les menées anticatholiques et antifrançaises de nos voisins; en vain des feuilles officieuses s'efforcèrent-elles de démontrer que dans l'intérêt bien entendu de l'Italie, et notamment de la Vénétie, il importait d'exécuter fidèlement les conventions arrêtées entre la France et l'Autriche; en France, comme en Angleterre et de l'autre côté des Alpes, ce fut l'opinion contraire qui prévalut.

Les Italiens, à la première nouvelle de l'armistice de Villafranca, avaient manifesté un vif mécontentement. Les stipulations de la paix connues, la presse s'était mise à les discuter et à les battre en brèche avec une modération relative, mais avec une persistance remarquable.

M. de Cavour et ses collègues, en apprenant le traité conclu entre Napoléon III et François-Joseph, crurent devoir offrir leur démission au roi Victor-Emmanuel. Le premier acte du nouveau cabinet formé par MM. Ratazzi et de la Marmora fut l'envoi d'un commissaire aux conférences de Zurich. Tandis que les représentants de l'Autriche et du Piémont essayaient de s'y mettre d'accord, le roi de Sardaigne

visitait la Lombardie qu'il plaçait sous les mêmes lois que le reste du royaume. Ce voyage fut un long triomphe, dont toute la Péninsule ressentit le contre-coup.

Peu de temps après, les quatre États de l'Italie centrale proclamaient leur annexion au royaume de Sardaigne, et des députations allaient annoncer officiellement à Victor-Emmanuel la résolution de ces assemblées. Le 3 septembre, cinq députés toscans étaient reçus par le roi de Piémont, qui, malgré les observations réitérées du cabinet des Tuileries, leur adressait la réponse suivante :

« Je suis profondément reconnaissant du vœu de l'assemblée toscane..... Je vous en remercie et avec moi vous en remercient aussi mes peuples. Je reçois ce vœu comme une manifestation solennelle de la volonté du peuple toscan, qui, en faisant cesser sur cette terre, naguère la mère de la civilisation moderne, les derniers vestiges de la domination étrangère, désire contribuer à la constitution d'un royaume fort qui mette l'Italie en mesure de suffire à la défense de son indépendance....

« Secondant votre désir, fort des droits qui me sont conférés par votre vote, je défendrai la cause de la Toscane devant les puissances dans lesquelles l'assemblée, avec une grande sagesse, a mis ses espérances et surtout auprès du généreux empereur des Français, qui a tant fait pour la cause italienne. L'Europe ne refusera pas, je l'espère, d'accomplir vis-à-vis de la Toscane l'œuvre réparatrice que, dans des circonstances moins favorables, elle a déjà accompli en fa-

veur de la Grèce, de la Belgique et des principautés de Moldavie et de Valachie. »

Les Italiens ne trouvèrent pas cette réponse suffisamment énergique; mais on en jugea tout autrement à Paris. Dans *le Moniteur* du 9 septembre paraissait une longue note où « la passion et l'intrigue, qui défigurent les choses les plus simples » étaient dénoncées. On rappelait dans cet article qu'en juillet 1859 les chances étaient à peu près égales entre les armées franco-sardes et autrichiennes; que si les premières avaient pour elles l'influence morale des succès obtenus, l'Autriche s'appuyait non-seulement sur des forteresses redoutables, mais encore sur toute l'Allemagne, prête au premier signal à prendre fait et cause pour elle. Or, l'empereur Napoléon étant forcé de retirer ses troupes des bords de l'Adige pour les porter sur le Rhin, la cause italienne pouvait être sinon perdue, du moins gravement compromise. C'est dans ces conjonctures que la paix avait été conclue.

La note rappelait ensuite que l'Autriche avait cédé sans contestation le territoire conquis; qu'elle s'était engagée à reconnaître le principe d'une nationalité italienne et avait promis les plus larges concessions pour la Vénétie « dont l'organisation devait être celle du Luxembourg vis-à-vis de la Confédération germanique »; mais il ne fallait pas oublier qu'une condition *sine qua non* avait été mise à ces concessions : *le retour des archiducs dans leurs États.*

L'article du *Moniteur* se terminait par les considérations suivantes :

« Pour tout esprit impartial, l'empereur, par le traité

de Villafranca, a obtenu autant et plus peut-être que les armes ne lui ont donné. L'Autriche cesse d'être une puissance ennemie, contrariant toutes les aspirations nationales, depuis Parme jusqu'à Rome, depuis Florence jusqu'à Naples ; elle devient, au contraire, une puissance amie; elle consent à ne plus être une puissance allemande et à développer elle-même la nationalité italienne jusqu'aux rivages de l'Adratique. Il faut donc développer et non entraver les conséquences du traité de Villafranca. Il faut dire à l'Autriche : « Vous désirez le retour des archiducs : eh bien, soit; mais alors exécutez loyalement vos promesses concernant la Vénétie : qu'elle reçoive une vie propre ; qu'elle ait une administration, une armée italienne ; en un mot, que l'empereur d'Autriche ne soit plus de ce côté des Alpes que le grand-duc de la Vénétie, comme le roi des Pays-Bas n'est pour l'Allemagne que le grand-duc de Luxembourg !....

« Après tant de sacrifices faits par la France, sacrifices si profitables à l'Italie, Napoléon III devait compter sur le bon sens et le patriotisme de ses alliés. Ils auraient dû comprendre le mobile de sa politique qui se résume par ces paroles : « Au lieu de risquer une guerre européenne; au lieu de dépenser encore 300 millions, et de répandre le sang de 50,000 de ses soldats, l'empereur Napoléon a accepté une paix qui sanctionne pour la première fois, depuis des siècles, la nationalité de la Péninsule.

« Le Piémont, qui représente plus particulièrement la cause italienne, voit sa puissance considérable-

ment augmentée, et si la confédération s'établit, il y jouera le principal rôle. Une seule condition est mise à tous ces avantages : le retour des anciennes maisons souveraines dans leurs États.

« On semble espérer beaucoup d'un congrès européen; l'empereur des Français l'appelle lui-même de tous ses vœux; mais il est douteux qu'un congrès obtienne de meilleures conditions pour l'Italie. Un congrès ne demandera que ce qui est juste : et serait-il juste de demander à une grande puissance d'importantes concessions, sans lui offrir en échange des compensations équitables? Le seul moyen serait la guerre; mais que l'Italie ne s'y trompe pas, il n'y a qu'une seule puissance en Europe qui fasse la guerre *pour une idée :* c'est la France, et la France a accompli sa tâche. »

Ces paroles, on le reconnaît maintenant, méritaient d'être écoutées; mais il ne faut pas perdre de vue que dès le lendemain de Solferino M. de Cavour s'était promis de préparer, par tous les moyens possibles, l'union des États du nord et du centre avec le Piémont. Les douanes entre ce royaume et les contrées de l'Italie centrale avaient été supprimées dès le mois de juin, l'annexion des duchés de Parme et de Modène proclamée, et si la dictature offerte par les délégués des Romagnes ne fut pas acceptée par Victor-Emmanuel, on n'en doit point accuser son premier ministre. Dans des circulaires datées des 14 et 16 juin, M. le comte de Cavour s'efforçait de prouver que l'équilibre européen ne souffrirait nullement de l'annexion de la Lombardie au Piémont,

ni même de la formation d'un grand royaume dont les limites géographiques étaient, disait-il, tracées par celles même de la langue et des mœurs. Cette politique d'annexions, poursuivie avec autant d'habileté que d'audace, inquiétait Napoléon III, qui voyait bien qu'on le voulait engager bien plus avant qu'il ne le désirait. En proclamant sa résolution d'affranchir l'Italie, des Alpes à l'Adriatique, l'empereur ne songeait certainement pas à gratifier le Piémont d'une grande partie de la Péninsule : mieux que personne il comprenait l'imprudence qu'il y aurait à constituer, au pied des Alpes, un grand État. Ce fut là, sans aucun doute, l'un des motifs qui déterminèrent le vainqueur de Solferino à laisser à l'Autriche un pied en Italie. Il importait beaucoup à la France, on le conçoit, que le Piémont agrandi ne devint point assez puissant pour préférer un jour à notre alliance celle de l'Angleterre ou de toute autre grande puissance.

Cependant, malgré l'*apparente* disgrâce de M. de Cavour, le Piémont n'en poursuivit pas moins sa politique d'annexion. L'empereur fut obligé d'intervenir directement, et, dans une lettre adressée au roi Victor-Emmanuel, le 20 octobre, il disait :

« ... Il ne s'agit pas de savoir si j'ai bien ou mal fait de conclure la paix à Villafranca ; il s'agit de tirer du traité les conséquences les plus favorables à la pacification de l'Italie et au repos de l'Europe.

« ....Au moment de la paix, il s'agissait de faire un traité qui assurât le mieux possible l'indépendance de l'Italie, qui satisfît le Piémont et les vœux des popu-

lations, mais qui cependant ne blessât pas le sentiment catholique ni les souverains auxquels l'Europe s'intéressait.

« Je crus alors que si l'empereur d'Autriche voulait s'entendre franchement avec moi, pour amener cet important résultat, les causes d'antagonisme... disparaîtraient, et que la régénération de l'Italie s'accomplirait d'un commun accord, sans nouvelle effusion de sang.

« Voici, selon moi, les conditions essentielles de cette régénération :

« L'Italie serait composée de plusieurs États indépendants unis par un lien fédératif.

« Chacun de ces États adopterait un système représentatif particulier et des réformes salutaires.

« La confédération consacrerait donc le principe de la nationalité italienne ; elle n'aurait qu'un drapeau, qu'un système de douanes et qu'une monnaie.

« Le centre directeur serait à Rome : il serait formé de représentants nommés par les souverains sur une liste proposée par les chambres.

« En décernant au Saint-Père la présidence honoraire de la confédération, on satisfait le sentiment religieux de l'Europe catholique ; on augmente la puissance morale du pape dans toute l'Italie, et cela lui permet de faire des concessions conformes aux désirs légitimes des populations.

« Eh bien, ce plan que j'avais formé, à la conclusion de la paix, peut encore se réaliser si Votre Majesté emploie son influence à la faire prévaloir. De grands pas ont déjà été faits dans cette voie.

« La cession de la Lombardie avec une dette restreinte est un fait accompli.

« L'Autriche a renoncé à son droit de garnison dans les places fortes de Plaisance, de Ferrare, de Commacchio..... Enfin la Vénétie va devenir une province purement italienne.

« Nous demanderons que Parme et Plaisance soient réunis au Piémont, parce que ce territoire lui est stratégiquement indispensable;

« Nous demanderons que la duchesse de Parme soit appelée à Modène;

« Que la Toscane, accrue peut-être de quelques territoires, soit rendue au grand-duc Ferdinand;

« Qu'un système de sage liberté soit adopté par tous les États de l'Italie;

« ....Que l'Autriche consente à compléter la nationalité de la Vénétie, non-seulement en créant une représentation et une administration séparées, mais encore une armée italienne;

« Nous demanderons que les forteresses de Peschiera et de Mantoue soient reconnues forteresses fédérales, et, enfin, qu'une confédération, basée sur des besoins réels comme sur les traditions de la Péninsule et sur l'exclusion de toute influence étrangère, vienne assurer l'œuvre de l'indépendance de l'Italie.

« Je ne négligerai rien pour arriver à ce grand résultat, que Votre Majesté en soit convaincue; mes sentiments ne sauraient varier, et, tant que les intérêts de la France ne s'y opposeront pas, je serai toujours heureux de servir la cause pour laquelle nous avons combattu ensemble. »

Nous ne savons quelle fut la réponse de Victor-Emmanuel à cette lettre; mais il est certain qu'elle ne modifia en rien la politique italienne, encouragée d'une part par l'Angleterre et d'autre part par quelques-uns des principaux journaux de Paris, dont nous aurons à examiner et à faire connaître plus tard les mobiles avoués ou secrets.

XXVII

Grâce à l'expédition de Chine, dont on lira plus loin le récit, l'alliance à demi rompue de la France et de l'Angleterre s'était renouée. Mais presque aussitôt le gouvernement français eut à lutter contre les plaintes presqu'unanimes du haut clergé. Dès le début de la guerre d'Italie la Romagne s'était soulevée contre l'autorité pontificale, pour s'unir au gouvernement provisoire des duchés. Le saint-siége, naturellement, avait protesté contre cette atteinte portée à son autorité temporelle, et, en France comme dans le reste du monde catholique, la voix des évêques s'était jointe à celle du pasteur des pasteurs. L'un de ces prélats, bien connu par son talent et par sa fermeté, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, publia une *protestation* qui produisit dans toute la France la plus profonde sensation. L'empereur comprit aussitôt la gravité d'un tel acte, et le 11 octobre, passant par Bordeaux en revenant de Biarritz, il saisit l'occasion de faire connaître, dans une réponse au cardinal Donnet, les intentions générales de sa politique sur ces questions brûlantes : « ....J'ai le ferme espoir, disait-il, qu'une nouvelle ère

de gloire se lèvera pour l'Église le jour où tout le monde partagera ma conviction que le pouvoir temporel du Saint-Père n'est pas opposé à la liberté et à l'indépendance de l'Italie..... Le gouvernement qui a ramené le Saint-Père sur son trône ne saurait lui faire entendre que des conseils inspirés par un respectueux et sincère dévouement à ses intérêts; mais il s'inquiète avec raison du jour, qui ne saurait être éloigné, où Rome sera évacué par nos troupes, car l'Europe ne peut permettre que l'occupation qui dure depuis dix années, se prolonge indéfiniment ; et quand notre armée se retirera, que laissera-t-elle derrière elle? L'anarchie, la terreur ou la paix? Voilà des questions dont l'importance n'échappe à personne ; mais, croyez-le bien, à l'époque où nous vivons, pour les résoudre, il faut, au lieu d'en appeler aux passions ardentes, rechercher avec calme la vérité, et prier la Providence d'éclairer les peuples et les rois sur le sage exercice de leur droit comme sur l'étendue de leurs devoirs. »

Il faut bien le reconnaître, cet appel au calme et à la modération, en d'aussi graves conjonctures, produisit peu d'impression sur l'épiscopat et sur la masse de catholiques. Ce qui se pratiquait partout ne justifiait que trop en effet les plaintes et les soupçons des défenseurs de la papauté. N'avait-on pas vu *le Moniteur,* passant sous silence les réponses de Victor-Emmanuel aux Toscans, aux Modénais, aux Parmésans, publier celle de ce prince aux Romagnols? Ne voyait-on pas le comte Pepoli rester ministre des finances à Bologne, lui qui, après plusieurs con-

férences avec l'empereur, en Lombardie et à Turin, ne pouvait ignorer l'opinion de Napoléon III et sur les annexions piémontaises et sur l'existence du pouvoir temporel du saint siége? Bien plus : M. Cipriani, naguère employé dans l'état-major de l'empereur, n'était-il pas à la veille d'être nommé gouverneur des Romagnes?

De tels faits, bien connus des catholiques, ne pouvaient manquer de les inquiéter, de les irriter profondément. Aussi *le Correspondant* du 29 octobre publiait-il dans ses colonnes un énergique article de M. le comte de Montalembert. Cet article fut saisi et déféré aux tribunaux. Mais un arrêt de non-lieu étant intervenu postérieurement, les pages de l'éloquent publiciste furent lues dans toute la France, et y excitèrent autant d'irritation que de douleur.

XXVIII

L'exaltation des esprits avait cependant fini par s'apaiser. L'opinion publique ne s'était point inquiétée de la démission de M. le duc de Padoue, dont le successeur était M. Billault, appelé pour la seconde fois au ministère de l'intérieur. C'était là, disait-on, le simple résultat de dissentiments purement administratifs entre le ministre et la préfet de la Seine. L'attention générale était d'ailleurs aux événements extérieurs, et tout particulièrement au congrès européen, qui, d'après une note insérée au *Moniteur* du 11 novembre, deva être convoqué par la France et par l'Autriche, afin d'assurer la pacification de l'Italie. Ce fut au milieu

d'un calme relatif qu'éclata, pour ainsi dire, une brochure anonyme intitulée : *le Pape et le Congrès;* brochure annoncée comme faisant suite à celles qui portaient le titre de *Napoléon III et l'Italie*, *Napoléon III et l'Angleterre*, et qu'on attribuait à l'inspiration de l'empereur et à la plume de M. le vicomte de la Guéronnière.

Dans une lettre adressée au roi de Sardaigne, le 20 octobre 1859, l'empereur, on s'en souvient, avait déclaré qu'il *était lié par le traité de Villafranca*, et qu'il *lui serait impossible*, dans le congrès qui allait s'ouvrir, « *de se départir de ses engagements* ».

Dans la nouvelle brochure, au contraire, il n'était plus question d'engagements quelconques. Sans doute on continuait à protester d'un désir bien arrêté de consolider l'autorité temporelle du saint-siége; mais en même temps on concluait à l'adoption de réformes radicales dans la constitution politique des États du pape. De la confération italienne, dont le souverain pontife devait être le président honoraire, « afin de satisfaire le sentiment religieux de l'Europe catholique »; en un mot, de tous les préliminaires conclus à Villafranca, du plan général conçu par l'empereur et qui devait être invariablement suivi, la brochure ne tenait plus le moindre compte! C'était une crise inattendue, presqu'une révolution dans le monde religieux et politique, et le congrès européen devenait absolument impossible!

La presse catholique, comme on devait s'y attendre, combattit à outrance la brochure de M. de la Gué-

ronnière. *L'Univers*, pour avoir simplement proposé une *adresse au pape*, reçut un *avertissement*. Mais un adversaire bien autrement redoutable prit en main la cause du saint-siége.

L'évêque d'Orléans, monseigneur Dupanloup, répondit, par une brochure qui retentit dans toute l'Europe, « à ces prétendus amis sincères et désintéressés de Pie IX ». Voici le résumé, aussi laconique que possible, d'un écrit dont le succès fut immense, parce qu'il exprimait fidèlement les sentiments de la presque unanimité des catholiques :

« On rencontre rarement, disait l'éminent prélat, des pages où les sophismes, les contradictions flagrantes, les plus palpables absurdités soient posées en principe par l'auteur avec plus de foi en soi-même et une conscience plus sûre de son habileté. Il proclame que le pouvoir temporel du pape est indispensable, mais il s'applique à prouver, en même temps, que ce pouvoir est impossible : impossible, en effet, « s'il doit vivre exempt de *toutes les conditions ordinaires du pouvoir*, c'est-à-dire de tout ce qui constitue son activité, ses développements, ses progrès (1) ».

Qui est-ce donc qui peut vivre ici-bas en dehors de toutes les conditions ordinaires de l'existence?

Et d'abord, le publiciste pose en principe que « le pouvoir pontifical doit vivre sans armée ». Mais pourquoi? Quel principe lui interdit d'avoir une armée, non pour attaquer, mais pour se défendre et protéger l'ordre public?

(1) Paroles de l'auteur de la brochure *le Pape et le Congrès*.

Il est vrai que le saint-siége a longtemps vécu sans armée; mais aujourd'hui les temps sont changés. Les révolutions ont mis l'Italie en feu; soixante ans de bouleversements ont perverti toutes les notions du droit et troublé l'ordre européen : il faut des armées de 500,000 hommes en pleine paix, *pour garder les plus forts États.* Non-seulement à Rome, mais partout, la force matérielle *doit suppléer à l'autorité morale.*

Pourquoi donc les États pontificaux n'auraient-ils pas aussi une force pour défendre chez eux l'ordre et la justice? Les princes chrétiens sans doute doivent être les pères de leurs peuples; mais est-ce à dire qu'ils doivent déposer le glaive des lois et désarmer la justice?

« — Mais, dit-on, le pouvoir temporel du pape n'est possible que sans activité et sans progrès; il doit vivre sans magistrature et, pour ainsi dire, sans code et sans justice ».

Et pourquoi? — « Parce que, dit-on, sous ce régime les dogmes sont des lois. »

— Certes la réponse est étrange!

Quoi! parce qu'une nation catholique a des dogmes, elle est dispensée d'avoir des lois, un code, une justice! Croyez-vous donc qu'une bonne justice serait incompatible avec des dogmes catholiques? Expliquez-vous.

— « Mais, ajoutez-vous, bon gré mal gré, les lois de l'État pontifical seront enchaînées au dogme; son activité sera paralysée par la tradition; son patriotisme condamné par sa foi. »

— Pourquoi cette injure insigne? Quand donc la foi a-t-elle condamné le patriotisme? L'histoire n'est-elle pas là pour attester, au contraire, que pendant dix siècles il n'y a pas eu en Italie d'Italiens plus patriotes que les papes? Sans eux l'Italie ne serait-elle pas devenue allemande?

— « Mais à cause des dogmes catholiques les Etats du pape ne doivent-ils pas se résigner à l'immobilité? »

— Eh quoi! vous prenez le titre de *catholique sincère*, et vous admettez que vos croyances vous condamnent à l'immobilité! En quoi donc l'inflexibilité des dogmes nuit-elle chez vous au mouvement de tous les progrès matériels, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, à l'éclairage au gaz, aux télégraphes électriques, aux chemins de fer, etc.?

En quoi l'inflexibilité du dogme nuit-elle à l'art, à la science, à la littérature, à tous les progrès intellectuels?

— « Bénéficier des conquêtes de la science, des progrès de l'esprit humain, le saint-siége ne le pourra pas : *ses lois seront enchaînées aux dogmes.* »

— On croit rêver quand on lit de telles énormités!

Mais avez-vous donc oublié que ce sont ces papes enchaînés au dogme qui vous ont donné, conservé tout cela, à vous, ingrate Italie! à vous, Europe insoucieuse de vos intérêts les plus sacrés!

Est-ce que Voltaire, avant de Maistre et Chateaubriand, n'a pas reconnu « *que l'Europe doit au* « *saint-siége sa civilisation, une partie de ses meilleures*

« *lois et presque toutes ses sciences et tous ses arts ?* »

Vous l'avez dit vous-même ailleurs; mais le *oui* et le *non* vous gênent peu!

Est-ce que le dogme enchaînait Pie IX quand il donnait aux princes italiens le signal des réformes, aux États romains ces libertés si vite tournées contre lui par les révolutionnaires qui ont assassiné Rossi ?

En fait de lois, il en existe une *inflexible*, c'est vrai : le décalogue!

Mais est-ce que cette loi ne vous commande pas? Est-ce que vous avez l'intention d'y porter la main ? Est-ce que toute loi que vous promulgueriez contrairement à ce code divin ne serait pas nulle de plein droit ?

Vous prétendez qu'à Rome la *tradition paralyse l'activité* : de quelle tradition voulez-vous parler? Il est de tradition en effet, dans le christianisme, que le commerce, l'industrie doivent respecter les lois de la justice, et les écrivains celles de la vérité : est-ce là paralyser le commerce, l'industrie, l'intelligence?

— « Mais le pontife est lié par des principes d'ordre divin qu'il ne saurait abdiquer; le prince est sollicité par des exigences d'ordre social qu'il ne peut repousser! »

— Que signifient ces antithèses ? Est-ce que l'ordre social et l'ordre divin sont antipathiques l'un à l'autre? Est-ce que la société humaine n'est pas aussi de droit divin? Et c'est après dix-huit siècles de civilisation chrétienne que vous venez proclamer qu'il y a incompatibilité entre le christianisme et l'ordre social!

Ne voyez-vous pas que vous accusez l'Église d'être l'ennemie du genre humain, *odium humani generis*, comme disaient les païens du temps de Tacite? Mais alors ce n'est pas de Rome, de l'Italie, de l'Europe, c'est du monde entier qu'il faut chasser les chrétiens!

Rousseau, votre maître, était plus loyal : il déclarait catégoriquement, lui, les peuples chrétiens *incapables de progrès*, *à cause de leurs dogmes*.

Est-ce là votre pensée, quand vous proclamez que le dogme impose l'immobilité?

Une voix l'a dit, à l'ancienne tribune française : « Il y a le progrès révolutionnaire de la boule qui roule toujours en tous sens et ne se fixe jamais; il y a l'immobilité de la borne qui jamais ne bouge : nous ne voulons ni de l'un ni de l'autre! »

Mais il y a aussi la glorieuse immobilité du soleil, fixe au centre du monde, qui anime tout, qui éclaire tout, et autour duquel s'accomplissent tous les mouvements les plus splendides, autour duquel le *monde marche* sans que la lumière *reste jamais en arrière*, quoi que vous en disiez. Voilà l'image du catholicisme!

Après cette démonstration de l'*absurdité des principes*, monseigneur d'Orléans établit l'*iniquité des moyens* :

Je rencontre d'abord, dit-il, le grand moyen révolutionnaire, le *fait accompli*.

On sait cependant comment ils se sont accomplis faits : lord Normanby et M. Scarlett nous en ont pris quelque chose.

Cela n'empêche pas toutefois l'auteur de la brochure d'opposer à l'autorité du pape ce qu'il ose bien appeler *l'autorité du fait accompli :*

— « La Romagne est séparée de fait, depuis quel-
« ques mois, de l'autorité du pape. Ainsi cette sé-
« paration a pour elle l'autorité du fait accompli. »

— L'autorité, cette grande et sainte chose qui est fondée sur le droit, voilà donc ce que vous en faites ! Voilà ce que vous lui donnez pour fondement aux yeux de l'Europe !

On s'explique, d'après cela, qu'on ose espérer d'un congrès la consécration de telles énormités; mais cette espérance est chimérique. L'insurrection de la Romagne, on le reconnaît, a été « une révolte contre le droit ». Le *fait accompli* était donc injuste. Faible, on le subit; fort, on ne l'enregistre pas, ou bien l'on se déshonore!

Le congrès ne se déshonorera pas.

— « Nous voudrions que le congrès reconnût comme
« un principe de l'ordre européen la nécessité du
« pouvoir temporel du pape : pour nous c'est là *le*
« *point essentiel.* »

Avant de dépouiller le pape et de lui lier les mains, on veut écarter de son front la couronne d'épines !

— « Au point de vue religieux, il est essentiel que le
« pape soit souverain ; au point de vue politique,
« il est nécessaire que le chef de cent millions de
« catholiques *n'appartienne à personne*, qu'il ne soit
« subordonné à aucune puissance, et que la main
« auguste qui gouverne les âmes, n'étant liée par

« aucune dépendance, puisse s'élever au-dessus de « toutes les passions humaines. Si le pape n'était « pas souverain indépendant, il serait Français, « Autrichien, Espagnol ou Italien, et le titre de sa « nationalité lui enlèverait le caractère de son pon- « tificat universel. Le saint-siége ne serait plus *que* « *l'appui d'un trône* à Paris, à Vienne, à Madrid... « Il importe à l'Angleterre, à la Russie, à la Prusse, « comme à la France et à l'Autriche, que l'auguste « représentant de l'unité catholique ne soit ni con- « traint, ni humilié, ni subordonné ».

—C'est très-bien dit : mais, pour que le pape ne soit pas *contraint*, on lui ôte, de force, une partie de ses États!

Pour qu'il ne soit pas *humilié*, on le met dans la position d'un père de famille que ses enfants font interdire comme incapable; pour qu'il ne soit pas *subordonné*, on le réduit à n'avoir aucune ressource à lui, à être, pour vivre, à la merci de tout le monde : de ses sujets romains, s'ils s'insurgent; de la municipalité, si le pape vient à lui déplaire; de l'armée fédérale, qui, mécontente du souverain pontife, le ferait probablement enfermer au château Saint-Ange; enfin, des grandes puissances catholiques dont aucune n'est à l'abri des révolutions!

En terminant son éloquente philippique, l'évêque d'Orléans, indigné de l'offre d'argent qu'on faisait au saint-père, sous forme d'aumône, s'écrie :

« Une aumône! ah! si le père des fidèles doit en être réduit là, il la recevra plus volontiers de la main des pauvres que de la vôtre... Cinq cents évêques qui,

hier, ont pu lui faire entendre leur voix, ressusciteraient encore l'antique denier de saint Pierre, et *le monde catholique lui donnerait même des soldats, s'il le fallait.* »

Ces paroles n'étaient qu'un cri d'angoisse arraché au pasteur, au citoyen, par la claire prévision des graves périls et des inextricables complications de l'avenir. Mais certains amis du pouvoir, dont le zèle était moins éclairé que sincère, voulurent voir une menace dans un simple vœu, qui se devait pourtant réaliser plus tard, avec le concours du gouvernement lui-même (1). Après monseigneur d'Orléans, l'évêque de Poitiers prit la parole; son mandement, lu en pleine cathédrale, condamnait solennellement la brochure de M. de la Guéronnière.

NN. SS. les archevêques et évêques de Tours, Bordeaux, Angers, Arras, Nîmes, élevèrent aussi la voix. L'archevêque de Paris, malgré sa situation particulièrement délicate, crut devoir parler. L'évêque de Perpignan, monseigneur Gerbet, le fit avec une éloquence incomparable. Les simples prêtres eux-mêmes voulurent défendre leur chef et leur père. Pas une voix dissidente ne s'éleva dans l'Église de France.

Les laïques ne gardèrent point non plus le silence. Dès le 25 janvier 1860 avaient paru, dans *le Correspondant*, quatre articles signés par MM. de Falloux, de Corcelles, de Broglie et Augustin Cochin. Au nom du droit public européen, le secrétaire perpétuel de l'Aca-

(1) On verra plus tard les efforts du gouvernement français pour créer au pape une armée.

démie française, M. Villemain, crut devoir protester contre la théorie et la solution de la brochure anonyme (1). M. Cousin, au nom de la philosophie spiritualiste, réclama de son côté. On vit alors MM. de Sacy et Saint-Marc Girardin se séparer ouvertement de ceux de leurs confrères du *Journal des Débats*, qui ont coutume de glorifier les faits accomplis. Vers le même temps paraissait une encyclique du pape, « encyclique *admirable*, disait l'archevêque de Paris, dans son mandement de carême, et où le souverain pontife se refuse de sanctionner des principes hostiles à toute souveraineté ». Le langage du pape, écrivait l'archevêque de Tours, le 6 février 1860, « est simple, ferme, digne, tel qu'il convient au plus ancien représentant des royautés de l'Europe, au chef suprême de l'Église, *défenseur obligé des droits de la justice*, au père commun qui veille aux intérêts de la grande famille chrétienne ». Pie IX, en effet, repoussait tous les compromis transitoires : il restait inébranlable sur le seul terrain qui ne tremble pas dans le monde.

Cette indomptable résistance du saint-siége et des catholiques, laquelle (on le reconnaîtra plus tard) ne fut pas moins utile à l'État qu'à l'Église, amena l'une des plus grandes iniquités de polémique qui se puisse imaginer : les journalistes hostiles au saint-siége, les amis de M. Cavour, entreprirent de faire croire que le zèle de l'épiscopat était plus politique que religieux, qu'ils défendaient moins le pape qu'ils n'attaquaient le gouvernement, et que, derrière toute cette agitation

(1) *La France, l'Empire et la Papauté.*

catholique se cachait la *coalition des vieux partis*. C'était de toutes les accusations la plus odieuse et la plus outrageante pour des hommes de conscience. Pouvait-on en effet accuser les catholiques « d'avoir ébranlé, de l'autre côté des Alpes, le pouvoir temporel du pape, et par là porté le trouble dans toutes les questions d'ordre social, de politique internationale, de traditions françaises ? » Si la question romaine, comme le soutenait M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, dans deux circulaires du 14 janvier et du 16 février, *était exclusivement politique et n'impliquait aucun intérêt religieux*, pourquoi donc brochures anonymes et journaux officieux proclamaient-ils la nécessité du pouvoir temporel comme une garantie de l'indépendance spirituelle ? Bien des fois la question avait été posée ; mais on ne crut pas y devoir répondre.

En plein sénat, dans un discours peu sérieux, M. Dupin, procureur général à la cour de cassation, assimila les catholiques français à des *actionnaires défendant un fonds commun :* le sénat fut invité par le facétieux magistrat à passer à l'ordre du jour sur leurs pétitions, *comme la Providence avait passé à l'ordre du jour sur leurs prières !*

Les écrivains religieux, non contents de discuter les circulaires de S. E. M. Thouvenel, relevèrent, comme elles le méritaient, les regrettables plaisanteries de M. Dupin. Ils s'étonnèrent que le *livre jaune*, bourré de toutes sortes de pièces diplomatiques, ne renfermât aucune des réponses adressées de Rome au cabinet français. Pourquoi ce silence ? Notre diplomatie n'avait-elle donc rien à répondre à certains

arguments de la cour romaine, à celui-ci, par exemple, qui faisait justice des *précédents historiques* invoqués par M. Thouvenel :

« Pie VI, avec une parfaite raison, dans des cir-« constances complétement différentes des circons-« tances actuelles, se trouvait en face d'une violence « insurmontable et d'une force matérielle irrésistible, « tandis que le souverain pontife régnant, *cédant à un « prétendu principe*, ABDIQUERAIT VIRTUELLEMENT la « souveraineté de tous ses États, et autoriserait une « spoliation contre toute règle de justice et de raison. « L'exemple allégué par M. le ministre des affaires « étrangères de France conduit donc à une conclu-« sion tout autre que celle qu'il a en vue (1). »

Contrairement aux usages reçus, cette dépêche ne fut même pas mentionnée, et nombre d'esprits ou prévenus ou peu éclairés conclurent, avec MM. Thouvenel et Dupin, que le pape avait eu tort de consacrer son encyclique à une affaire qui devait se traiter de gouvernement à gouvernement, et encore plus tort de refuser une cession qu'autorisaient tous les précédents!

Cependant, les protestations contre le dépouillement de la papauté arrivaient de tous les côtés : la lutte grandissait avec les périls. Dans la sincérité de leur foi, les catholiques défendaient, avec une ardeur admirable, le pape malheureux. « Ils jouissaient, au fond de leur âme, de l'honneur d'être les courtisans du malheur et les esclaves de la conscience (2). »

(1) Dépêche du cardinal Antonelli.

(2) *La question italienne et l'opinion catholique en France*, par M. Augustin Cochin.

Un nouvel écrit de monseigneur d'Orléans avait paru sous le titre de *Seconde lettre à un catholique*. Cette brochure, aussi calme, aussi contenue que la première était vive et indignée, démontrait, avec une invincible logique, que le droit de toute souveraineté serait sacrifié avec le droit pontifical, et que le triomphe de la révolution italienne serait le triomphe de la révolution en Europe.

Telle était, dans toute l'Europe, l'opinion des hommes sages et clairvoyants.

Voici dans quels termes un écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*, très-peu sympathique au saint-siége assurément, appréciait la situation du pays, après la publication de la brochure *le Pape et le Congrès* :

« La question romaine a créé un puissant élément « d'opposition.... La majorité des évêques et le parti « catholique protestent énergiquement contre la po- « litique de la France à Rome;... la lettre même par « laquelle l'empereur invoquait comme expédient « suprême la décision d'un congrès, prouvait assez « que la politique des Tuileries ne se sentait pas com- « plétement à l'aise devant les supplications et les « protestations du saint-père.... La fameuse brochure « *le Pape et le Congrès* n'a point calmé les scrupules, « ni désarmé le ressentiment *du parti clérical;* les « évêques n'ont pas été convaincus par les observa- « tions onctueuses de l'auteur, officiel ou officieux, « de la brochure du *catholique sincère*, qui, se pros- « ternant aux pieds de la majesté pontificale, supplie « Pie IX d'abdiquer sa souveraineté temporelle...

« Les populations commencent à s'émouvoir. On « est inquiet, mécontent; on voit avec peine et avec « crainte l'éventualité d'une rupture avec le pape. Il « y a là *non plus seulement un incident politique,* MAIS « UNE QUESTION DE FOI, et le gouvernement, quelles « que pussent être ses protestations de dévouement « pour le pape, ne devait pas se flatter d'effacer dans « les âmes catholiques l'impression produite par la « voix désolée du saint-père et par les ardentes pré- « dications de l'épiscopat. »

On refuserait de le croire, si les faits n'étaient là pour l'attester, dans des circonstances aussi graves, des politiques à courte vue se persuadèrent qu'on pourrait dominer la situation par la compression morale. Dans le courant de janvier on avait averti *le Correspondant*, à l'occasion de deux articles de MM. Albert de Broglie et Cochin. Quelques jours après (1), on supprimait *l'Univers,* qui put reparaître, il est vrai, trois semaines plus tard, en changeant de nom (2), mais décapité de son rédacteur en chef, dont on faisait ainsi, bien maladroitement, *une puissance*.

La Bretagne, qui s'imprimait à Saint-Brieuc, subit le même sort (3). Ce journal était pourtant devenu tout à fait ministériel; mais un jour il avait eu la hardiesse de publier, sous forme d'adresse signée par

(1) 29 janvier.

(2) *Le Monde*, qui appartient encore à l'ancien propriétaire de *l'Univers*, succéda à cette feuille.

(3) Ce journal avait été fondé, après le 24 février 1848, par MM. de la Tour et A. de Courson, sous le patronage de monseigneur Parisis et de plusieurs députés catholiques.

trois députés du corps législatif (1), une protestation qui se terminait ainsi : « C'est pour vous, Sire, c'est pour votre dynastie que nous déplorons l'incertitude qui règne en ce moment, et qui en se prolongeant *séparerait de vous tous les catholiques sincères.* »

L'agitation religieuse, loin de se calmer, s'aggravait donc de jour en jour. Ceux-là même qui naguère, soit de France soit en Europe, ne savaient pas *ce que c'est qu'un pape,* commençaient à comprendre l'importance de son rôle. Tous s'inquiétaient du sort de ce vieillard qui siégeait au Vatican. De là, par contre, dans les rangs de la presse coalisée, une profonde irritation. Deux journaux, dont les attaques contre Rome effrayaient M. Billault lui-même(2), *le Siècle* et *l'Opinion nationale,* imaginèrent de chercher des auxiliaires dans les rangs du clergé. A l'appui de leur thèse, ils publièrent d'abord une lettre attribuée *à un prêtre du diocèse de Paris.* Puis, abusant de quelques paroles d'espérance, tombées de la plume du Père Lacordaire, au commencement de la guerre d'Italie, ils s'efforcèrent de transformer l'éloquent dominicain en ennemi du pouvoir temporel du pape. Le Père Lacordaire dut protester contre la calomnie : « Italiens, s'écria-t-il, votre cause est belle, mais vous ne savez pas l'honorer... Respectée de vous, mise à part de toute question, Rome eût bientôt d'elle-même incliné sa tête sacrée du côté de vos triomphes et de vos

(1) Ces trois députés étaient MM. Anatole Lemercier, de Cuverville et Keller.

(2) Nous pouvons affirmer que M. Billault trouvait très-dangereuses ces attaques sans cesse répétées.

droits...... Au lieu de cela, qu'avez-vous fait? Pour un vain système d'unité numérique et absolue, qui n'intéresse en rien votre nationalité et votre liberté, vous avez élevé entre vous et deux cents millions de catholiques une barrière qui grandit chaque jour. Vous avez mis contre vos plus légitimes espérances plus que des hommes, vous y avez mis le christianisme, c'est-à-dire le plus grand ouvrage de Dieu sur la terre... Sachez-le bien, c'est Dieu qui a fait Rome pour son Église... Avant hier, l'histoire écrivait une belle page; hier, une page triste; demain, elle tracera la troisième, et Dieu seul la connaît. »

Battu de ce côté, on chercha un auxiliaire dans l'épiscopat même. Un journal officieux, *le Constitutionnel*, se donna la mission de *faire justice* des publications de Mgr Dupanloup, de ses collègues de l'épiscopat et des écrivains laïques qui combattaient derrière eux. On leur opposa l'autorité d'un ancien évêque d'Orléans, grand homme oublié, quoique, sous le premier empire, il eût, disait-on, glorieusement pris parti pour Napoléon Ier contre le pape. La lettre qu'une *communication bienveillante* avait fait passer aux mains de M. Grandguillot, et dans laquelle le pouvoir temporel était complétement sacrifié, avait été écrite par le prélat, on l'affirmait, *dans la pleine indépendance de sa conscience* et loin de toute pression du pouvoir. Le journaliste officieux évoquait donc du fond de son tombeau monseigneur Rousseau, pour le faire déposer, comme témoin, contre le saint-siége. On espérait par là diviser les évêques ou du moins entraîner un certain nombre d'entre eux dans la voie

des lâches complaisances. Mais une brochure foudroyante de monseigneur d'Orléans vint arracher du front de son prédécesseur l'auréole dont on l'avait couronné. Monseigneur Rousseau n'était point, tant s'en faut, un modèle d'indépendance. Sa lettre écrite, prétendait-on, « en dehors de toute pression du pouvoir, » avait été, au contraire, provoquée par le pouvoir, et le prélat y poussait la *faiblesse* jusqu'à dire de Pie VI, alors détenu à Savone, *qu'il y était mille fois plus libre que sur son trône !*

La petite machination des journalistes coalisés avorta donc misérablement. Réduits à de pareils expédients, les adversaires de la papauté commençaient à soulever l'indignation publique. *Le Siècle*, flagellé par monseigneur Dupanloup, honteux d'avoir été mystifié, intenta un procès à l'évêque d'Orléans, qui fut acquitté. « Ces combats, mêlés d'amertume, disait l'illustre prélat, valent mieux pour toute grande cause qu'une silencieuse apathie... La lutte, même sans le succès, sauve du moins l'honneur; la désertion ne sauve rien et l'honneur moins que le reste (1). »

XXIX

Au début de l'agitation produite par ces éloquentes polémiques, l'empereur avait adressé au pape une lettre qu'il importe de transcrire ici presque tout entière :

(1) *Souveraineté pontificale*, introduction, p. XIV.

« La lettre que Votre Sainteté a bien voulu m'écrire le 2 décembre, disait Napoléon III, m'a vivement touché, et je répondrai avec une entière franchise à l'appel fait à ma loyauté.

« Une de mes plus vives préoccupations, pendant comme après la guerre, a été la situation des États de l'Église, et certes parmi les raisons puissantes qui m'ont engagé à faire si promptement la paix, il faut compter la crainte de voir la révolution prendre tous les jours de plus grandes proportions. Les faits ont une logique inexorable, et, malgré mon dévouement au saint-siége, malgré la présence de mes troupes à Rome, je ne pouvais échapper à une certaine solidarité avec les effets du mouvement national provoqué en Italie par la lutte contre l'Autriche.

« La paix une fois conclue, je m'empressai d'écrire à Votre Sainteté pour lui soumettre les idées les plus propres, selon moi, à amener la pacification des Romagnes.... Je crois que si dès cette époque Votre Sainteté eût consenti à une séparation administrative de ces provinces et à la nomination d'un gouverneur laïque, elles seraient rentrées sous son autorité. Malheureusement cela n'a pas eu lieu ;... mes efforts n'ont abouti qu'à empêcher l'invasion de s'étendre....

« Aujourd'hui le congrès va se réunir. Les puissances ne sauraient méconnaître les droits incontestables du saint-siége sur les légations; néanmoins il est probable qu'elles seront d'avis de ne pas recourir à la violence pour les soumettre....

« Que reste-t-il donc à faire? car enfin cette incertitude ne peut pas durer toujours. Après un examen

sérieux des difficultés et des dangers que présentaient les diverses combinaisons, je le dis avec un regret sincère..., ce qui me paraîtrait le plus conforme aux véritables intérêts du saint-siége, ce serait de faire le sacrifice des provinces révoltées. Si le saint-père, pour le repos de l'Europe, renonçait à ces provinces, qui depuis cinquante ans suscitent tant d'embarras à son gouvernement, et qu'en échange il demandât aux puissances de lui garantir la possession du reste, je ne doute pas du retour immédiat de l'ordre. Alors le saint-père assurerait à l'Italie reconnaissante la paix pendant de longues années et au saint-siége la possession paisible des États de l'Église (1). »

Cette lettre excita parmi les catholiques les sentiments les plus douloureux. Son insertion au journal officiel fit croire, d'un autre côté, à nos voisins d'outre Manche, que le gouvernement français avait complétement adopté sur les affaires italiennes les vues du cabinet de Londres. « La possibilité de la destruction de l'autorité temporelle du pape, dit un publiciste distingué (2), fut accueillie en Angleterre avec une satisfaction que peut seule expliquer l'ardeur du fanatisme protestant. »

« Le glas de la papauté a sonné! » s'écriait le *Morning-Herald*, dans un article plein d'éloges pour le gouvernement impérial. La joie du *Times* fut plus vive encore : « La France, disait-il, ne pouvait donner à l'Angleterre des étrennes plus agréables et de

(1) Voir le *Moniteur* du 11 janvier 1860, p. 45.

(2) M. Cucheval-Clarigny, l'un des hommes les plus au courant de la situation des esprits en Angleterre.

meilleur augure. » Le *Post*, le *Daily-News*, le *Sun* manifestèrent des sentiments analogues : ils en étaient presque à rêver une campagne en commun contre le chef de la religion catholique ! L'acharnement avec lequel la plupart des journaux français attaquaient le pouvoir temporel prêtait, il le faut reconnaître, à l'illusion. On eût dit que « les funérailles d'un grand culte » allaient bientôt sonner. Dans une région plus élevée, les hommes clairvoyants s'inquiétaient : ils voyaient des difficultés sans nombre s'accumuler au seuil de la nouvelle année, et ils se demandaient, non sans anxiété, comment elle finirait.

Après les engagements pris à Villafranca, renouvelés à Zurich (1), Napoléon III devait nécessairement blâmer la conduite, de plus en plus entreprenante, du cabinet de Turin dans l'Italie centrale. Toutefois, comme les faits accomplis de l'autre côté des monts n'étaient que la conséquence très-exagérée d'un principe qu'il avait lui-même proclamé, en franchissant les Alpes, l'empereur ne pouvait exprimer sa désapprobation que par des avis et des conseils dont la modération était la plupart du temps fort mal interprétée par le Piémont.

XXX

Au retour de la campagne d'Italie, Napoléon III, dans sa réponse aux félicitations de MM. les pré-

(1) Voir ce traité à l'*Appendice*.

sidents du sénat, du corps législatif et du conseil d'État avait hautement exprimé l'espérance que la paix récemment conclue serait féconde en « résultats que l'avenir révélerait chaque jour davantage pour le bonheur de l'Italie, l'influence de la France et le repos de l'Europe ». Mais cet espoir ne se réalisa point : au commencement de 1860, la question italienne, malgré la conclusion de la paix de Zurich, tenait toujours l'Europe en suspens et créait à la France les plus sérieux embarras.

Le cabinet britannique, inquiet de nos victoires sur l'Autriche, jaloux de notre influence dans la Péninsule, ne cessait d'exciter les patriotes italiens à se jeter dans les bras de Victor-Emmanuel, afin de délivrer leur pays des Alpes à l'Adriatique. Cette politique amena entre certains publicistes anglais et français des dissentiments qui menaçaient de s'envenimer. Quoique l'Autriche ne prît aucune part à ces discussions, elle n'en continuait pas moins ses armements. Dans le royaume des Deux-Siciles, l'agitation était extrême : le roi Ferdinand refusait obstinément de faire partie d'une confédération dont il n'avait ouï parler, disait-il, que par une brochure; il n'admettait pas qu'un contrat auquel il n'avait pris aucune part lui pût être imposé.

Quant au souverain pontife, à l'autorité duquel les Romagnes venaient d'être soustraites, attachant peu de prix, on le conçoit, à la présidence honoraire dont on le voulait investir, il ne cessait de réclamer de la loyauté de Napoléon III des garanties qui assurassent l'intégrité de ses États.

La situation du cabinet des Tuileries devenait donc chaque jour plus difficile : l'agitation que la célèbre brochure *le Pape et le Congrès* avait jeté dans les esprits ne se calmait pas. A Rome, comme à Paris, on avait accueilli le factum avec autant de mécontentement que de surprise, et la feuille officielle du saint-siége le caractérisait en ces termes : « C'est un véritable hommage à la révolution et un sujet de douleur pour tous les bons catholiques. Toutes les erreurs, tous les outrages tant de fois vomis contre la papauté y sont reproduits ; mais n'importe : l'auteur peut être assuré que le roi des rois n'a rien à redouter des embûches des hommes. »

Le jugement était sévère ; mais, en feuilletant les écrits alors publiés, on se peut convaincre qu'en tous pays les catholiques s'y associèrent. Les diplomates, eux aussi, s'effrayèrent de cette brochure. La plupart étaient déjà en route pour Paris ; mais ils revinrent sur leurs pas, refusant, comme le pape, de participer à un congrès où l'on n'aurait eu à discuter que des questions déjà tranchées par les faits accomplis.

L'épiscopat français fut presque unanime pour repousser le programme du « prétendu catholique sincère », lequel, les mains jointes, venait pieusement supplier Pie IX de détruire l'antique organisation pontificale. Les feuilles anti-catholiques, les *Débats*, *le Siècle*, *l'Opinion nationale*, auxquelles quelques journaux officieux prêtaient un concours empressé, n'en furent que plus ardentes à battre en brèche le pouvoir temporel du saint-père. Leur thème était celui de la

brochure : « La souveraineté temporelle a varié dans ses conditions d'étendue : pourquoi ne varierait-elle pas encore, et quel serait le péril pour le principe? Dégagé des soucis du gouvernement, des difficultés de la politique, cantonné, pour ainsi dire, dans la ville éternelle(qu'on ne lui disputait pas alors), le souverain pontife trouverait dans la générosité des princes catholiques une large compensation à la perte de ses États. Son empire sur les âmes serait d'autant plus grand que son territoire temporel serait plus petit, etc. »

Combattu par le parti religieux, au nom des intérêts de la foi, le gouvernement ne craignit pas néanmoins d'affronter l'opposition des intérêts manufacturiers.

Depuis longtemps —, disait l'empereur dans son programme des réformes économiques, adressé aux ministres d'État, de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce, — depuis longtemps on proclamait cette vérité qu'il faut multiplier les moyens d'échange pour rendre le commerce florissant; que sans concurrence l'industrie reste stationnaire et conserve des prix élevés qui s'opposent aux progrès de la consommation; que sans une industrie prospère, qui développe les capitaux, l'agriculture elle-même demeure dans l'enfance. Tout s'enchaîne donc dans le développement de la prospérité publique. Mais la question essentielle est de savoir dans quelle limite l'État doit favoriser ces divers intérêts et quel ordre de préférence il doit accorder à chacun d'eux.

« Ainsi, avant de développer notre commerce étran-

ger, par l'échange des produits, il faut améliorer l'agriculture et affranchir l'industrie de toutes les entraves intérieures qui la placent dans des conditions d'infériorité. Aujourd'hui non-seulement nos grandes exploitations sont gênées par une foule de règlements restrictifs, mais encore le bien-être de ceux qui travaillent est loin d'être arrivé au développement qu'il a atteint dans un pays voisin. Il n'y a donc qu'un système de bonne économie politique qui puisse, en créant la richesse nationale, répandre l'aisance dans la classe ouvrière.

« En ce qui touche l'agriculture, il faut la faire participer aux bienfaits des institutions de crédit, défricher les forêts situées dans les plaines et reboiser les montagnes, affecter tous les ans une somme considérable aux grands travaux de desséchement, d'irrigation et de défrichement....

« Pour encourager la production industrielle, il faut affranchir de tous droits les matières premières indispensables à l'industrie et lui prêter exceptionnellement et à un taux modéré, comme on l'a déjà fait à l'agriculture pour le drainage, les capitaux qui l'aideront à perfectionner son matériel.

« Un des plus grands services à rendre au pays est de faciliter les transports de première nécessité pour l'agriculture et l'industrie, et, à cet effet, le ministre des travaux publics fera exécuter, le plus promptement possible, les voies de communication, canaux, routes et chemins de fer qui auront surtout pour but d'amener la houille et les engrais sur les lieux où les besoins de la production les réclament, et il

s'efforcera de réduire les tarifs en établissant une juste concurrence entre les canaux et les chemins de fer.

« Par ces mesures, l'agriculture trouvera l'écoulement de ses produits; l'industrie, affranchie d'entraves intérieures, aidée par le gouvernement, stimulée par la concurrence, luttera avantageusement avec les produits étrangers, et notre commerce, au lieu de languir, prendra un nouvel essor..... »

« Ainsi, en résumé : — suppression des droits sur la laine et les cotons, matières premières de nos manufactures;

« Réduction successive sur les sucres et les cafés, afin d'en faciliter et d'en répandre l'usage pour l'alimentation ouvrière;

« Amélioration énergiquement poursuivie des voies de communications pour mettre à portée les instruments de travail ou les objets de consommation;

« Réduction des droits sur les canaux, et par suite abaissement général des frais de transport;

« Prêts à l'agriculture et à l'industrie pour les raviver ou les mettre à même de lutter avec l'étranger.

« Travaux considérables d'utilité publique pour occuper les bras;

« Suppression des prohibitions qui pèsent sur une foule de matières premières ou d'objets manufacturés, et contribuent ainsi à tout renchérir.

« Traités de commerce avec les puissances étrangères pour faciliter l'avénement de ce régime économique. »

Telles furent les bases générales du programme sur lequel l'empereur appela l'attention de ses ministres qui reçurent l'ordre de préparer sans retard les projets de loi destinés à les réaliser.

Dès 1856 le gouvernement avait, à plusieurs reprises, professé des principes de libre-échange et soumis à ce sujet au corps législatif plusieurs projets, successivement repoussés.

Vers la fin de janvier 1860, le *Morning-Post* rapportait que MM. Baroche et Rouher, d'une part, et, de l'autre, lord Cowley et M. Cobden conduisaient les dernières négociations d'un traité poursuivi depuis plusieurs mois. Cependant, le programme impérial surprit vivement l'opinion publique. L'émotion se renouvela, lorsque, le 2 mars, dans son discours d'ouverture des chambres, Napoléon III vint annoncer lui-même la grande nouvelle dans les termes que voici :

« Mon gouvernement va immédiatement vous soumettre un ensemble de mesures qui ont pour but de faciliter la production, d'accroître, par la vie à bon marché, le bien-être de ceux qui travaillent et de multiplier nos rapports commerciaux.

« Le premier pas à faire dans cette voie était de fixer l'époque de la suppression des barrières infranchissables, qui, sous le nom de prohibitions, en excluant de nos marchés beaucoup de produits étrangers, contraignaient les autres nations à une réciprocité fâcheuse pour nous. Mais quelque chose de plus difficile nous arrêtait encore, *c'était le peu de penchant pour un traité de commerce avec l'Angleterre*. Aussi

ai-je pris résolument sur moi la responsabilité de cette grande mesure. Une réflexion bien simple en démontre l'avantage pour les deux pays. L'un et l'autre n'auraient pas manqué certainement, au bout de quelques années, de prendre, chacun dans son propre intérêt, l'initiative des mesures proposées; mais alors l'abaissement des tarifs n'étant pas simultané, il aurait eu lieu de part et d'autre sans compensation immédiate. Le traité n'a donc fait qu'avancer l'époque de modifications salutaires, et donner à des réformes indispensables le caractère de concessions réciproques, *destinées à fortifier l'alliance de deux grands peuples.*

« Afin que ce traité puisse produire ses meilleurs effets, je réclame votre concours le plus énergique pour l'adoption des lois qui doivent en faciliter la mise en pratique. J'appelle surtout votre attention sur les voies de communication qui seules, par leur développement, peuvent nous permettre de lutter contre l'industrie étrangère; mais comme les moments de transition sont toujours pénibles, et que notre devoir est de faire cesser l'incertitude, si nuisible aux intérêts, je réclame de votre patriotisme le prompt examen des lois qui vous seront soumises.

« En affranchissant les matières premières de tous droits, et en réduisant ceux qui pèsent sur les denrées de grande consommation, les ressources du trésor se trouveront sensiblement diminuées; néanmoins les recettes et les dépenses de l'année 1861 seront en équilibre sans qu'il soit besoin de faire appel au crédit ou d'avoir recours à de nouveaux impôts.

« En vous traçant un fidèle tableau de notre situa-

tion politique et commerciale, j'ai voulu vous inspirer pleine confiance dans l'avenir et vous associer à l'accomplissement d'une œuvre féconde en grands résultats. »

A la première séance du corps législatif (1), M. de Morny insista tout particulièrement sur l'utilité de la réforme commerciale qui devait s'accomplir. L'honorable président n'ignorait pas avec quelle répugnance le traité du 23 janvier était accueilli par la majorité de l'assemblée; mais, autant qu'il était en lui, il excita les députés à s'associer aux plans de réforme du gouvernement, et à saluer « l'ère nouvelle de paix, de progrès et de liberté » qui allait s'ouvrir pour la France.

Le traité de commerce, très-applaudi dans les villes maritimes, produisit un grand émoi dans les centres manufacturiers. Des chefs d'industrie, effrayés, parlèrent de fermer les ateliers et d'exposer leurs ouvriers aux périls du chômage. Par contre, en Angleterre, la mesure fut accueillie avec un enthousiasme qui ne s'arrêta que devant la nouvelle de négociations poursuivies entre les cabinets de Paris et de Turin, pour la cession à la France de la Savoie et de l'ancien comté de Nice.

XXXI

L'empereur, dans son discours d'ouverture de la session législative, avait consacré le paragraphe suivant à la question romaine :

(1) Voir *le Moniteur* du 3 mars 1860.

« Je ne puis passer sous silence l'émotion d'une partie du monde catholique : elle a cédé subitement à des impressions irréfléchies ; elle s'est jetée dans des alarmes si passionnées ; le passé, qui devait être une garantie de l'avenir, a été tellement méconnu, les services rendus tellement oubliés, qu'il m'a fallu une conviction bien profonde, une confiance bien absolue dans la raison publique, pour conserver, *au milieu des agitations qu'on cherchait à exciter,* le calme qui seul nous maintient dans le vrai. Les faits parlaient cependant hautement d'eux-mêmes : depuis onze ans je soutiens seul à Rome le pouvoir du saint-père, sans avoir un seul jour cessé de révérer en lui le chef sacré de notre religion.

« D'un autre côté, les populations de la Romagne, abandonnées tout à coup à elles-mêmes, ont subi un entraînement naturel et cherché à faire, dans la guerre, cause commune avec nous. Devais-je les oublier à la paix et les livrer de nouveau, pour un temps illimité, aux chances de l'occupation étrangère ? Mes premiers efforts ont été de les réconcilier avec leur souverain, et, n'ayant pas réussi, j'ai tâché du moins de sauvegarder dans les provinces soulevées le principe du pouvoir temporel du pape. »

M. de Morny, dans son discours de rentrée du corps législatif, essaya, lui aussi, de détruire « les impressions irréfléchies » et de faire cesser « les alarmes passionnées ».

« La recherche consciencieuse d'une solution *purement politique* n'aurait pas dû, dit l'honorable président, exciter des plaintes aussi amères. Les membres

du clergé, qu'un zèle excessif a entraînés, ont oublié les services rendus à la religion par l'empereur et peut-être aussi les leçons du passé.

« Lorsque le peuple n'a devant lui que le pasteur humble et charitable qui traduit la morale sublime de l'Évangile, cette douce civilisation du cœur prêchant l'amour du prochain, le pardon des injures, le détachement des biens terrestres, alors sa foi se fortifie. Mais, lorsque le prêtre sort de son caractère, emprunte des armes mondaines et empiète sur les intérêts civils et politiques, soudain la susceptibilité gallicane s'éveille, et l'esprit religieux perd tout ce que reprend l'esprit d'indépendance civile et politique qui fait le fond de l'opinion du pays. »

Ces paroles, dont ne manqua pas de s'emparer la presse catholique, ne calmèrent point les esprits. Et comment s'en étonner? Ne parlait-on pas ouvertement de l'abandon des traités? Le ministre des cultes, qui l'année précédente avait garanti, au nom du gouvernement, l'intégrité des droits du saint-siége, le ministre des cultes n'avait-il pas invoqué récemment, dans un discours public, « *la force d'événements imprévus qui peuvent contraindre les plus loyales intentions à se modifier elles-mêmes* (1)? »

Les défenseurs du saint-siége étaient donc, jusqu'à un certain point, autorisés à croire qu'advenant des *événements imprévus*, les traités conclus ne seraient point tenus pour inviolables. Dans cette conviction,

(1) *Moniteur* du 23 janvier 1860, discours de M. Rouland, ministre de l'instruction publique.

de nombreuses pétitions furent adressées au senat, afin d'y provoquer une discussion solennelle sur la puissance temporelle du saint-siége et sur l'indépendance de l'Église. « La plus essentielle des libertés publiques, disaient les pétitionnaires de Paris, est la liberté de conscience. La liberté de conscience, dans la pensée des catholiques, a pour condition indispensable l'indépendance même de l'auguste chef de l'Église. Or, la garantie de l'indépendance du pape étant sa souveraineté temporelle (la plus respectable des souverainetés), toute entreprise contre cette souveraineté est une entreprise contre la liberté de nos consciences. » Une autre pétition, signée par de nombreux habitants de la ville de Lyon, se terminait par cette phrase énergique : « Les catholiques s'inquiéteraient avec raison de voir introduire dans le droit public de l'Europe, et contre le pouvoir qui régit leur conscience, le principe subversif de la légitimité de l'émeute et de l'indignité du souverain. »

M. de Royer fut chargé du rapport de ces pétitions, et il en donna lecture dans la séance du 24 mars. Les feuilles du gouvernement et les journaux dévoués au Piémont prodiguèrent toutes sortes d'éloges à ce long travail, dont voici la conclusion :

« Le principe du pouvoir temporel du pape n'a pas été contesté dans la commission ; il y eût au besoin rencontré des défenseurs sincères et convaincus. Mais l'histoire nous démontre, par de nombreux exemples, que si ce pouvoir est pour la papauté une question de grandeur, d'indépendance et d'autorité, il est, par la force des choses, soumis aux vicissitudes et aux

changements auxquels toute souveraineté humaine est exposée...

« A tous les points de vue, la question romaine reste donc une question politique... La foi catholique ne court aucun péril : le principe religieux est en dehors du débat...

« L'armée française a fidèlement respecté la neutralité des États pontificaux, et elle a continué à Rome auprès du saint-père la mission qu'elle remplit depuis onze ans...

« Le souverain qui règne par le suffrage universel pourrait-il aller au delà?

« Le renvoi aux ministres le laisserait supposer et ferait croire à des préoccupations qui n'ont pas de raison d'être. La politique impériale a droit à plus de confiance, à plus de justice... Le passé est la garantie de l'avenir. »

En conséquence, l'habile rapporteur, considérant la question comme uniquement du ressort de la diplomatie(1), concluait à l'ordre du jour sur les pétitions.

Une telle conclusion devait blesser profondément les catholiques, auxquels il répugnera toujours d'admettre que la destruction ou même une simple transformation de la puissance temporelle du pape puisse être considérée comme une question exclusivement politique. Quatre cardinaux combattirent au sénat l'ordre du jour proposé par le rapporteur. Ils établirent avec netteté, sinon avec éloquence, que les États de l'Église devaient être considérés « comme une sorte de propriété indi-

(1) Voir aux pièces justificatives.

vise de tous les catholiques du monde, parce que la liberté et l'indépendance spirituelles du pontife suprême sont le bien, le droit et l'intérêt commun de tous ses enfants ». Un petit nombre de laïques appuyèrent avec énergie la thèse des vénérables prélats. Mais elle fut combattue à outrance par M. le procureur général près la cour de cassation. M. Dupin, on le sait, a toujours professé non pas le *gallicanisme des évêques*, mais celui des magistrats. Il déploya donc toute son éloquence vulgaire et mordante pour établir que le clergé et les catholiques, oublieux des services rendus au saint-siége par Napoléon III pendant dix ans, avaient fait contre son gouvernement une opposition presque factieuse. Sans doute chez un grand nombre cette opposition était inspirée moins par des passions de parti que par des scrupules de conscience ; mais que voulait-on, en fin de compte ? que la France, après être allée faire la guerre pour délivrer l'Italie du joug autrichien, en vînt à combattre les Italiens ? Mais de quel droit ? Au nom d'un prétendu droit de propriété commune des catholiques sur le domaine de saint Pierre, lequel ferait des fidèles comme autant d'actionnaires du pouvoir temporel du saint-siége ? Rien de plus ridicule : la question romaine, étant toute de politique extérieure, devait relever exclusivement de l'empereur, seul responsable ; « d'ailleurs, ajoutait l'orateur en terminant, la Providence, sur tous les actes relatifs au saint-siége, a passé à l'ordre du jour, en laissant accomplir des événements qui sont sans doute dans ses desseins éternels. »

Ce fatalisme narquois, on put s'en convaincre plus tard, ne fut point goûté par tout le monde au sénat; mais comme on redoutait d'être classé parmi les fauteurs d'opposition, cent quatorze sénateurs, contre seize, votèrent l'ordre du jour conforme « aux desseins éternels de la Providence! »

Toutes les feuilles officieuses, d'accord avec celles de l'opposition pour combattre « les prétentions du saint-siége, » glorifièrent l'énergique manifestation de M. Dupin. Mais elle ne fit qu'irriter les hommes religieux, qui dès ce temps-là prévoyaient que les Romagnes, enlevées au pape, Rome elle-même ne manquerait pas d'être revendiquée par la révolution (1).

XXXII

Ce fut par voie d'incident qu'un débat sur les affaires d'Italie s'ouvrit au corps législatif. Dans les séances des 11 et 12 avril, et à propos du projet de loi qui réduisait à cent mille hommes le contingent de la classe de 1859, deux discours furent prononcés sur la question romaine, l'un par M. Anatole Lemercier, au point de vue catholique, l'autre par M. Jules Favre, au nom de l'indépendance italienne.

Peu de jours avant cette séance, la police avait fait une visite domiciliaire chez le rédacteur en chef de *l'Univers*, et M. Billault, qui feignait de croire à l'existence de complots catholiques, avait cru devoir avertir administrativement *l'Ami de la religion*, cou-

(1) Voir la brochure de M. Villemain et la seconde lettre de monseigneur Dupanloup à un catholique.

pable d'avoir appliqué l'épithète de *surannés* aux articles organiques du concordat.

M. Lemercier, insensible aux accusations les plus injustes et appréciant la valeur de certaines déclarations ministérielles, demanda compte au gouvernement du revirement de sa politique, revirement à la suite duquel s'était accomplie l'annexion de la Romagne au Piémont :

« A partir de la publication de la brochure intitulée *le Pape et le Congrès*, dit l'orateur, un changement notable semble s'être opéré dans la politique du gouvernement. Le congrés allait se réunir : pourquoi l'avoir rendu impossible?... Il eût été très-facile de rendre au pape les Romagnes, sans recourir à la force. Pour cela, il suffisait de dire au Piémont que la France ne *prêterait pas les mains à l'annexion ou plutôt à l'usurpation des Romagnes*, et d'exiger du gouvernement sarde le rappel des meneurs qu'il soudoyait. Abandonnés à leur propre impulsion, les Romagnols seraient revenus avec bonheur se replacer sous l'autorité du saint-père... Quelle est donc la cause du changement survenu dans la politique de la France? L'orateur déclare qu'il l'ignore; mais il s'inquiète, parce que l'annexion des Romagnes *soulève toute la question du domaine temporel du saint-père*... Or, si le pape n'était pas un prince temporel, il faudrait nécessairement qu'il dépendît d'une autre puissance, et il ne serait plus alors que le sujet d'un monarque; il perdrait nécessairement toute autorité vis-à-vis de ceux qui releveraient directement de ce monarque, et toute indépendance à l'égard des au-

tres..... Les arguments employés à l'égard des Romagnes pourraient être tout aussi bien invoqués pour toutes les *autres possessions du saint-siége*, pour les marches, POUR ROME ELLE-MÊME (1), et conduire ainsi à la destruction de la souveraineté temporelle du pape. *Il ne s'agit donc pas d'une simple question territoriale :* en favorisant l'annexion, on attaquerait, sans le vouloir, l'indépendance même du saint-père.....

« Sans doute, après avoir rétabli Pie IX sur son trône en 1849, on ne le laisserait pas chasser en 1860; sans doute on s'opposerait *à des actes de violence;* mais ceux qui commencent une lutte avec la papauté, savent-ils jamais où ils s'arrêteront? » A cet égard, l'orateur citait le passage suivant d'un discours de M. le comte de Montalembert : « Croyez-vous que les hommes qui ont été conduits à porter les mains sur le saint-siége, sur les souverains pontifes eux-mêmes, soient entrés avec cette pensée dans leur lutte contre le saint-siége? Croyez-vous qu'ils se soient dit tout d'abord : je ferai le pape prisonnier ou je lui forcerai les mains par tous les moyens que peut fournir la violence ou la contrainte! Je suis convaincu qu'il n'en est rien. Mais ils y ont été conduits, comme vous le seriez vous-même si vous entriez dans cette voie par le dépit, par l'impatience, par la menace maladroitement faite, qui manque son effet, et à laquelle un détestable amour-propre force de rester fidèle. Voilà comme on aboutit à la violence et à la contrainte! »

(1) L'avenir a prouvé que l'orateur voyait juste.

M. Anatole Lemercier, examinant ensuite ce qui arriverait quand nos troupes auraient quitté Rome, affirmait qu'une de ces alternatives se produirait à peu près nécessairement : « Ou une autre nation catholique remplacerait la France à Rome, ou la révolution y triompherait, ou les États romains seraient annexés au Piémont. »

— Mais pourquoi ne pas admettre que le pape puisse se maintenir par ses seules forces ? — L'orateur soutient que cela est pour ainsi dire impossible..... Sans doute un fait récent est de nature à donner un certain espoir... Un illustre guerrier vient d'être placé à la tête de l'armée pontificale : le pape, qu'on prétend être si arriéré, a fait appel au compagnon d'armes, à l'ami du général Cavaignac, à l'un de ces généraux d'Afrique qui ont autant aimé la liberté que la gloire... Mais l'honorable membre ne sait pas s'il sera possible à ce général français, à ce général libéral, d'organiser l'armée papale.... Il en est réduit à de simples espérances en ce qui concerne la mission confiée au général de Lamoricière (1).

« Il ne m'appartient pas, dit l'orateur en terminant, de tracer au gouvernement la conduite à tenir. Je me bornerai à demander pourquoi, après l'accord de Villafranca, on n'a pas exigé du Piémont que les obligations fussent syllanagmatiques ; pourquoi on n'a pas dit au Piémont que s'il ne respectait pas les droits des ducs, il ne garderait pas le Milanais. Mais ce sont là maintenant des récriminations inutiles. M. Lemercier

(1) *Moniteur* du 13 avril 1860, col. 429.

croit qu'il est plus pratique de poser à MM. les membres du conseil d'État quelques questions : « Le gouvernement est-il prêt à répéter sa déclaration de l'an dernier, relativement au domaine temporel du saint-siége? Est-il toujours disposé à faire respecter ce domaine temporel dans son intégrité? Est-on, dans ce cas, décidé à protester énergiquement contre l'annexion des Romagnes au Piémont? » L'orateur a pleine confiance que M. le président du conseil d'État répondra à ces questions. Il en a pour garant les belles paroles prononcées à Amboise par M. le président de la république, paroles dont le sens est que « rien ne serait plus humiliant pour un grand peuple que de méconnaître sa force au point de manquer à ses promesses ». MM. Morin et Granier de Cassagnac parlèrent après M. Lemercier.

Le premier de ces orateurs, se plaçant à un point de vue beaucoup plus italien que français, déclara qu'à ses yeux personne n'était coupable de l'inexécution de la paix de Villafranca. La *force des choses avait tout déterminé;* mais l'on ne devait pas s'en plaindre. Selon M. Morin, il fallait au contraire rendre hommage à l'esprit dont les populations de l'Italie centrale avaient été animées après la paix de Villafranca : « Les préventions qui d'abord s'étaient emparées de mon esprit ont fait place à un sentiment d'estime, *presque d'admiration,* lorsque j'ai vu ces populations, suspendues pour ainsi dire dans le vide, entre une restauration et une révolution, éviter l'une et l'autre... Le Piémont ne pouvait se refuser à ceux qui se donnaient à lui... Le roi Victor-Emmanuel a

accompli trois grandes choses : il a maintenu le gouvernement constitutionnel, il a préparé l'indépendance de l'Italie, il a fait reculer l'idée mazzinienne devant l'idée italienne; enfin, seul parmi les princes italiens, il a proclamé et fait respecter la liberté religieuse dans ses États : ce sera là l'une des plus belles pages de son règne, aussi belle que celle que lui vaudront, dans l'histoire, l'habile fermeté de sa politique et sa bravoure chevaleresque dans les combats. »

En résumé, M. Morin approuvait complétement et la politique d'annexion de Victor-Emmanuel et l'attitude de la France se bornant à faire garantir l'ordre à Rome par ses troupes.

Dans la seconde séance consacrée à la même discussion, M. Jules Favre critiqua le traité de Villafranca aussi vivement que M. Lemercier l'avait approuvé :

« La paix de Villafranca, dit-il, a laissé toutes les questions indécises : elle aggrave la situation du Piémont tout en agrandissant son territoire; elle est un démenti de la proclamation du 3 mai... »

Arrivant à la question romaine, l'orateur dit que les prétendues variations du cabinet français à ce sujet n'ont existé que dans la forme. Il ne nie pas que, depuis la paix de Villafranca, des efforts n'aient été faits pour replacer les Romagnes sous le joug paternel de la papauté, comme le disait M. Lemercier. Mais, dans l'opinion de M. Jules Favre, le chef de l'État était résigné d'avance à l'insuccès de ces négociations, et il en a été médiocrement surpris. A

cela, rien d'étonnant. L'orateur croit en effet que le cabinet des Tuileries a prononcé la condamnation du pouvoir temporel de la papauté. Pour le prouver, il est inutile de remonter aux souvenirs de 1832 et de parler du sang d'un Bonaparte versé par les troupes pontificales. Il vaut mieux interroger les faits généraux, sur lesquels nul doute ne peut exister. A la grande surprise du monde entier, vers la fin de l'année 1859 on a vu paraître une brochure dont la circulation a été permise et dont on a pu dire que le gouvernement était responsable. Là est donc sa pensée. Or, cette pensée n'est pas douteuse. M. Jules Favre déclare que dans la séance de la veille il s'est émerveillé de la confiance chevaleresque de ceux qui affirment, malgré tout, que le gouvernement français veut encore le maintien du pouvoir temporel de la papauté. Les dernières lignes de la brochure auraient dû cependant dissiper les illusions. Il y est dit que le pouvoir temporel de la papauté *ne se maintient que par la protection des armées étrangères ;* que le pape ne peut se confier à l'amour et au respect de son peuple. Voilà ce que déclare la brochure... Cette politique a provoqué de violentes colères : on a essayé de créer dans le pays une agitation qui ne paraît pas sérieuse.... M. Jules Favre espérait trouver des traces de cette émotion dans le discours de M. Lemercier. Mais l'honorable membre a gardé une modération qu'il ne devait peut-être pas au gouvernement, dans la situation particulière qui lui a été récemment faite par l'administration. La dignité du corps législatif en a été blessée, et l'orateur déclare

que, pour son compte, il en a ressenti l'atteinte et en a pris sa part.

« Les tentatives d'agitation des catholiques n'avaient rien de sérieux, ajoute M. Jules Favre; le gouvernement ne s'en est, au fond, nullement ému, et il a eu raison... Le pouvoir temporel du pape, on le reconnaît, ne se maintient que grâce à l'occupation étrangère... Pourquoi donc se faire illusion et demander la conservation d'un pouvoir près de périr?... » L'orateur est convaincu que le sentiment unanime de l'Europe et surtout la pensée du pouvoir qui gouverne la France sont contraires à la puissance temporelle du pape. « Comment, après avoir émancipé sur les bords du Pô, pourrions-nous vouloir asservir sur les bords du Tibre? On objecte que nos soldats protègent le saint-siége à Rome; mais alors, si la France désire franchement le maintien du pouvoir temporel, elle doit, pour être conséquente, marcher sur Bologne, envahir les Romagnes, et rétablir le pouvoir temporel sur des ruines inondées du sang des populations. »

M. Jules Favre termine ainsi son discours :

« C'est avec un vif regret que j'ai entendu hier l'un de mes collègues célébrer l'acte d'un général français, qui est allé mettre son épée au service du saint-siége. Cette approbation trouvera peu d'échos au dehors, et les anciens amis du général s'affligeront, autant qu'ils ont été surpris, de la résolution par lui adoptée... De deux choses l'une, ou la mission de Lamoricière sera dérisoire et sans résultats, ou le général, se mettant à la tête des mercenaires allemands,

hongrois et suisses, enrôlés par le pape, tentera d'aller, à travers les Romagnes et jusque sous les murs de Bologne, reconquérir le pouvoir temporel, au risque de se heurter contre l'armée piémontaise et peut-être même de combattre ces soldats français qu'il a plus d'une fois conduits à la victoire. Il est indispensable que des explications mettent fin aux malentendus qui sont la conséquence forcée d'une politique de démentis et de volte-face inacceptables pour le pays. »

Après un long discours où M. G. de Cassagnac crut devoir adjurer le saint-siége « d'aider la France à venir en aide à la papauté », M. Baroche, président du conseil d'État, prit la parole en ces termes :

« MM. Jules Favre et Lemercier ont tous deux reproché, mais en sens contraire, à la politique française, de n'avoir pas réalisé son programme. Mais quel était donc ce programme? En passant les Alpes, l'empereur s'engageait-il à tout renverser en Italie? L'empereur disait, au contraire : « Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du saint-père que nous avons replacé sur son trône; nous allons le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la péninsule, et contribuer à y fonder un gouvernement sur des intérêts légitimes satisfaits.

« Ainsi, le but de l'empereur était de rendre l'Italie à elle-même, et non de la faire changer de maître;... l'empereur ne venait point en Italie déposséder les princes : il y apportait l'indépendance et le droit de se gouverner conformément à ses vœux légi-

times.... Ne voulant pas de la révolution pour auxiliaire, Napoléon III préfère modifier son programme, du moins en apparence. Il s'arrête, remportant sur lui une victoire plus glorieuse encore que celle qu'il avait remportée sur ses ennemis. Heureuse donc la nation qui a confié ses destinées à un souverain tel que Napoléon III, à un souverain qui, après lui avoir donné Solférino, lui donne Villafranca ! »

Selon M. le président du conseil d'État, le pouvoir temporel du saint-père *n'est pas en question*. La France n'est pour rien dans la séparation des Romagnes. Ce n'est ni manquer à la foi catholique, ni porter atteinte au principe du pouvoir temporel que de *proposer* la restriction, la modification de l'autorité du saint-père sur les légations et sur les Romagnes.

Ce n'est pas la faute de l'empereur si le saint-père n'a pas conservé sur ces contrées son pouvoir ou du moins son droit de suzeraineté. Au lendemain de la paix de Villafranca, le 14 juillet 1859, l'empereur adressait au saint-père une lettre qui contenait les conseils les plus sages et les plus élevés... Les papes ont souvent entendu de tels conseils...; malheureusement, ils ne les ont jamais écoutés... Revenant sur la lettre de l'empereur en date du 11 juillet 1859, M. le président du conseil d'État dit que l'empereur y donnait au saint-père des avis qui à cette époque pouvaient être suivis.

M. le vicomte Lemercier répond que le pape les a acceptés, et il demande à lire une pièce qui en fournit la preuve.

M. Baroche fait observer que peut-être M. Le-

mercier a reçu de Rome à cet égard quelque communication particulière.

M. le vicomte Lemercier proteste contre la supposition de M. le président du conseil d'État. La pièce qu'il veut citer ne provient nullement d'une source étrangère; il en a eu connaissance par la publication des documents produits devant la chambre des communes d'Angleterre. Il s'agit d'une dépêche de lord Cowley à lord John Russel, datée de Biarritz, 5 octobre 1859, et ainsi conçue :

« J'ai demandé au comte Waleski comment le duc de Gramont représentait (*sic*) que les affaires allaient à Rome. Son excellence a répliqué que le pape était prêt à accepter les réformes conseillées par la France, pourvu que sa sainteté fût assurée qu'en les accordant, les États de l'Église lui seraient conservés; mais que comme il s'agissait là d'une assurance à donner par la France, qui impliquerait une sorte de garantie dont l'empereur ne voulait pas se charger, les négociations avec Rome ont été suspendues. »

M. Baroche répond que la lettre lue par M. Lemercier est du mois d'octobre 1859, et que dès le mois de juillet l'empereur écrivait au saint-père la lettre déjà citée. M. le président du conseil d'État ajoute qu'*alors* des avis donnés par l'empereur pouvaient être aisément suivis. C'est le 11 juin que les Autrichiens ont évacué les Romagnes... les légations avaient donc été volontairement abandonnées et par les Autrichiens et par les autorités pontificales. C'est un mois après, lorsque les populations n'étaient encore

engagées par aucun vote, que l'empereur écrivait la lettre déjà mentionnée.

Rien de plus élevé que les conseils qu'elle contient. Si à cette époque, c'est-à-dire au mois de juillet, le saint-père les avait écoutés; si les réformes si respectueusement sollicitées avaient été accordées, la prédiction de l'empereur se serait accomplie.

M. le président du conseil d'État nie que l'empereur ait eu la pensée de sacrifier le pouvoir temporel du pape. « Non, s'écrie-t-il, non, Napoléon III n'a pas voulu détruire le pouvoir temporel de la papauté; il a voulu, au contraire, le sauver, et par le seul moyen qui fût praticable. Le pouvoir temporel des papes appartient aux choses de ce monde...; il doit marcher avec le mouvement général de progrès qui anime les sociétés modernes. Le conseil en a été donné avec respect, avec un dévouement ardent, et l'on ne saurait dire que donner ce conseil c'est avoir voulu la ruine du pouvoir temporel... Si l'empereur n'a pas fait davantage pour le pouvoir auquel il a prodigué ses conseils, s'il n'a pas mieux réussi auprès du pape, on n'a pas le droit de lui en faire un reproche, on n'a pas le droit surtout de le calomnier en disant qu'il avait *juré la ruine du pouvoir temporel du pape.* »

M. le vicomte Lemercier ayant insisté pour savoir si le gouvernement entendait maintenir *l'intégrité du pouvoir temporel du pape*, M. Baroche déclare que tout ce qu'il peut dire, c'est que le vœu de l'empereur est que le pouvoir temporel soit respecté par tous; c'est que, quant à lui, il a la conscience de l'a-

voir toujours respecté. Il est impossible au gouvernement d'en dire davantage : il serait dangereux de répondre d'une manière plus précise, car la réponse ne serait pas entendue seulement par ceux qui posent la question. Tout ce que peut déclarer l'organe du gouvernement, c'est que l'empereur sera toujours un défenseur zélé et respectueux du pouvoir temporel du saint-père, et qu'il saura toujours remplir à la fois ses devoirs de souverain et de catholique.

M. le vicomte Lemercier ayant dit que ce qui résultait de la discussion, c'était que le gouvernement français n'entendait garantir que Rome au Pape, M. le président du conseil d'État crut devoir déclarer *qu'il n'acceptait nullement cette conclusion* (1).

Dans la séance du 13 avril, le projet de loi relatif à la réduction de l'armée fut adoptée à la presque unanimité. Quant à la discussion générale sur les affaires d'Italie, elle ne fut l'occasion d'aucun vote : l'examen de la politique extérieure était à cette époque en dehors, pour ainsi dire, de la compétence législative. Toutefois, à travers la sécheresse des procès-verbaux des séances législatives, on sent se réveiller les passions religieuses et politiques, qui depuis 1852 avaient cessé d'avoir accès au palais Bourbon.

XXXIII

Le grand débat de la session de 1860, dans les deux chambres, eut lieu sur le programme économique du 5 janvier, au sujet du traité de commerce

(1) *Moniteur* du 14 avril 1860, col. 436.

avec l'Angleterre, et sur l'ensemble des mesures à prendre pour réaliser sans froisser aucun intérêt les améliorations projetées.

Le corps législatif, nous l'avons dit, ne se montrait point favorable au projet. La commission nommée par la chambre était protectionniste, et elle avait choisi pour rapporteur M. Pouyer-Quertier, député d'un grand département industriel et manufacturier lui-même. Dans un rapport plein d'idées élevées et de connaissances pratiques, le député rouennais attaqua le libre-échange avec une vigueur incomparable. Il exprima l'espoir que le gouvernement français continuerait d'assurer à l'industrie nationale une protection assez efficace pour ne pas compromettre son existence et pour garantir son développement. Il déclara qu'il se félicitait d'en avoir pour gages des déclarations antérieures de MM. Fould et Baroche, déclarations qu'il ne manqua pas de rappeler et que nous croyons devoir consigner ici :

« Les révolutions peuvent bien changer les institutions politiques, mais elles ne changent pas les intérêts permanents d'un pays.

« Les gouvernements qui se succèdent sont engagés envers les intérêts par une étroite solidarité ; ils doivent tenir compte des faits existants, de la nature des productions, de l'état de l'industrie sous le régime des tarifs établis.

« En matière de tarifs de douane, toute innovation brusque et non préparée est dangereuse. Notre législation douanière avait eu jusqu'ici un double but :

« 1° Protéger le travail national ;

« 2° Procurer une ressource au trésor.

« C'est à réaliser ces avantages sans sacrifier le consommateur au producteur que le gouvernement et les assemblées devaient s'attacher sans cesse ; problème difficile, mais qui est nécessairement toujours à l'étude.

« Le principe du libre échange est celui-ci :

« Il faut que chaque pays produise exclusivement ce que la nature lui permet de produire au plus bas prix.

« Mais le gouvernement *repousse formellement ce principe*, comme incompatible avec l'indépendance et la sécurité d'une grande nation, comme inapplicable à la France, comme destructeur de nos plus belles industries.

« Sans doute nos tarifs de douanes renferment des prohibitions inutiles et surannées : il faut les faire disparaître.

« Une protection douanière est nécessaire à nos industries.

« Ce n'est pas une raison pour que cette protection soit aveugle, immuable ou excessive ; mais le principe protecteur doit être fermement maintenu. »

M. Pouyer-Quertier, aussi habile qu'énergique, déclara qu'après de telles paroles, il n'était permis à personne de soupçonner le gouvernement de favoriser le libre échange. Chargé d'un rapport qui concluait à l'adoption d'un projet de loi d'après lequel les matières premières, laine et coton, devaient entrer en franchise, le député normand, abandonnant le terrain de la prohibition, se réfugia sur

celui de la protection comme dans une citadelle inexpugnable. Puis, appliquant les principes posés, il réclama pour le corps législatif l'examen et l'interprétation de l'article 13 du traité, en vertu duquel une convention supplémentaire devait intervenir pour convertir en droits spécifiques les droits *ad valorem*, qui pouvaient, au maximum de 30 pour 100, être conservés sur les similaires anglais soumis au tarif.

MM. de Flavigny et de Lespérut se firent remarquer parmi les protectionnistes, MM. Auguste Chevalier et Hervé de Kergorlay parmi les libres échangistes. Selon ces derniers, l'industrie française n'avait rien à redouter de la concurrence étrangère. Sous le régime de la liberté, la France marcherait dans la voie du progrès aussi rapidement que l'Angleterre, le Zollverein et la Suisse.

MM. Jérôme David et Morin rappelèrent les paroles de M. de Morny à l'ouverture de la session : « Le libre échange peut être considéré comme le but auquel les sociétés doivent tendre ; mais la protection est le moyen qui y mène. » Le traité de commerce devait donc être considéré comme un compromis, comme une transition entre le régime des prohibitions et le libre échange illimité.

S'éloigner à la fois de l'esprit de routine et de l'esprit d'aventure, en continuant à protéger les industries françaises qui en avaient encore besoin, en ouvrant à tous de nouveaux débouchés, en provoquant, par l'abaissement des tarifs, l'activité de la production et de la consommation, tel était, selon ces dé-

fenseurs du projet de loi, le véritable programme de l'empereur. M. Jérôme David exprima le regret que ce programme n'eût pas été communiqué dès l'origine au corps législatif, qui aurait dû partager la responsabilité d'une aussi grave mesure. L'honorable député, néanmoins, se plut à voir dans les réformes économiques arrêtées « un premier pas vers une liberté précieuse et nécessaire qu'on peut appeler la sécurité de l'avenir ».

M. Baroche, l'un des négociateurs et des signataires du traité de commerce du 23 janvier, caractérisa la politique économique de l'empereur, politique ayant pour objet, dit-il, de développer l'agriculture, l'industrie, la marine, le commerce, et d'arriver ainsi à un but moral, l'amélioration du sort du grand nombre. Les gouvernements depuis 1814 ont toujours été plus libéraux que les assemblées en matière économique. C'est pourquoi le gouvernement a pris hardiment sur lui la responsabilité de la réforme. Le pouvoir ne passe pas subitement de la prohibition au libre échange; il substitue seulement une protection modérée à l'ancien régime, et il prépare ainsi une liberté progressive; il le fait par un traité de commerce entraînant une modification de tarif; mais un sénatus-consulte de 1852 lui en a donné le droit.

Quant à la réclamation de M. Pouyer-Quertier au sujet de la fixation par le Corps législatif des droits *ad valorem*, M. Baroche déclara que la France s'était engagée à opérer cette conversion, *de gré à gré*, avec l'Angleterre. C'est un engagement d'honneur, ajouta le président du conseil d'État, mais le gouvernement

n'entendait pas faire l'opération sans consulter et garantir les intérêts en jeu. Le conseil supérieur du commerce français était chargé de faire une enquête pour établir les éléments de l'opération. On entendrait des personnes compétentes sur les situations des diverses industries, sur le prix de revient de leurs produits, sur le degré de protection dont elles peuvent avoir besoin. Ce serait sur les résultats de cette enquête seulement que les négociateurs français seraient appelés à débattre et à fixer les termes de la convention avec les plénipotentiaires anglais.

M. le président du conseil d'État termina sa longue réplique en déclarant que depuis qu'il consacrait au service du pays tout ce qu'il avait de force et d'énergie « il ne lui avait jamais été donné de faire une chose aussi utile que le jour où il avait apposé sa signature au bas du traité de 1860 ».

MM. Plichon et Pouyer-Quertier répondirent à M. Baroche en se plaçant au double point de vue constitutionnel et économique. M. Brame, député du Nord, combattit énergiquement la réforme commerciale dans l'intérêt des nombreux ouvriers des manufactures de cette contrée. Mais ces honorables députés avaient contre eux et le gouvernement et les théoriciens de l'assemblée. Parmi ces derniers se fit remarquer M. Émile Ollivier, esprit plus généreux que pratique :

« J'aurais préféré, dit-il, que le traité vînt de l'initiative nationale et non de la seule initiative du pouvoir... ; mais s'il y avait là pour moi, pour mes amis, une décision délicate à prendre, ces hommes consciencieux, qui n'obéissent pas aux excitations de la ran-

cune, qui croient qu'au-dessus de toutes choses planent la justice et la vérité, nous nous sommes demandé si le traité ne serait pas pour les classes ouvrières un bienfait tel que nous devions l'accepter malgré nos réserves sur la manière dont il a été conclu. »

XXXIV

C'est au milieu de cette espèce d'agitation commerciale, que s'accomplit le dernier acte de l'annexion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France. Il est probable qu'avant la guerre de 1859 en Italie, Napoléon III et Victor-Emmanuel avaient envisagé la cession de ces deux contrées comme la conséquence de certaines éventualités. Et en effet, peu de jours après l'entrevue de l'empereur avec M. de Cavour à Plombières, la nouvelle de la double cession consentie par la Sardaigne s'était répandue en Italie et en Suisse. Ce petit État crut devoir protester par l'organe de ses publicistes officiels. De son côté, l'Angleterre, qui avait poussé sans relâche à l'agrandissement du Piémont, se mit en travers et jeta les hauts cris dès qu'il fut question d'accorder une compensation à la France. Lord John Russell et lord Palmerston ne cessaient d'en appeler au désintéressement, à la généreuse magnanimité de Napoléon III ; puis, s'apercevant que le cabinet des Tuileries ne renonçait pas à ses projets, ils eurent recours à l'intimidation. En plein parlement, lord Normanby et M. Kinglak vinrent dénoncer la cession de la Savoie comme un honteux marché et comme le signal d'une ère de

conquête qui allait bouleverser l'Europe. La presse anglaise, si favorable à l'empire lors de la conclusion du traité de commerce, se mit à prodiguer toutes sortes d'insultes à la France et à son chef.

M. Thouvenel se crut obligé de traiter catégoriquement la question d'annexion dans une note rendue publique le 13 mars. Il y fit remarquer que le but des grandes puissances, en rendant, après nos revers, la Savoie au Piémont, avait été de constituer ce pays en gardien des Alpes, afin qu'il les tînt ouvertes sur la France; mais la situation avait complétement changé; elle avait pris un caractère d'extrême gravité depuis que la Sardaigne, devenue tout à coup un État considérable, pesait d'un poids tout nouveau sur notre frontière. Le Piémont, par reconnaissance, l'Europe par esprit de justice, ne pouvaient tolérer un pareil état de choses. L'annexion de la Savoie, qui modifiait les traités, en apparence, n'avait pour but que de les maintenir et d'empêcher qu'ils ne fussent renversés contre nous.

Pour couper court à toute susceptibilité, M. Thouvenel crut devoir ajouter que ce n'était point au nom des idées de nationalités ni comme une revendication, mais uniquement à titre de garantie, que la France poursuivait l'adjonction de la Savoie et de Nice à son territoire.

Cette note obtint peu de succès de l'autre côté du détroit. Lord John Russell, après l'avoir analysée, en témoigna publiquement son vif mécontentement. Sir Robert Peel alla plus loin : « Ce n'est là, s'écria-t-il, ni une question sarde, ni une question française : que

pour les anciens traités et pour les droits légitimes méconnus, disait-il. Lord John Russell, s'abandonnant à une colère ou sincère ou jouée, blâma l'annexion en des termes énergiques jusqu'à la violence : « Périsse la Savoie, s'était écrié M. Bright, plutôt que de brouiller la France avec l'Angleterre ! » Mais lord John Russell et lord Palmerston pensaient autrement. On put croire un instant, des deux côtés du détroit, qu'une brouille sérieuse allait éclater. Lord John revenant, pour le besoin de la cause, aux anciennes traditions de la diplomatie européenne, adjura les grandes puissances « de respecter entre elles les droits et les limites les unes des autres, de s'efforcer d'éloigner tous doutes et toutes méfiances, et de rétablir cette confiance qui tend à la paix et qui constitue le bonheur des nations ».

Ce n'est pas tout : le ministre britannique déclara que l'Angleterre « porterait devant le tribunal de l'Europe la question de la neutralité suisse que menaçait le transfèrement de la Savoie ». La Grande-Bretagne, « malgré son vif désir de vivre dans les meilleurs termes avec le gouvernement français, la Grande-Bretagne, ajouta Lord Russell, ne doit point se séparer des autres nations; elle doit être toujours prête à agir avec chacune d'elles et manifester toujours, dans des termes modérés, amicaux, mais fermes, qu'elle ne veut point vivre dans des craintes perpétuelles de changement, et que l'organisation politique sur laquelle repose la paix de l'Europe est ce qu'elle a au monde de plus cher ».

Chose curieuse! quelques semaines auparavant, le

rétablissement de l'alliance anglo-française avait amené l'annexion de l'Italie centrale au Piémont, et maintenant la cession de la Savoie séparait de nouveau la France et l'Angleterre!

Le cabinet des Tuileries, dans ces conjonctures difficiles, avait proposé à l'Angleterre et à la Suisse la réunion d'une conférence à laquelle seraient conviés les représentants de toutes les puissances signataires des traités de Vienne. On espérait concilier les dispositions de ces actes avec celles du traité du 24 mars. Mais cette proposition, qui n'avait d'autre but que de calmer l'irritation de la Grande-Bretagne et celle de la Confédération helvétique, traina en longueur et n'aboutit pas.

La prise de possession de ses nouvelles provinces par la France, après la sanction du parlement italien, en juin 1860, parut réveiller un instant l'irritation qu'avait suscitée l'annexion. La Suisse protesta énergiquement; à la tribune du parlement anglais quelques orateurs firent entendre de nouvelles récriminations, aussi passionnées que les précédentes. Mais les *faits étaient accomplis*, et le plus important des journaux anglais, le *Times*, fatigué des violences, désormais inutiles, de certains orateurs du parlement, leur jeta ces paroles pleines de sens : « A moins d'être sangsue, qui donc, en une telle affaire, verserait du sang? Le pot est cassé, le lait est répandu, à quoi sert de gémir ? »

Le premier agrandissement territorial de l'empire français finit donc par être accepté sans trop de répugnance par l'Europe. Mais le dangereux prin-

cipe des annexions et des nationalités avait fait fortune dans la presse et jetait un grand trouble dans les esprits. C'était à qui, parmi les écrivains, referait la carte de la vieille Europe !

Question des frontières du Rhin pour la France, unité allemande, nationalités polonaise, hongroise, roumaine, etc., tout cela se discutait dans une foule de brochures où la fantaisie remplaçait le bon sens. Dans l'un de ces opuscules, où la Prusse de 1806 était mise en scène, M. About, un romancier il est vrai, se permettait d'adjuger l'Irlande au maréchal de Mac-Mahon et la Syrie à l'émir Abd-el-Kader ! Le débarquement de Garibaldi dans la Sicile acheva d'affoler les imaginations. Le gouvernement français se crut obligé de protester, dans *le Moniteur* du 1er juin, « contre les suppositions de tous genres, les accusations malveillantes et les interprétations irréfléchies, auxquelles avait donné lieu l'annexion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France. C'est à la suite d'une guerre heureuse et d'événements qui ont considérablement accru son territoire, disait la feuille officielle, que le roi de Sardaigne, sur la juste demande de l'empereur, a consenti à signer le traité qui les réunit à la France, après le vote solennel des populations. Quoi de plus franc, de plus régulier, de plus légitime? »

« Et cependant, sous l'influence *de passions hostiles ou d'amitiés imprudentes*, les uns se livrent à des insinuations, les autres à des appréciations qui tendent à attribuer au gouvernement français le dessein de provoquer ou de laisser naître des complications en

Europe, pour y chercher l'occasion de nouveaux agrandissements. C'est une pensée toute contraire qui anime la France. Son gouvernement, nous le proclamons hautement, déplore les manœuvres destinées à propager journellement des impressions les moins exactes sur ses véritables intentions.

« L'empereur fait tous ses efforts pour rétablir en Europe la confiance ébranlée. Son unique désir est de vivre en paix avec les souverains ses alliés, et de mettre tous ses soins à développer activement les ressources de la France. »

M. Fould, s'apercevant du peu d'influence que la déclaration du *Moniteur* avait exercée dans le pays comme à l'étranger, crut devoir la commenter, la fortifier, dans un petit discours prononcé au concours régional de Tarbes : « L'empereur, dit-il, a maintes fois déclaré ce qu'il voulait : assurer à la France le rang qui lui appartient, et lui garantir les bienfaits de la paix!... Ne vous laissez donc pas gagner par les inquiétudes que les partis s'efforcent de répandre ; ayez foi en celui qui vous a sauvés de leur impuissance et de leurs excès ! Malgré les événements qui troublent quelques États de l'Europe..., la France, calme, prospère, peut se livrer avec sécurité à ses travaux. Elle sait que l'empereur est assez fort pour inspirer à tous le respect de ses droits, et qu'il est trop loyal voisin pour menacer les droits des autres. »

Ces attaques contre les anciens partis, au milieu d'agitations qu'ils n'avaient assurément point fait naître, appelaient une réponse. Une brochure de M. Prévost-Paradol, intitulée : *Les anciens partis*,

vint les convier à se concerter, en dépit de leurs divisions, sur le terrain commun de la liberté. Accusé du délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, M. Paradol, bien que défendu par M. Dufaure, fut condamné à un mois de prison et à 3,000 francs d'amende. Dans les considérants du jugement, on reprochait à l'auteur de la brochure de n'avoir point examiné si les coalitions qui ne se forment que pour l'attaque, et ne produisent trop souvent que des ruines, n'ont point à imputer à elles seules la *nécessité imposée au gouvernement qui succède à ceux qu'elles ont renversés, de restreindre, dans une certaine mesure, les libertés publiques*, afin de rétablir le respect dû à l'autorité et à la loi, ce respect disparu dans les jours d'anarchie et sans lequel pourtant nulle société ne peut exister. »

XXXVI

Tandis que ces événements se passaient à l'intérieur, les affaires d'Italie se compliquaient chaque jour davantage. Le cabinet des Tuileries, dont les actes extérieurs n'étaient assujettis à aucun contrôle législatif, voyait la plupart de ces actes méconnus, attaqués. Le Piémont lui-même, qui devait tout à la France, fermait l'oreille à ses conseils. L'empereur aurait désiré que ce pays, auquel il avait donné la Lombardie, et qui s'était annexé les duchés de Parme et de Modène, respectât l'autonomie de la Toscane; il aurait voulu que Victor-Emmanuel se contentât de l'administration temporelle des Romagnes, sous la

forme d'un vicariat, de manière à laisser intacts les droits de souveraineté du saint-siége. Mais, d'une part, M. de Cavour invoquait en faveur de l'annexion de la Toscane la volonté formelle de ses habitants; d'autre part, en ce qui concerne le vicariat de Victor-Emmanuel, Rome ne se montrait pas moins hostile que Turin. Les propositions de la France étaient donc des deux côtés repoussées. Après avoir, au prix des plus grands sacrifices, brisé le joug autrichien, elle se trouvait sans influence en Italie : ici M. de Cavour, bien résolu de placer toute l'Italie sous le sceptre de Victor-Emmanuel, ne voulait pas que le principe de la souveraineté temporelle du pape fût reconnu en droit et consacré en fait par la soumission des Romagnes; là, le cardinal Antonelli exigeait pour condition aux réformes réclamées que l'assurance fût donnée à Sa Sainteté qu'en les accordant elle conserverait les États de l'Église. Cette dernière condition ne fut point acceptée « parce que, disait-on, une assurance de cette nature de la part de la France impliquait une sorte de garantie que l'empereur ne pouvait donner (1) ». La situation du cabinet des Tuileries entre une alliée qui ne tenait aucun compte de ses conseils et le chef de l'Église, qu'il ne pouvait laisser chasser de la ville éternelle, cette situation devenait de jour en jour plus difficile. L'occupation de Rome par les troupes françaises excitait une vive irritation dans la Péninsule et devenait très-pénible pour le gouvernement pontifical. On essaya de

(1) Dépêche de lord Cowley à lord John Russell, datée de Biarritz.

la faire cesser en proposant au roi de Naples de tenir garnison à Ancône et dans les Marches, tandis que les troupes papales, dont l'effectif venait d'être augmenté, garderaient la ville de Rome. Mais cette proposition ne fut point acceptée : Naples était en effet sous le coup d'une révolution ; un commencement d'insurrection venait d'éclater en Sicile et les agents de M. de Cavour travaillaient sans relâche à la destruction du royaume des Deux-Siciles.

Privé du concours du roi de Naples, le seul allié qui lui restât dans la Péninsule, le gouvernement pontifical dut songer à se créer une armée suffisante pour maintenir l'ordre à Rome et défendre les États du saint-siége contre les bandes révolutionnaires qui les menaçaient au nord. Mais il fallait, avant tout, organiser le commandement. Le choix du saint-père s'arrêta sur un général aussi connu par ses talents comme organisateur que par l'éclat de ses faits d'armes en Afrique. Le général de Lamoricière, dont la carrière avait été prématurément brisée par le coup d'État du 2 décembre, n'hésita point à promettre son concours si le gouvernement français n'y trouvait point à redire. Ancien ministre de la république, dévoué de cœur et d'âme aux idées libérales, le général pouvait craindre que le cabinet des Tuileries ne refusât à un adversaire politique l'autorisation de commander en chef l'armée pontificale. Cependant cette autorisation fut accordée sans difficulté, et M. de Lamoricière se mit immédiatement à l'œuvre. Les adversaires du saint-siége, nombreux dans la presse parisienne s'ils étaient assez rares ailleurs, ont fait tous leurs

efforts pour dénaturer le caractère de ce qu'ils ont appelé « la croisade clérico-légitimiste ». Parce qu'un petit nombre de jeunes écervelés ont pu prononcer, à Rome, quelques paroles inconsidérées, le journalisme franco-italien s'est efforcé d'établir que ces volontaires, sortis pour la plupart des rangs de la noblesse bretonne, avaient pour but moins de défendre le pape, que de faire acte d'opposition contre le gouvernement de l'empereur.

Inutile de discuter des accusations dont les événements postérieurs ont fait justice. M. de Lamoricière n'en eut point souci. Rassemblant autour de lui ces vaillants jeunes hommes, dont plusieurs étaient d'habiles officiers, il parvint, avec leur concours, à organiser une petite armée de 15,000 hommes, capable de pourvoir seule à la défense des États pontificaux. Aussi, vers la fin du mois d'août, fut-il arrêté entre le saint-siége et le cabinet des Tuileries que dans les premiers jours de mai les troupes françaises quitteraient Rome. Mais avant cette époque de graves événements devaient se passer en Italie et tromper toutes les prévisions de la politique française. Les derniers ordres pour le départ de notre armée d'occupation venaient à peine d'être expédiés lorsque l'on apprit qu'une expédition commandée par Garibaldi était partie de Gênes sur deux bateaux à vapeur sardes, et qu'après son débarquement à Marsala, toute la Sicile s'était soulevée.

XXXVII

Tandis que s'accomplissaient dans la Péninsule italique, tant d'événements dont on lira plus loin le récit complet, *le Moniteur* publiait une note où, « *repoussant les insinuations des partis hostiles,* » le gouvernement déclarait que l'empereur était animé des intentions les plus pacifiques « et faisait tous ses efforts pour rétablir en Europe la confiance ébranlée ». Peu de temps après, Napoléon III eut à Bade une entrevue avec le prince régent de Prusse, avec les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, de Hanovre et avec plusieurs grands ducs. L'empereur s'efforça, pendant ce séjour à l'étranger, de calmer les inquiétudes et les susceptibilités, en exposant les vues de sa politique et en renouvelant l'assurance, tant de fois exprimée, que la France ne songeait à aucune espèce de conquête. Le résultat des communications échangées dans cette conférence de souverains fut publié dans *le Moniteur*.

La démarche toute spontanée de l'empereur, disait la feuille officielle, ne peut manquer « de faire cesser le concert unanime de bruits malveillants et de fausses appréciations qui circulent en Europe. En allant expliquer franchement aux souverains réunis à Bade comment sa politique ne s'écarterait jamais du droit et de la justice, l'empereur a dû porter dans des esprits aussi distingués et aussi exempts de préjugés la conviction que ne manque point d'inspirer un sentiment vrai expliqué avec loyauté ».

Mais les événements semblaient conspirer contre tous ces efforts. L'agitation allemande commençait à peine à se calmer que des difficultés s'élevèrent entre la France et l'Angleterre, au sujet de la conduite à tenir vis-à-vis du royaume de Naples. La première de ces puissances voulait intervenir afin d'arrêter les progrès de la révolution dans l'Italie méridionale et d'amener une réconciliation entre le roi François II et Victor-Emmanuel. La seconde, au contraire, repoussait toute intervention, de peur qu'elle n'entravât le mouvement unitaire qu'elle n'avait cessé de favoriser. La nouvelle des massacres de Syrie vint ajouter aux difficultés de la situation. La France, au premier cri de détresse des Maronites, s'était émue. Pour elle il y avait un devoir d'honneur, aussi bien qu'une obligation politique, à prendre en main la défense des églises catholiques d'Orient, placées depuis des siècles sous son patronage, en quelque sorte officiel. Le corps législatif, la presse tout entière en appelèrent au gouvernement pour secourir les malheureux chrétiens du Liban. Mais en cette occurrence, comme en tant d'autres, le mauvais vouloir de l'Angleterre contre sa voisine ne fit point défaut. Le gouvernement français, pour dissiper les défiances du cabinet Palmerston, avait adressé une proposition d'intervention à toutes les puissances intéressées dans la question d'Orient. La France était prête à envoyer immédiatement en Syrie un corps de troupes, auquel se seraient joints en Orient les contingents des autres nations chrétiennes. L'Angleterre parut d'abord accepter la combinaison ; mais, cédant à d'inexplicables

défiances, redoutant par-dessus tout de voir s'accroître à Constantinople l'influence de la France, elle changea d'avis. Ce fut l'occasion d'une vive polémique entre les publicistes des deux pays. Tandis que le sang chrétien coule à flots en Syrie, disaient les feuilles françaises, le moment est-il bien choisi pour déclamer contre l'ambition de la France, et pour adresser des discours véhéments aux volontaires anglais ? La Grande-Bretagne s'effraye du grand nombre de nos soldats et de l'accroissement de notre flotte; mais ne sait-elle pas que la France est engagée dans toutes les complications qui naissent, comme à l'envi, sur tous les points du continent? Ne sait-elle pas que la flotte française ne compte pas la moitié des vaisseaux de la flotte britannique? D'ailleurs, l'Angleterre devrait-elle oublier l'usage que la France, depuis un certain nombre d'années, a fait de ses forces de terre et de mer? Est-ce qu'en Crimée et en Chine le concours de ces forces n'a pas été utile à l'Angleterre? Que veut-elle donc? Espère-t-elle forcer l'Europe à subir la domination d'une puissance unique sur les mers?

Mais ces réflexions, pleines de justesse, n'exercèrent aucune influence de l'autre côté du détroit. Pour vaincre l'opposition systématique de l'Angleterre, Napoléon III crut devoir agir en personne. La lettre suivante fut adressée à M. de Persigny, notre ambassadeur à Londres, pour être communiquée à lord Palmerston : « Mon cher Persigny, les choses me semblent si embrouillées, *grâce à la défiance semée depuis la guerre d'Italie*, que je vous écris dans l'espoir qu'une conversation à cœur ouvert avec lord

Palmerston remédiera au mal actuel. Lord Palmerston me connaît, et quand j'affirme une chose, il me croira. Eh bien, vous pouvez lui dire, de ma part, de la manière la plus formelle, que depuis la paix de Villafranca je n'ai eu qu'une pensée, qu'un but, c'est d'inaugurer une nouvelle ère de paix, et de vivre en bonne intelligence avec tous mes voisins et principalement avec l'Angleterre.

« J'avais renoncé à la Savoie et à Nice ; l'accroissement extraordinaire du Piémont me fit seul revenir sur le désir de voir réunies à la France des provinces essentiellement françaises. — Mais, objectera-t-on, vous voulez la paix et vous augmentez démesurément les forces militaires de la France ! — *Je nie le fait de tous points*. Mon armée et ma flotte n'ont rien de menaçant pour personne. Ma marine à vapeur est loin de pourvoir même à nos besoins, et le chiffre des navires à vapeur n'égale pas, à beaucoup près, le nombre des bâtiments à voiles jugés nécessaires au temps du roi Louis-Philippe. J'ai 400,000 hommes sous les armes ; mais ôtez de ce nombre 60,000 hommes en Algérie, 6,000 à Rome, 8,000 en Chine, 20,000 gendarmes, les conscrits, les malades, et vous avouerez, ce qui est vrai, que mes régiments ont un effectif plus réduit que sous les règnes précédents. Le seul accroissement de cadre a été la création de la garde impériale.

« D'ailleurs, tout en voulant la paix, je désire aussi organiser les forces du pays sur le meilleur pied possible, car si des dernières guerres les étrangers n'ont vu que le côté brillant, moi j'ai vu de près les côtés défectueux et je veux y remédier.

« Cela dit, je n'ai depuis Villafranca rien fait ni même pensé qui ait pu alarmer personne. Quand La Valette est parti pour Constantinople, les instructions que je lui ai données se bornaient à celle-ci :

« Faites tous vos efforts pour maintenir le *statu* « *quo*, l'intérêt de la France est que la Turquie vive « le plus longtemps possible. »

« Maintenant arrivent les massacres de Syrie, et l'on écrit que je suis bien aise de trouver une nouvelle occasion de faire une petite guerre ou de jouer un nouveau rôle. En vérité, on me prête bien peu de sens commun. Si j'ai immédiatement proposé cette expédition, c'est que je sens comme le peuple qui m'a mis à sa tête, et que les nouvelles de Syrie m'ont transporté d'indignation. Ma première pensée n'en a pas moins été de m'entendre avec l'Angleterre.

« Quel intérêt autre que celui de l'humanité m'engagerait à envoyer des troupes dans cette contrée? Est-ce que par hasard la possession de ce pays accroîtrait mes forces? Puis-je me dissimuler que l'Algérie, malgré ses avantages dans l'avenir, est une cause d'affaiblissement pour la France, qui depuis trente ans lui donne le plus pur de son sang et de son or? Je l'ai dit en 1852, à Bordeaux, et mon opinion est aujourd'hui la même : j'ai de grandes conquêtes à faire, mais en France. Son organisation intérieure, son développement moral, l'accroissement de ses ressources ont encore d'immenses progrès à faire; il y a là un assez vaste champ ouvert à mon ambition, et il suffit pour la satisfaire.

« Il m'a été difficile de m'entendre avec l'Angle-

terre au sujet de l'Italie du centre, parce que j'étais engagé par la paix de Villafranca. Quant à l'Italie du sud, je suis libre d'engagement, et je ne demande pas mieux que de me concerter avec l'Angleterre sur ce point comme sur les autres. Mais, au nom du ciel, que les hommes éminents placés à la tête du gouvernement anglais laissent de côté des jalousies mesquines et des défiances injustes; entendons-nous loyalement, comme d'honnêtes gens que nous sommes, et non comme des larrons qui veulent se duper réciproquement. En résumé, voici le fond de ma pensée : je désire que l'Italie se pacifie, n'importe comment, mais sans intervention étrangère, et que mes troupes puissent quitter Rome sans compromettre la sécurité du Pape.

« Je souhaiterais beaucoup ne pas être obligé de faire l'expédition de Syrie, et, dans tous les cas, ne pas la faire seul, d'abord parce que ce sera une grosse dépense, ensuite parce que je crains que cette intervention n'engage la question d'Orient. Mais, d'un autre côté, je ne vois pas comment résister à l'opinion publique de mon pays, qui ne comprendra jamais qu'on laisse impunis non-seulement le meurtre des chrétiens, mais l'incendie de nos consulats, le déchirement de notre drapeau, le pillage des monastères qui étaient sous notre protection.

« Je vous ai dit toute ma pensée sans rien déguiser et sans rien omettre. Faites de ma lettre l'usage que vous jugerez convenable. »

Cette lettre ne porta point sans doute la conviction dans tous les esprits, mais elle eut cependant pour

effet d'affaiblir les préventions qu'avait suscitées en Angleterre la réunion de la Savoie à la France et de faire cesser des résistances qui retardaient une intervention absolument nécessaire. Le protocole relatif à l'expédition de Syrie fut signé, à Paris, le 3 août, et peu de jours après 6,000 hommes, placés sous le commandement du général de Beaufort d'Hautpoul, quittaient le camp de Châlons et prenaient le chemin de l'Orient.

XXXVIII

La lettre de l'empereur à M. de Persigny et aussi la visite de Napoléon III à Bade avaient calmé certaines irritations. Mais dès cette époque, selon toute apparence, l'empereur ne se faisait aucune illusion sur la défiance qu'excitait à l'étranger un gouvernement dont les actes, éclatant pour ainsi dire à l'improviste, sans discussions préalables, semblaient toujours le prélude de graves événements. D'une part, pour le chef de l'État, si grande que pût être son habileté, c'était une tâche de plus en plus difficile d'être obligé d'intervenir sans cesse, de sa personne et de sa plume, pour empêcher les peuples d'en venir aux mains; d'autre part, n'était-ce pas, pour la France, qu'on disait chargée de porter la liberté hors de ses frontières, un sujet d'étonnement et d'anxiété de voir ses destinées dépendre d'une volonté unique, de telle façon qu'une erreur, une défaillance, la pouvaient jeter en des périls tout à fait imprévus?

Ces graves pensées se présentaient depuis longtemps

à l'empereur, mais le moment d'agir ne lui semblait point encore venu. Le pays, malgré les inquiétudes que faisait naître la situation extérieure, malgré la crise que le contre-coup des événements faisait peser sur le crédit, sur le commerce, sur l'industrie, le pays était relativement tranquille.

La récolte des céréales avait été suffisante. Les grands travaux exécutés à Paris et dans les principales villes de l'empire procuraient des salaires élevés à un grand nombre d'ouvriers.

Ce fut au milieu d'un calme profond que, dans la seconde quinzaine d'août, s'accomplit le renouvellement des conseils municipaux, par suite duquel les candidats de l'administration furent élus à une très-grande majorité. Le 27 du même mois s'ouvrit la session des conseils généraux. La loi, comme on sait, ne permet point d'y traiter de matières politiques. Mais toute règle a des exceptions. Dans le département de la Loire, M. de Persigny, entretenant ses collègues des questions d'Orient et d'Italie, leur fit connaître les divers motifs qui avaient dirigé la politique impériale. Cette politique en détruisant les traités de 1815 restituait à la France, disait l'orateur, l'influence dont elle avait été dépouillée et « mettait fin à son rôle militant en Europe ».

Dans la Haute-Vienne, M. de la Guéronnière fit le panégyrique de la politique de Napoléon III, « dont le pouvoir était aussi modéré qu'il était fort, » et il profita de la circonstance pour annoncer que prochainement la « liberté recevrait des extensions destinées à préparer le couronnement de l'édifice ».

Toutefois, après avoir examiné le régime de la presse, l'orateur déclara que pour le présent l'opinion publique n'y était point hostile et que le gouvernement de l'empire accordait à la discussion de tous les intérêts *une latitude suffisante*. C'était proclamer que les vœux tant de fois exprimés par les populations de voir des modifications s'introduire dans le décret de 1852 ne s'accompliraient que plus tard. Les récentes suppressions dont venait d'être frappée la presse religieuse prouvaient surabondamment, du reste, que le gouvernement ne songeait pas encore à déposer l'arme de combat dont il s'était armé.

XXXIX

Vers cette époque, l'empereur entreprit de visiter les départements nouvellement annexés de la Savoie et des Alpes-Maritimes, puis l'île de Corse et nos provinces algériennes. Au début de ce voyage, divers discours politiques furent prononcés par Napoléon III. A Lyon, le souverain manifesta son dédain pour « tout ce qui pouvait porter obstacle au développement des intérêts généraux du pays » et il déclara que « les injustes défiances excitées hors des frontières, comme les alarmes exagérées des intérêts égoïstes à l'intérieur, le trouvaient toujours insensible ».

A Marseille, avant de s'embarquer pour l'Algérie, l'empereur fit entendre les mêmes paroles de confiance un peu dédaigneuse : « Si quelques murmures envieux viennent de loin frapper nos oreilles, ne nous en inquiétons pas : ils se briseront contre notre

indifférence comme les vagues de l'Océan expirent sur nos côtes. »

XL

Pendant ce temps, les affaires d'Italie ne cessaient de s'aggraver; Garibaldi était entré à Naples et M. de Cavour faisait déclarer au cardinal Antonelli que si le saint-siége ne licenciait pas les troupes placées sous les ordres d'un général français, l'armée sarde occuperait les Marches et l'Ombrie. L'exécution suivit de près la menace. L'empereur allait s'embarquer pour la Corse, lorsqu'il apprit l'entrée du général Cialdini sur le territoire pontifical. Cette audacieuse violation du droit des gens excita dans toute l'Europe la plus vive indignation. A l'exception de quelques feuilles révolutionnaires, chez lesquelles les passions antireligieuses excluaient tout sentiment d'équité, en même temps que tout patriotisme, la grande majorité blâma l'inqualifiable agression que venait de commettre le gouvernement piémontais. En France, l'émotion fut profonde : l'on s'indignait non-seulement d'un tel mépris des principes du droit international, mais encore d'un manque absolu d'égards envers la nation à qui l'on devait tout. Le baron de Talleyrand reçut l'ordre de quitter Turin et le cabinet des Tuileries déclina « toute responsabilité avec des actes que ses conseils, dictés par l'intérêt de l'Italie, n'avaient malheureusement pu prévenir. »

Peu de jours après le retour de Napoléon III à Paris, le *Moniteur* publiait la note suivante : « L'empereur a

décidé qu'une division d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et une batterie d'artillerie seraient immédiatement embarqués à Marseille, pour aller renforcer le corps d'occupation de Rome. Le gouvernement Sarde est prévenu, ajoutait la note, que les instructions du général de Goyon l'autorisent à étendre son *action aussi loin que les conditions militaires* auxquelles elle est naturellement subordonnée peuvent le lui permettre. Il ne saurait appartenir qu'aux grandes puissances, réunies en congrès, de prononcer, un jour, sur les questions posées en Italie par les événements; jusque là, le gouvernement de l'empereur continuera à remplir, conformément à la mission qu'il s'est donnée, les devoirs que lui imposent ses sympathies pour le saint-père et la présence de notre drapeau dans la capitale de la catholicité. »

Ainsi, tout en proclamant sa volonté de garantir la sécurité personnelle du saint-père, le gouvernement français, fidèle à la déclaration faite par l'empereur dans la lettre à M. de Persigny, maintenait le principe de non-intervention, même devant les excès de la révolution italienne! C'était au tribunal des grandes puissances qu'était renvoyée la solution des graves problèmes que les événements allaient faire naître.

Malheureusement, depuis la funeste brochure de M. de la Guéronnière, personne en Europe ne croyait à la possibilité d'un congrès. Aussi les empereurs de Russie, d'Autriche et le prince régent de Prusse se donnèrent-ils tout simplement rendez-vous à Varsovie, pour examiner, entre eux, la situation nouvelle

que créaient à l'Europe les entreprises de M. de Cavour et de Garibaldi.

La situation du cabinet des Tuileries devenait de jour en jour plus difficile. L'échec subi par le général de Lamoricière à Castelfidardo, les insolentes hâbleries du général Cialdini, la mort du général de Pimodan et d'un certain nombre de ses vaillants compagnons d'armes excitèrent en France une légitime indignation. Un recueil connu par son dévouement à la cause italienne, la *Revue des Deux mondes*, protesta elle-même contre l'audace des Machiavel d'outremont et contre l'inique partialité qui se manifestait contre le général de Lamoricière « dans certains journaux dont la prétention était de représenter les opinions politiques de la France. »

« Nous disions, il y a un mois, aux Italiens : ménagez l'honneur de la France, ménagez des Français illustres, ménagez les sentiments français. Nous redoutions pour les Italiens, bien plus que pour nous, le choc où ils allaient rencontrer les volontaires français de la petite armée pontificale, commandés par un de nos généraux les plus glorieux et les plus aimés. Nous redoutions la situation si pénible qu'ils allaient faire à la France tenant garnison dans Rome. L'épreuve que nous signalions d'avance est arrivée..., avec des conséquences plus graves encore que nous ne l'avions prévu. Ce ne sont pas les volontaires garibaldiens, — la lutte eût été moins inégale, — c'est l'armée du Piémont, une armée régulière et six fois plus nombreuse que la sienne, que le général de Lamoricière a eu à combattre..... L'audace rusée du Piémont,

non moins que les rodomontades de Garibaldi, a porté aux sentiments de la France une cruelle blessure.

« Pense-t-on à Turin que, chez les Français dont les sympathies ont du prix, on ait vu sans un serrement de cœur les dures extrémités où la surprise de l'agression piémontaise a poussé le général de Lamoricière et les Français qui s'étaient enrôlés sous la bannière pontificale ; qu'on ait lu, sans une méprisante indignation, les outrages qu'un chef piémontais envoyait à cette poignée de braves gens qu'il allait accabler? Dans cette armée française, qui, l'année dernière, a payé l'agrandissement du Piémont du sang de soixante mille de ses soldats, cette conduite, ces procédés, ce langage ont, nous en savons quelque chose, fait passer un frisson de colère contenue. Avec les conditions qui étaient faites à la défense du pays, il n'y a dans le combat de Castelfidardo et dans la reddition d'Ancône rien qui puisse entamer la réputation du général de Lamoricière et des Français qui le secondaient. Le général n'avait jamais dû s'attendre à être attaqué par l'armée du Piémont. Mais on a la mémoire si courte et l'on réfléchit si peu, en ce temps-ci, qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'objet et le caractère de la mission que le général de Lamoricière avait acceptée. L'un des reproches les plus graves qu'on fit au gouvernement pontifical était de ne pouvoir se soutenir par ses propres forces, d'emprunter, pour sa défense, les troupes des puissances étrangères, et de mettre ainsi la main de l'étranger, la main de l'Autriche et de la France, dans

les affaires de l'Italie. C'était une situation fausse pour la papauté, dont au fond elle compromettait l'indépendance politique, fausse surtout pour les puissances qui prêtaient leurs troupes au pape et auxquelles leur intervention dans les États romains suscitait d'inextricables embarras. Il n'y a donc que justice à dire que l'expérience tentée par le général de Lamoricière n'avait d'autre objet que de faire cesser, pour la France aussi bien que pour le pape et pour l'Italie elle-même, les difficultés de cette fausse situation. La force qu'il s'agissait d'organiser, dans les États pontificaux, ne pouvait, en aucun cas, être agressive : elle devait simplement suffire à la protection de l'ordre intérieur et opposer tout au plus une barrière à quelque irruption des corps francs, car il est bien évident que le pape ne saurait faire la guerre à des puissances militaires, à des gouvernements réguliers, et personne ne supposait qu'à l'époque où nous vivons il existât, même en Italie, une puissance qui pût être tentée de faire la guerre au pape.

« Voilà la tentative qui fut essayée au commencement de cette année (1). Si l'entreprise eût réussi, si

(1) Quatre ans plus tard, c'est-à-dire le 15 septembre 1864, MM. Drouyn de Lhuys, Nigra et Pepoli signaient une convention où se lisent les stipulations suivantes :

« Le gouvernement italien s'interdit toute réclamation contre l'organisation d'une armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers, suffisante pour maintenir l'autorité du saint-père et la tranquillité tant à l'intérieur que sur la frontière de ses États, pourvu que cette force ne puisse dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien. »

une petite armée pontificale eût pu se former (1), la France eût rappelé sa garnison de Rome... D'ailleurs, la création d'une armée romaine eût été la plus grande réforme dans les Etats pontificaux; elle eût rendu les autres compatibles avec la dignité du saint-siége recouvrant son initiative indépendante, et avec la conservation de l'ordre dans les possessions de l'Église. Ce qui prouve qu'un tel projet ne reposait point sur des données aussi illusoires que certaines personnes le prétendent, c'est la colère qu'il a excitée chez les partisans de l'unité immédiate de l'Italie, c'est la hâte que le Piémont a mise à le traverser et à l'anéantir par la force. *On n'a pas voulu laisser au général de Lamoricière le temps de faire l'éducation militaire de ses recrues*. Le général, qui avait même des forces insuffisantes pour garder tous les points du territoire menacés par des expéditions de corps francs, a été attaqué à l'improviste par une armée régulière de cinquante mille hommes...

« La cour de Rome eût dû savoir, en moins de huit jours, si elle serait, oui ou non, secourue. Suivant les réponses reçues, ou elle pouvait laisser s'engager les troupes de Lamoricière, ou elle devait les faire replier sur Rome... et abandonner, en protestant, la capitale du monde catholique. *L'avenir*

On sait comment cette convention aurait été respectée si la France n'était intervenue pour la faire respecter en 1867.

(1) Depuis, l'*entreprise a réussi;* et grâce au général de Lamoricière tant RAILLÉ par les journaux italiens et français, *une petite armée pontificale a pu se former* et empêcher Rome de tomber aux mains des *condottieri* aribaldiens.

nous expliquera sans doute les causes de la confusion qui a paru régner à Rome sur ce point (1). Il semble que le gouvernement pontifical se soit attendu à être secouru. Cette illusion, que partageait évidemment le général de Lamoricière, explique ce qui s'est passé. L'année dernière, lorsque les Autrichiens prirent le parti de couper court aux longues négociations qui ont préludé à la dernière guerre, et d'envoyer un ultimatum à Turin, ils donnèrent trois jours au Piémont pour se décider, et le ministère anglais, faisant un effort suprême en faveur de la paix, obtint d'eux une prolongation de répit (2). Le malheureux pape et son brave général n'ont pas même eu le bénéfice d'un avertissement préalable et d'un délai de quelque vingt-quatre heures. *Le Piémont n'a même pas eu pour la France la déférence que l'Autriche montra envers l'Angleterre*. L'invasion n'a même pas attendu la réponse du gouvernement pontifical à l'intimation du cabinet de Turin!

« Le général de Lamoricière a dû déployer une prodigieuse activité pour jeter quelques troupes dans Ancône et réunir les quelques milliers de recrues qu'il a lancés avec une impétuosité désespérée contre les fortes positions piémontaises à Castelfidardo. Comme il était facile de le prévoir, l'insuffisance des soldats a trahi l'énergique résolution du vaillant homme de guerre... il a pu percer, avec un millier d'hommes,

(1) Ces questions ne pourront être en effet discutées que beaucoup plus tard : nous sommes, à cette heure, trop près des événements.

(2) Sans ce répit, les Autrichiens auraient été les maîtres à Turin avant l'arrivée des Français sur les Alpes.

l'armée victorieuse; mais le plus grand nombre de ceux qu'il eût voulu entraîner avec lui, la plupart de ces braves volontaires franco-belges surtout, qui ont si dignement continué, dans cette journée, l'honneur de leur race, de ces *mercenaires* qui ont si bien répondu à l'outrage de l'ennemi par leur chevaleresque héroïsme, étaient détruits ou prisonniers... Cette révolution italienne, qui fait tant de bruit et qui improvise des gloires si faciles, n'a jusqu'à présent coûté la vie qu'à deux hommes marquants, à deux Français, M. de Pimodan et M. de Flotte. Cette révolution n'est-elle donc qu'un épisode de nos guerres civiles? On le dirait à voir l'inique partialité qui s'est déclarée contre le général de Lamoricière dans certains journaux qui usurpent en ce moment la représentation des anciennes et généreuses opinions politiques de la France. *On fait métier*, dans les journaux, *de sacrifier au premier caporal piémontais venu* une réputation si chère à l'élite de notre armée... Mais l'opinion vraie d'un pays, celle qui compte et avec laquelle il faut compter, celle qui est la véritable et permanente conscience d'une nation, n'oublie pas les honnêtes services, les gloires pures, les nobles fraternités d'armes, cette sorte de parenté qui unit les enfants d'une même patrie, et qu'on ressent dans toutes les fibres de son cœur à la vue d'un concitoyen illustre qui s'est exposé par abnégation et par devoir aux insultes de la fortune. »

Le lecteur nous pardonnera cette longue citation : elle peint au vif les sentiments qui remplirent tous les cœurs honnêtes, en France, à la nouvelle de l'odieux

guet-apens que venait d'accomplir l'insolent *caporal piémontais* (1); elle fait pour ainsi dire contre-poids à « l'inique partialité » qu'a si noblement flétrie M. Eugène Forcade et qui a valu à certains écrivains l'outrage de soupçons presque déshonorants.

XLI

Les étranges événements qui venaient de s'accomplir avaient excité dans toute l'Europe une profonde surprise. A Paris, les amis les plus ardents et les plus dévoués de l'Italie reprochaient amèrement au Piémont d'avoir « blessé les sentiments de la France et soumis son honneur à une épreuve regrettable, en envahissant les États de l'Église. »

— « Il y a à Rome, disait le publiciste déjà cité, une question simple devant laquelle, une fois l'événement de l'invasion piémontaise accompli, s'effacent toutes les questions antérieures et corollaires auxquelles peut donner lieu le gouvernement temporel de la papauté. Le drapeau français est à Rome; il y est comme un symbole d'alliance et de protection étendu sur le gouvernement pontifical... Nous, France, tandis que nous sommes dans la capitale d'un ami que nous protégeons, pouvons-nous honorablement permettre à un étranger d'entrer sur le territoire de cet ami pour se l'approprier?... Faut-il accepter les raisons que les Piémontais allèguent ou que l'on présente en leur nom?... M. de Cavour,

(1) On lira plus loin l'ordre du jour du prétendu vainqueur de Lamoricière.

dit-on, en dépouillant le saint-père, accomplit une sorte de coup d'État conservateur, il met un frein à la révolution. En battant les troupes du pape, en canonnant Ancône, le Piémont fait preuve du prix qu'il attache à l'alliance de la France, car Victor-Emmanuel viendra placer ses troupes sur la frontière Napolitaine, et préviendra le conflit dont Garibaldi nous a menacés !

« Il faut qu'on ait un singulier sentiment de l'honneur de la France pour que de pareilles apologies aient pu se présenter naïvement et entrer dans la circulation ! « ... En vérité les hommes de notre temps sont bien étourdis qu'ils ne puissent prévoir d'avance la portée, la signification des actes et des faits les plus caractéristiques (1)! »

Ces critiques étonnent dans le recueil où elles sont consignées. Celles des catholiques, on le pense bien, témoignèrent d'une indignation moins contenue. Le *Journal de Rome*, en apprenant le désastre de Castelfidardo, accusa presque le gouvernement français d'avoir fait tomber le général de Lamoricière dans un guet-apens, et cette opinion se répandit tellement à l'étranger, que M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, dut adresser, le 18 octobre 1860, la circulaire suivante aux agents diplomatiques français près des différentes cours :

« M..., vous aurez certainement remarqué la persistance avec laquelle certains journaux étrangers, en rapportant des paroles attribuées à M. le général

(1) *Revue des Deux mondes* du 1er octobre 1860.

Cialdini, cherchent à faire croire que l'invasion des États romains aurait été le résultat d'une entente établie à Chambéry entre l'empereur et les envoyés de Victor-Emmanuel. S. M. a daigné m'autoriser à vous dire exactement ce qui s'est passé et à vous mettre ainsi en mesure d'opposer, sans affectation, la vérité à la calomnie. M. Farini, qui était accompagné du général Cialdini, a exposé à l'empereur, après avoir rempli sa mission de courtoisie, la situation tout à la fois embarrassante et périlleuse dans laquelle le triomphe de la révolution, personnifiée en quelque sorte dans Garibaldi, menaçait de placer le gouvernement de S. M. Sarde. Le roi de Naples, à cette époque, n'avait tenté aucune résistance; Garibaldi allait poursuivre librement sa route à travers les États romains, en soulevant les populations, et cette dernière étape franchie, il deviendrait totalement impossible de prévenir une attaque contre la Vénétie. Le cabinet de Turin ne voyait plus qu'un moyen de conjurer une pareille éventualité : c'était, aussitôt que l'approche de Garibaldi aurait provoqué des troubles dans l'Ombrie et dans les Marches, d'y entrer pour rétablir l'ordre, sans toucher à l'autorité du pape; de livrer, s'il le fallait, une bataille à la révolution, sur le terrain napolitain, et de déférer immédiatement à des congrès le soin de fixer les destinées de l'Italie. S. M., tout en déplorant que la tolérance ou la faiblesse du gouvernement Sarde eût laissé les choses arriver à ce point, ne désapprouva pas sa résolution d'y mettre un terme; mais, en se plaçant dans cette hypothèse, l'empereur supposait

que la chute de la monarchie napolitaine serait complète, qu'une insurrection éclaterait dans les États romains, que la souveraineté du saint-père serait réservée, et que l'on remettrait à l'Europe le droit de statuer sur l'organisation définitive de la péninsule. Le simple énoncé de ce programme, mis en regard de celui que le cabinet de Turin a exécuté, suffit pour démontrer que la responsabilité ne saurait en appartenir qu'au roi Victor-Emmanuel et à ses conseillers, et que la malveillance ou des *calculs intéressés* peuvent seuls y impliquer celle (*sic*) de l'empereur. »

Tandis que le gouvernement se défendait ainsi, à l'extérieur, « contre la calomnie, la malveillance ou les calculs intéressés de certains journaux étrangers, » des feuilles parisiennes, dont l'habileté de M. de Cavour avait su se concilier l'absolu dévouement (1), ne tarissaient pas en insultes contre le général de Lamoricière et s'efforçaient de couvrir de ridicule « les vaillants jeunes hommes qui, sans regarder au nombre, s'étaient battus comme on sait se battre dans les rangs de l'armée française. » Mais la France ne partagea point les passions politiques, aussi aveugles qu'intolérantes, qui avaient pour centre certains bureaux de journaux. Les vaincus, si grossièrement insultés par Cialdini, furent accueillis, à leur retour dans leurs provinces, par des ovations. Quant aux victimes, on leur fit partout de brillantes funérailles, et, au milieu d'un concours immense de

(1) L'avenir aura à examiner le mobile auquel obéissaient ces publicistes et à qualifier leurs attaques contre des compatriotes tombés noblement, un contre dix, sur le champ de bataille.

fidèles, des voix éloquentes s'élevèrent pour célébrer leur glorieuse mort :

« O collines de Castelfidardo, s'écria l'illustre évêque d'Orléans, parce que vous avez été témoins de ce grand spectacle, vous serez toujours un lieu sacré, le lieu de l'honneur et du martyre!... Comme on va visiter les champs fameux par les antiques batailles, pour y retrouver les grands ossements des héros d'autrefois, *grandia quæ mirabitur ossa*, on ira voir les lieux où ils sont tombés, ces braves, en baiser la poussière, y respirer la foi, l'honneur, le courage, et recueillir là le souffle de vie et d'immortalité qui s'en échappe. »

Dans les oraisons funèbres, dans les lettres pastorales, les actes du roi de Piémont étaient jugés tout autrement que par les écrivains auxquels ce prince prodiguait des croix et des plaques :

« Charlemagne est mort, disait l'évêque de Carcassonne, mais Didier ne l'est pas; il a surgi, le nouveau roi des Lombards, prince lui-même, violant les droits des princes; catholique et fils des saints, violant les droits de l'Église; guerrier, faisant la guerre et ne la déclarant pas; et, comme l'avalanche, poussée par des vents qu'on ne voit pas, tombe sur le grain de sable et l'écrase, de même, lui, poussé par je ne sais quelle force invisible qui semble lui crier : Vite! vite! il tombe sur un coin de terre, il l'écrase et il dit : « Ce sol m'appartient; le droit, c'est l'annexion! »

M. Billault, et ce fut l'un des derniers actes de son ministère, crut devoir soumettre au timbre les man-

dements épiscopaux. Déjà la publication de ces mandements avait été défendue dans les journaux (1) : interdiction bien inutile, car, en des temps de publicité comme les nôtres, de telles mesures sont absolument inefficaces. L'avenir appréciera, comme elle le mérite, cette grande manifestation épiscopale (2); il reconnaîtra certainement qu'elle n'avait absolument rien de politique, quoi qu'en aient pu dire des orateurs ou publicistes passionnés. « Rendre à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu, » telle fut la règle de conduite des évêques, et leur résistance à de lamentables entrainements fut peut-être encore plus utile à la France qu'à l'Église.

XLII

Cependant d'imprudents conseillers poussaient l'empereur à se mettre à la tête de la Révolution et à fonder sa prépondérance en Europe sur le droit nouveau des nationalités et des suffrages populaires. Nous raconterons plus tard les tentatives faites dans cette voie. Disons seulement que, malgré

(1) Cette défense fut levée, plus tard, par une lettre adressée par le ministre des cultes à Mgr d'Arras.

(2) Un recueil de ces *actes épiscopaux* sera publié, dit-on. On y trouvera d'admirables lettres ou mandements de NN. SS. de Nantes, Angers, Poitiers, Tours, Saint-Claude, Mende, Autun, Nîmes, Valence, Alger, Aix, Evreux, Rennes, Rouen, Toulouse, Blois, Soissons, Bourges, La Rochelle, Saint-Brieuc, Lyon, Bayeux, Beauvais, Clermont, Perigueux, Belley, Viviers, Nevers, Limoges, Constance, Aix, Nancy, Moulins, Marseille, Fréjus, Cambrai, Verdun, Rodez, Auch, Tarbes, Gap, Chartres, Orléans, Paris, Bordeaux, Avignon, Pamiers, Grenoble, Le Mans, Bayonne, etc., etc.

tout, le cabinet des Tuileries ne voulut point sortir d'une politique d'observation et d'expectative. Le 24 octobre paraissait dans le *Constitutionnel*, journal semi-officiel, un véritable manifeste. Après avoir rappelé que l'empereur n'avait voulu ni intervenir « contre une révolution faite au nom de la souveraineté nationale, » ni se faire le complice « d'événements accomplis en dehors des droits reconnus par les traités, » le publiciste d'État disait :

« Ni l'une ni l'autre de ces attitudes ne peut se concilier avec les intérêts de notre pays, avec la mission de l'empereur, avec les caractères de nos institutions, avec le caractère des idées nouvelles qui s'imposent partout.

« La France ne peut pas plus remplir en Italie le rôle de l'Autriche qu'y servir la révolution ; elle ne doit pas plus y favoriser les annexions révolutionnaires que les réactions absolutistes. Quand l'empereur invitait les Italiens à se faire soldats d'une grande cause, pour devenir citoyens d'un grand pays, il ne parlait pas du Piémont, mais de l'Italie.

« Ses sentiments, comme sa mission, n'ont pas changé ; il veut toujours assurer l'indépendance de la Péninsule, sans y encourager l'anarchie. Souverain reconnu par l'Europe entière, il ne lui est pas permis d'approuver la violation du droit international. Souverain élu par le suffrage universel, il ne doit pas se faire l'appui des rois dont les peuples se retirent.

« En résumé, l'intervention de la France contre le Piémont serait un contre-sens. L'intervention de l'Autriche en Italie serait un retour offensif vers une

situation qu'elle a définitivement perdue. La complicité avec la Sardaigne serait un défi à l'Europe et un pacte avec la révolution.

« Une neutralité qui assure le principe de non-intervention en Italie, telle est donc la politique dont la France peut attendre les plus grands avantages, quand l'Europe croira le moment venu de débattre et de régler tous ces grands événements dans un congrès. Fidèle aux intérêts qu'elle a défendus, n'étant engagée avec personne, elle y bénéficiera en effet de la réserve qu'on lui reproche et de la modération qu'elle a su garder. Mieux que tout autre, peut-être, elle sera à même d'indiquer les points de transactions entre toutes ces divergences. Après avoir affranchi l'Italie, soutenu le pape à Rome, blâmé l'invasion des États romains et des Deux-Siciles, fait respecter le principe de non-intervention, en le respectant elle-même, elle ne saurait être suspecte ni à l'Italie, ni à la papauté, ni à l'Europe. »

Quoique cette politique fût assez sévèrement appréciée en France et en Europe, le cabinet des Tuileries résolut d'y persévérer. Le général Goyon, commandant en chef de l'armée d'observation à Rome, reçut l'ordre de reprendre Viterbe, Orviéto et quelques autres lieux occupés par les Piémontais ou par les Garibaldiens.

XLIII

Avant de tracer le tableau complet des événements dont l'Italie fut le théâtre, à cette époque, nous allons raconter ici, à sa date, l'une des plus lugubres pages

de l'histoire de ce siècle, histoire qui se lie, dans le passé, à tout un ensemble de faits compliqués, et qui soulève, en même temps, les plus graves questions dont se préoccupera l'avenir.

En 1860, la Syrie fut le théâtre de massacres hideux : elle vit se soulever des rivalités de race et de religion, souvenirs d'un autre âge et de passions qu'on devait croire oubliées. La politique dut intervenir pour réparer le mal commis et en prévenir le retour : son œuvre fut difficile, hésitante ; elle est demeurée incertaine de ses futurs résultats. Mais il y a là un spectacle des plus émouvants et, entre tous, digne d'un attentif examen.

Avant d'entrer dans le récit des événements de 1860, il importe de faire connaître nettement le pays qui en a été le théâtre, les populations qui y ont joué un rôle.

La Syrie, province de l'empire ottoman, est soumise à toutes les fluctuations d'un gouvernement souvent violent parce qu'il est faible, inintelligent et fourbe, parce qu'il est despotique. En 1840, la France, malgré tous ses efforts, n'a pu empêcher ces régions de retomber entre les mains de la Sublime Porte : elles sont ainsi restées exposées à tous les hasards de dissensions intestines qui ne s'éteindront que le jour où un pouvoir fort saura réunir leurs éléments divers et dompter leurs haines séculaires.

Considérée au point de vue géographique, la Syrie s'étend entre l'Égypte et l'Asie-Mineure : elle est le fond de ce golfe immense qu'on nomme la Méditerranée. Du nord au sud elle est partagée par une double chaîne de montagnes qui, d'un côté, descendent vers

la mer et de l'autre vers le désert, le Liban et l'Anti-Liban.

Outre cette division longitudinale, on peut établir une autre division entre la haute et la basse Syrie : la première groupée autour des montagnes du Liban et de l'Anti-Liban; la seconde s'élargissant pour former le bassin du Jourdain. La ville de Damas se trouve à l'est du système libanique, aux confins du grand désert de Syrie, occupé par les Bédouins.

La population de la Syrie se divise en population chrétienne et en population musulmane. Parmi les disciples de Mahomet, les deux sectes principales sont celle des Druses et celles des Métoualis.

La croyance religieuse des Druses est très-difficile à déterminer : elle semble se rattacher à de vieilles traditions philosophiques et mythologiques du paganisme enté sur l'islamisme. Suivant eux, l'essence intime de leur religion n'est pas à la portée de la foule des esprits : aussi ne cherchent-ils pas à la répandre, ni même à la manifester publiquement; ils acceptent pour rhythme les formes religieuses usitées dans le pays où ils habitent : ils ne s'en affranchissent guère que par des réserves mentales. Tour à tour, à différentes époques de l'histoire, ils ont adopté, en apparence, les règles musulmanes ou chrétiennes; mais au fond ils ont toujours gardé leur culte mystérieux.

La hiérarchie intellectuelle dans la croyance, le mépris des esprits vulgaires sont poussés si loin parmi les Druses, qu'ils dédaignent même d'initier à la connaissance de leur théologie une grande partie de leurs coreligionnaires.

Les Métoualis sont des musulmans schiites, c'est-à-dire des partisans d'Ali : dès le premier siècle de l'hégire, leur secte s'est séparée de l'orthodoxie. Baalbeck a été et est encore leur principal foyer.

Les chrétiens de Syrie se divisent en grecs orthodoxes et en catholiques : ces derniers comprennent des catholiques maronites et des grecs unis. La population maronite l'emporte par le nombre sur les autres communions chrétiennes ; elle doit son nom à un pieux solitaire, Maron, qui vivait au cinquième siècle après J.-C. et qui contribua puissamment à maintenir dans ces contrées la foi catholique pure de toute hérésie.

Les Maronites habitent les plus hauts plateaux du Liban; leur population est mêlée à celle des Druses et des musulmans proprement dits, sur les versants de la montagne, qui s'inclinent vers Saint-Jean-d'Acre.

Depuis le temps où ils ont conquis la Syrie, les Turcs n'ont en réalité jamais possédé qu'une suzeraineté presque nominale sur ce pays et ils ne l'ont maintenue que par des intrigues, par des alliances tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre des races et des sectes qui se le partagent.

Pendant l'occupation de Méhémet-Ali, la tyrannie du redoutable vice-roi introduisit dans la contrée une apparence d'unité, mais au prix de violences plus terribles et surtout plus permanentes que celles qui éclatent de temps à autres parmi les populations du Liban. L'intervention des puissances européennes, en 1840, vint rendre la Syrie à la Sublime-Porte ou plutôt, la rendre à son indépendance tourmentée. Plus

d'une fois depuis cette époque jusqu'au jour néfaste où ont éclaté les horribles massacres de 1860, des symptômes précurseurs ont pu faire pressentir une crise terrible. Dès les années 1845 et 1846, des conflits éclataient entre Druses et Maronites; plus tard, au lendemain de la guerre de Crimée, les événements de Crète et de Djeddah ajoutaient à la profonde fermentation du fanatisme. Nous avons déjà dit, en racontant ces faits, comment l'intervention de la France et de l'Angleterre, en Orient, durant la lutte avec la Russie, avait excité contre les chrétiens la haine des musulmans : le secours des armées qui avaient sauvé l'empire ottoman leur paraissait une humiliation; il leur semblait que leur race devait, sous peine de déchéance, affirmer sa force par l'insulte et par la violence. Ajoutons que les agents officiels de la Porte prenaient à tâche d'exciter, avec le plus odieux machiavélisme, tous les éléments de discorde entre les Druses et les chrétiens, en tâchant de les faire tourner à l'avantage des premiers. On put voir, en 1858, les fonctionnaires ottomans soudoyer les paysans maronites et les pousser à la révolte contre leurs scheiks. En 1859, l'animosité des Druses et des Maronites se dessina : une querelle, futile à son origine, amena un conflit sanglant entre les deux populations dans le village de Beit-Méri, qui fut incendié et détruit de fond en comble. Toutefois, la prompte intervention des consuls européens et de Khourchid-Pacha, gouverneur de Beyrouth, parvint à localiser le mal et empêcha, pour cette année, la discorde de s'étendre au delà d'un foyer restreint. Mais ce même

Kourchid-Pacha, et avec lui nombre d'autres fonctionnaires relevant de la Sublime-Porte, devaient eux-mêmes bientôt prêter la main aux scènes néfastes qui allaient répandre le deuil dans toute la Syrie.

XLIV

Dans les premiers jours du printemps de 1860, une conférence secrète eut lieu à Damas dans le palais du gouverneur Achmet-Pacha : elle réunissait les chefs de la religion musulmane et leurs principaux coreligionnaires : le lieutenant de Kourchid-Pacha, gouverneur de Beyrouth, était venu représenter son chef dans cette assemblée.

On parla avec passion et colère de la situation nouvelle faite aux chrétiens dans l'empire ottoman par le Hatti-Houmayoun ou décret du sultan, qui leur avait accordé la liberté de leur culte. On les représenta comme devant, dans un avenir prochain, devenir de redoutables ennemis pour l'empire; on déclara que l'heure était venue de mettre un terme à une situation qui ne pouvait se prolonger sans péril pour la religion musulmane : les chances d'une lutte furent discutées, l'alliance avec les Druses, déjà préparée de longue date, fut définitivement arrêtée : il n'y avait plus dès lors qu'à mettre à exécution le hideux projet.

Le 17 avril, l'œuvre de destruction commença : une bande de Druses se jeta sur le couvent grec catholique d'Ammik, près de Deir-el-Kamar : l'édifice fut incendié et le père Athanase, supérieur de ce

couvent, assassiné. Durant plusieurs jours des attentats du même genre se répétèrent dans différentes localités. Au gouverneur de Beyrouth, Kourchid, incombait le devoir d'intervenir promptement et énergiquement, de se jeter entre les deux partis et de maintenir l'ordre au nom de l'autorité suprême du sultan. Dès le premier moment, en effet, Kourchid sembla se préparer à l'action : la garnison dont il pouvait disposer ne se composait que d'un nombre d'hommes assez restreint, il se hâta de faire venir des renforts. Le 29 mai, sous prétexte de surveiller la campagne, il sortit de Beyrouth avec toute sa troupe et s'avança à une certaine distance de la ville. Au moment où il franchissait les murs, il fut, suivant l'usage, salué par plusieurs salves d'artillerie. Mais ces coups de canon, dans la circonstance, n'étaient en réalité que le signal du massacre : à peine avaient-ils retenti, qu'une fusillade partie du village de Béit-Méri leur répondit : tout le jour une lutte acharnée se livra entre les Druses et les Maronites; on assure même qu'un poste de soldats réguliers s'y mêla et qu'ils furent les premiers à incendier les maisons des chrétiens.

Le lendemain, 30, le carnage recommença sur des proportions beaucoup plus grandes que la veille : un vaste cercle d'incendie s'étendit tout autour de la ville. M. François Lenormand, qui a visité la Syrie quelques jours après ces événements, et auquel nous empruntons nos renseignements, a ainsi retracé cette scène horrible (1) :

(1) *Histoire des massacres de Syrie en 1860.*

« Tous les villages situés au pied de la montagne et entourant le camp du pacha, Areija, Baabda, El-Hadeth, Kefr-Schîma, et d'autres encore, furent pillés et détruits dès le matin. Partout les bachi-bouzouks, qui étaient sortis de la ville avec le pacha, se répandaient dans la plaine, donnaient la main aux Druses, et rivalisaient d'ardeur avec eux pour l'incendie, le pillage et le massacre. Les horreurs commises par ces soldats irréguliers sont au-dessus de toute expression et en bien des endroits ont révolté les Druses eux-mêmes. En effet, ceux-ci sont pillards et féroces, ils tuent leur ennemi avec des raffinements de cruauté, mais, en même temps, ils ont certaines vertus chevaleresques qui un jour se sont si brillamment personnifiées dans l'émir Fakr-ed-Din. Aussi, un Druse frappe rarement un être faible et désarmé, un vieillard, une femme, un enfant; jamais surtout il ne tentera de souiller l'honneur d'une prisonnière. Au contraire, dès le premier jour où ils se sont répandus dans la plaine, les bachi-bouzouks n'ont rien épargné. La plume se refuse à décrire tous leurs actes de barbarie. Ici, c'étaient les enfants que l'on lançait en l'air pour les recevoir sur la pointe des yatagans; là, de jeunes filles violées et ensuite égorgées; ailleurs, des vieillards à qui l'on cassait les quatre membres à coups de crosse de fusil et qu'on laissait mourir lentement sur la place au milieu des plus atroces douleurs. Mais je m'arrête; j'aurai l'occasion de revenir encore bien des fois sur des raffinements de cruauté analogues, et il me faudrait trop de temps si je voulais énumérer tous les supplices inventés par la fertile imagination des bachi-bouzouks.

« Quant au gouverneur Kourchid, bien loin de s'interposer pour arrêter les incendies et les massacres, bien loin d'essayer de retenir ses soldats ou de faire marcher contre eux les compagnies de troupes régulières dont il disposait, il demeurait tranquillement assis à la porte de sa tente, fumant gravement son chibouck, et regardant brûler les villages chrétiens. Celui de Baabda fut pillé et détruit, à deux portées de fusil au plus de sa tente, sans qu'il sortit de son impassibilité. Il ne se bornait même pas là : il encourageait du geste et de la voix, en les traitant de héros, de défenseurs de la vraie foi, les Druses qui passaient à portée de lui. »

Le seul acte d'intervention de Kourchid-Pacha fut une nouvelle infamie : il fit tirer sur les Druses deux coups de canon à poudre et envoya aux chrétiens plusieurs volées de mitraille.

Les Druses obéissaient si manifestement à des ordres supérieurs, à un plan régulier, qu'au milieu de leur plus grande fureur, on les vit s'arrêter d'eux-mêmes, en différents lieux, à la porte de grandes filatures possédées par des chrétiens et en rassurer les propriétaires : il leur avait donc été défendu de toucher à aucun établissement de ce genre par une volonté assez puissante pour se faire craindre et respecter. Trois jours leur avaient suffi pour détruire soixante villages et engloutir sous leurs ruines des monceaux de cadavres.

Une foule éperdue fuyait vers Beyrouth, harcelée tout le long de la route par les assassins, et massacrée jusqu'aux portes de la ville : les Druses pouvaient,

d'un instant à l'autre, s'y ruer à leur tour; l'épouvante était dans toutes les maisons; tout le monde s'armait et se barricadait. Les consuls européens se décidèrent à aller en corps trouver Kourchid-Pacha et à lui signifier que, dans le cas d'une catastrophe, ils rejetteraient sur lui les violences qu'il n'aurait pas su ou pas voulu prévenir. Cette attitude ferme maintint le calme dans Beyrouth; mais la rage des fanatiques se tourna alors sur Sayda.

Là, comme aux environs de Beyrouth, le carnage s'annonça durant plusieurs jours par une suite de meurtres isolés. Enfin, le 1er juin, le massacre atteignit ses pleines proportions : les Maronites, provoqués à la lutte par le gouverneur turc lui-même, Kassim-Bey, qui voulait faire enlever leurs troupeaux, se défendirent; mais bientôt, écrasés par le nombre, fuyant en sens divers, la plupart accourent vers la ville, espérant y trouver un refuge. Mais les portes se ferment devant eux : elles ne s'ouvrent, de temps à autre, que pour laisser sortir des groupes d'égorgeurs qui se livrent dans les jardins qui avoisinent les remparts à une hideuse chasse à l'homme. Les chrétiens sont traqués comme des bêtes fauves, poursuivis de buisson en buisson et mis à mort avec des raffinements inouïs de férocité. Cependant les principaux fonctionnaires, du haut des remparts, contemplaient froidement la tuerie. Cinq jours après ces monstrueux attentats, un prêtre français, le R. P. Rousseau, de la compagnie de Jésus, écrivait cette lettre :

« Les musulmans, en grande foule, armés de poignards, de fusils, de casse-têtes et de toutes sortes

d'armes meurtrières, exaltés par un fanatisme dont il est impossible d'avoir une idée sans avoir été témoin des scènes de barbarie auxquelles ils se sont livrés, se sont jetés avec la plus grande fureur sur les chrétiens pris au dépourvu, la plupart sans armes et harassés de fatigue. Ils ont tué les hommes, les femmes et les enfants sans distinction. Mais, ce n'était pas assez pour ces barbares d'ôter la vie à leurs victimes : ils les ont mutilées et déchiquetées à coups de poignards, pour mieux rassasier leur haine contre le nom chrétien.

« Dix-neuf de ceux qui avaient été massacrés aux portes de la ville avaient été transportés dans un jardin. Le R. P. Prunière, notre supérieur, a voulu aller, au péril de sa vie, les faire enterrer. Il nous a raconté qu'il était impossible de n'être pas saisi d'horreur à la vue d'une semblable scène de carnage et de cruauté.

« Il y avait parmi ces victimes deux femmes, deux enfants, neuf prêtres et six autres hommes qu'il n'a pas reconnus. Ils étaient tout nus, ensanglantés, les membres coupés, tout le corps couvert de plaies et les entrailles arrachées. Ils répandaient déjà un odeur infecte difficile à supporter. Le P. Prunière était accompagné dans sa mission de charité par deux hommes bien armés; mais, malgré ce secours, peu s'en est fallu qu'il ne succombât à l'attaque dirigée contre lui par quelques musulmans qui l'ont aperçu. Il n'a pu continuer son œuvre de dévouement.

« Les victimes sont donc restées là où on les a frappées. Leurs cadavres sont dans les chemins, dans la campagne, dans les jardins, répandant une odeur

pestilentielle. Les chiens de la ville (il y en a des milliers), attirés par cette odeur, se sont mis à les dévorer. »

Le 2 juin la petite ville chrétienne de Djezzin est subitement envahie par les Druses, dont le chef Saïd-Bey, quelques jours avant, leur faisait des promesses d'amitié : la population est massacrée; douze cents personnes réussissent à fuir; elles se jettent dans un bois; mais les Druses, enveloppant leur asile, mettent le feu aux arbres et pas un chrétien n'échappe à cet embrasement !

L'évêque maronite de Djezzin, Mgr Boutros, réfugié chez un chef Métoualis, qui finit par le trahir et le maltraiter, chercha vainement à diriger sur Sayda une colonne de fugitifs : ces malheureux furent mis à mort, ainsi que le vicaire général de Mgr Boutros, à qui cet évêque les avait confiés. Quelques jours plus tard le R. P. Rousseau sortit de Sayda pour aller ensevelir les morts; nous empruntons encore le récit de ce respectable prêtre :

« Le samedi 9 juin, je demandai au consul français trois janissaires et deux fossoyeurs pour aller enterrer le grand vicaire de Mgr Boutros et les autres victimes.

« Les chrétiens, en nous voyant sortir, tremblaient d'épouvante, car ils savaient que je n'étais presque pas plus en sûreté avec les janissaires qu'avec les Druses. A dix minutes sur le chemin de Tyr, nous vîmes un prêtre dont le corps était en putréfaction, dont les entrailles et les jambes étaient dévorées par les chiens. Nous l'enterrâmes, nous trouvâmes près

de là le squelette d'un enfant de douze ans, entièrement dépouillé de ses chairs. Nous l'ensevelîmes.

« Une femme turque nous conduit moyennant salaire vers les cadavres décomposés et répandant une odeur infecte de trois malheureux prêtres. Ces restes avaient été dévorés à moitié. Nous les mîmes dans la fosse. En coupant un buisson pour le placer sur ces dépouilles, un énorme serpent se jeta sur moi. A coups de hache, je parvins avec peine à l'abattre. Nous avons enterré avec le même soin cinq ou six autres victimes que nous avons découvertes.

« Arrivés au lieu où le grand vicaire de Mgr Boutros avait été coupé en quatre morceaux, nous n'avons plus trouvé que la tête de ce prêtre vénérable. Les restes de son frère et de sa sœur, qui ont subi le même sort que lui, au même lieu, ont été également dispersés et dévorés. Nous avons trouvé en un seul lieu douze prêtres et quatre chrétiens laïques immolés, et dont les corps étaient la proie, au moment où nous sommes arrivés, d'un grand nombre de chiens. Nous avons pu à grand'peine chasser ces animaux et livrer à la sépulture ces dépouilles.

« Le soleil allait se coucher, il fallait rentrer dans la ville. J'étais exténué de fatigue et comme empoisonné par l'odeur effroyable qui règne partout. Chaque chrétien était dans la peine sur notre compte, mais personne n'avait osé venir à notre rencontre. La chaleur est de plus de trente degrés à l'ombre. De tous côtés il y a des cadavres non ensevelis qui répandent une odeur pestilentielle. Je voulais, le lendemain, sortir de la ville pour continuer ma mission chari-

table; mais le consul me l'a interdit, tant le danger est grand. »

Les habitants de la ville de Deir-el-Kamar s'étaient abstenus de se mêler à toute espèce de mouvement, quand, le 1er juin, ils se virent attaqués par une troupe de Druses. Immédiatement, ils se mirent en mesure de résister, tandis que les troupes turques en garnison dans la ville demeuraient indifférentes à leur péril. Cependant, à la fin de la journée, arriva une lettre de Kourchid-Pacha au mousselim ou chef militaire de Deir-el-Kamar.

Kourchid-Pacha, dans cette lettre, déclarait aux chrétiens qu'ils pouvaient compter sur les secours des troupes ottomanes, et se réfugier entre les murs de la caserne ou dans le sérail du mousselim. Immédiatement les femmes, les enfants, les vieillards furent dirigés vers ces lieux d'asile; mais ils trouvèrent devant eux les portes fermées, et ils essuyèrent même quelques coups de fusil. Cependant, dans cette première journée de lutte, les chrétiens étaient demeurés maîtres du champ de bataille ; les Druses étaient repoussés avec perte : mais, en ensevelissant les cadavres de leurs adversaires, ils constatèrent avec indignation et épouvante, qu'un bon nombre de morts appartenaient aux troupes régulières : c'étaient des soldats turcs, reconnaissables à leurs pantalons d'uniforme qu'ils avaient gardé sous le costume qui les déguisait.

Deux jours après, les Druses, ayant renforcé leurs rangs, revinrent à la charge : la lutte était trop inégale pour que les chrétiens, réduits à leurs propres res-

sources, pussent l'engager avec des chances de succès : ils firent appel au mousselim. Cet officier leur répondit que, ne disposant pas de forces suffisantes pour repousser l'ennemi, il engageait les chrétiens à capituler avec leurs adversaires et à en obtenir la promesse qu'ils auraient la vie sauve. Ceux-ci, se sentant perdus, se décidèrent à aller trouver les scheiks idolâtres et à engager avec eux des négociations : le combat, contrairement à toutes les règles de la guerre, continua durant cette tentative de conciliation.

Heureusement, les consuls européens de Beyrouth savaient ce qui se passait à Deir-el-Kamar : ils forcèrent Kourchid-Pacha à dépêcher en toute hâte, sur cette localité, le général Taher-Pacha avec une centaine d'hommes. Cet officier promit aux chrétiens l'appui de la troupe; mais il insista pour qu'ils signassent au plus vite un traité de paix avec leurs adversaires. Cette convention fut enfin ratifiée; elle n'avait d'ailleurs d'autre avantage que de protéger immédiatement les chrétiens de Deïr-el-Kamar et elle leur imposait l'obligation de demeurer neutres désormais, dans les nouvelles péripéties de la guerre : c'était donc en réalité une force importante qu'elle enlevait à la cause commune des chrétiens de Syrie.

Cependant la lutte prenait des proportions de plus en plus formidables : il ne s'agissait plus d'une simple querelle entre les deux races : la *guerre sainte* était *prêchée* parmi les musulmans; non-seulement elle soulevait les Druses, mais elle lançait contre les chrétiens les Bédouins de la Bekaa.

Les bandes de ces barbares franchissaient le Liban, et s'efforçaient de venir se joindre aux Druses pour cerner les environs de Beyrouth. Chemin faisant, ils rencontrèrent les villes chrétiennes de Harbeya et de Rascheiya. Nul conflit antérieur ne motivait une agression, de leur part, contre ces deux localités. N'importe! Le fanatisme n'avait pas besoin de prétexte : il lui suffisait de trouver des victimes. Ils attaquèrent d'abord Harbeya.

Cette ville possédait, comme Deir-el-Kamar, une garnison de soldats réguliers ottomans, sous le commandement d'Osman-Bey. Les chrétiens essayèrent d'abord de se défendre eux-mêmes : ils résistèrent avec courage; mais, accablés par le nombre, ils sollicitèrent enfin l'appui du gouverneur turc, qui semblait devoir être leur protecteur naturel puisqu'ils étaient sujets de la Sublime-Porte. La conduite d'Osman-Bey fut à peu près celle qu'avait tenue le gouverneur de Deir-el-Kamar. Il offrit aux chrétiens de les recueillir, eux et leur famille, dans son sérail où ils demeureraient sous sa protection : cette proposition fut acceptée. Mais à peine les chrétiens étaient-ils entrés dans cet asile, que les Druses, pénétrant dans la ville, la pillèrent, l'incendièrent et vinrent se ruer autour du sérail.

En présence de cette situation critique, Osman-Bey ne trouva pas d'autre moyen de sortir d'embarras que de proposer aux chrétiens de livrer leurs armes à l'ennemi : après cette garantie donnée, il se faisait fort, assurait-il, d'apaiser la rage des Druses. Les malheureux eurent la faiblesse de consentir à

cette étrange concession ; ils livrèrent ces armes qui auraient pu, du moins leur permettre de mourir en combattant. Quelques jours de paix simulée suivirent leur capitulation : durant ce temps, les chrétiens, toujours enfermés dans le sérail, y étaient en proie à mille souffrances et à mille privations. Cependant il fallait aux musulmans une victoire plus complète : le 11 juin leurs hordes rentrèrent dans la ville, y massacrant tout ce qu'elles pouvaient trouver. Osman-Bey laissa égorger sous ses yeux le chef de la communauté grecque, Abas-Sélim. Mais le sérail, avec la foule nombreuse qu'il renfermait, était le but vers lequel se précipitaient les assassins. Neuf cent soixante-quinze chrétiens étaient enfermés là : ils y étaient sous la protection directe d'Osman-Bey ; ils étaient ses hôtes ; c'était lui-même qui avait réclamé l'honneur de les abriter dans sa demeure. Alors se passa une infamie peut-être sans exemple. Osman-Bey, pénétrant dans le sérail, fit rassembler toute cette foule dans la principale cour du palais ; puis, toutes les portes s'ouvrirent par son ordre, et Druses, Bédouins, soldats réguliers, fondant avec fureur sur ces infortunés, les égorgèrent jusqu'au dernier ! Osman-Bey était présent ! Un aide-de-camp du Séraskier de Damas était présent !

Il se commit alors des cruautés inspirées par le délire le plus sauvage. M. François Lenormant, dont nous suivons, dans tous ses détails, le récit très-exact, raconte le fait suivant :

« Une jeune femme chrétienne, renfermée dans le sérail avec son époux et son enfant, avait déjà vu

son mari tué devant elle; elle-même avait subi les plus honteux outrages. Un des officiers supérieurs ottomans ne trouva pas son supplice encore suffisant; il fit saisir l'enfant, le fit couper en quartiers sous les yeux de la mère, et la força de boire un verre plein de son sang. C'est alors seulement qu'il consentit à lui donner la mort, qu'elle appelait à grands cris. »

Non-seulement le sang d'aucun chrétien ne fut épargné; mais trente et un émirs musulmans de l'ancienne et honorable famille Schéhab périrent pour avoir tenté de s'opposer à ces atrocités. Osman-Bey, sûr d'avance de l'impunité, trouva un moyen fort simple de se justifier : ce misérable déclara, dans un acte authentique, que les chrétiens seuls avaient été coupables dans cette affaire, que la provocation était venue d'eux, et qu'ils avaient subi la peine d'un conflit soulevé par eux!

Les mêmes scènes se produisirent à Rascheiya : même appui offert aux chrétiéns par le gouverneur : là, comme à Hascheya, ils furent admis à se réfugier dans le sérail; là encore ils durent livrer leurs armes, et là aussi ils furent massacrés, au nombre de huit cents, sous les yeux de leur prétendu protecteur, en présence de ses troupes rangées l'arme au bras!

La ville de Zaleh est la clef stratégique du Liban : les bandes fanatiques comprenaient l'importance de cette position; ils sentaient qu'elle était le bastion avancé de la grande cité de Damas. Mais là les barbares avaient affaire à de terribles adversaires : en plus d'une circonstance les habitants de Zaleh avaient

victorieusement prouvé qu'ils étaient capables de se défendre. En apprenant le siége de cette ville, les consuls européens de Beyrouth firent encore une fois une démarche énergique auprès de Kourchid-Pacha pour qu'il intervînt et arrêtât la tentative des Druses. Kourchid, comme toujours, promit tout ce qu'on voulut; et, sans plus tarder, il fit partir plusieurs compagnies sous les yeux mêmes des agents diplomatiques. Mais, là encore, le représentant de la Sublime Porte trahissait : les soldats mettaient trois jours à franchir une distance qu'on parcourt ordinairement en douze heures; puis, arrivés sous les murs de Zaleh, ils n'y jouèrent d'autre rôle que d'empêcher les chrétiens de recevoir des secours et des munitions. Ce qui soutenait les assiégés, dans la lutte inégale où ils étaient engagés, c'était l'espoir d'être bientôt soutenus par Yousef Belj-Kharram.

XLV

Yousef Kharram, descendant d'une des plus illustres familles maronites du Liban, était, au milieu de ces événements néfastes, le plus populaire des chefs chrétiens. Jeune, infatigable, doué d'un courage héroïque, auquel se mêlait la finesse naturelle à l'Oriental, Kharram devint, dès les premiers jours de la guerre, la personnification de la cause de la civilisation et du christianisme. Le gouvernement ottoman ne lui a jamais pardonné, depuis lors, d'avoir su deviner ses perfidies et combattu les barbares que ses agents avaient soudoyés.

Kharram n'arrivait pas : les défenseurs de Zaleh ne pouvaient combattre plus longtemps : ils décidèrent de se faire jour à travers leurs adversaires, en se retirant vers le Kesraouan. Quatre cents de leurs frères d'armes se dévouèrent et moururent en arrêtant l'ennemi, pour donner à la retraite le temps de s'effectuer.

Disons-le avec douleur, ce ne fut pas seulement la croix du Christ qui fut renversée dans Zaleh, ce ne fut pas seulement le sang des chrétiens orientaux qui coula; ce fut aussi le drapeau de la France qui fut abattu et outragé, ce fut aussi le sang français qui arrosa les rues de la ville. Le couvent des Jésuites, envahi par une bande de forcenés, est en quelques instants pillé de fond en comble ; l'église est profanée; les pères qui peuvent être saisis sont tués à coups de sabre ou de pistolet ; enfin, pour terminer leur œuvre abominable, les musulmans s'emparent du drapeau tricolore, arboré sur le faîte de la maison : ils en font une torche dont ils se servent pour allumer l'incendie qui bientôt consume tout l'édifice.

Nous avons raconté comment Déir-el-Kamar avait été momentanément protégé par les troupes du général Taher-Pacha, envoyé de Beyrouth, sur les instances des consuls européens; mais Taher, obéissant évidemment à des ordres supérieurs, ne tarda pas à rebrousser chemin et à laisser libre accès aux Druses. Après avoir achevé le pillage de Zaleh, les fanatiques se portèrent le 19 juin vers Déir-el-Kamar. Ils envahirent la ville, et s'installèrent chez tous les

habitants, sous prétexte de les protéger contre des bandes hostiles. Le gouverneur ottoman se hâta de confirmer aux chrétiens les bonnes dispositions de ces hôtes étranges, mais sans parvenir à calmer leur légitime inquiétude : les chrétiens commençaient à savoir quelle foi on devait avoir dans les agents du gouvernement turc. Leurs craintes furent vite accrues par la retraite de tous les soldats réguliers dans la caserne. Il n'y avait donc nulle protection à attendre d'eux : les Druses pouvaient dès lors agir à leur guise : le pillage commença.

Voici quelques lignes extraites d'un mémoire envoyé aux consuls européens par les habitants de cette malheureuse cité :

« Lorsque le pillage fut terminé dans la ville, le massacre y succéda : personne ne fut épargné; des enfants furent égorgés sur les genoux de leurs mères, des femmes et des filles violées et éventrées sous les yeux de leurs maris et de leurs pères. Cette journée fut terrible. Les cris des femmes et des enfants montaient jusqu'au ciel. Les femmes, tête nue et presque sans vêtements, couraient çà et là par les rues, voyaient leurs maris tués sous leurs yeux, et leurs enfants, même à la mamelle, torturés affreusement. On dépeçait les hommes dans les rues à coup de hache; des femmes furent brûlées vives, après avoir été baignées dans le sang de leurs enfants; les religieuses elles-mêmes ne furent point épargnées. La ville était jonchée de cadavres et les rues ruisselaient de sang.

« Cependant 1,500 chrétiens environ avaient

trouvé un refuge avec leurs familles dans le palais du gouverneur. Excités par le carnage, les Druses se portèrent sur ce point. Les soldats leur ouvrirent les portes en présence du gouverneur et du kaïmakan des troupes, et les Druses mêlés à des musulmans se jetèrent sur les chrétiens qui étaient dans le sérail, et se mirent à les tailler en pièces.

« Aux uns, ils coupaient les doigts des mains disant que leurs doigts pourraient écrire tout seuls. Aux autres ils jetaient de l'eau sur la tête, disant qu'avec les cheveux longs comme les chrétiens ils avaient besoin d'être rasés, puis ils les décapitaient. Une femme ayant un fils unique, suppliait les massacreurs d'épargner cet enfant; on le tua sur ses genoux. L'enfant d'une autre femme, âgé de six ans, avait été pris par les Druses et criait à sa mère, de racheter sa vie : « Mon fils, je n'ai que ma vie à donner pour la tienne, » répondit cette infortunée; alors son enfant fut coupé en deux, et les barbares en jetèrent les morceaux dans les bras de la mère, qui mourut de douleur. Une troisième femme, mariée à un nommé Abdallah-Abou-Wézin, vit son mari tué devant elle et ses trois enfants égorgés dans ses bras.

« Cependant leurs cris n'étaient entendus ni par le gouverneur, ni par les officiers ni par les soldats. Les chrétiens baisaient le bord de leurs habits, les suppliant de les sauver, mais ils les repoussaient à coup de baïonnette et les livraient aux Druses. Le gouverneur approuvait de la main, et montrait aux Druses quelques individus à tuer qui lui avaient donné tous leurs biens pour être sauvés. Ces scènes se continuèrent jusqu'à

ce que tous les chrétiens qui étaient dans le sérail eussent été tués. Deux hommes étaient cachés dans la chambre du gouverneur, les soldats les précipitèrent par la fenêtre et les achevèrent à coups de sabre sur le pavé de la cour. Le sérail était rempli de cadavres et du sang de ces martyrs. »

XLVI

Dans les premiers jours de juin plusieurs bâtiments de guerre, russes, français et anglais, étaient arrivés en toute hâte dans la rade de Beyrouth, à la nouvelle des massacres. Un vaisseau de ligne turc vint les rejoindre. La présence de ces forces imposantes contint à grand' peine l'effervescence des fanatiques : un violent conflit éclata le 20 juin entre eux et les chrétiens ; le consul de France, M. de Bentivoglio, fut menacé publiquement, à la porte même du sérail. Mais les barbares n'osèrent cependant traiter Beyrouth comme ils avaient traité les autres villes du Liban. Quant aux régions du Kesraouan, véritable citadelle donnée par la nature aux Maronites, elles étaient en outre défendues par Yousef Kharram : en présence de cet adversaire, les Druses durent, de ce côté, renoncer à leurs attentats.

Le nombre des victimes du Liban et de la Célé-Syrie s'était élevé, d'après les calculs de M. François Lenormand, au nombre terrifiant de 7,771 personnes, massacrées en 22 jours : 360 villages étaient détruits, 560 églises renversées, 42 couvents brûlés et 28 écoles détruites. L'ensemble des pertes matérielles

pouvait être approximativement évalué à 95 millions de francs.

Tous ces crimes atroces devaient recevoir un couronnement encore plus effrayant. Tandis que les massacres s'accomplissaient dans le Liban, l'inquiétude se répandait parmi les chrétiens de Damas; aucune attitude hostile de leur part ne motivait une agression de la population musulmane : ils n'étaient pas plus de 25 ou 30,000, en présence de 100,000 mahométans : ils n'étaient donc redoutables pour qui que ce soit, et leur caractère doux, conciliant, leurs occupations pacifiques semblaient devoir les mettre à l'abri de tout outrage : incapables de se livrer à la moindre violence, leur faiblesse devait suffire à les protéger. Mais ce ne fut que peu à peu, après avoir appris, jour pour jour, les atrocités commises dans le Liban, que les chrétiens de Damas finirent par reconnaître qu'ils n'étaient peut-être pas eux-mêmes à l'abri du danger. Ceux qui avaient le devoir de les protéger se firent les premiers interprètes de leurs craintes : les consuls, les évêques des différentes sectes, dans la prévision des maux possibles, s'adressèrent tour à tour au gouverneur, Achmet-Pacha, et lui demandèrent s'ils pouvaient compter sur sa protection, s'ils devaient du moins inviter leurs coreligionnaires et leurs nationaux à se tenir en garde. Achmet-Pacha se montra presque offensé qu'on eût conçu des craintes : « Je ne puis permettre, disait-il, la continuation des soupçons et de la frayeur qui s'est emparée des membres de vos communautés. »

XLVII

Cependant, l'attitude générale des musulmans annonçait clairement les atrocités qui se préparaient : ils apprêtaient leurs armes publiquement, en tenant des propos sanguinaires. Un des docteurs de la loi musulmane, qui avait horreur de tremper dans les crimes où ses coreligionnaires allaient se plonger, eut le courage de faire des aveux aux consuls de France et de Grèce : il leur déclara franchement qu'un massacre était imminent, et que plus de dix-huit cents fusils avaient été distribués secrètement à la populace de Damas.

Les insultes envers les chrétiens s'aggravaient sans cesse : des misérables, rebut de la population, pénétraient en plein jour dans les couvents, y insultaient les religieux et les sœurs de charité. En signe de mépris, on suspendait des croix de bois au cou des chiens errants ou bien des écriteaux sur lesquels étaient tracés les noms des différents consuls européens. Enfin, le 9 juillet le massacre commença. M. Poujoulat nous en a transmis le récit navrant :

« Le travail de la mort commença à midi précis, au moment où les mille voix des *muezzins* appelaient les *croyants* à la prière ou à l'assassinat. Il n'y avait à Damas, à cette heure-là, pas un seul Bédouin. Il n'y avait que les soldats du sultan et les musulmans de la cité. Ce sont donc ceux-ci qui ont commencé les premiers; ils ont été les plus nombreux ouvriers du crime.

« Ils entrèrent par escouades de cinq ou six cents

et par divers côtés dans le Harat-el-Nassara (quartier des chrétiens). Les soldats turcs marchaient en tête : après eux venaient les musulmans de Damas, armés de sabres, de tromblons énormes et de haches *toutes neuves*. On a remarqué en effet que les haches sortaient à peine des mains de l'ouvrier. La conspiration les avait préparées. Les pillards armés seulement d'une hache suivaient les égorgeurs; le cortège de la mort et de la dévastation se terminait par d'abominables femmes, la fange de Damas. Ces femmes avilies avaient été placées sur toutes les limites du quartier chrétien, afin de préserver du feu les maisons turques du voisinage. Et ceci avait été tellement bien calculé, bien organisé, que pas une seule maison musulmane n'a été atteinte par l'incendie pendant qu'un feu immense dévorait le quartier chrétien.

« Les escouades s'avançaient donc ainsi dans les rues du Harat-el-Nassara. J'ai vu au-dessus de la porte de chaque maison chrétienne un rond fait au charbon : c'était le signe tracé, dans la nuit précédente, par des mains infâmes, pour marquer la demeure où il fallait entrer. Arrivés devant la porte, les soldats du sultan ouvraient les rangs et laissaient passer les bandits. Ceux-ci volaient tout ce qui tombait dans leurs mains. Ils enveloppaient les soieries en dépôt, les riches habits, les narghilés, les bijoux, l'or, l'argent, les matelas fins, les belles couvertures, dans de grandes pièces d'étoffes servant de rideaux aux riches, où sont déposées les literies, ou dans les étoffes qui recouvraient les divans, et les apportaient au dehors.

« Les soldats, restés à la porte, avaient le privilége de choisir ce qui pouvait le plus leur plaire; puis les pillards s'emparaient du reste, et le portaient en lieu sûr, pendant que les autres musulmans égorgeaient.

« Tout s'y faisait simultanément : avec l'égorgement commençait l'incendie.

« Quand il arrivait que de pauvres malheureux, voulant sauver leur vie, paraissaient à la porte pour sortir, les soldats ottomans les repoussaient dans l'intérieur, et quand les victimes tombaient à leurs pieds pour leur demander l'existence, ils leur enfonçaient la baïonnette dans le ventre.

« Lorsque c'était une jeune femme ou une jeune fille qui venait implorer la pitié des Nizams, ceux-ci les déshonoraient sur la voix publique, puis les abandonnaient à qui voulait les prendre.

« Plus de mille jeunes filles de douze à dix-huit ans ont été outragées par ces misérables. Des centaines de femmes et de jeunes filles chrétiennes s'étaient réfugiées dans une maison de bains de leur quartier, et c'est là que les plus épouvantables horreurs ont été commises sur ces créatures en larmes et sans défense.

« Et maintenant, quand des chrétiens passent dans les rues de Damas, les musulmans, faisant allusion à ces crimes sans nom, leur lancent, avec un rire de l'enfer, des paroles que je n'ai pas le courage de répéter. J'ajoute un fait ici. Le nombre des jeunes filles enlevées et entrées dans les harems est de mille. Beaucoup d'entre elles sont encore entre les mains

des Kurdes, dans leur quartier nord-ouest de Damas. Rien n'a été fait jusqu'à présent pour rendre ces enfants à leurs familles. »

Ces attentats, ces meurtres, durèrent pendant cinq jours entiers, depuis le 9 jusqu'au 13 juillet.

« Énumérer, dit M. François Lenormant, les variétés innombrables de supplices mis en œuvre par les exécuteurs de la boucherie de Damas, serait énumérer tous les caprices de férocité dont la nature humaine est capable alors qu'elle s'enivre de sang et que le fanatisme excite à leur plus haute puissance les instincts de la barbarie. Ici un chrétien était brûlé vif, là on lui coupait successivement les quatre membre. A un autre on déchiquetait le corps à coups de poignard. Un quatrième était écorché vif. On a vu de ces malheureux pendus par les pieds au-dessus d'un brasier et rôtis ainsi à petit feu. On a vu des femmes enceintes à qui les musulmans ouvraient le ventre, puis jetaient dans le fleuve qui arrose Damas le fruit de leurs entrailles, ou bien le faisaient rôtir à la pointe d'une baïonnette. »

Remarquons, encore une fois, que ces horreurs ont été commencées par des musulmans habitants d'une grande ville, et non par des hordes à demi-barbares comme celles des Druses et des Bédouins, qui ne vinrent les aider que plus tard.

Remarquons aussi qu'à Damas, comme partout ailleurs, les établissements appartenant à l'Angleterre eurent seuls le privilège ou plutôt la honte d'être épargnés par les fanatiques : ces misérables criaient à qui voulait les entendre que l'Angleterre

était leur amie! Quel rôle a donc joué cette grande nation dans ces effroyables événements? Ou du moins quelle idée se faisaient d'elle les scélérats qui les ont accomplis?

XLVIII

Au milieu de ces scènes capables de déshonorer à jamais l'islamisme et de lui ôter son droit d'existence, le plus noble rôle devait être rempli par un disciple de Mahomet : au nom de sa foi, il a protesté contre des égarements sauvages et il a joué sa vie pour les arrêter. A un ancien ennemi de la France et du christianisme était réservé l'honneur de prendre en main, dans Damas saccagée, la cause de la France, de la civilisation, du christianisme!

Tout le monde sait que l'émir Abd-el-Kader, captif au château d'Amboise, avait dû à la générosité de l'empereur Napoléon III de recouvrer la liberté et qu'il s'était retiré dans la ville de Damas. Il y possédait une immense demeure, qui pouvait facilement se transformer en une véritable forteresse : Auprès de lui résidait une nombreuse et intrépide troupe d'Algériens. Peu de temps avant le massacre, le gouverneur de Damas, Achmet-Pacha, avait réuni dans un conseil militaire les principaux chefs musulmans de la ville et il les avait consultés sur ce qu'il y aurait lieu de faire en cas de troubles. Tous conclurent qu'il fallait laisser la passion des musulmans suivre son cours. Abd-el-Kader, devant une telle attitude, ne put contenir son

indignation : il avait été assez longtemps le défenseur de l'islamisme pour qu'on ne doutât pas de sa foi ; mais, au nom même de cette foi, il déclara qu'il ne consentirait jamais que l'islamisme fût souillé par de tels crimes : que si le sang des chrétiens coulait, il n'hésiterait point à se jeter, les armes à la main, entre eux et les assassins.

Le 9 juillet, lorsque le massacre commença, Abd-el-Kader se trouvait à la campagne, à quelque distance de Damas. Aussitôt qu'on lui eut annoncé les atrocités commises dans la ville, il se hâta d'y rentrer, ramenant avec lui tous ses Algériens. Il commença par recueillir dans sa demeure les consuls de France, de Grèce et de Russie. Puis, sept fois de suite, dans la même journée, il fit, sous le feu des musulmans, diverses sorties durant lesquelles plusieurs de ses serviteurs furent tués à ses côtés ; partout il disputait les chrétiens à leurs bourreaux ; il escortait jusqu'à la citadelle ou jusqu'à sa demeure tous les malheureux qu'il pouvait arracher à la mort. L'émir put sauver ainsi, le premier jour, onze mille personnes dont trois mille furent recueillies dans son propre palais.

Vers onze heures du soir, une troupe armée se présenta à la porte du couvent des Lazaristes, où ces prêtres étaient rassemblés dans l'église, avec les sœurs de Saint-Vincent de Paul, les enfants de leurs écoles et quelques centaines de fugitifs : toute cette foule attendait la mort : mais la troupe qui pénétrait ainsi dans le couvent, c'était celle d'Abd-el-Kader! C'étaient les sauveurs qui devançaient les assassins! Bientôt ils ramenèrent à la demeure de

leur chef cette multitude dans laquelle on comptait deux cents jeunes filles.

Achmet-Pacha feignit d'approuver la résistance de l'émir et même il mit à sa disposition cinq cents fusils; mais Abd-el-Kader fut secrètement averti que cinq mille scélérats se préparaient à donner l'assaut à sa demeure. A cette nouvelle, le terrible héros de l'Algérie reprit toute sa fureur guerrière des anciens jours : il jura, s'il ne pouvait sauver ses hôtes, de s'ensevelir avec eux sous les ruines de Damas. Il garda seulement une partie de ses hommes auprès de lui, dissémina les autres sur différents points de la ville, arma cinq cents chrétiens : tous devaient se ruer dans les rues, dès que la maison de l'émir serait attaquée, mettre le feu à toutes les maisons, et en quelques heures faire de la ville un monceau de cendres!

Dans cette conjoncture critique, un secours inespéré sauva le héros musulman : ce secours venait d'une source bien inattendue, des Druses.

Le consul de Grèce était ami intime d'un chef druse de Haouran, Assaad-Amar. Quelque temps avant les massacres, il avait obtenu de lui la promesse que si des troubles éclataient dans Damas le scheikh interviendrait en faveur des chrétiens. Assaad-Amar tint loyalement sa parole. Averti dès que les attentats commencèrent, il accourut dans Damas, le 11 juillet, avec quinze cents hommes, et vint se joindre à Abd-el-Kader. Cette intervention rétablissait l'équilibre de la lutte : les chrétiens pouvaient se défendre; les assassins reculèrent devant la perspective

d'un combat sérieux; ils se bornèrent à achever le pillage dans le quartier où ils l'avaient commencé.

La demeure d'Abd-el-Kader se trouvait trop petite pour la foule qu'elle contenait; les vivres commençaient à y manquer. L'émir dirigea un grand nombre des personnes qu'il avait sauvées sur la citadelle, où il eut soin de les faire garder par un fort détachement de ses Algériens et de Druses d'Assaad-Amar, car déjà les troupes régulières commençaient à insulter les malheureuses femmes qu'elles semblaient devoir protéger.

La citadelle était un asile, mais un asile où les plus cruels fléaux avaient suivi les chrétiens. Rassemblés, au nombre de onze mille, dans cette enceinte découverte, pendant huit jours ils y subirent toutes les ardeurs d'un soleil brûlant ou le froid de nuits glaciales : l'insuffisance de la nourriture, les angoisses sans cesse renaissantes, la maladie, abattaient les plus énergiques; la mort décimait leurs rangs. Ce ne fut que le 13 juillet que l'arrivée d'un nouveau gouverneur, Mohammet-Pacha, envoyé dans Damas avec trois mille hommes, fit cesser complétement les meurtres et le pillage. Le consul de France, M. Outrey, absent au moment du massacre, revint en même temps, et sa présence contribua aussi à mettre un terme à tant de calamités; mais huit mille cinq cents chrétiens avaient été tués, trois mille huit cents maisons brûlées et les autres dégâts matériels représentaient une perte au-dessus de cent millions!

XLIX

Les attentats commis en Syrie soulevèrent au sein de l'Europe civilisée l'indignation et la colère de tout ce qui avait au cœur un sentiment d'humanité. Il n'y eut qu'un cri pour demander qu'on volât au secours des victimes et qu'on fît justice des bourreaux.

Le gouvernement de Constantinople, quelle qu'eût été sa connivence dans les actes accomplis, comprit qu'il devait prendre l'initiative de la répression. Dans le courant de juillet, Fuad-Pacha fut envoyé en Syrie avec des pouvoirs extraordinaires. Mais, après la conduite des autorités turques pendant toute la durée des massacres, une telle garantie ne pouvait sembler suffisante. Le cabinet des Tuileries prit l'initiative d'une intervention efficace : il offrit à la Sublime-Porte le concours d'un corps d'armée français. Non-seulement il fallait, pour que notre expédition fût possible, que le sultan consentît à laisser nos soldats mettre le pied dans ses provinces; mais il fallait en outre que les grandes puissances ne s'opposassent pas formellement à une intervention dont les conséquences politiques pouvaient être si graves.

La Porte, peu soucieuse d'une intervention humiliante pour elle, s'efforçait, sous lés prétextes les plus spécieux, de repousser tout projet d'intervention; suivant elle, on irriterait ainsi davantage le fanatisme musulman, on préparerait pour l'avenir aux chré-

tiens d'Orient des périls incalculables. L'Angleterre ne voyait pas sans défiance le drapeau français prêt à flotter dans les régions où elle se ménage depuis si longtemps des intelligences; la Russie ne demandait qu'à profiter de l'occasion pour implanter son *protectorat* politique sur ces contrées : de toutes parts, on affirmait les meilleures intentions pour les malheureux chrétiens, mais bien des défiances réciproques, bien des calculs combattaient l'élan d'un dévouement commun.

Enfin, le 3 août, on signa à Paris un protocole qui, le 5 septembre, fut converti en convention. Voici le texte de cet important document :

« 1° Un corps de troupes, qui pourra être porté à douze mille hommes, sera dirigé sur la Syrie pour contribuer au rétablissement de la tranquillité ;

2° Sa Majesté l'empereur des Français consent à fournir immédiatement la moitié de ce corps de troupes. S'il devenait nécessaire d'en élever l'effectif au chiffre stipulé dans l'article précédent, les hautes puissances s'entendraient sans retard avec la Sublime-Porte, par la voie diplomatique ordinaire, sur celles d'entre elles qui auraient à y pourvoir;

3° Le commandant en chef de l'expédition entrera, à son arrivée, en communication avec le commissaire extraordinaire de la Porte afin de combiner toutes les mesures exigées par les circonstances et de prendre les positions qu'il y aura lieu d'occuper pour remplir l'objet du présent acte;

4° Leurs Majestés l'empereur d'Autriche, l'empereur des Français, la reine du royaume-uni de la

Grande-Bretagne et d'Irlande, son altesse royale le prince-régent de Prusse et sa Majesté l'empereur de toutes les Russies promettent d'entretenir les forces navales suffisantes pour concourir au succès des efforts communs pour le rétablissement de la tranquillité sur le littoral de la Syrie;

5° Les hautes parties, persuadées que ce délai sera suffisant pour atteindre le but de pacification qu'elles ont en vue, fixent à six mois la durée de l'occupation des troupes européennes en Syrie;

6° La Sublime-Porte s'engage à faciliter, autant qu'il dépendra d'elle, la subsistance et l'approvisionnement du corps expéditionnaire.

L

Le corps expéditionnaire français, sous les ordres du général de Beaufort d'Hautpoul, commença, le 16 août, à débarquer dans la rade de Beyrouth.

Le 29 juillet, Fuad-Pacha, à la tête de trois mille soldats turcs, était entré dans Damas. L'arrivée de notre armée hâta les mesures répressives : le commissaire ottoman ordonna immédiatement l'arrestation de sept cents individus compromis dans les massacres. Le 20 août, cent quatre-vingts coupables furent fusillés ou pendus; puis, devant l'attitude du général de Beaufort d'Hautpoul, qui se disposait à s'avancer dans le Liban et à y sévir énergiquement, le représentant de la Porte se décida enfin à frapper quelques criminels importants : Achmet-Pacha, maréchal de l'armée de Syrie et gou-

verneur de Damas, fut passé par les armes ainsi que le colonel Aly-Bey et le colonel Osman-Bey, commandant d'Hasbeya. La peine du bannissement ou de la prison fut prononcée contre plusieurs membres du grand conseil, qui depuis ont été graciés et même rétablis en faveur par le gouvernement de Constantinople.

A Beyrouth la peine insuffisante et fictive de la détention atteignit le gouverneur Kurchid-Pacha et ses complices. Le général de Beaufort persistait dans son intention de s'enfoncer dans l'intérieur du pays et d'y faire justice lui-même. En effet, le corps expéditionnaire se mit en marche au commencement de septembre. D'après le plan projeté, tandis que nos soldats s'avanceraient contre les Druses, les troupes turques devaient fermer à cette tribu toute retraite vers le Hauran : une fois cernée, on y saisirait tous les misérables qui avaient trempé dans les massacres, et on leur ferait expier leurs crimes. Mais on comptait sans la ruse et sans la complicité des Turcs : tous les Druses qui le voulurent purent franchir leurs lignes, et leurs principaux chefs en profitèrent pour se mettre à l'abri de toute poursuite. En somme, à part l'exécution d'Achmet-Pacha et d'un petit nombre d'autres hauts personnages, la justice n'atteignit et ne voulut évidemment atteindre qu'un foule obscure, appartenant à la lie de la populace.

Non-seulement la diplomatie européenne avait réclamé le châtiment des meurtriers, mais elle demandait que les victimes fussent, autant que possible, indemnisées.

Fuad-Pacha exigea que les musulmans de Damas restituassent tous les objets qu'ils pouvaient avoir enlevés : cet ordre toutefois ne fit rapporter qu'une foule d'effets de peu de valeur; le reste demeura soigneusement caché. Le commissaire ottoman rendit aux chrétiens le service de leur donner du moins des abris, en expropriant les musulmans de tout un quartier.

Restait à fixer le chiffre de l'indemnité pécuniaire : l'agent ottoman prétendait qu'elle ne devait pas s'élever au-dessus de vingt-cinq millions de piastres turques (cinq millions de francs); le consul de France, lui, en réclamait cent cinquante millions. Après une suite de débats sérieux devant la commission européenne et d'interminables tergiversations du gouvernement de Constantinople, on finit par obtenir en bloc une somme de soixante-quinze millions de piastres, dont la répartition dut être traitée séparément par chacune des puissances intervenantes pour le compte de ses nationaux.

LI

Cependant, différents corps de l'armée française étaient échelonnés dans tout le Liban, où leur action se bornait exclusivement à maintenir en respect les fanatiques qui, encore frémissants de rage, n'eussent demandé qu'à recommencer leur œuvre de carnage. Partout nos soldats voyaient les Druses flatter les troupes turques et vivre avec elles dans la meilleure intelligence. La mauvaise foi des agents ottomans

se révélait sans cesse et de toutes façons : ainsi, quand il s'agit de désarmer la population de Damas, ils s'efforcèrent de n'appliquer cette mesure qu'aux compagnons d'Abd-el-Kader, et il fallut une énergique opposition des diplomates français pour empêcher cette odieuse injustice!

On conçoit ce qu'une telle situation faisait entrevoir de dangers pour l'avenir : les troupes françaises, aux termes de la convention du 5 septembre 1860, ne devaient pas prolonger leur occupation au delà de six mois ; et cependant, de toute évidence, il fallait que nos soldats restassent quelque temps dans ces contrées menacées. Dès le mois de janvier 1861, M. Thouvenel appela l'attention des cinq grandes puissances sur cette question délicate ; au mois de février, les chrétiens de Beyrouth adressèrent une pétition à l'empereur Napoléon III, pour le supplier de ne pas les abandonner à la fureur encore inassouvie de leurs ennemis. Le gouvernement français, disposé à continuer son œuvre de généreuse protection, prévenait les puissances étrangères qu'il était prêt à supporter seul, pendant le temps nécessaire, la surveillance de la Syrie, qu'il était prêt également à laisser d'autres troupes européennes venir s'adjoindre à nos soldats ou les remplacer. La Russie acceptait, sans difficulté, cette loyale proposition ; mais l'Angleterre et la Turquie soutenaient que l'ordre était rétabli, que l'évacuation de la Syrie ne devait être retardée sous aucun prétexte. En dépit de ces obstacles soulevés par les subtilités et les jalousies de la politique, la question d'humanité

parlait trop haut pour qu'il fût possible de ne pas se soumettre à ce qu'elle exigeait : le 19 mars 1861, il fut décidé entre les diverses puissances que l'occupation serait prolongée jusqu'au 5 juin de la même année.

En effet, à la date indiquée, nos soldats se rembarquèrent pour la France ; leur œuvre n'avait pas été aussi complète sans doute qu'on eût pu le souhaiter ; mais ils avaient empêché bien des crimes pour le présent, et derrière eux ils laissaient une menace pour l'avenir. M. Thouvenel, quelques jours avant l'évacuation, écrivait ces fières paroles : « Nous serons les maîtres d'examiner, en dehors de toute stipulation spéciale, les événements qui viendraient à surgir en Syrie, et nous n'avons pas à dissimuler à la Porte que des traditions séculaires nous imposeraient le devoir de prêter aux chrétiens du Liban un appui efficace contre de nouvelles persécutions. »

LII

Si nos troupes de terre se retiraient, les chrétiens du Liban ne demeuraient cependant pas dépourvus de protection : l'escadre française et l'escadre anglaise étaient renforcées sur les côtes de Syrie, et elles avaient ordre d'y jeter, à la moindre alerte, des corps de débarquement. Grâce à la prolongation de notre occupation, grâce à la perspective d'une nouvelle répression, le fanatisme des Druses se tint pour averti. Si depuis lors il s'est plus d'une fois permis des outrages individuels envers les

chrétiens, du moins n'a-t-il pas osé se livrer de nouveau au débordement de sa haine et de sa férocité.

L'organisation politique du Liban présentait à la commission de grandes difficultés. Après avoir tour à tour discuté et rejeté plusieurs systèmes, on s'arrêta enfin à cette combinaison : un gouverneur turc, Daoud-Pacha, appartenant au rite arménien catholique, fut investi de l'autorité sur la montagne. On croyait, par ce choix, satisfaire à la fois les susceptibilités de la Porte, jalouse de son autorité, et les désirs légitimes des chrétiens, qui repoussaient l'idée de se voir sous la main d'un chef musulman. De ce côté l'œuvre de conciliation fut complétement manquée. Les Maronites tenaient à être gouvernés par un de leurs chefs nationaux : Yousef Karrham-Bey avait acquis, en défendant ses compatriotes durant les massacres, une influence glorieuse qui le désignait à tout le monde comme le véritable maître du Liban. Trompé dans son ambition, que légitimait sa conduite héroïque, représentant le parti des chrétiens mécontents contre Daoud, cet agent déguisé de l'islamisme, Karrham n'a cessé depuis lors d'être en lutte incessante contre le gouverneur turc, jusqu'au jour où ces conflits ont fini par amener son expatriation en Algérie.

Tandis que ces faits s'accomplissaient à l'extérieur, en France, la polémique religieuse, excitée par les attentats du Piémont contre le Saint-Siége, avait pris un tel caractère de vivacité que M. Billault, complétement oublieux de son passé libéral, s'é-

tait laissé entraîner à fulminer, coup sur coup, deux décrets, l'un contre la *Gazette de Lyon*, qui fut supprimée, l'autre contre *la France centrale*, condamnée seulement à quelques mois de suspension. M. le ministre de l'intérieur ne trouva pas cette répression suffisante : bien que l'agitation catholique qu'il signalait ne troublât en rien la paix publique (1), il n'en publia pas moins une circulaire où MM. les préfets étaient invités à prononcer la dissolution des associations récemment formées dans le but d'étendre et de centraliser les collectes destinées au trésor pontifical. Les mandements épiscopaux, les lettres pastorales devaient être soumis à la formalité de la déclaration, du dépôt, et à l'obligation du timbre. Les évêques se plaignirent vivement, et il fut fait droit plus tard à leurs réclamations ; mais la presse prétendue libérale ne trouva que des paroles d'approbation pour ces rigueurs : c'était, disait-elle, un heureux retour au droit commun !

LIII

Pendant que le « parti clérical », comme on l'appelait, faisait, de la sorte, acte de courage et d'énergie, l'ancienne opposition se bornait à célébrer les victoires de Garibaldi et à prodiguer l'insulte aux quelques milliers de catholiques français, attaqués à l'improviste et vaincus par les 50,000 Piémontais de Cialdini. Elle se flattait de faire oublier par là le silence significatif qu'elle avait gardé sur les libertés supprimées, de

(1) On ne pourrait en effet citer le moindre fait dans ce genre.

puis 1852. Aussi, grand fut leur étonnement lorsque parut dans *le Moniteur*, au milieu de l'atonie universelle, le célèbre décret du 24 novembre 1860. Nous nous faisons un devoir de transcrire ici tout au long ce document, l'un des plus importants du règne de Napoléon III :

« Voulant donner aux grands corps de l'État une participation plus directe à la politique générale de notre gouvernement et un témoignage éclatant de notre confiance,

« Avons décrété, et décrétons ce qui suit.

« Art. 1. Le sénat et le corps législatif voteront tous les ans, à l'ouverture de la session, une adresse en réponse à notre discours.

« Art. 2. L'adresse sera discutée en présence des commissaires du gouvernement qui donneront aux chambres toutes les explications nécessaires sur la politique intérieure et extérieure de l'empire.

« Art. 3. Afin de faciliter au corps législatif l'expression de son opinion dans la confection des lois et l'exercice du droit d'amendement, l'article 54 (1) de notre décret du 22 mars 1852 est remis en vigueur

(1) Voici cet article 54 du décret du 22 mars 1852, rapporté par le complément de la constitution, qui fut publié lors de l'établissement de l'empire et remis en vigueur par le décret du 24 novembre :

« Art. 54. S'il intervient sur un article un vote de rejet, l'article est renvoyé à l'examen de la commission. Chaque député peut alors, dans la forme prévue par les art. 48 et 49 du présent décret, présenter tel amendement qu'il juge convenable. Si la commission est d'avis qu'il y a lieu de faire une proposition nouvelle, elle en transmet la teneur au président du corps législatif, qui la renvoie au conseil d'État. Il est alors procédé, conformément aux articles 51, 52 et 53 du présent décret, et le vote qui intervient au scrutin public est définitif. »

et le règlement du corps législatif modifié de la manière suivante :

« Immédiatement après la distribution des projets de loi et au jour fixé par le président, le corps législatif, avant de nommer sa commission, se réunit en comité secret ; une discussion sommaire est ouverte sur le projet de loi, et les commissaires du gouvernement y prennent part. »

« La présente disposition n'est applicable ni aux projets de loi d'intérêt local, ni dans le cas d'urgence. »

« Art. 4. Dans le but de rendre plus prompte et plus complète la reproduction des débats du sénat et du corps législatif, le projet de sénatus-consulte suivant sera présenté au sénat :

« Les comptes-rendus des séances du sénat et du corps législatif, rédigés par des secrétaires rédacteurs placés sous l'autorité du président de chaque assemblée, sont adressés chaque jour à tous les journaux. En outre les débats de chaque séance sont reproduits par la sténographie et insérés *in extenso* dans le journal officiel du lendemain. »

« Art. 5. Pendant la durée des sessions, l'empereur désignera des ministres sans portefeuille pour défendre devant les chambres, de concert avec le président et les membres du conseil d'État, les projets de loi du gouvernement.

« Art. 6. Le ministère de notre maison est supprimé ; ses attributions sont réunies à celles du grand maréchal du palais.

« Art. 7. Le ministère de l'Algérie et des colonies

est supprimé. Les colonies sont réunies au ministère de la marine...

« Art. 13. Les ministres sans portefeuille ont le rang et le traitement des ministres en fonctions : ils font partie du conseil des ministres et sont logés aux frais de l'État »

Ce décret, dont rien n'avait fait pressentir la publication, fut accueilli par le public avec autant de satisfaction que de surprise. Sans doute, contrairement aux idées qui semblent devoir prévaloir en ce siècle, les libertés nouvelles pouvaient être considérées comme une sorte d'octroi de l'initiative impériale. Mais les libéraux y virent un retour à des institutions attaquées à outrance, depuis le 2 décembre, par les journaux du gouvernement et par une partie de la presse catholique. On a cité le mot de M. Billault à l'un de ses familiers, pour caractériser cette mesure : « Nous allons être fatalement ramenés au gouvernement parlementaire. » Il va sans dire que M. le ministre sortant *n'approuvait pas* : après avoir brûlé ses vaisseaux, comme il l'avait fait, il ne pouvait guère, on le conçoit, revenir sur ses pas. Quant aux journalistes ministériels, qui, la veille encore, n'admettaient pas qu'on pût porter une main téméraire sur l'arche sainte de la constitution, ils applaudirent avec enthousiasme aux réformes annoncées. Pendant plus d'un mois, ce furent des exclamations sur la générosité et la sagesse de ces réformes. « Encore un effort, disait ironiquement le *Times*, et ces honorables confrères adoreront, avec nous, ce qu'ils brûlent depuis tantôt huit années ! » La presse

indépendante approuva, tout en les trouvant incomplètes, les mesures qui venaient d'être prises. « La réforme du 24 novembre, disait M. Saint-Marc Girardin dans le *Journal des Débats*, nous paraît bonne, toute incomplète qu'elle est. D'abord elle est *opportune :* il était étrange en effet que la France parût partout en Europe favoriser la cause de la liberté et qu'elle l'oubliât chez elle. J'avoue, en outre, que j'aime que la constitution d'un grand État comme la France se réforme de temps en temps. Les réformes constitutionnelles ont ce grand avantage de mettre de nouvelles idées et de nouveaux hommes en action. Elles donnent une secousse pour empêcher une chute. »

LIV

Cependant, comme tout le monde, surtout parmi les hommes d'administration, ne croyait pas que la réforme fût bonne et surtout *opportune ;* comme un certain nombre de sceptiques n'y voyaient qu'une sorte de coup de théâtre et n'attribuaient à ses dispositions qu'une très-mince importance, le journal *le Constitutionnel* crut devoir publier un long article, dont on attribua la rédaction à l'empereur. Voici quelques passages de cet article, qui fut considéré dans le monde politique comme le développement et le commentaire officiel du décret du 24 novembre :

« Attentif à des symptômes qui pouvaient passer inaperçus pour d'autres, l'empereur a reconnu que

l'action, pourtant si efficace, des grands corps de l'Etat dans son gouvernement, ne se manifeste pas assez aux yeux du pays. Il a voulu que le concours si utile du sénat et du corps législatif *fût plus libre*, afin d'être mieux apprécié, et que, dans ce grand mécanisme créé par la constitution pour organiser le contrôle en évitant la lutte, tous les rouages pussent opérer avec plus d'énergie à la grandeur et à prospérité de la France. En effet l'état de choses qui vient d'être changé avait révélé dans la pratique certains côtés défectueux. Il n'y avait pas assez de moyens pour le gouvernement de manifester sa pensée et de connaître celle du pays. Les discussions qui s'engageaient dans les chambres étaient assurément très-sérieuses et quelquefois brillantes ; mais elles étaient gênées par des restrictions trop étroites. La politique, qui ne saurait jamais être étouffée dans une assemblée française, ne se reproduisait que d'une manière anormale *et presque comme un article de contrebande*. N'ayant pas de soupape, *elle s'en allait par des fissures*. Le sénat et le corps législatif souffraient de cette fausse situation. Le gouvernement lui-même n'avait rien à y gagner ; calomnié souvent au dedans et au dehors, il ne pouvait se défendre avec autorité, et quand sa voix s'élevait dans l'enceinte législative, *elle était à peine entendue* du pays.

« Nous pensons que cette situation sera heureusement modifiée par les dispositions nouvelles que l'empereur a jugées *nécessaires* et *opportunes*. Désormais les chambres et le gouvernement pourront s'expliquer sans entraves, dans la discussion de l'a-

dresse (1) sur tous les points de la politique intérieure et extérieure, et ces débats fidèlement reproduits retentiront sans obstacle dans la publicité. Le droit d'amendement *s'exercera sérieusement*, en conservant les garanties qui résultent de l'examen et de la décision du conseil d'État ; ce sont bien là *les conditions du régime représentatif !* »

Cette exposition si loyale et si nette, en dépit des ménagements du style, mettait à nu toutes les lacunes, tous les vices de la constitution de 1852. Qui donc, — l'empereur excepté, — aurait osé dénoncer avec une telle franchise l'insuffisance des attributions législatives, le rôle presque nul des sénateurs, des députés, et le danger d'une politique toujours « gênée par des restrictions trop étroites, et qui ne se manifestait que d'une manière anormale et presque *comme un article de contrebande ?* »

Peu de jours auparavant des critiques infiniment moins énergiques eussent attiré sur n'importe quelle feuille de l'opposition toutes les foudres de M. Billaut. Les journaux officieux, soutenaient en effet chaque matin que la France vivait depuis 1852 sous un véritable gouvernement représentatif. Le décret du 24 novembre et le commentaire qu'en donna *le Constitutionnel* mirent fin aux maladroites flagorneries des écrivains subalternes : la vérité tombait de trop haut pour que personne osât la contredire ! Les bons courtisans se hâtèrent donc de reconnaître que « dans des assemblées françaises la politi-

(1) On verra plus tard qu'il y a eu suppression des débats sur l'adresse.

que ne saurait jamais être étouffée, et que les grands corps de l'État devaient prendre leur part d'une responsabilité devenue trop lourde pour le gouvernement d'un seul ! »

Quant aux hommes vraiment éclairés et indépendants, aucun d'eux n'eut la pensée d'attribuer, comme le firent quelques fanatiques de dictature, le décret du 24 novembre à une pensée soudaine et irréfléchie de l'empereur ; tous, au contraire, étaient persuadés « qu'attentif à des symptômes inaperçus pour d'autres, » mais depuis longtemps observés par lui, l'empereur avait acquis la preuve que « le concours si utile du sénat et du corps législatif faisant presque défaut à son gouvernement, celui-ci ne possédait pas assez de moyens soit pour manifester sa volonté, soit pour connaître celle du pays ».

Calomnié au dedans et au dehors, le gouvernement impérial, ne pouvait en effet *se défendre avec autorité*. A l'étranger aussi bien qu'en France, tout le monde s'étonnait que la France, dont les armées venaient de délivrer « l'Italie du joug de l'oppression, » fût privée des institutions libérales qu'elle allait conquérir pour d'autres au prix du sang de ses enfants. Après avoir abattu la puissance de l'Autriche absolutiste, les Français pouvaient-ils plus longtemps se voir condamnés à envier aux Piémontais leur gouvernement libéral ? Pendant huit années le chef de l'État avait exercé presque seul le souverain pouvoir ; mais le temps n'était-il pas venu de rendre la liberté au peuple dont le suffrage lui avait décerné la couronne, et dont la mission, on l'a-

vait dit bien des fois à l'Europe, « était de porter et de modérer chez les autres nations les principes les plus avoués et les plus raisonnables de la révolution française? » Tels furent certainement les motifs auxquels obéit l'empereur en publiant le décret du 24 novembre. Dès que la guerre d'Italie fut arrêtée dans son esprit, Napoléon III, l'on n'en saurait douter, entrevit toutes les conséquences politiques qu'elle devait entraîner pour l'Europe entière. Impopulaire en France, à l'origine, la guerre avait été acceptée par un grand nombre, avec l'espérance de recouvrer, après la victoire, les libertés suspendues pendant nos discordes. Cette considération, nous le croyons, ne fut pas celle qui influa le moins sur la décision prise par l'empereur au mois de novembre 1860.

L'absence de libertés politiques exposait, d'ailleurs le gouvernement impérial à de graves malentendus, à de dangereuses méprises à l'étranger. Abdiquer la vraie tradition politique de 89, n'était-ce pas livrer à l'Allemagne la prépondérance libérale qu'on avait revendiquée jusqu'alors? Cette situation n'était pas tenable. L'empereur le comprit de bonne heure, et il crut avec raison que la liberté y pourrait seule mettre un terme. Le décret du 24 novembre 1860 fut donc le grand événement de cette année : deux considérations capitales, nous le répétons, agirent particulièrement sur l'esprit de Napoléon III : à l'intérieur la presque cessation de toute vie politique, à l'extérieur de fausses interprétations et des malentendus d'autant plus graves qu'il était presque impossible d'y remédier.

La presse étrangère applaudit vivement aux changements qui venaient de s'opérer en France. « Nous n'attachons pas grand intérêt, disait l'*Ost Deutche Post*, de Vienne, à scruter les motifs divers qui ont inspiré le dernier acte de l'empereur des Français. Ce qui nous frappe surtout, c'est de voir le souverain qui à l'extérieur fait rentrer la révolution dans son lit, et qui se trouve à la tête d'un empire militaire d'une force irrésistible, aller lui-même au devant des aspirations des peuples vers des institutions libres, comme s'il voulait donner aux autres souverains, par une expérience heureuse, la preuve que c'est par des réformes faites à temps *qu'on prévient les révolutions!* »

Le nouveau cabinet de France, disait l'un des journaux les plus importants de l'Angleterre, « a pour mission de réconcilier la dynastie napoléonienne avec les libertés populaires. »

Les premiers actes de M. de Persigny semblèrent en effet justifier cette prévision : « Convaincu, disait le ministre dans une circulaire aux préfets, convaincu que les libertés d'un pays ne peuvent se développer qu'autant que l'État lui même jouit de la plus complète sécurité, je demande que vous soyez toujours aussi fermes à maintenir l'ordre public..., mais en même temps je vous recommande de ne rien négliger pour achever l'œuvre de réconciliation entre les partis. Beaucoup d'hommes honorables et distingués des anciens gouvernements, tout en rendant hommage à l'empereur pour les grandes choses qu'il a accomplies, se tiennent encore à l'écart par

un sentiment de dignité personnelle. Témoignez-leur les égards qu'ils méritent; ne négligez aucune occasion de faire profiter le pays de leurs lumières et de leur expérience, et rappelez-leur que s'il est noble de conserver le culte des souvenirs, il est encore plus noble d'être utile à son pays. »

La levée de tous les *avertissements* qui pesaient sur les journaux fut le premier pas du nouveau ministre dans les vois libérales. Les publicistes purent espérer qu'un complément naturel suivrait les réformes déjà décrétées. « Et en effet, disaient-ils, la liberté de la tribune, pour produire toutes ses conséquences, n'appelle-t-elle pas la liberté de la presse? Et celle-ci ne devrait elle pas être soustraite à l'arbitraire administratif et replacée sous la juridiction des tribunaux? »

La liberté laissée aux journaux de discuter ces importantes questions rendit quelque animation à la polémique quotidienne. En relisant aujourd'hui les journaux du mois de décembre 1860, on y remarque une vie, un accent, auxquels l'opinion n'était plus habituée. « Nous n'avons, il est vrai, disait un éminent publiciste, qu'une liberté octroyée, une liberté de tolérance, une liberté intermittente et capricieuse; mais le devoir des libéraux est d'accepter loyalement ce qu'on veut bien leur restituer et d'en faire un honnête usage pour arriver le plus tôt possible au gouvernement du pays par le pays. »

LV

L'année 1860 devait être malheureusement plus favorable encore à la révolution en Italie qu'à la liberté

n France. La note insérée dans *le Moniteur* du 9 eptembre 1859, la lettre de Napoléon III à Victor-Emmanuel, celle de l'empereur à Pie IX et surtout la rochure, *Le Pape et le congrès* avaient singulièrement xalté les imaginations italiennes. Jusqu'alors l'opposition de la France avait mis un frein aux projets ambitieux de M. de Cavour; mais dès que le principe de on-intervention eut été proclamé dans la célèbre rochure, dès qu'on apprit de l'autre côté des Alpes 'intervention de l'empereur auprès du Pape, pour obenir certaines concessions en faveur du mouvement talien, ce mouvement, on peut le dire, se précipita lans toute la péninsule. On déclara inexécutable le raité de Villafranca; on renonça au projet de fédéraion, et le ministère La Marmora-Ratazzi, qui avait prêté on concours jusqu'à un certain point à la politique rançaise, après Solférino, fut frappé d'impuissance. n vit alors Garibaldi se faire nommer président de la ciété dite *de la nation armée* et déclarer sa volonté de poursuivre par les armes la libération et l'uniation de l'Italie ».

a rentrée de M. de Cavour aux affaires fut acillie avec transport dans toute l'Italie. C'était, on mprenait, l'avénement d'une nouvelle politique le programme était celui-ci : « abandon des stipuns de Villafranca; annexion immédiate de l'Italie ale. »

à M. Farini avait fait promulguer dans l'Émilie *tut Sarde*, dont M. Ricasol s'était empressé de la Toscane.

e 27 janvier M. le comte de Cavour avait adressé

aux agents diplomatiques du Piémont à l'étranger une circulaire où se lisaient ces paroles : « ... Les grandes puissances de l'Europe, reconnaissant la nécessité de mettre un terme à l'état incertain et provisoire de l'Italie, avaient consenti, il y a deux mois, à la réunion d'un congrès pour fonder la pacification et la prospérité de l'Italie sur des bases solides et durables.

« Le congrès... avait été accepté avec confiance par les populations de l'Italie centrale... Maintenant, par suite de difficultés que je n'ai pas à examiner, le congrès a été renvoyé à une époque indéterminée....

« Le congrès une fois manqué, toutes les difficultés qu'il s'agissait de résoudre par ce moyen se représentent avec un caractère de gravité et d'urgence plus prononcé qu'auparavant. Une impatience ardente, mais légitime, une *résolution irrévocable* de persévérer dans la voie commencée ont succédé, dans le centre de l'Italie au calme et aux espérances de l'attente..... Ces sentiments sont devenus plus profonds, plus généraux encore, *par suite d'événements qui ont eu lieu dans ces derniers jours*.

« En effet, la prorogation du congrès a été précédée par la publication de la brochure ayant pour titre *Le Pape et le congrès*. Je ne m'arrêterai pas à examiner l'origine et la portée de cette publication. Je me borne à constater que l'opinion publique en Europe *lui a donné le caractère et l'importance d'un grand événement*. La publication de cette brochure fut suivie de près de celle de l'empereur au pape.

« En même temps l'Europe apprend que l'alliance anglo-française, qu'on avait crue ébranlée après la paix de Villafranca, était devenue plus solide et plus intime...

« La prorogation du congrès, la publication de la brochure, la lettre au pape, le rapprochement entre la France et l'Angleterre, ces quatre faits, *dont le moindre aurait suffi pour précipiter la solution des questions pendantes*, ont rendu une plus longue attente impossible... Ils ont achevé de convaincre tous les esprits sérieux : 1° qu'il faut renoncer à l'idée d'une restauration qui ne serait pas plus possible à Bologne et à Parme qu'à Florence et à Modène; 2° que la seule solution possible consiste dans l'admission légale, *déjà établie en fait* dans l'Émilie comme en Toscane; 3° qu'enfin les populations italiennes, après avoir attendu longtemps que l'Europe mît ordre à leurs affaires..., *ont le devoir de passer outre* et de pourvoir par elles-mêmes à leur gouvernement..... Les journaux les plus influents de France, d'Angleterre, d'Allemagne se rendent les interprètes des mêmes idées..... expriment les mêmes convictions.

« En présence d'un tel état de choses les populations de l'Italie centrale sont déterminées à saisir l'occasion propice pour donner à l'annexion une *exécution complète et définitive*.

« Le gouvernement du roi s'est servi jusqu'à ce jour de toute l'influence morale dont il pouvait disposer pour conseiller aux gouvernements et aux populations de l'Italie centrale d'*attendre le jugement*

de l'Europe (1). Maintenant, dans l'incertitude de la réunion du congrès,... le gouvernement de Sa Majesté n'a plus le pouvoir d'*arrêter le cours naturel et nécessaire des événements.* »

En même temps, un diplomate investi de toute la confiance de M. de Cavour, M. Constantin Nigra, recevait la mission de se rendre à Paris pour décider, de concert avec l'empereur, sous quelle forme les Toscans et les peuples de l'Émilie devraient voter l'annexion.

Vers le même temps, le roi Victor-Emmanuel adressait à Pie IX une lettre conforme à celle que le pape avait naguère reçue de Napoléon III, et qui avait pour but de désarmer l'opposition du pontife. « Votre Sainteté, disait le roi, semble, en invoquant ma coopération pour la récupération des légations, vouloir me rendre responsable de tout ce qui est arrivé dans cette partie de l'Italie. Avant d'accepter une censure aussi sévère, je supplie respectueusement Votre Sainteté de vouloir bien examiner les faits.... « Fils dévoué de l'Église, descendant d'une race très-pieuse (2), j'ai toujours nourri des sentiments de sincère attachement, de vénération et de respect envers la sainte Église et son auguste chef. Jamais il ne fut, et il n'est pas dans mes intentions, de manquer à mes devoirs de prince catholique et d'amoindrir, pour ce qui dépend de moi, les droits et l'autorité que le saint-siége exerce sur la terre, *en vertu du divin mandat du ciel.*

(1) Il est difficile d'avancer avec plus d'aplomb de plus audacieuses *contre-vérités.*

(2) Très-pieuse en effet, mais dévorée d'une ambition insatiable.

« Mais, moi aussi, j'ai des devoirs sacrés à remplir envers Dieu et envers les hommes.... Depuis de longues années l'Italie est agitée par des événements qui tous concourent au même but, la récupération de son indépendance. Ces événements ont eu pour coopérateur mon illustre père, *qui obéissait à une impulsion venue de Vatican*..... En mourant il me légua cette entreprise... En l'acceptant je n'ai pas cru m'écarter de la volonté divine.... Les légations, opprimées pendant des siècles par des soldats étrangers, se sont soulevées dès la retraite de ces derniers..; elles m'ont offert la dictature..., et *moi, qui n'avais rien fait pour provoquer l'insurrection,* j'ai refusé cette dictature, *par respect pour le saint-siége*. Mais j'ai accepté leur concours pour la guerre de l'indépendance.... Cette guerre terminée, mon gouvernement *a renoncé* à toute ingérence dans les légations; et lorsque la *présence d'un général audacieux pouvait mettre en péril le sort des provinces occupées par des troupes de Votre Sainteté, j'ai employé mon influence à l'éloigner de ces contrées*....

« Les populations, restées entièrement libres.., ont demandé leur annexion à mon royaume avec une admirable unanimité.... C'est une conviction générale que le gouvernement de Votre Sainteté ne pourrait plus récupérer ces provinces sans l'emploi des armes et des armes étrangères.

« Votre Sainteté ne saurait vouloir cela. Son cœur généreux, plein de charité évangélique, se refuserait à verser le sang chrétien pour reprendre une province qui, quel que fût le destin de la guerre, resterait mora-

lement perdue pour le gouvernement de l'Église... »

Cela posé, le roi de Piémont suppliait le souverain pontife de prendre en considération les *nécessités des temps*, la *force croissante du principe des nationalités*, l'irrésistible élan qui poussait les peuples de l'Italie à s'unir, à s'organiser conformément aux règles adoptées par tous les peuples civilisés : « N'y aurait-il pas moyen, concluait Sa Majesté Sarde, d'établir non-seulement dans les Romagnes, mais aussi dans les Marches et dans l'Ombrie, un état de choses qui, tout en conservant à l'Église son pouvoir suprême,..... ferait participer les populations de ces provinces aux bienfaits qu'un royaume fort et vraiment national assure à la plus grande partie de l'Italie centrale? »

Le pape répondit à cette proposition machiavélique par la lettre suivante, dont la rude franchise devait déchaîner contre lui toutes les colères des journalistes cavouriens de Turin et de Paris :

« Sire, l'idée que Votre Majesté a cru devoir m'envoyer est une idée imprudente et indigne assurément d'un roi catholique, d'un roi de la maison de Savoie. Ma réponse est déjà sur le point de paraître imprimée dans une encyclique aux évêques catholiques, où vous pourrez la lire.

« Du reste, je suis très-affligé non pour moi, mais pour la malheureuse situation de Votre Majesté, car elle est déjà sous le coup des censures et de celles qui suivront encore lorsque sera consommé l'acte sacrilége que vous et les vôtres avez l'intention d'accomplir.

« Je prie le Seigneur du fond du cœur afin qu'i

vous éclaire et vous donne la grâce de connaître et de pleurer les scandales qui ont eu lieu et les maux affreux qui ont frappé la pauvre Italie avec votre coopération. »

L'Autriche joignit ses protestations à celles du souverain pontife : elle dénonça les menées du gouvernement sarde, qui fomentait des troubles en Vénétie aussi bien que dans les États du pape. Mais le cabinet italien comptait, non sans raison, sur l'appui de l'Angleterre, qui poussait énergiquement aux annexions.

LVI

C'étaient les encouragements du cabinet de Saint-James qui avaient décidé le gouvernement piémontais à s'approprier la Toscane, les duchés de Parme et de Modène et même la Romagne, en dépit de l'opposition officielle de la France. Mais ces annexions devaient amener un résultat inattendu : la réunion à la France de la Savoie et de l'ancien *comté de Nice.* Il est à croire qu'avant la guerre contre l'Autriche certains arrangements avaient été arrêtés entre la France et la Sardaigne, arrangements d'après lesquels la cession de la Savoie et du comté de Nice devait être le prix de l'affranchissement complet de l'Italie. Cette éventualité avait depuis longtemps éveillé les inquiétudes de l'Angleterre ; mais elle espérait que M. de Cavour, dont l'habileté lui était bien connue, échapperait à la nécessité de remplir ses engagments, en faisant appel, dans cette grave

occurrence, à l'intervention des grandes puissances, dont la médiation, selon toute probabilité, ne serait point repoussée par le gouvernement français. Celui-ci, en effet, ne rejeta point la proposition; mais il en fit une seconde : C'était de soumettre, en même temps, au tribunal de l'Europe, l'annexion de la Savoie et de Nice, d'une part, et celle de l'Italie centrale, d'autre part. La manœuvre de M. de Cavour fut ainsi déjouée; et le cabinet des Tuileries, certain de la prochaine réalisation de ses projets, se montra plus résolument favorable à la politique unitaire. Dans une dépêche adressée à M. de Persigny (1), notre ambassadeur à Londres, M. Thouvenel déclarait que le cabinet français adoptait trois des quatre points proposés par l'Angleterre comme bases d'une conciliation. Le lendemain (31 janvier) le même ministre expédiait à M. le marquis de Moustier, à Vienne, une note où la politique de la France en Italie était exposée en ces termes : «..... Après avoir multiplié ses démarches pour amener la réconciliation des princes avec leurs peuples en Italie, le gouvernement de Sa Majesté, en présence de l'insuffisance de ces diverses tentatives, et voyant la combinaison qu'il avait promis de seconder plus vivement repoussée en raison même de son insistance à la faire accepter, avait pensé que l'autorité de l'Europe assemblée aurait réalisé l'objet qu'il se proposait. Voulant avant toute chose accomplir ses engagements, et désespérant de triom-

(1) Dépêche de M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, à M. le comte de Persigny, ambassadeur de France à Londres, sous la date du 30 janvier.

pher, sans le concours des autres cabinets, de l'opposition qu'il rencontrait dans l'Italie centrale, il avait donc provoqué la réunion d'un congrès. Mieux qu'aucune autre puissance, ajoutait le ministre, l'Autriche connaît la persévérance avec laquelle nous avons poursuivi ce plan. Elle sait aussi combien nous avons regretté les objections que la convocation des plénipotentiaires a soulevées, quand déjà ils étaient sur le point de se réunir.

« Le gouvernement de l'empereur s'est ainsi trouvé, monsieur le marquis, en face de l'hypothèse que la cour de Vienne savait depuis longtemps que nous ne pouvions ni ne voulions aborder, celle de l'emploi de la force pour imposer une solution.

« Je ne dirai rien qui étonne l'Autriche, encore moins voudrais-je laisser échapper un seul mot susceptible de la blesser; mais cette puissance pourrait-elle être chargée de procéder elle-même à la restauration des dynasties dépossédées, sans que le résultat de la guerre fût anéanti et son but désavoué? La France, à son tour, pourrait-elle sans démentir ses principes faire violence aux populations? Je laisse à la loyauté du comte de Rechberg le soin de répondre à ces questions. Ainsi donc, dans les deux cas, impossibilité morale d'agir. »

Cela posé, M. Thouvenel abordait incidemment la question des Romagnes :

« Vous remarquerez, monsieur le marquis, que je ne vous ai point parlé jusqu'ici de la situation des Romagnes.... Je me réserve de traiter cette question dans une prochaine dépêche. Je n'hésite pas toutefois

à vous dire dès aujourd'hui que si, en se reportant aux actes internationaux auxquels la cour de Vienne a été partie au même titre que nous, le gouvernement de l'empereur ne peut considérer la possession des légations par le saint-siége que sous un point de vue temporel, il n'en déplore pas moins amèrement que la cour de Rome, sourde à ses avis, et l'on peut même dire avec plus de raison indifférente aux conseils unanimes de l'Europe, depuis 1831, comme à la leçon des événements, ait laissé les choses arriver au point où elles sont, et que nous nous prêterions encore, à la seule condition que le principe de non-intervention de la part des puissances étrangères fût maintenu, à tous les tempéraments et à toutes les combinaisons qui seraient jugés propres à préparer une solution moins radicale que le démembrement. »

La politique de la France, dans ces dépêches, semblait nettement dessinée; mais elle n'en devait pas moins subir de nombreuses fluctuations. C'est ainsi, par exemple, que l'énergique opposition de la Prusse et de la Russie à l'annexion de l'Italie centrale amena le cabinet des Tuileries à proposer de reconstituer l'ancien duché de Toscane et d'instituer dans les Romagnes un vicariat dont le pape accorderait l'investiture à Victor-Emmanuel. M. de Talleyrand, d'après une dépêche de M. Thouvenel, offrit formellement ce vicariat au roi de Piémont, tandis que M. Baudin, ministre de France à Cassel, arrivait à Turin avec la mission d'inviter ce souverain à respecter l'autonomie de la Toscane. En cas de refus, le plénipotentiaire devait faire entendre que l'appui de la France pourrait être retiré.

Mais M. de Cavour n'était pas homme à se laisser effrayer pour si peu. N'avait-il pas en effet à sa dévotion la majeure partie de la presse française, et, de plus, l'appui de l'opinion publique de l'autre côté des Alpes? Il exprima donc le regret de ne pouvoir obtempérer aux demandes de la France, et, fixant les élections au 25 mars, il invita les populations de l'Italie centrale à prononcer sur leurs destinées. Les 11 et 12 mars, tous les citoyens de la Toscane et de l'Émilie âgés de vingt-et-un ans et jouissant de l'exercice de leurs droits civils, furent appelés à opter pour l'une de ces deux propositions : « Annexion à la Sardaigne sous le sceptre de Victor-Emmanuel, ou organisation du pays en royaume séparé. » L'immense majorité se prononça pour l'annexion. Cette mesure devait naturellement créer au gouvernement italien de sérieux embarras dans ses relations avec le saint-siége. Mais M. de Cavour y attachait moins d'importance qu'à la nécessité de prendre immédiatement un parti sur Nice et la Savoie, dont le conseil fédéral de Berne déniait à la Sardaigne le droit de disposer sans le consentement de la Suisse. Il fallut se hâter de consommer un sacrifice très-douloureux sans doute, mais depuis longtemps arrêté. Aussi bien M. Benedetti, directeur politique au ministère des affaires étrangères, venait-il d'arriver à Turin, chargé par l'empereur de la mission spéciale d'adresser au cabinet sarde une sommation impérative de céder les deux provinces sans plus tarder.

Le 2 avril eut lieu en grande pompe, à Turin, l'ouverture du premier parlement italien. Victor-Emmanuel y rendit un hommage public à « son magna-

nime allié » ; mais il exprima en même temps ses regrets d'avoir été contraint par les circonstances de livrer à la France le berceau de ses ancêtres. Le roi *galant homme* se rendit ensuite par mer à Livourne, puis à Florence, où le peuple le reçut avec enthousiasme.

LVII

Tandis que ces choses se passaient, la nouvelle se répandait qu'une expédition se préparait contre la Sicile.

Le 26 avril, on lisait en effet dans la *Gazette de Milan* l'annonce suivante :

« Les volontaires qui auront le désir de se rendre en Sicile doivent s'adresser, pour les instructions, au bureau du journal. »

Telle fut en Italie la première révélation des projets de Garibaldi. Depuis longtemps un mouvement se préparait dans cette île. Le mercredi saint, 4 avril, une petite insurrection avait éclaté au couvent de la Gancia, dont les moines s'étaient affilié un certain nombre de patriotes. La répression fut terrible. L'on attaqua, l'on prit d'assaut le monastère, et treize insurgés faits prisonniers furent fusillés sur place. Messine et Palerme vers le même temps se soulevaient; mais menacées de bombardement, les deux villes feignirent de se soumettre. Dans l'intérieur de l'île, de Cefalù à Marsala, des bandes tenaient la campagne sous le commandement d'un chef énergique, nommé Rosolino Pilo.

A vrai dire, ces bandes n'exerçaient aucune influence sur les populations rurales; mais les chefs du parti révolutionnaire en tirèrent parti pour obtenir des secours du continent italien. A Turin, un comité, composé de Napolitains et de Siciliens, s'était formé; on y comptait des hommes connus tels que Poerio, Mancini, Tommasi, Pisanelli (Napolitain), La Farina, Busacca, La Masa (Siciliens).

Pendant le séjour de Victor-Emmanuel à Florence, on avait fait courir les bruits les plus alarmants sur la situation de la Sicile. Un soir, le 17 avril, les émigrés Napolitains établis dans la ville la parcoururent avec un drapeau voilé de crêpe noir et aux cris de *vive l'Italie et la Sicile libres!* Une députation se présenta chez M. Ricasoli, afin d'obtenir que Victor-Emmanuel empêchât François II d'envoyer de nouveaux soldats contre leurs compatriotes. Mais le roi répondit prudemment « que n'étant pas en guerre avec Sa Majesté Sicilienne, *il ne pouvait intervenir que dans le cas où le peuple entier de l'Italie méridionale serait soulevé.* »

LVIII

Cependant Garibaldi, avec ou sans autorisation (1), agissait. De nombreux volontaires, recrutés en Lombardie, se réunirent à Gênes où le docteur Bertani avait tout préparé pour l'embarquement. Le gouver-

(1) Depuis la publication des mémoires de l'amiral Persano l'on sait à quoi s'en tenir sur la participation du gouvernement de Victor-Emmanuel dans la révolution des Deux-Siciles.

vernement de Victor-Emmanuel n'avait pu ignorer ces préparatifs. Sûr d'être appuyé par l'Angleterre, il n'hésita point à fermer les yeux.

Avant son départ, Garibaldi jugea convenable d'avertir le roi par la lettre suivante, que nous croyons devoir transcrire ici :

« Sire, le cri de détresse qui de la Sicile parvient à mes oreilles a ému mon cœur et celui de quelques centaines de mes vieux compagnons d'armes. *Je n'ai point conseillé le mouvement insurrectionnel de mes frères de Sicile;* mais du moment où ils se sont soulevés au nom de l'unité italienne, dont Votre Majesté est la personnification, contre la plus infâme tyrannie de notre époque, je n'ai pas dû hésiter à me mettre à la tête de l'expédition. Je sais que je m'embarque dans une entreprise dangereuse; mais je mets ma confiance en Dieu ainsi que dans le courage et le dévouement de mes compagnons. Notre cri de guerre sera toujours : « *Vive l'unité de l'Italie! Vive Victor-Emmanuel, son premier et son plus brave soldat!* » Si nous échouons, j'espère que l'Italie et l'Europe libérale n'oublieront pas que cette entreprise a été décidée par des motifs purs de tout égoïsme et est entièrement patriotiques. Si nous réussissons, je serai fier d'orner la couronne de Votre Majesté de ce nouveau et peut-être plus brillant joyau, à la condition toutefois que Votre Majesté s'opposera à ce que ses conseillers cèdent cette province à l'étranger, ainsi qu'on a fait pour ma ville natale.

« Je n'ai pas communiqué mes projets à Votre

Majesté; je craignais en effet que, par suite de mon dévouement à sa personne, Votre Majesté ne réussît à me persuader de l'abandonner.

« De Votre Majesté, Sire, le plus dévoué sujet,

« GARIBALDI. »

A cette nouvelle, la diplomatie étrangère adressa de vives représentations au cabinet de Turin; mais M. de Cavour, avec la machiavélique bonhomie qu'il savait si bien affecter, répondit qu'il déplorait les événements accomplis en Sicile, mais qu'il n'avait pu s'y opposer. Et comment s'en étonner, ajoutait le rusé ministre, lorsque « toute la marine militaire de Naples n'a pu mettre obstacle à aucun débarquement? »

Cependant, dans les journaux dont M. de Cavour disposait en France, en Italie, en Angleterre, on faisait entendre un langage plus sincère. Un jour, pressé par M. Canafari, le chef du cabinet piémontais s'oublia lui-même jusqu'à dire « que Sa Majesté Victor-Emmanuel n'était pas obligé de défendre le roi de Naples contre la moitié de ses sujets! »

Accompagné d'environ 200 volontaires, ayant sous ses ordres quelques officiers énergiques, tels que Nino Bixio, le colonel hongrois Turr et le fils du célèbre Manin, Garibaldi s'embarqua sur deux navires de la compagnie transatlantique, le *Piemonte* et le *Lombardo*, et il mit à la voile le 6 mai, à quatre heures du matin.

Cinq jours après, le *Piemonte* et le *Lombardo*

abordaient à Cagliari, et le lendemain, après avoir habilement échappé à plusieurs croiseurs napolitains, français et anglais, ils abordaient sans encombre à la pointe sud-ouest de l'île, en vue de Marsala. En ce moment les deux frégates napolitaines *Capri* et *Stromboli* cinglaient vers la ville. Aussi Garibaldi et Bixio se hâtèrent-ils d'opérer leur débarquement, en se mettant à l'abri derrière deux navires anglais, mouillés dans le port, l'*Argus* et l'*Indépendance*.

Les officiers napolitains envoyèrent prier les Anglais de se retirer pour laisser l'attaque libre. Mais il leur fut répondu qu'il fallait deux heures pour rallier les matelots descendus à terre ; et cela permit aux volontaires de débarquer sans être inquiétés. Évidemment les officiers anglais, s'ils n'étaient pas de connivence avec les insurgés, voulaient du moins, autant qu'il était en eux, leur venir en aide. Les journaux bourboniens s'en plaignirent amèrement. Mais le chef du *foreign-office* adressa une note tellement énergique au gouvernement napolitain, que celui-ci fut obligé de reconnaître, contrairement à la vérité, que les navires de Sa Majesté britannique « *n'avaient point gêné les opérations* des frégates napolitaines ». Garibaldi en cette occurence déploya la plus rare activité. Trois ou quatre jours lui suffirent pour rassembler, pour organiser, les bandes d'insurgés dispersées dans les campagnes ; et le 15 mai le célèbre condottiere, à la tête de 4,000 hommes, arrivait à *Catalafimi*. Le brigadier Landi y occupait, avec 3,500 hommes, une position formidable, où quelques centaines d'hommes bien commandés auraient pu facilement

arrêter des forces quintuples. Mais, soit lâcheté, soit manque de confiance en leurs chefs, les Napolitains lâchèrent pied après quelques décharges (1).

LIX

Envoyé de Naples avec environ 15,000 hommes de renfort, le général Lanza résolut de se défendre dans Palerme contre l'insurrection, qui s'étendait de plus en plus dans les campagnes.

Palerme, situé au fond d'un golfe, se compose de deux villes, la nouvelle et l'ancienne. Deux rues principales la coupent transversalement et la divisent en quatre sections à peu près égales. Militairement parlant, une telle situation est loin d'être favorable. Cependant, deux forts principaux, l'un situé à l'extrémité du port, l'autre ayant la forme d'un vaste rectangle sur le bord de la mer, paraissaient suffisants pour maintenir dans le devoir une population nombreuse sans doute (2) mais plus excitable qu'énergique. C'était tellement l'opinion de Lanza, qu'il avait envoyé une partie de ses troupes à Montréal. Le reste était concentré sur trois points principaux. C'était une faute, et Garibaldi sut en profiter. Ayant tourné la ville, il déboucha tout à coup de Gibel-Rosso, le 27 mai, vers quatre heures du matin, et, enlevant la porte de San-Antonino, à la tête de ses chasseurs, il pénétra jusqu'au centre de la ville, d'où ses soldats se répandirent dans la grande rue de Tolède. Les

(1) Les journaux *italianissimes* de Paris n'en affirmèrent pas moins que la défense de Landi avait été acharnée.

(2) 200,000 âmes.

Palermitains y accoururent en foule, dressèrent des barricades et accompagnèrent les Garibaldiens jusqu'à l'hôtel de ville, où ils établirent leur quartier général. Lanza se remit promptement de cette espèce de surprise : il concentra ses troupes sur les points les plus importants, assura ses communications avec la citadelle, et donna l'ordre de bombarder la ville. Ce bombardement dura deux jours; le troisième, Lanza fit proposer à Garibaldi une suspension d'armes provisoire et une entrevue à bord d'un des navires étrangers mouillés en rade. Cette entrevue eut lieu sur l'*Hannibal* vaisseau amiral anglais. C'était une sorte de préparation à la reddition de Palerme. En effet, la cour de Naples, après avoir vainement réclamé l'assistance de la France et de l'Angleterre, dont elle avait longtemps dédaigné les conseils, envoya à Lanza l'autorisation de traiter. Le 13 juin, après le plus audacieux des coups de main, Garibaldi transportait au palais royal de Palerme le siége du gouvernement qu'il venait de décréter au nom de Victor-Emmanuel, et le 19 les dernières troupes napolitaines sortaient de la ville!

Le 31 mai les habitants de Catane se soulevaient à leur tour. Dès le 4 juin, à Trapani, M. Nicotera, le compagnon de Pisicane, organisait la révolution et se mettait en rapport avec Palerme.

LX

Tandis que ces événements s'accomplissaient en Sicile, Naples, où le despotisme de Ferdinand II avait

en quelque sorte anéanti toute vie politique et sociale, Naples se doutait à peine de la révolution qui se préparait. Systématiquement le peuple et même une notable portion des classes élevées avaient été maintenus dans l'ignorance la plus profonde de toutes sortes d'événements politiques. La police napolitaine répandait dans le public les bruits les plus sottement mensongers : Garibaldi n'avait avec lui qu'un poignée de bandits; il était traqué dans les montagnes, et d'un jour à l'autre l'on apprendrait sans doute qu'il était pris et pendu, etc. A Bari on annonça même que l'armée du roi avait écrasé les Garibaldiens, et un *Te Deum* d'actions de grâce fut chanté à cette occasion! Les ministres eux-mêmes entretenaient les illusions du grand nombre. M. Carafa comptait sur le concours des forces maritimes de certains princes alliés, comme si la France et l'Angleterre, en proclamant le principe de non-intervention, ne s'étaient pas implicitement engagées à le faire respecter par les autres puissances!

En face des terribles événements dont la Sicile était le théâtre, le jeune roi François II s'était enfin décidé à suivre des conseils jusque alors repoussés. Le 27 juin le journal officiel annonçait que des institutions toutes nouvelles allaient régir le royaume de Deux-Siciles : amnistie générale, constitution séparée pour Naples et la Sicile, adoption des couleurs italiennes avec les armes des Bourbons, alliance avec le Piémont, tel était le programme. M. Carafa ne mettait qu'une seule condition à toutes ces concessions, c'était que les grandes puissances proclamas-

sent qu'aucune atteinte ne serait portée à l'intégrité du royaume des Deux-Siciles. Divers écrivains d'Allemagne et d'Italie assurent qu'après avoir vainement invoqué l'arbitrage de Napoléon III, dans les circonstances suprêmes où il se trouvait, François II avait fait donner communication aux cabinets de Londres et de Paris d'un plan arrêté par lui en conseil des ministres. Une constitution libérale devait être établie : le comte de Trani deviendrait roi de Sicile, avec la constitution de 1812. M. de Martino, ministre des Deux-Siciles à Rome, se rendit auprès de Napoléon III à Fontainebleau, pour traiter de l'affaire. Mais il lui fut répondu que le bombardement de Palerme avait soulevé l'indignation de l'Europe, et que pour le présent la France de concert avec l'Angleterre, se bornerait à détourner Garibaldi de ses projets de passer en terre ferme. Le croira-t-on? L'Autriche elle-même déclara, par l'organe de ses journaux officieux, » qu'il ne servirait à rien d'envoyer des troupes et une flotte au secours d'une nation démoralisée, et que François II n'avait plus qu'à tenter une chose, accorder promptement toutes les réformes depuis si longtemps démandées, et qui, accomplies plus tôt, auraient épargné au jeune roi l'humiliation de traiter avec Garibaldi ! »

LXI

Cependant, un ministère s'était constitué à Naples pour appliquer le programe dont il vient d'être parlé. La France semblait assez disposée à sou-

tenir de son patronage cette tentative d'arrangement; mais lord Palmerston était loin de pencher de ce côté. Partisan de l'unité italienne, à un point de vue exclusivement anglais, il n'admettait nullement, avec lord John Russell, qu'il y eût nécessité de « former de l'Italie deux groupes mus et unis par un intérêt commun » (1).

Dans ces graves conjonctures la situation du cabinet de Turin devint des plus délicates. En repoussant les ouvertures du jeune roi de Naples, le propre neveu de Victor-Emmanuel, M. de Cavour risquait d'indisposer la diplomatie, qui déjà lui reprochait de n'être pas complétement étranger aux révolutions de l'Italie méridionale. D'un autre côté, s'il résistait au courant de l'opinion populaire, ne s'exposait-il pas à exciter le mécontentement de Garibaldi, qui pourrait être tenté, par méfiance, de retarder l'annexion de la Sicile?

M. de Cavour se tira de toutes ces difficultés avec une merveilleuse dextérité. Il se réserva d'apprécier ultérieurement le plus ou le moins de sincérité des réformes annoncées par François II, et il fit mine de prêter l'oreille à tous les conseils de la diplomatie étrangère en faveur du prince napolitain. « Tenez-vous sur la réserve, et laissez les événements s'accomplir », écrivait un ministre anglais au chef du cabinet de Turin. M. de Cavour suivit le conseil. L'expectative était en effet le parti le plus sage; toutefois, elle fut pour l'habile ministre l'occasion de sérieux

(1) Conversation de M. de Persigny avec Lord John Russell le 30 juin 1860.

embarras dans ses rapports avec la diplomatie étrangère. Le 16 juillet, par exemple, le baron de Talleyrand venait représenter au ministre sarde les conséquences à peu près certaines de sa conduite vis-à-vis du roi de Naples, c'est-à-dire la rupture imminente des relations de la Sardaigne avec la Russie et la Prusse; l'indépendance de l'Italie mise en péril par une politique contraire à la droiture; la révolution italienne amenant en Europe une guerre générale, où la France devrait se placer sur le terrain de ses intérêts, au lieu de combattre pour ceux de l'Italie, etc.

— « Ah! je le sais bien, répondit M. de Cavour, les difficultés et les dangers sont immenses : jamais position ne fut plus difficile que la nôtre; mais si nous faisions ce qu'on nous demande, on nous jetterait par la fenêtre! »

Après cet entretien, l'homme d'État piémontais consentit à recevoir MM. Manna et Winspeare envoyés à Turin par le roi de Naples pour traiter d'un armistice entre François II et Garibaldi. L'on ne sait que peu de choses sur les négociations poursuivies, sous le patronage de l'ambassade de France, par les deux diplomates napolitains. Le but qu'on se proposait d'atteindre était une alliance offensive et défensive. François II, nous venons de le dire, avait consenti à donner à la Sicile une constitution séparée, avec un prince de sa maison pour chef. Mais le cabinet sarde tenait, et pour cause, à ce que les populations siciliennes prononçassent elles-mêmes sur leurs destinées. Les négociations n'aboutirent donc pas, et M. Bertani put préparer à ciel ouvert une nouvelle

expédition de volontaires pour la Sicile. De nombreux convois partaient journellement de Gênes. L'un d'eux, qui se composait de 1,000 hommes embarqués sur le clipper américain *Rochester* et sur le petit remorqueur *l'Utile*, fut pris par la flotte royale et conduit à Gaète. L'ambassadeur de Piémont, M. de Villamarina, s'empressa de protester, preuve irréfragable, s'il en était besoin, que le gouvernement sarde était de connivence avec Garibaldi!

LXII

A cette époque la Sicile entière était libre, à l'exception des villes de Messine, Syracuse et Melazzo. Ce fut vers cette dernière place, située dans une petite presqu'île, entre deux golfes, que Garibaldi se dirigea d'abord. Les Napolitains, commandés par Bosco, étaient en grand nombre, avec de l'artillerie et de la cavalerie, et le pays, coupé de vignobles, convenait merveilleusement à la défense. Garibaldi commença l'attaque du côté oriental du golfe, tandis que Cosenz et Medici agissaient de l'autre côté. La mêlée s'engagea corps à corps, et chacun dut payer de sa personne. Les volontaires Garibaldiens allaient s'emparer, à la baïonnette, des batteries ennemies, lorsqu'un escadron napolitain s'élança à fond de train sur cette troupe. Sans l'arrivée de Cosenz et de Medici, Garibaldi terminait peut-être sa carrière dans cette escarmouche. Dégagé par ses compagnons, le hardi condottiere traverse le champ de bataille, puis, ayant atteint le côté occidental du golfe, il s'élance sur le navire le *Tückery*, dont il fait pointer les ca-

…es de François II fut accueilli avec sa-
…on doutait de la sincérité du fils de
…nouvelle des concessions libérales
…disait le *Times*, la chambre des
…n mouvement d'hilarité ». Le
…ffet n'avait point abdiqué ;
…mblait tous les lazzaroni
…ulta dans les rues de
…milieu desquels le
…nt frappé dans sa
… du quartier des *Bar-*
…nts san-fédistes du quartier
…ent, à leur tour, une *manifesta-*
…ent les douze commissariats de Na-
…rûlèrent les registres qui contenaient les
…attendibili, ou de suspects. Dans cette échauf-
…rée, plusieurs agents de police furent blessés, quel-
…ues-uns tués. L'état de siége dut être proclamé, et un
…vocat presque inconnu, et récemment revenu d'exil,
M. Liborio Romano, fut nommé préfet de police.

LXIV

Le 1er juillet la Constitution de 1848 était remise en vigueur, avec cette déclaration préliminaire « qu'elle n'avait jamais été abolie en droit ». En même temps on convoquait les colléges électoraux pour le 19 août et le parlement pour le 10 septembre. Une commission de quatre membres était chargée de préparer des lois sur les élections, la responsabilité ministérielle, l'organisation administrative, etc. ; on remet-

nons contre la ville. Ce fut une heureuse diversion : Bosco, vivement attaqué d'un autre côté par les *chemises rouges*, se retira dans la citadelle, où les 3,000 hommes qu'il commandait auraient pu tenir encore quelque temps. Mais en ce moment arrivèrent quatre frégates napolitaines, dont l'une portait le colonel d'état-major Anzani, chargé par François II de traiter de la capitulation. Le roi de Naples, ne voulant point compromettre les négociations entamées avec le Piémont, et désirant d'ailleurs conserver le plus grand nombre d'hommes possible pour défendre Messine et les provinces de terme ferme, Bosco dut sortir de Melazzo avec armes et bagages. Peu de jours après (25 juillet) le général Clary concluait avec Medici une convention aux termes de laquelle les troupes royales conservaient la citadelle mais livraient la ville aux Garibaldiens.

LXIII

Les événements accomplis en Sicile précipitèrent la crise qui depuis longtemps se préparait à Naples. Le ministère y était en pleine dissolution. Le duc de Santo-Vito avait remplacé M. Ajossa, devenu impossible à force d'impopularité. Et comme les esprits ne se calmaient pas, un acte souverain annonça que M. Spinelli, des princes de Scalia, était chargé de former un nouveau cabinet, qu'une amnistie générale serait accordée, un traité fait avec la Sardaigne, une représentation particulière donnée à la Sicile, et enfin le drapeau italien adopté. Le choix des nou-

veaux ministres de François II fut accueilli avec satisfaction. Mais on doutait de la sincérité du fils de Ferdinand II. A la nouvelle des concessions libérales faites par ce prince, disait le *Times*, la chambre des lords « n'a pu résister à un mouvement d'hilarité ». Le parti de l'absolutisme en effet n'avait point abdiqué; il intriguait, il s'agitait, il rassemblait tous les lazzaroni dont il pouvait disposer. Il en résulta dans les rues de Naples de graves désordres, au milieu desquels le ministre de France fut violemment frappé dans sa voiture. Les ouvriers libéraux du quartier des *Barraches*, opposés aux habitants san-fédistes du quartier de Sainte-Lucie, firent, à leur tour, une *manifestation :* ils envahirent les douze commissariats de Naples, et y brûlèrent les registres qui contenaient les listes d'*attendibili*, ou de suspects. Dans cette échauffourée, plusieurs agents de police furent blessés, quelques-uns tués. L'état de siége dut être proclamé, et un avocat presque inconnu, et récemment revenu d'exil, M. Liborio Romano, fut nommé préfet de police.

LXIV

Le 1er juillet la Constitution de 1848 était remise en vigueur, avec cette déclaration préliminaire « qu'elle n'avait jamais été abolie en droit ». En même temps on convoquait les colléges électoraux pour le 19 août et le parlement pour le 10 septembre. Une commission de quatre membres était chargée de préparer des lois sur les élections, la responsabilité ministérielle, l'organisation administrative, etc. ; on remet-

tait en vigueur toutes les prescriptions de la constitution de 1848, qui assurait aux citoyens l'égalité devant la loi, la liberté individuelle, l'interrogatoire des prévenus dans les vingt-quatre heures, la nomination des députés pour cinq ans, etc. Mais le despotisme de Ferdinand II avait dégradé ou paralysé les âmes : les libéraux, se rappelant que les ministres qui avaient mis en pratique la constitution de 1848 s'étaient vus, pour ce *méfait*, condamnés plus tard à dix années de bagne, n'attendaient qu'une occasion de livrer le pays aux Piémontais; quant aux amis de la monarchie, condamnés depuis des années à l'inaction la plus absolue, ils ignoraient ce qui se passait chez eux, autour d'eux, et ils étaient devenus incapables de toute résolution virile. Néanmoins M. Liborio Romano, le véritable ministre de l'intérieur, prenait d'énergiques mesures pour faire échouer, disait-il, les menées des san-fédistes. Les royalistes étaient traqués sous l'accusation d'être des ennemis du roi; mais certains journaux avaient pleine liberté de glorifier Garibaldi, dont le portrait se vendait librement dans les rues, et M. le préfet de police, non content de laisser M. Settembrini attaquer les Bourbons de Naples dans une proclamation presque sauvage, allait recevoir, à leur débarquement, quarante-quatre condamnés politiques! Pour échapper aux piéges que des traîtres préparaient autour de lui, il eût fallu à François II une connaissance des choses et des hommes dont son père l'avait systématiquement privé.

Le signal des défections fut donné par le général Nunziante. Cet homme, mort dans ces derniers temps,

aussi méprisé qu'il le méritait, avait été l'un des instruments les plus inexorables de la tyrannie sous Ferdinand II. Mais, voyant que le trône du fils allait crouler, il donna sa démission, renvoya toutes ses décorations et adressa à ses soldats un ordre du jour où il les exhortait à ne se battre désormais que pour la patrie. Le moment était bien choisi : Garibaldi venait de réunir au Phare 40 canons et 300 barques!

LXV

Le dictateur de la Sicile avait organisé quatre divisions d'infanterie, commandées par Cosenz, Medici, Bixio et Turr, avec une brigade de cavalerie. Ces troupes formaient un corps d'armée d'une vingtaine de mille hommes, à qui l'argent ne manquait pas, grâce au prodictateur Depretis, ministre des finances siciliennes, et qui avait mis la main sur les biens de plusieurs couvents.

Pour repousser les bandes de Garibaldi, François II disposait de 80,000 hommes de troupes régulières. Il en envoya 20,000 en Calabre, en face du détroit de Messine, sous les ordres du général Bosco; 40,000 furent concentrés, sous le commandement de Pianelli, aux portes de Naples. Le reste était disséminé dans quelques places fortes. Mais le trouble, le désarroi étaient au comble : les factions levaient hardiment la tête.

Dans des conjonctures aussi graves, on s'attendait à l'intervention des cabinets européens, et tout particulièrement à celle de la France et de l'Angleterre.

Le gouvernement de l'empereur avait proposé à celui de la reine Victoria d'imposer, dans le royaume de Naples, une trêve pendant laquelle François II pourrait conclure avec le roi de Sardaigne une alliance sincère et permanente. Mais l'Angleterre avait de bonnes raisons pour repousser l'arrangement. Lord John Russel ne voulut jamais consentir à ce qu'une escadre anglo-française occupât le détroit de Messine. Un pareil acte eût été, selon le chef du *foreign-office*, une violation du principe de non-intervention!

M. de Cavour, avec son habileté ordinaire, évita soigneusement de prendre la moindre part aux événements qui allaient s'accomplir. Il fit plus : il adressa une circulaire aux gouverneurs de province et aux commandants des troupes, leur recommandant de surveiller, dans l'Italie centrale, tout mouvement qui tendrait à menacer les États de l'Église.

Le roi Victor-Emmanuel, de son côté, consentit, sur les instances du gouvernement français, à adresser à Garibaldi l'espèce de requête que voici :

« Mon cher général,

« Vous savez que lorsque vous partites pour la Sicile, *vous n'avez pas eu mon approbation*. Aujourd'hui je me décide à vous donner un avertissement, dans les graves circonstances actuelles, connaissant la sincérité de vos sentiments pour moi.

« Afin de faire cesser la guerre entre Italiens et Italiens, je vous conseille de renoncer à l'idée de passer avec votre valeureuse troupe sur le continent napolitain, pourvu que le roi de Naples con-

nte à évacuer toute l'île et à laisser les Siciliens bres de délibérer et de disposer de leurs destinées.

« Je me réserverais pleine liberté d'action relatiement à la Sicile dans le cas où le roi de Naples e pourrait pas accepter cette condition. Général, uivez mon conseil, et vous verrez qu'il est utile à Italie, à laquelle vous offrirez l'occasion d'augenter ses mérites en montrant à l'Europe que, de ême qu'elle sait vaincre, de même elle sait faire un on usage de la victoire. »

Victor-Emmanuel et son ministre savaient, à l'aance, quelle serait la réponse du célèbre *condottiere*. a voici tout entière :

« Sire,

« Vous savez quel profond respect et quel dévouenent j'ai pour Votre Majesté, et il m'est pénible de e pouvoir vous obéir comme je le désirerais. La ituation actuelle de l'Italie *ne me permet pas d'héiter :* les populations m'appellent. Je *manquerais à non devoir* et je compromettrais la cause italienne i je n'écoutais pas leur voix.

« Permettez-moi donc de contrevenir cette fois à vos ordres; lorsque j'aurai rempli ma tâche et délivré les populations du joug qui les opprime, je déposerai mon épée à vos pieds, *et je vous obéirai alors pour le reste de ma vie.* »

Ainsi, Garibaldi rejetait *la prière* de son souverain, et, se posant en arbitre des destinées de l'Italie, *dont la situation ne lui permettait pas*, disait-il, *d'hésiter*,

à faire se décider à porter la guerre sur le continent.

LXVI

L'heure de l'action avait enfin sonné pour le dictateur. Le 8 août le major Missori reçut de lui l'ordre de conduire en terre ferme trente-deux barques montées par les volontaires qui devaient opérer le premier débarquement. Le trajet ne dura qu'une heure, et les bateaux, déchargés, cinglaient déjà vers la Sicile, lorsque l'alarme fut donnée sur la côte. Missori, voyant s'avancer contre lui des troupes envoyées de Villa San-Giovanni, dut se jeter dans les montagnes. Le lendemain il s'établissait à Aspromonte, où des bandes calabraises et des volontaires conduits par M. de Flotte, ancien officier de la marine française, venaient grossir sa petite troupe. Quelques jours après arrivaient Bixio avec sa brigade, puis Medici et Cosenz, dont les troupes prirent terre au cap dell' Armi, entre Reggio et Mileto. Le 18, pendant la nuit, Garibaldi descendait à un demi-mille de cette dernière ville. Le dictateur, suivi des brigades Dezza et Eberhart, se dirigea rapidement sur Reggio par Lazzaro. Les Napolitains refoulés se réfugièrent dans le fort, qui ne tarda pas à capituler. Les derniers débarquements se firent après ce combat, sous la direction de M. de Flotte, qui périt victime de son dévouement à la révolution italienne. Il venait de prendre terre à Solano, le 22 août, à la tête d'une cinquantaine de Français et d'Anglais,

lorsque survint un bataillon de royaux. L'intrépide marin marcha audacieusement à leur rencontre, et tomba frappé mortellement d'une balle à la tête.

Bosco avait pris position à Monteleone, sur la route de Reggio à Cosenza. Mais ses troupes étaient démoralisées, et Garibaldi les mit en fuite, à San-Giovani, sans combat pour ainsi dire. Les garnisons d'Altro-Fiumara, de Torre-Cavallo, de Scylla, se hâtèrent de déposer les armes; les brigades Melendez et Briganti, après un échange de quelques coups de fusil, se rendirent à discrétion. Le désarroi était général. La Basilicate et le Capitanate étaient en pleine insurrection. Des gouvernements provisoires furent proclamés, au nom de Victor-Emmanuel, à Cosenza, dans la Calabre Citérieure et à Potenza. Garibaldi, maître de la mer, grâce à l'inaction ou plutôt à la trahison de la flotte napolitaine, put faire occuper par ses troupes les défilés des montagnes et les positions qui commandaient le pays. François II, à vrai dire, ne possédait plus que sa capitale et n'avait plus à opposer à Garibaldi que les troupes qu'il avait rassemblées pour la défendre.

LXVII

Les terribles conséquences du gouvernement autocratique se montraient à nu : en face de la révolution se trouvait un jeune prince plein d'intelligence et d'énergie; mais, écarté des affaires par son père, il manquait absolument d'expérience. Parmi ceux qui l'entouraient pas un serviteur

capable d'imposer par la trempe du caractère, par un patriotisme désintéressé, par un sincère amour de la liberté. Le despotisme de Ferdinand II avait tout dégradé, tout éteint autour de lui. François II se voyait chaque jour abandonné ou trahi par ses parents, par les anciens serviteurs de son père. Le comte d'Aquila, à force d'intrigues, avait mérité d'être exilé par son neveu ; un autre oncle du prince, le comte de Syracuse, poussa l'ignominie jusqu'à faire publier et répandre une lettre dans laquelle il engageait le jeune roi à renoncer à son autorité et à cesser de faire verser le sang italien, comme la duchesse de Parme lui en avait donné l'exemple.

Le comte de Syracuse, complimenté par la garde nationale, ne fut point expulsé de Naples : c'est de son plein gré qu'il partit pour Turin, cette ville où de tout temps, l'histoire l'atteste, la félonie fut en honneur. La position du jeune roi n'était plus tenable : son gouvernement, pour employer une expression du temps, « n'était plus qu'un cadavre auquel tout le monde refusait une honnête sépulture ».

Les ministres finirent par donner leur démission. François II, ne trouvant pas à les remplacer, dut les prier de garder provisoirement leurs portefeuilles. Le général Pianelli fut le seul à ne pas reparaître au conseil : il avait envoyé sa démission, n'osant pas soutenir en face l'accusation qui pesait sur lui d'avoir, à Salerne, placé traîtreusement l'armée dans un lieu exposé à la *mal'aria*. Le roi fut obligé de remplir lui-même les fonctions de ministre de la

guerre. Quelques serviteurs fidèles étaient restés auprès de lui : les généraux Cutrofiano, Ferrara, Colonna et le colonel Anzoni. M. de Martino, découragé, parlait de se retirer en France. Quant à M. Liborio Romano, il allait coucher tous les soirs sur un navire piémontais.

LXVIII

Divers partis s'offraient au roi : ou marcher contre Garibaldi, à la tête des troupes restées fidèles, ou l'attendre dans Naples, en occupant les points fortifiés, le *Château-Neuf*, celui de l'*Œuf* et de Saint-Elme ; ou enfin abandonner la ville, avec l'armée, pour gagner Gaëte, autour de laquelle on pourrait tenir en se couvrant par le Volturne et le Garigliano.

Avant de se décider, François II tint un dernier conseil, où assistèrent, avec quelques princes de sa famille restés auprès de lui, les généraux Bosco, Cutrofiano et Barbalonga. Les périls de la situation y furent exposés en toute sincérité. Les troupes envoyées contre Garibaldi fondaient, pour ainsi dire, à son approche ; la division Ghio, la brigade Caldarelli avaient mis bas les armes ; Nunziante avait passé à l'ennemi. D'un autre côté, rien à espérer de la flotte : elle appartenait déjà aux Piémontais. Essayer de tenir à Naples n'était plus possible : la capitale, on le pouvait dire, était moralement perdue.

François II se rendit à l'avis de ses généraux : il fit filer ses troupes vers Capoue, sur le Volturne, pour les masser entre ce fleuve et le Garigliano.

Avant de partir, le roi prépara avec M. Martino une protestation qui devait être adressée aux cours européennes, et avec M. Liborio Romano une proclamation au peuple de Naples.

Dans son manifeste aux souverains étrangers, François II parla avec dignité de l'invasion imprévue de ses États par Garibaldi et de la complicité patente de Victor-Emmanuel dans cette odieuse violation du droit des gens. Après avoir annoncé qu'il ne quittait sa capitale que pour lui épargner les horreurs d'un siége, il déclara nuls et non avenus tous les actes accomplis ou à accomplir contre ses droits, remettant entre les mains de Dieu sa cause et celle de son peuple, dont le bonheur avait été sa seule pensée pendant la durée si courte de son règne.

Dans une proclamation aux Napolitains le jeune roi tenait ce généreux langage :

« Descendant d'une dynastie qui pendant cent vingt-six ans régna dans ces contrées continentales, après les avoir sauvées des horreurs d'un long gouvernement de vice-rois, mes affections sont ici. Je suis Napolitain et je ne saurais sans d'amers regrets adresser des paroles d'adieu à mes compatriotes. Quel que soit mon destin, heureux ou malheureux, je leur conserverai toujours de profonds et affectueux souvenirs. Je leur recommande la concorde, la paix, la sainteté de leurs devoirs nationaux. *Qu'un zèle immodéré pour ma couronne ne devienne pas un motif de troubles*. Soit que, par le sort de la guerre présente, je revienne bientôt parmi vous, ou dans quelque autre temps qu'il plaise à la justice de Dieu de me rendre

le trône de mes ancêtres, devenu plus splendide par les institutions libres dont je l'ai irrévocablement entouré, ce que j'implore dès à présent c'est de voir mes peuples unis, forts et heureux. »

De telles paroles, prononcées par une si jeune bouche, auraient dû produire quelque effet sur un peuple impressionnable. Mais on se rappelait les promesses, les serments toujours violés par Ferdinand II, et le poids des iniquités du père écrasait le fils innocent. François II dut quitter Naples. Le 6 septembre le jeune roi partit, laissant à ses ministres de pleins pouvoirs pour maintenir l'ordre dans la ville, jusqu'à l'arrivée de Garibaldi. Les dernières paroles du prince avant de s'embarquer, avec la reine et l'ambassadeur d'Espagne, sur *le Messager napolitain*, furent celles-ci : « Évitez qu'une seule goutte de sang soit répandue! »

L'histoire enregistrera ces paroles, dont ne se souviennent probablement plus les Napolitains.

LXIX

Les membres du comité unitaire et les chefs de la garde nationale de Naples allèrent jusqu'à Salerne chercher Garibaldi, qui fit son entrée dans la capitale le 7 septembre. Le dictateur eut le tact d'y venir seul : il ne voulut pas se présenter en conquérant dans une ville qui s'était donnée à lui sans résistance. Naturellement l'enthousiasme populaire déborda. Les lazzaroni de Ferdinand II se précipitèrent, des palmes vertes à la main, au-devant du vainqueur. Les

belles Napolitaines, parées comme pour un jour de fête, agitaient leurs mouchoirs du haut des balcons. Arrivé au palais de la Foresterie, en face du Palais royal, Garibaldi, la tête nue, harangua la foule en ces termes :

« Napolitains, je me sens rempli de joie en mettant les pieds dans cette ville, qui est la plus belle de l'Italie. Votre liberté comble de joie les Italiens et console l'humanité. Je viens au milieu de vous, seul ; je ne viens pas pour vous conquérir, mais pour vous donner la main. Aujourd'hui réunis, nous pouvons tout braver pour accomplir notre destinée. Nous ne demandons rien d'autrui ; nous voulons notre Italie, et l'Italie sera ! »

Garibaldi, plus modéré et bien plus habile à cette époque qu'il ne s'est montré depuis, se crut obligé, pour ne point déplaire à la plèbe qui l'acclamait, de prendre le rôle du souverain qu'il venait de détrôner : il se rendit à la cathédrale, il fit le pélerinage de Piedigrotta ! Dans une proclamation, où Victor-Emmanuel était exalté, le dictateur témoignait toutes sortes d'égards pour le clergé. Aussi, de toutes les parties du royaume, les ecclésiastiques accouraient-ils pour acclamer celui qui les devait un peu plus tard poursuivre d'une haine si furieuse.

Garibaldi pendant quelque temps sembla n'agir que sous l'inspiration de M. de Cavour. Le comité révolutionnaire dont M. Ricciardi faisait partie fut dissous ; on mit en prison ses membres récalcitrants, et le chef des *chemises rouges* se montra relativement si modéré, que les fonds publics haussèrent à Naples de 88 à 93 francs !

Mais cette modération ne pouvait pas durer. En Italie, comme en France, nul respect n'existe, au fond, dans les partis extrêmes, ni pour les opinions ni pour les croyances d'autrui !

LXX

Les Siciliens dès l'origine avaient demandé l'annexion immédiate de leur pays à l'Italie; mais malgré leurs pressantes réclamations, qu'appuyait la cour de Turin, Garibaldi s'y était obstinément opposé. Poussé à bout, le dictateur ne craignit pas de lancer la proclamation suivante, qui fut publiée par tous les journaux de l'Europe : « Les misérables qui te parlent d'annexion aujourd'hui, peuple de Sicile, sont les mêmes qui t'en parlaient il y a un mois. Demande-leur, peuple, si j'avais écouté leurs misérables intérêts individuels, comment j'aurais pu continuer à combattre pour l'Italie. Aurais-je pu t'envoyer aujourd'hui un salut d'amour de la belle capitale du continent méridional italien? Donc, peuple de Palerme, aux couards qui étaient cachés quand tu combattais sur les barricades, tu diras de la part de ton Garibaldi, que l'annexion au royaume du roi galant-homme en Italie nous la proclamerons bientôt, mais *au sommet du Quirinal*, quand l'Italie pourra voir tous ses enfants réunis, les presser tous libres sur son illustre sein et les y bénir. »

C'était là une folle bravade contre la France, dont les troupes gardaient Rome. Les amis de Garibaldi s'efforcèrent d'expliquer ces malencontreuses paroles : « L'é-

poque où le dictateur s'emparerait du Quirinal, dirent-ils, n'était pas encore fixée. » Mais la réponse déplut aux Siciliens, car elle ajournait indéfiniment l'annexion réclamée. De là de vifs mécontentements, de perpétuelles agitations en Sicile. Garibaldi y envoya M. Mordini, ennemi naturel des annexions, et qui sut *forcer les insulaires à prendre patience*. Guerre à l'Autriche! Guerre même, s'il le fallait, à la France, tels étaient les rêves insensés caressés par Garibaldi. « Soldats, disait-il aux Napolitains qu'il enrôlait, si vous ne dédaignez pas Garibaldi pour compagnon d'armes, sachez qu'il veut, lui, combattre à vos côtés contre les ennemis de la patrie. Trêve à nos discordes, plaie séculaire de notre pays! L'Italie, secouant les débris de ses chaînes, nous montre, *au nord*, le chemin de l'honneur, vers le dernier repaire de la tyrannie. Je ne vous promets qu'une chose : c'est de vous faire combattre! »

LXXI

M. de Cavour, malgré toute son audace, était loin d'être rassuré sur la situation de Naples. L'anarchie régnait, en effet, dans cette ville, où fonctionnaient trois gouvernements : celui de Garibaldi, celui de ses ministres, celui des gouverneurs de provinces. Mazzini, récemment arrivé dans cette capitale, exerçait de son côté une sorte de dictature sur la partie révolutionnaire de la population. Quant à François II, enfermé dans la forteresse de Gaète, avec sa garde royale, ses troupes étrangères et le corps des

Abruzzes, qui l'était venu rejoindre, il se trouvait enfin à la tête d'une petite armée sur laquelle il pouvait compter. Le 22 septembre, 8,000 royaux sortirent de Capoue pour reprendre la position de Cajazzo, dont s'étaient emparés les Garibaldiens. Ceux-ci se défendirent dans les rues de la ville, hérissées de barricades. Mais l'artillerie royale, bien dirigée, renversa tous les obstacles; la compagnie bolonaise fut détruite et les cadavres de 400 garibaldiens couvrirent le champ de bataille. Si parmi l'état-major du roi il s'était trouvé un général habile et résolu, on pouvait d'un coup rentrer dans Naples. Mais aucun de ceux qui entouraient le prince, hormis quelques jeunes officiers étrangers, n'avait au cœur une étincelle de génie militaire. Abâtardis par le despotisme, ces anciens courtisans de Ferdinand II étaient incapables d'aucune résolution virile. « Entre vous et nous, avait dit le général Salzano au général Milbitz, venu à Capoue pour recommander les blessés garibaldiens, entre vous et nous il n'y a pas de différence d'opinion : Nous ne nous battons que par point d'honneur militaire! » Que pouvait tenter avec des hommes de cette trempe un jeune prince aussi étranger à la science de la guerre qu'à celle de l'homme d'État?

LXXII

Cependant le moment était venu pour le Piémont de jeter le masque et d'agir. Déjà les Marches et l'Ombrie avaient ressenti le contre-coup des événements accomplis dans le royaume des Deux-Siciles.

A Urbin, à Montefeltro, à Velletri, des mouvements insurrectionnels avaient éclaté contre le gouvernement romain. M. de Cavour, qui n'attendait qu'une occasion favorable pour entrer dans les États de l'Église, fit remettre, le 7 septembre, au cardinal Antonelli la note suivante :

« Éminence, le gouvernement de S. M. le roi le Sardaigne n'a pu voir sans un profond regret la formation et l'existence de corps de troupes mercenaires, étrangères au service du gouvernement pontifical. L'organisation de pareils corps, non composés, à l'instar de tous les gouvernements civilisés, de citoyens du pays, mais d'individus de tout langage, de toute religion, offense profondément la conscience publique de l'Italie et de l'Europe. L'indiscipline inhérente à ce genre de troupes (1), la conduite imprudente de leurs chefs, les menaces provocatrices qu'ils affichent dans leurs proclamations, engendrent et entretiennent un ferment extrêmement dangereux. Les habitants des Marches et de l'Ombrie conservent vivant le souvenir douloureux des massacres et du sac de Pérouse. Cet état de chose, déjà funeste par lui-même, le devient plus encore après les événements arrivés en Sicile et dans le royaume de Naples. La présence de corps étrangers, qui outrage le sentiment national et empêche la manifestation des sentiments des populations, amènera imman-

(1) M. de Cavour ne s'était pas avisé pourtant de protester contre le *ramassis* d'étrangers, Anglais, Allemands, Hongrois, Polonais, Français qui faisaient partie des bandes de Garibaldi dans le royaume des Deux Siciles!

quablement l'extension de la révolution dans les provinces voisines.

« Les rapports intimes qui unissent les habitants des Marches et de l'Ombrie à ceux des provinces annexées aux États du roi, et *les raisons de l'ordre et de la sûreté de ses propres États* imposent au gouvernement de Sa Majesté d'opposer, autant que cela dépend de lui, un remède immédiat à ces maux. *La conscience du roi Victor-Emmanuel ne lui permet pas de rester témoin impassible des répressions sanglantes par lesquelles les armes des mercenaires étrangers étoufferaient dans le sang italien toute manifestation du sentiment national.* Nul gouvernement n'a le droit d'abandonner au caprice d'une bande de soldats d'aventure les biens, l'honneur, la vie des habitants d'un pays civilisé. Par ces motifs, après avoir pris les ordres de Sa Majesté le roi, mon auguste souverain, j'ai l'honneur de signifier à votre Éminence que les troupes du roi sont chargées d'empêcher, au nom des droits de l'humanité, que les corps mercenaires pontificaux répriment par la violence l'expression des sentiments des populations des Marches et de l'Ombrie.

« J'ai en outre l'honneur d'inviter votre Éminence, par les motifs mentionnés plus haut, à donner l'ordre immédiat de désarmer ces corps, dont l'existence est une menace continuelle pour la tranquillité de l'Italie.

« Dans la confiance que votre Éminence voudra me communiquer au plus tôt les dispositions prises par le gouvernement de Sa Sainteté à ce sujet, j'ai

l'honneur de lui rappeler les sentiments de ma haute considération.

« CAVOUR. »

« Turin, 7 septembre 1860. »

M. de Cavour n'en était pas à se faire illusion sur la légitimité de ses réclamations; il n'ignorait pas que presque tous les États européens, sans même en excepter la France, avaient à leur service une ou plusieurs légions étrangères; il ne pouvait pas, d'ailleurs, avoir oublié que c'était pour satisfaire à ses réclamations contre l'occupation de Rome que Napoléon III avait prêté son concours à l'organisation d'une armée papale. Mais, fort de la protection de l'Angleterre, sûr de l'appui de tous les publicistes hostiles à l'Église romaine; convaincu que les armées des grandes puissances *ne bougeraient* pas, l'habile ministre avait résolu de prendre la direction du mouvement dont Mazzini et Garibaldi s'étaient faits les promoteurs. Pour donner le change à la diplomatie, il avait interdit les expéditions de volontaires. A Castel-Pacci, M. Nicotera avait dû dissoudre immédiatement ses corps francs. Il fut arrêté que désormais on ne se battrait plus, en Italie, en dehors de la direction du gouvernement : on ne devait plus permettre qu'il y eût un État dans l'État.

LXXIII

Dès le 28 août le général Cialdini et M. Farini étaient allés porter à Napoléon III, à Chambéry, une lettre autographe, dont le contenu avait été lon-

guement délibéré en conseil. M. Farini exposa à l'empereur les dangers de la situation : il y avait urgence d'enlever à Garibaldi la direction du mouvement national, de couper court à des entreprises qui pouvaient mettre le feu à l'Europe. Les journaux italiens, auxquels l'habileté fait rarement défaut, ont prétendu que Napoléon III avait prononcé ces paroles devenues célèbres : « Faites, mais faites vite ! » Sur ce point nous renvoyons le lecteur à la note adressée par M. Thouvenel aux agents diplomatiques français.

Un fait, toutefois, ne peut être contesté : c'est qu'au retour de Chambéry des deux envoyés de Victor-Emmanuel, une foule de mesures furent prises qui annonçaient clairement un changement de politique : concentration de l'armée aux frontières, ouverture de registres pour les engagements volontaires, rassemblement à Gênes d'un corps considérable, qui devait être embarqué, etc. Quelques jours plus tard, Victor-Emmanuel adressait à son armée la proclamation suivante :

« Soldats!

« Vous entrez dans les Marches et dans l'Ombrie pour *rétablir l'ordre civil* dans des villes désolées, et pour donner aux peuples la liberté d'exposer leurs vœux. Vous n'avez pas à combattre des armées puissantes, mais à délivrer de malheureuses provinces italiennes de bandes d'aventuriers étrangers.

« Vous n'allez pas venger des injures faites à moi ou à l'Italie, mais empêcher que la haine populaire

ne s'emporte à des vengeances contre un mauvais gouvernement. Vous enseignerez, par vos exemples, le pardon des injures et la tolérance chrétienne à ceux qui comparent follement à l'islamisme l'amour de la patrie italienne (1).

« En paix avec toutes les grandes puissances et *étranger à toute provocation*, je veux enlever du centre de l'Italie une cause permanente de troubles et de désordres; je veux *respecter le siége du chef de l'Église*, auquel je suis toujours prêt à donner, d'accord avec les puissances alliées et amies, *toutes les garanties d'indépendance* et de sécurité que ses aveugles conseillers ont compromises *par le fanatisme d'une secte aveugle qui conspire contre notre autorité et la liberté de la nation.*

« On m'accuse d'ambition; oui, j'ai une ambition, c'est celle de *restaurer le principe de l'ordre moral en Italie* et de préserver l'Europe des périls continuels de la révolution et de la guerre. »

Le jour même où Victor-Emmanuel faisait paraître cette hypocrite proclamation, le cardinal Antonelli adressait à M. de Cavour la réponse que voici :

« Excellence,

« Sans tenir compte des moyens dont Votre Excellence a jugé à propos de se servir pour me faire parvenir sa lettre du 7 courant, j'ai voulu, avec tout le calme possible, porter mon attention sur ce que vous m'exposez, au nom de votre souverain, et je

(1) Allusions à un ordre du jour du général Lamoricière.

ne puis vous dissimuler que j'ai dû me faire une grande violence.

« Les nouveaux principes de droit public que vous mettez en avant dans votre lettre me dispenseraient en vérité de vous faire une réponse, attendu qu'ils sont trop en opposition avec ceux que reconnaît l'universalité des gouvernements et des nations. Néanmoins, touché au vif des inculpations adressées au gouvernement de Sa Sainteté, je ne puis m'empêcher de dire, avant tout, combien est odieuse, privée de tout fondement et injuste l'accusation portée contre les troupes récemment formées par le gouvernement pontifical; combien est inqualifiable l'affront qui lui est fait en lui déniant un droit commun à tous les autres, car nous avions ignoré jusqu'à ce jour qu'il fût interdit à un gouvernement d'avoir à son service des troupes étrangères, *alors qu'en effet plusieurs États de l'Europe en ont à leur solde*. Et à ce propos il me semble opportun de noter ici que, grâce au caractère que revêt le souverain pontife de père commun de tous les fidèles, on pourrait bien moins lui défendre dans ses milices ceux qui viennent s'offrir à lui des diverses parties du monde catholique pour soutenir le saint-siége et les États de l'Église.

« D'ailleurs, rien ne peut être plus faux et plus injurieux que d'attribuer aux troupes pontificales les désordres malheureusement survenus dans les États du saint-siége, et il est inutile de le démontrer. En effet, l'histoire a déjà enregistré la source d'où sont venues les troupes qui ont violemment im-

posé silence à la volonté des populations, les moyens mis en œuvre pour jeter dans le désordre la plus grande partie de l'Italie, et pour fouler aux pieds ce qu'il y a de plus inviolable et de plus sacré aux yeux du droit et de la justice.

« Quant aux conséquences qu'on voudrait attacher à l'action légitime des troupes du saint-siége, en vue de réprimer la rébellion de Pérouse, il eût été en vérité plus logique de les attribuer à qui a encouragé la révolte au dehors, et vous, monsieur le comte, vous savez trop bien d'où elle a été excitée, d'où sont venus l'argent, les armes, les moyens de tous genres, et d'où sont partis les ordres et les instructions pour s'insurger.

« Tout donne donc lieu de conclure que les déclarations d'un parti hostile au gouvernement du saint-siége, au sujet de ses troupes, ne sont que de pures calomnies, et que les imputations adressées à leurs chefs ne sont pas moins calomnieuses, vu qu'elles les représentent comme les auteurs de menaces provocatrices et de proclamations propres à faire naître un ferment dangereux.

« Votre excellence terminait sa révoltante (1) communication en m'invitant, au nom de son souverain, à ordonner tout de suite le désarmement et le licenciement des milices en question, et cette communication était accompagnée d'une sorte de menace annonçant que, dans le cas contraire, le Piémont arrêterait leur action par l'intermédiaire des troupes

(1) *Disgustosa.*

royales. Ici se manifeste une sorte d'intimation que je veux bien m'abstenir de qualifier. Le saint-siége ne pouvait que la repousser avec indignation, car il se sait fort de son droit légitime, et en appelle au droit des gens, sous l'égide duquel l'Europe a vécu jusqu'aujourd'hui, quelles que soient du reste les violences auxquelles il pourrait se trouver exposé sans les avoir provoquées, et contre lesquelles il est de mon devoir jusqu'ici de protester hautement au nom de Sa Sainteté.

« G., cardinal ANTONELLI. »

Rome, 11 septembre 1860.

Cette lettre n'était pas encore expédiée que déjà le général Fanti, qui commandait l'armée italienne, avait adressé au général de Lamoricière une sommation où il lui annonçait qu'il avait reçu l'ordre d'occuper les Marches et l'Ombrie dans les circonstances que voici :

« 1° Si les troupes commandées par le général de Lamoricière, se trouvant dans une ville des Marches et de l'Ombriet, faisaient usage de la force pour comprimer une manifestation dans le sens national;

« 2° Si les troupes du général pontifical recevaient l'ordre de marcher contre une ville des susdites provinces pontificales, alors qu'il s'y produirait une manifestation dans le sens national;

« 3° Si une manifestation dans le sens national s'étant produite dans une ville et ayant été comprimée par les troupes pontificales, celles-ci ne rece-

posé silence à la volonté des populations
mis en œuvre pour jeter dans le d
grande partie de l'Italie, et pour f
qu'il y a de plus inviolable et de
du droit et de la justice.

« Quant aux conséquences
à l'action légitime des trou
de réprimer la rébellion
rité plus logique de le
la révolte au dehor
vous savez trop b
sont venus l'arg
genres, et d'o … gl
tions pour s … s suivre q

« Tout d … IL SE FAISAIT CO
claration … R CONTENIR ET GUIDE
saint-si
pures … avour, le 12 septembre, essa
à le … ette grave résolution dans un mé
q … essé à toutes les puissances. De tels
s'analysent pas : il les faut citer *in ext*

« La paix de Villafranca, en assurant
le droit de disposer de leur sort, a mis
tions de diverses provinces du nord et d
la Péninsule à même de substituer à des
ments soumis à l'influence étrangère le
ment national de Victor-Emmanuel.

« Cette grande transformation s'est opér
ordre admirable et sans qu'aucun des pr

(1) M. Jules Zeller, maître de conférences d'histoire à l
supérieure de Paris, *Année historique*, 1860, p. 325.

vaient pas immédiatement du général de Lamoricière l'ordre de quitter la ville, en laissant celle-ci libre d'exprimer ses vœux. »

Le général répliqua naturellement qu'il n'avait point qualité pour répondre à cette étrange sommation, et qu'il l'envoyait immédiatement à Rome. Mais les délais qu'entraînait ce recours au gouvernement papal ne pouvaient convenir au général Fanti, qui dès le 11 septembre franchissait la frontière des États-Romains.

« Le sort en était donc jeté, a dit un professeur d'histoire de l'université de Paris (1). Le gouvernement piémontais rompait en visière *avec les règles ordinaires du droit des gens, pour ne plus suivre que les principes du droit national.* IL SE FAISAIT COMPLÉTEMENT RÉVOLUTIONNAIRE POUR CONTENIR ET GUIDER LA RÉVOLUTION ! »

M. de Cavour, le 12 septembre, essaya d'expliquer cette grave résolution dans un mémorandum adressé à toutes les puissances. De tels documents ne s'analysent pas : il les faut citer *in extenso* :

« La paix de Villafranca, en assurant aux Italiens le droit de disposer de leur sort, a mis les populations de diverses provinces du nord et du centre de la Péninsule à même de substituer à des gouvernements soumis à l'influence étrangère le gouvernement national de Victor-Emmanuel.

« Cette grande transformation s'est opérée avec un ordre admirable et sans qu'aucun des principes sur

(1) M. Jules Zeller, maître de conférences d'histoire à l'école normale supérieure de Paris, *Année historique*, 1860, p. 325.

lesquels repose l'ordre social ait été ébranlé. Les événements qui se sont accomplis dans l'Émilie et dans la Toscane ont prouvé à l'Europe que les Italiens, loin d'être travaillés par des passions anarchiques, ne demandaient qu'à être régis par des institutions libres et nationales. Si cette transformation eût pu s'étendre à toute la Péninsule, la question italienne serait à cette heure pleinement résolue. Loin d'être pour l'Europe une cause d'appréhensions et de dangers, l'Italie serait désormais un élément de paix et de conservation.

« Malheureusement la paix de Villafranca n'a pu embrasser qu'une partie de l'Italie; elle a laissé la Vénétie sous la domination de l'Autriche, et elle n'a produit aucun changement dans l'Italie méridionale et dans les provinces restées sous la domination temporelle du saint-siége.

« Nous n'avons pas l'intention de traiter ici la question de la Vénétie. Il nous suffira de rappeler que tant que cette question ne sera pas résolue, l'Europe ne pourra pas jouir d'une paix solide et sincère. Il restera toujours en Italie une cause puissante de troubles et de révolution, qui, en dépit des efforts des gouvernements, menacera incessamment de faire éclater au centre du continent l'insurrection et la guerre. Mais cette solution, il faut savoir l'attendre du temps. Quelle que soit la sympathie qu'inspire à bon droit le sort, chaque jour plus malheureux, des Vénitiens, l'Europe est si préoccupée des conséquences incalculables d'une guerre, elle a un si vif désir, un besoin si irrésistible de la paix, qu'il serait

peu sage de ne pas respecter sa volonté. Il n'en est pas de même pour les questions relatives au centre et au midi de la Péninsule.

« Attaché à un système traditionnel de politique qui n'a pas été moins fatal à sa famille qu'à son peuple, le jeune roi de Naples s'est mis dès son avénement au trône en opposition flagrante avec les sentiments nationaux des Italiens, aussi bien qu'avec les principes qui gouvernent les pays civilisés. Sourd aux conseils de la France et de l'Angleterre, refusant même de suivre les avis qui lui venaient d'un gouvernement dont il ne pouvait mettre en doute ni l'amitié constante et sincère ni l'attachement au principe de l'autorité, il a repoussé pendant une année tous les efforts du roi de Sardaigne pour l'amener à un système de politique plus conforme aux sentiments qui dominent le peuple italien.

« Ce que la justice et la raison n'ont pu obtenir une révolution vient de l'accomplir. Révolution prodigieuse, qui a rempli l'Europe d'étonnement par la manière presque providentielle dont elle s'est opérée et l'a saisie d'admiration pour le guerrier illustre dont les glorieux exploits rappellent ce que la poésie et l'histoire racontent de plus surprenant.

« La transformation qui s'est faite dans le royaume de Naples, pour s'être opérée par des moyens moins pacifiques et réguliers que celle de l'Italie centrale, n'en est pas moins légitime; ses conséquences n'en sont pas moins favorables aux véritables intérêts de l'ordre et à la consolidation de l'équilibre européen.

« Une fois que la Sicile et Naples feront partie inté-

grante de la grande famille italienne, les ennemis des trônes n'auront plus aucun puissant argument à faire valoir contre les principes monarchiques; les passions révolutionnaires ne trouveront plus un théâtre où les entreprises les plus insensées avaient des chances de réussir ou du moins d'exciter la sympathie de tous les hommes généreux.

« On serait donc autorisé à penser que l'Italie peut rentrer enfin dans une phase pacifique de nature à dissiper les préoccupations européennes, si les deux grandes régions du nord et du midi de la Péninsule n'étaient séparées par des provinces qui se trouvent dans un état déplorable.

« Le gouvernement romain s'étant refusé à s'associer en quoi que ce soit au grand mouvement national, ayant au contraire continué à le combattre avec le plus regrettable acharnement, s'est mis depuis longtemps en lutte formelle avec les populations qui n'ont pas réussi à se soustraire à sa domination.

« Pour les contenir, pour les empêcher de manifester les sentiments nationaux dont elles sont animées, il a fait usage du pouvoir spirituel que la Providence lui a confié dans un but bien autrement grand que celui assigné au gouvernement politique.

« En présentant aux populations catholiques la situation de l'Italie sous des couleurs sombres et fausses, en faisant un appel passionné au sentiment, ou, pour mieux dire, au fanatisme qui exerce encore tant d'empire dans certaines classes peu éclairées de la société, il est parvenu à réunir de l'argent et des hommes de tous les coins de l'Europe et à former

une armée composée presque exclusivement d'individus étrangers non-seulement aux États-Romains, mais à toute l'Italie.

« Il était réservé aux États-Romains de présenter dans notre siècle l'étrange et douloureux spectacle d'un gouvernement réduit à maintenir son autorité sur ses sujets au moyen de mercenaires étrangers aveuglés par le fanatisme ou animés par l'appât de promesses qui ne sauraient être réalisées qu'en jetant dans la détresse des populations tout entières.

« De tels faits provoquent au plus haut degré l'indignation des Italiens qui ont conquis la liberté et l'indépendance. Pleins de sympathie pour leurs frères de l'Ombrie et des Marches, ils manifestent de tous côtés le désir de concourir à faire cesser un état de choses qui est un outrage aux principes de justice et d'humanité et qui froisse vivement le sentiment national.

« Bien qu'il partageât cette douloureuse émotion, le gouvernement du roi a cru devoir jusqu'à présent empêcher et prévenir toute tentative désordonnée pour délivrer les peuples de l'Ombrie et des Marches du joug qui les opprime; mais il ne saurait dissimuler que l'irritation croissante des populations ne pourrait être contenue plus longtemps sans avoir recours à la force et à des mesures violentes. Dailleurs, la révolution ayant triomphé à Naples, pourrait-on l'arrêter à la frontière des États-Romains, où l'appellent des abus non moins graves que ceux qui ont entraîné irrésistiblement en Sicile les volontaires de la haute Italie?

« Aux cris des insurgés des Marches et de l'Ombrie, l'Italie entière s'est émue. Aucune force ne saurait empêcher que du midi et du nord de la Péninsule des milliers d'Italiens accourent à l'aide de leurs frères, menacés de désastres semblables à ceux de Pérouse.

« S'il demeurait impassible au milieu de cet entraînement universel, le gouvernement du roi se mettrait en opposition directe avec sa nation. L'effervescence générale que les événements de Naples et de la Sicile ont produite dans les multitudes dégénérerait aussitôt en anarchie et en désordre.

« Il serait alors possible et même probable que le mouvement régulier qui s'est opéré jusqu'ici prît tout à coup les caractères de la violence et de la passion. Quelle que soit la puissance des idées d'ordre sur les Italiens, il est des provocations auxquelles les peuples les plus civilisés ne sauraient résister. Certes ils seraient plus à plaindre qu'à blâmer si, pour la première fois, ils se laissaient entraîner à des réactions violentes qui amèneraient les plus funestes conséquences. L'histoire nous apprend que des peuples qui sont aujourd'hui à la tête de la civilisation ont commis, sous l'empire de causes moins graves, les plus déplorables excès.

« S'il exposait la péninsule à de pareils dangers, le gouvernement du roi serait coupable envers l'Italie, il ne le serait pas moins vis-à-vis de l'Europe.

« Il manquerait à ses devoirs envers les Italiens, qui ont toujours écouté les conseils de modération qu'il leur a donnés, et qui lui ont confié la haute mission de diriger le mouvement national.

« Il manquerait à ses devoirs vis-à-vis de l'Europe, car il a contracté envers elle l'engagement moral de ne pas laisser le mouvement italien se perdre dans l'anarchie et le désordre.

« C'est pour remplir ce double devoir que le gouvernement du roi, dès que les populations insurgées de l'Ombrie et des Marches lui ont envoyé des députations pour invoquer sa protection, s'est empressé de la leur accorder. En même temps il a expédié à Rome un agent diplomatique pour demander au gouvernement pontifical l'éloignement des légions étrangères, dont il ne pourrait se servir pour comprimer les manifestations des provinces qui touchent à nos frontières sans nous forcer à intervenir en leur faveur. Sur le refus de la cour de Rome d'obtempérer à cette demande, le roi a donné l'ordre à ses troupes d'entrer dans l'Ombrie et dans les Marches, avec la mission d'y rétablir l'ordre et de laisser libre champ aux populations de manifester leurs sentiments.

« Les troupes royales doivent respecter scrupuleusement Rome et le territoire qui l'entoure. Elles concourraient, si jamais il en était besoin, à préserver la résidence du Saint-Père de toute attaque et de toute menace; car le gouvernement du roi saura concilier toujours les grands intérêts de l'Italie avec le respect dû au chef auguste de la religion à laquelle le pays est sincèrement attaché.

« En agissant ainsi il a la conviction de ne pas froisser les sentiments des catholiques éclairés, qui ne confondent pas le pouvoir temporel dont la cour

de Rome a été investie pendant une période de son histoire, avec le pouvoir spirituel qui est la base éternelle et inébranlable de son autorité.

« Mais nos espérances vont plus loin encore. Nous avons la confiance que le spectacle de l'unanimité des sentiments patriotiques qui éclatent aujourd'hui dans toute l'Italie rappellera au souverain pontife qu'il a été il y a des années le sublime inspirateur de ce grand mouvement national. Le voile que des conseillers animés par des intérêts mondains avaient mis sur ses yeux tombera, et alors, reconnaissant que la régénération de l'Italie est dans les desseins de la Providence, il redeviendra le père des Italiens, comme il n'a jamais cessé d'être le père auguste et vénérable de tout les fidèles. »

Le lecteur aura remarqué dans cette note ces quelques lignes relatives aux exploits de Garibaldi, et qui peignent au vif la politique piémontaise :

« Ce que la justice et la raison n'ont pu obtenir, une révolution vient de l'accomplir ; révolution prodigieuse, qui a rempli l'Europe d'étonnement par la manière *presque providentielle* dont elle s'est opérée, et l'a saisie d'admiration pour le guerrier illustre dont les exploits rappellent ce que la poésie et l'histoire racontent de plus surprenant ! »

LXXIV

Il faut le répéter, c'est la veille du jour où partait le mémorandum de M. de Cavour que la frontière des États de l'Église avait été franchie par le général Fanti,

à la tête d'un corps d'invasion de 35,000 hommes. Nous devons transcrire ici, pour les historiens de l'avenir, l'ordre du jour du général :

« Des bandes étrangères, appelées de toutes les parties de l'Europe sur le sol de l'Ombrie et des Marches, y ont planté *le drapeau menteur d'une religion qu'elles bafouent* (1). *Sans patrie et sans toit,* elles provoquent et insultent les populations, afin d'avoir un prétexte pour leur imposer leur joug. Un tel martyre doit cesser, une telle insolence doit être réprimée, en portant le secours de nos armes à ces malheureux enfants de l'Italie, qui ont vainement espéré justice et affection de la part de leur gouvernement. Nous remplissons cette mission que nous a confié le roi Victor-Emmanuel, et que l'Europe sache bien que l'Italie n'est plus à la merci ni à la discrétion de l'aventurier le plus audacieux ou le plus fortuné. »

Les généraux Della Roca et Cialdini s'avançaient parallèlement à Fanti, celui-là dans la vallée du Tibre, celui-ci de long de l'Adriatique, dans la direction d'Ancône.

Le 12 l'armée royale emportait Pesaro, que défendaient 1,200 Allemands.

Fossombrone, qui s'était donné aux Piémontais, ayant été repris par les troupes pontificales, Cialdini, disait une dépêche italienne, *a dû franchir la frontière.* En mettant le pied sur le territoire du chef de l'Église, qui n'était point en guerre avec Victor-Emmanuel et dont un corps français occupait la capitale,

(1) Tous ces généraux, on le voit, possèdent à fond leur Machiavel.

le général italien eut le triste courage d'adresser à ses soldats l'ordre du jour que voici :

« Soldats du 4e corps,

« Je vous conduis contre une bande d'aventuriers étrangers, que *la soif de l'or* et le *désir du pillage* ont conduits dans nos pays.

« Combattez, dispersez inexorablement *ces misérables* sicaires ; que par votre main ils sentent la colère d'un peuple qui veut sa nationalité et son indépendance. Soldats ! Pérouse demande vengeance, et, bien qu'il soit tard, elle l'aura.

« Le général commandant le 4e corps,

« CIALDINI.

L'histoire flétrira comme elles le méritent ces paroles, dont aurait certainement rougi Garibaldi et que probablement n'eût pas voulu signer l'Indien Juarès lui-même. Elle déclarera indigne d'un homme de guerre l'odieuse allusion faite à un prétendu ordre du jour de Lamoricière, fabriqué à Turin, au su de tout le monde, et dans lequel le héros breton, type accompli d'honneur chevaleresque, était accusé d'avoir menacé de pillage une ville insurgée (1) !

De tels événements devaient jeter le trouble dans tous les esprits. A la première nouvelle de la catas-

(1) Ce document, de fabrique piémontaise, courut toute l'Italie, et fut reproduit à Paris avec enthousiasme par la plupart des journaux, dont M. de Cavour avait su se concilier l'*absolu dévouement*. L'avenir fera justice de ces ignominies qu'Eugène Forcade a si noblement et si justement flétries.

trophe de Castelfidardo, le *Journal officiel de Rome* accusa presque le gouvernement français d'avoir fait tomber Lamoricière dans un guet-apens, et ce bruit acquit tant de créance qu'on apprit avec une sorte d'étonnement que le général de Goyon venait de reprendre Viterbe, Orviéto et quelques autres villes des États-Pontificaux, occupées récemment par des troupes piémontaises ou par des volontaires garibaldiens.

LXXV

Hors de l'Italie, l'émotion ne fut pas moins profonde. Les deux empereurs de Russie et d'Autriche, comme le prince régent de Prusse, ne croyaient plus, depuis la publication de la fameuse brochure, à la possibilité de réunir un congrès. Alarmés d'ailleurs de voir le royaume de Naples envahi en pleine paix par les Piémontais, ces princes se donnèrent rendez-vous à Varsovie pour aviser aux mesures à prendre en de si graves conjonctures. Cette nouvelle produisit en France une certaine émotion, et, sachant que les envoyés des trois grandes puissances avaient fait, au nom de leur cour, des représentations à Turin, le cabinet des Tuileries déclara aux trois souverains qu'il était décidé à abandonner le Piémont s'il attaquait l'Autriche. De plus, une escadre française fut envoyée devant Gaète, non pas, il est vrai, pour défendre François II, bloqué par les vaisseaux de son oncle, mais dans le double but, disaient les journaux ministériels, « de témoigner du respect de

l'empereur *pour des droits légitimes encore debout*, et d'empêcher le mouvement national italien de se précipiter dans des périls où il pourrait trouver une fin déplorable ».

LXXVI

Le temps n'étant pas encore venu de raconter et encore moins de juger les graves événements dont l'Italie a été le théâtre depuis le traité de Villafranca, nous croyons utile, nécessaire même, de transcrire ici quelques fragments importants du rapport adressé par le glorieux vaincu de Castelfidardo au ministre des armes de Pie IX sur l'invasion piémontaise. Aussi bien ce rapport, où éclate une si loyale franchise, a-t-il été passé sous silence par une grande partie des journaux de France et d'Italie.

« Rome, le 3 novembre 1860.

« Monseigneur,

« Je viens tardivement vous rendre compte de nos opérations pendant la dernière partie du mois de septembre dernier. Votre Éminence connaît déjà la plupart des faits dont j'ai à l'entretenir; elle sait aussi que par suite de l'immense déploiement de forces qu'on a fait contre nous, toutes nos communications ont été coupées dès le commencement de la guerre, et que presque tous les chefs de l'armée ayant été emmenés en captivité, c'est à peine si j'ai pu réunir les renseignements que j'aurais dû recevoir.

« Mais si ce rapport apprend peu de choses à Votre

Éminence, quant aux résultats, il fera mieux comprendre l'ensemble des opérations de notre petite armée, montrera les fatigues et les dangers contre lesquels elle a eu à lutter, précisera certains détails qu'il importe de ne pas laisser dans le vague où ils sont restés, et indiquera la part qu'ont prise les divers corps à ces luttes, qui, bien qu'ayant abouti à une défaite, n'ont pas été sans gloire.

« Dès le commencement du mois de septembre Votre Éminence m'avait communiqué les assurances données par l'ambassadeur de France au nom du Piémont, que non-seulement cette puissance n'envahirait pas notre territoire, mais qu'elle s'opposerait même à ce qu'il fût envahi par des bandes de volontaires qui se formaient de l'autre côté de nos frontières.

« Les mesures prises contre le colonel Nicotera qui avait réuni 2,000 hommes aux environs de Livourne et voulait les jeter sur nos côtes, venaient à l'appui des promesses qu'on nous avait faites, et il paraissait que c'était du côté de Naples que nous avions à craindre une invasion.

« Déjà, à plusieurs reprises, on nous avait annoncé des embarquements de troupes dans la Sicile et dans les Calabres pour venir attaquer les côtes des Marches, et après l'occupation de Naples par le général Garibaldi, tout semblait faire croire que nos provinces du sud ne tarderaient pas à être envahies.

« D'après ces données diplomatiques, que confirmaient les indications recueillies dans le pays, j'arrêtai comme suivent l'organisation et la répartition de l'armée sur le territoire a défendre. »

Après avoir fait connaître la répartition de sa petite armée sur le territoire qu'il croyait avoir à défendre contre les corps francs de Garibaldi, le général poursuit en ces termes :

« Votre Éminence se rappelle que, dans les premiers jours de septembre, certaines gens, voulant distraire notre attention des frontières de Toscane et des Romagnes, on essayait de produire une agitation factice du côté de Frosinone, annonçant, d'une part, le soulèvement de 5,000 ouvriers, presque tous étrangers, employés au chemin de fer entre Ceprano et Frosinone, et, de l'autre, l'invasion de notre frontière par des bandes de garibaldiens venant du royaume de Naples par Rieti. Ces bruits, quoique mensongers, ayant jeté de l'inquiétude jusqu'aux environs de Frosinone, Votre Éminence avait cru nécessaire d'y envoyer une petite colonne mobile et de s'y rendre elle-même pour examiner de plus près l'état des choses. La seule présence des troupes avait suffi pour calmer les inquiétudes et les agitations, qui furent reconnues plus simulées que réelles.

« A peine Votre Éminence avait quitté Rome, que des informations, que je ne pouvais révoquer en doute, annonçaient la formation de bandes d'insurgés sur la frontière des Romagnes et de la Toscane, en avant de la Cattolica et d'Urbino, dans les environs de Borgo San-Sepolcro d'Arezzo, de Cortone et de Chinsi.

« En même temps on signalait dans les mêmes parages des colonnes piémontaises, plus nombreuses que celles qui s'étaient présentées jadis pour empê-

cher les bandes d'envahir notre territoire. Monseigneur Bella, délégat de Pesaro, annonçait qu'un parc de siége avait été vu aux environs de Ravenne. Les révolutionnaires disaient hautement que les troupes piémontaises allaient suivre les bandes sur notre territoire et que le parc de siége serait embarqué pour Senigallia et dirigé sur Ancône; les agents piémontais affirmaient qu'il serait embarqué pour Gaète.

« Je priai alors le cardinal Antonelli de demander à l'ambassade de France, qui voulait bien servir d'intermédiaire entre le gouvernement pontifical et le Piémont, des explications sur la formation des bandes et les mouvements des Piémontais. On nous répondit, comme par le passé, que d'une part le Piémont continuerait, comme il l'avait fait récemment, à s'opposer à l'envahissement de notre territoire par les bandes, et que, quant aux troupes piémontaises, elles ne nous attaqueraient pas.

« Dans la nuit du 8 au 9 et dans la matinée de ce jour, j'appris qu'Urbino, Fossombrone, Citta della Pieve avaient été envahis par des volontaires, et qu'après une assez vive résistance des gendarmes et des auxiliaires, qui avaient eu des tués et des blessés, les armes pontificales avaient été renversées pour faire place à celles de la maison de Savoie.

« J'ordonnai immédiatement au général de Courten de se diriger sur Fossombrone avec sa brigade et de pousser ensuite jusqu'à Urbino, mais en lui recommandant de se renseigner et de manœuvrer toujours de manière à ne point laisser couper ses communications avec Ancône, et au général Schmidt de se

porter sur Citta della Pieve avec deux bataillons et une section d'artillerie, afin de réoccuper cette ville et de protéger notre territoire.

« En donnant ces ordres, je me trouvais, je l'avoue, dans une grande perplexité : je n'étais point rassuré contre une invasion de notre territoire au sud, et, malgré les assurances reçues au nom du Piémont, il me restait de graves inquiétudes de ce côté.

« L'ensemble avec lequel les bandes avaient franchi notre frontière, l'assurance avec laquelle les révolutionnaires annonçaient le concours des troupes piémontaises, et enfin l'inquiétude inaccoutumée qui se voyait dans les populations dévouées au saint-siége semblaient indiquer quelque chose de grave dans la situation.

« Si le Piémont devait soutenir les bandes avec tout ou partie des troupes réunies sur nos frontières, je devais tenir mes troupes réunies et marcher sur Ancône; si le général Garibaldi devait nous attaquer, il fallait laisser la brigade du général Pimodan à Terni et me tenir prêt à le rejoindre avec le reste des troupes, pour couvrir les provinces au sud de Rome. Cependant j'étais obligé de tenir compte de l'invasion de nos frontières par les bandes et de faire marcher des troupes contre elles, commençant ainsi à diviser mes forces.

« J'envoyai dans la journée une dépêche télégraphique à Son Éminence le cardinal Antonelli, dont je recevais à neuf heures dix minutes du soir la communication suivante :

« On ne connaît encore rien de nouveau sur le

« but des mouvements de la troupe piémontaise. On « a demandé des explications à ce sujet, mais on n'a « pas encore reçu la réponse. Aussitôt qu'elle arrivera, « elle vous sera communiquée. Agissez en attendant « librement suivant vos plans. »

« Cette dépêche ne me fixait point sur ce que j'aurais voulu savoir; mais les journaux et les correspondances que je reçus quelques jours après me montrèrent que le reste de l'Europe était alors au courant des projets du Piémont.

« J'étais aux prises avec toutes ces incertitudes, lorsque, dans l'après-midi du 10, l'arrivée du capitaine Farini, aide de camp du général Fanti, vint m'en faire sortir.

« Il était porteur d'une lettre que m'adressait le général Fanti, ministre de la guerre et commandant en chef de l'armée piémontaise. Bien que cette pièce ait été publiée, je dois la résumer ici. Cet officier général me faisait connaître, par ordre du roi de Piémont, que ses troupes occuperaient au plus tôt les Marches et l'Ombrie dans les cas suivants :

« 1° Si des troupes à mes ordres se trouvant dans une ville de ces provinces avaient à faire usage de la force pour comprimer une manifestation dans le sens national;

« 2° Si je donnais l'ordre à des troupes de marcher sur une ville des mêmes provinces où une manifestation dans le sens national s'était produite;

« 3° Si une manifestation dans le sens national s'étant produite dans une ville et ayant été comprimée par nos troupes, je ne donnais pas l'ordre immé-

diat à ces troupes de se retirer, afin de laisser la ville libre d'exprimer ses vœux.

« Le général me demandait une réponse immédiate à sa lettre. Je me bornai à lui écrire, par le télégraphe, que je n'avais ni qualité ni pouvoirs pour répondre à une communication de la nature de celle qu'il m'avait faite, que je la transmettais à Rome et qu'il recevrait sous peu la réponse que son aide de camp semblait vouloir attendre. J'étais indigné de la lettre qui venait de m'être remise. Le capitaine Farini, reçu par moi très-courtoisement, m'ayant dit qu'il connaissait le contenu de la dépêche qu'il m'avait apportée, je lui fis observer que ce que l'on proposait c'était d'évacuer sans combat les provinces que j'avais pour mission de défendre, que c'était pour nous la honte et le déshonneur, que le roi de Piémont et son général auraient pu se dispenser de m'envoyer une sommation, et qu'il eût été plus franc de nous déclarer la guerre; enfin que, malgré la supériorité numérique du Piémont, nous n'oublierions pas qu'à certains jours officiers et soldats ne doivent ni compter l'ennemi ni ménager leur vie pour sauver l'honneur outragé du gouvernement qu'ils servent.

« Je terminai en renouvelant ma déclaration que ce que je venais de dire n'avait rien d'officiel, et que je m'en référerais à la réponse qui viendrait de Rome.

« A peine avions-nous dîné, que le général Fanti me priait, par le télégraphe, de faire repartir immédiatement son aide de camp, sans attendre la réponse du gouvernement pontifical.

« Il voulait dès le lendemain même faire passer la frontière à ses troupes et commencer l'attaque de Pesaro, où on ignorait encore les communications qui nous avaient été faites.

« Il était clair d'ailleurs que les bandes n'avaient agi que par ordre du gouvernement piémontais et dans le but de diviser nos forces; et alors qu'on nous déclarait la guerre, le 10 au soir, on nous la faisait en réalité depuis trois jours;

« Que si on voulait prétendre, contre toute vraisemblance, que les bandes avaient agi spontanément, sans ordre du gouvernement piémontais, nous nous bornerions, pour réponse, à citer un document officiel émané du gouvernement piémontais et publié dans le *Journal de Rome* du 26 octobre 1860, document duquel il résulte que le colonel Masi avait été remis en activité de service pour rentrer en solde à partir du 8 septembre, et que c'est précisément ce jour-là qu'il passait nos frontières à Citta della Pieve.

« Le 10 au soir Votre Éminence, revenue dans la journée de Velletri, m'écrivait la dépêche suivante, que je fis immédiatement connaître aux troupes :

« L'ambassade de France a été informée que l'em-
« pereur Napoléon III avait écrit au roi de Piémont
« pour lui déclarer que s'il attaquait les États du pape
« il s'y opposerait par la force. »

« Le débarquement du 62e de ligne, arrivé à Civita-Vecchia le 6, venait à l'appui de cette importante nouvelle. »

Nous passons sous silence toute la partie purement

technique et militaire du rapport, pour arriver aux détails politiques et à l'intervention violente des Piémontais dans la lutte :

« Votre Éminence me donnait connaissance d'une dépêche du duc de Gramont adressée au consul de France à Ancône ; elle était ainsi conçue :

« L'empereur a écrit de Marseille au roi de Sar-
« daigne que si les troupes piémontaises pénètrent
« sur le territoire pontifical, il sera forcé de s'y
« opposer. Des ordres sont déjà donnés pour em-
« barquer des troupes à Toulon, et ces renforts vont
« arriver incessamment. Le gouvernement de l'em-
« pereur ne permettra pas la coupable agression
« du gouvernement sarde. Comme vice-consul de
« France, vous devez régler votre conduite en con-
« séquence.

« Signé : GRAMONT. »

« Une personne très-suffisamment autorisée m'écrivait de Trieste, en date du 11 :

« Les navires autrichiens vont croiser au midi
« d'Ancône pour en empêcher le blocus ; l'escadre
« est considérable et très-bien commandée. »

« Ces renseignements furent immédiatement donnés aux troupes, qui les reçurent avec joie. Enfin, pour suivre l'ordre chronologique, je place ici deux faits dont je n'ai connu les détails qu'à mon retour en France, parce que les courriers porteurs des dépêches qui les concernaient avaient été interceptés. Je veux parler de l'occupation d'Orviéto par les troupes du

colonel Masi, de la prise de la citadelle de Pérouse et de celle de Rocca de Spolète, qui avaient eu lieu les 11, 14 et 17 septembre.

« Quelques mots sur chacun de ces faits sont nécessaires. »

Ici le général de Lamoricière raconte la marche de la bande du colonel Masi, forte de 800 hommes, sur la ville d'Orviéto, où fut immédiatement établi le gouvernement du roi Victor-Emmanuel.

LXXVII

Il serait trop long de reproduire l'intéressant récit du général de Lamoricière sur le siége de Pérouse par le général de Sonnaz, et de la Rocca de Spolète par Brignonne. Nous arrivons tout de suite au combat de Castelfidardo, qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence.

« Au nord de la colline sur laquelle s'élève la ville de Sorète, ajoute le rapport, coule le petit fleuve appelé le Musone, qui va se jeter dans la mer à une lieue et demie environ au-dessous de la ville. La vallée de ce fleuve présente une largeur qui varie de deux à trois cents mètres, elle est plantée d'arbres et coupée de fossés d'irrigation.

« Une lieue environ au-dessous de Sorète, et à deux cents mètres environ de son embouchure, le Musone reçoit par la rive gauche un gros affluent, nommé l'Aspio. Entre ces deux rivières et dans l'angle qu'elles forment avant de se réunir, s'étend la chaîne de collines sur laquelle est placé Castelfidardo,

et à deux lieues plus loin le mamelon sur lequel est bâti Osimo.

« A l'est de l'Aspio et sur sa rive gauche s'élèvent graduellement les collines qui se rattachent au mont d'Ancône, et qui séparent ce gros ruisseau de la mer. La vallée de l'Aspio est moins large que celle du Musone; mais près du confluent des deux rivières les deux plaines se réunissent et ont alors l'étendue de près d'une lieue en tous sens.

« Dans cette partie, le terrain est généralement humide, les arbres disparaissent, et la terre est tout à fait découverte.

« Pour aller de Sorète à Ancône, on descend dans la vallée du Musone, on traverse cette rivière sur un pont en bois, à environ quinze cents mètres de la ville, et cinq cents mètres plus loin on trouve un affluent du Musone (rive gauche), appelé Vallato. Cet affluent, que l'on traverse sur un pont près de son embouchure dans le Musone, présente un obstacle très-sérieux. Ses berges sont escarpées, le lit est rempli d'eau et d'une fange profonde qui le rendent très-difficile à passer pour l'infanterie, et impraticable à la cavalerie et aux chariots.

« C'était entre ces deux ponts que l'ennemi avait coupé la route et établi les deux pièces qui, la veille au soir, avaient fait feu sur nos éclaireurs. A très-peu de distance de ce dernier pont la chaussée se bifurque, et l'on a devant soi deux routes, à peu près également bonnes, qui conduisent à Ancône.

« La première, celle qui suit la route dite d'Osimo,

remonte la vallée du Musone, laisse à droite Castelfidardo, et s'élève en pente douce sur les collines. La seconde, dite de Camerano, monte les premières pentes du mamelon au sommet duquel est Castelfidardo, laisse ce village à deux mille mètres sur la gauche, traverse le hameau des Crocettes, descend dans la vallée de l'Aspio, qu'elle passe sur un pont en pierre, gravit la haute colline de Camerano, qu'elle traverse, et continue directement sur Ancône.

« Le petit affluent du Musone, sur lequel l'ennemi avait placé les grand's gardes avec deux pièces de canon, était fortement occupé par ses tirailleurs. En arrière, à un kilomètre, huit pièces de canon appuyées de deux régiments de cavalerie soutenaient cette avant-garde. Les pentes de la colline de Castelfidardo étaient occupées par de l'infanterie masquée par les arbres et les chemins creux; le village même était garni de troupes, dont on ne pouvait bien juger le nombre; mais l'armée piémontaise ayant jusque là manœuvré par divisions réunies, je jugeai qu'il devait y avoir là une division : les rapports des habitants étaient aussi conformes à cette opinion. Dans l'après-midi, une colonne d'infanterie de trois bataillons descendit de Castelfidardo. Il y eut une sorte d'alerte sur toute la ligne, qui nous fit croire à une attaque, et les gens du pays vinrent nous dire qu'une division ennemie, signalée la veille à Osimo, descendait dans la plaine du Musone et marchait sur Recanati pour nous attaquer par la route qui de cette ville se dirige sur Sorète.

La cavalerie avait quitté sa position du matin, et marchait de ce côté.

« J'aperçus bientôt en effet dans la vallée, environ à une lieue et demie au-dessus de nous, une très-forte ligne de bataille en arrière du pont de la route d'Osimo à Recanati, et presque en même temps je découvris la tête de colonne du général Pimodan, à trois lieues en arrière de nous, sur la route que nous avions suivie la veille; le mouvement que j'avais remarqué dans l'ennemi ne continuait pas.

« D'après les renseignements, une force considérable d'artillerie et d'infanterie occupait Camerano; et comme presque tous les villages entre Castelfidardo, Osimo et Camerano avaient reçu des troupes, je jugeai que je devais avoir devant moi trois divisions d'infanterie.

« Le général de Pimodan arriva peu avant la nuit; je profitai du reste du jour pour lui indiquer les positions de l'ennemi, lui donner les ordres pour les distributions dont nous étions obligés de nous occuper nous-mêmes, faute d'une organisation suffisante du service de l'intendance, et je lui fis part des dispositions que j'avais arrêtées pour le lendemain, car il fallait attaquer sans compter ce que nous avions devant nous.

« Une lettre du colonel de Gaddy, commandant supérieur d'Ancône, apportée par un habitant du pays, m'annonçait qu'une flotte, composée de onze bâtiments de guerre, était passée dans la matinée devant Ancône pour aller mouiller en face de Sinigaglia; il ajoutait que les partisans des Piémontais, dont toutes les nou-

velles s'étaient vérifiées jusque-là, annonçaient que le bombardement d'Ancône commencerait le lendemain. Ce bruit n'était que trop fondé!

« Pour aller à Ancône, essayer de passer par la route d'Osimo ou par celle de Camerano était également impossible, car il fallait avant tout franchir les deux ponts de Musone et du Vallato, opération qui m'aurait coûté beaucoup de monde; si je choisissais celle d'Osimo, je me rapprochais du centre de l'ennemi, qui enveloppait Ancône depuis l'embouchure de l'Esino jusque auprès de celle de Musone, et si j'eusse battu l'ennemi en rase campagne, ce qui était peu probable, la ville d'Osimo, entourée de murs et située sur un mamelon fort élevé, aurait opposé à une petite troupe une résistance qu'elle n'aurait pas pu vaincre.

« Si je prenais celle de Camerano, je devais, comme pour arriver à Osimo, enlever les deux ponts dont on vient de parler, chasser l'ennemi de Castelfidardo pour gagner les Crocettes, opération fort difficile, traverser deux fois l'Aspio, dont les ponts pouvaient être coupés, sûrement défendus; enfin m'emparer de Camerano, ville entourée de murs et située sur un mamelon fort escarpé.

« Dans un cas comme dans l'autre, pendant que j'attaquerais des positions fortifiées par la nature et défendues par des troupes de toutes armes, d'un effectif très-supérieur à celui dont je disposais, je pouvais être tourné par une grosse troupe que l'ennemi pouvait aisément détacher, et me trouver réduit à capituler en rase campagne.

« Il me parut donc que la seule chance qui me restait

pour rejoindre Ancône était de me diriger sur cette ville par la route dite du mont d'Ancône.

« Cette route s'embranche sur celle de Sorète à Porto di Recanati, se dirige sur un gué du Musone, situé un peu au-dessous du confluent de l'Aspio, va gagner Unama, passe à Sirolo, Massignano, Poggio, laisse Camerano à 3,000 mètres environ de la gauche, et de là conduit à Ancône par le littoral.

« De Sorète jusqu'auprès du gué de Musone la route est bonne et empierrée. A partir du gué jusqu'à Unama il existe une lacune d'environ 3,000 mètres, et l'on est obligé de suivre des chemins ruraux, qui ne sont pas praticables en toute saison, puis on retombe sur une voie qui de Crocette mène à Umana, point à partir duquel la route est empierrée jusqu'à Ancône, sur une longueur de quatre lieues et demie.

« L'ennemi n'occupait point cette route. Quelques éclaireurs seulement avaient été vus dans la journée vers Unama par les habitants du pays et par des officiers placés en observation avec les longues-vues; mais ces faibles détachements s'étaient retirés à la nuit tombante.

« En suivant cette direction, j'attaquais l'extrémité de l'aile gauche, je m'appuyais ou à la mer ou aux terrains impraticables de la montagne, et si quelques difficultés de la route m'obligeaient à abandonner une partie de mes bagages, c'était pour moi un minime inconvénient dans la situation où je me trouvais.

« Je résolus de m'y engager, et j'arrêtai mon plan pour le combat et pour la marche.

« Ainsi qu'on l'a vu plus haut, l'ennemi occupait

fortement dès le 17 les collines qui descendent du mamelon à Castelfidardo vers la plaine et s'étendent jusqu'à 4 ou 500 mètres de Musone. Le 18 au matin ces forces me parurent encore renforcées sur ce point. Un fort détachement était placé dans une ferme située à mi-côte, et une force, que j'estimais à deux bataillons au moins, tenait une deuxième ferme située à 5 ou 600 mètres en arrière, sur le haut d'un mamelon qui forme le couronnement de cette première position. Un bois situé près de cette ferme était aussi occupé, et une nombreuse artillerie battait les pentes de tous côtés. Vis-à-vis de la première ferme se trouve un gué du Musone, praticable pour l'artillerie, auquel conduisait une route en bon état d'entretien, et de l'autre côté duquel est un bon chemin rural, qui va rejoindre la route des Crocettes à Umana.

« Les berges de la rivière, quoique élevées, ont des rampes assez faciles : le fond du gué est de gravier et la hauteur de l'eau ne dépassait pas 3 ou 4 pouces. L'ennemi était muni d'artillerie rayée dont nous manquions, et cette position avancée qu'il occupait n'étant qu'à 2,200 mètres environ du gué placé au confluent de l'Aspio et du Musone par lequel devait passer mon convoi, je devais nécessairement enlever les deux fermes dont il s'agit et m'y maintenir le plus longtemps que je pourrais.

« Le général de Pimodan reçut donc l'ordre de se diriger sur les positions, de franchir la rivière, d'enlever la première ferme, d'y faire monter l'artillerie pour battre la deuxième et le bois qui l'avoisine, après quoi il les ferait attaquer.

« Il disposait, pour cette opération, des quatre bataillons et demi de sa brigade, de huit pièces de six et de quatre obusiers aux ordres du colonel Blumensthil. Avec les cent Irlandais amenés de Spolète, et qui, n'ayant encore reçu ni sacs ni gibernes, avaient été mis à la disposition de l'artillerie pour l'aider à franchir le gué, gravir les pentes des collines et lui servir au besoin de protection. Enfin cette colonne était renforcée de 230 chevaux, formés des chevau-légers, de deux escadrons de dragons et des volontaires à cheval, le tout aux ordres du major Odescalchi. Cette cavalerie, qui en partant marchait derrière la colonne, devait se porter sur son flanc droit, où le terrain était plus découvert. Je gardais en réserve les quatre bataillons formant le reste de nos forces et une partie de l'escadron de gendarmes à cheval, dont l'autre partie marchait avec notre petit parc d'artillerie et les bagages.

« Cette colonne sortait de Sorète par une route débouchant dans celle qu'avait suivie le général de Pimodan ; elle devait ensuite prendre plus à droite vers le gué du confluent de l'Aspio pour servir à la fois de seconde ligne et d'escorte au convoi qui, conduit par M. de Thérouanne, volontaire à cheval, devait être dirigé directement sur le gué dont je viens de parler, en prenant un chemin rural plus éloigné de l'ennemi.

« La première colonne se mit en marche à huit heures et demie, et la seconde à neuf heures. L'ennemi n'occupait point la rive droite de Musone : quelques bersaglieri, embusqués dans un petit bois et dans un

champ de roseaux, près du gué, firent feu sur les tirailleurs des *carabiniers suisses*, qui formaient la tête de colonne; ceux-ci passèrent rapidement la rivière et se reformèrent derrière une digue qui borde la rive gauche.

« Pendant que nos premières pièces d'artillerie traversaient la rivière, le 1er bataillon de chasseurs et les tirailleurs franco-belges suivirent les carabiniers, et ces trois bataillons se formèrent en trois petites colonnes derrière la digue, sous les ordres du brave colonel Carbucci.

« Dès que les premières pièces eurent franchi le gué, le général de Pimodan donna ordre aux carabiniers de s'emparer de la première ferme, et au 1er chasseurs ainsi qu'aux tirailleurs de les appuyer.

« Dans cette attaque, le commandant du 1er chasseurs ayant donné les preuves de la plus déplorable faiblesse, le général de Pimodan fut obligé de confier le commandement de ce bataillon à l'adjudant-major Arranesi, qui montra pendant toute l'affaire autant d'intelligence que de bravoure.

« Pendant que les voitures d'artillerie s'engageaient dans le gué, les deux bataillons de la colonne du 2e chasseurs et 2e bersaglieri s'étaient massés dans les jardins derrière un champ de roseaux. Quelques balles de l'ennemi arrivèrent sur le 2e chasseurs, et le major eut la malheureuse idée de déployer une compagnie en tirailleurs dans les roseaux; cette compagnie se mit à tirer devant elle dans la direction d'où venaient les balles, qui allaient tomber naturellement dans nos bataillons d'attaque. Le général de Pimodan fut

obligé d'envoyer ses officiers pour faire cesser ce feu qui nous avait blessé un homme. Des faits pareils arrivent bien souvent, même avec des troupes plus habituées au feu que n'étaient les nôtres ; il est donc fâcheux d'avoir vu cet accident donner lieu à des accusations aussi fausses que regrettables et qu'on a livrées à la publicité sans examen.

« La première ferme, quoique chaudement défendue, fut enlevée ; on y fit une centaine de prisonniers parmi lesquels un officier ; deux pièces furent bientôt amenées au bas de la pente pour protéger, contre un retour offensif probable, la position que nous avions conquise, et deux obusiers aux ordres du lieutenant Daudier, furent conduits, sous un feu des plus vifs, jusqu'en avant de la maison, avec le secours des Irlandais.

« Ces braves soldats, après avoir accompli la mission qu'ils avaient reçue, se réunirent aux tirailleurs, et pendant le reste du combat se distinguèrent au milieu d'eux.

« Quatre pièces et deux obusiers de la batterie Richter étaient arrivés à la hauteur de la position que nous avions prise. Cette artillerie, qui fut très-habilement conduite par le colonel Blumensthil, faisait beaucoup de mal à l'ennemi. Le capitaine Richter, quoique ayant une cuisse traversée par une balle, restait au milieu du feu : le lieutenant Daudier, placé à découvert avec ses obusiers, suppléait, par son courage et sa profonde connaissance du métier, à l'infériorité de notre artillerie par rapport à celle de l'ennemi.

« Les deux derniers bataillons du général de Pimodan

avaient passé la rivière et avaient été laissés en réserve à 1,500 mètres en arrière, derrière un rideau d'arbres.

« Le moment était venu d'attaquer la seconde ferme.

« Le général de Pimodan forme une petite colonne sous les ordres du commandant de Becdelièvre, composée de tirailleurs franco-belges et d'un détachement de carabiniers et du 1er de chasseurs.

« Cette colonne débouche résolûment, malgré un feu des plus vifs de mousqueterie, qui partait de la ferme et du bois; elle devait ainsi parcourir 500 mètres à découvert, mais, arrivée environ à 150 pas du sommet de la colline, elle fut reçue par un feu de deux rangs d'une forte ligne de bataille, qui lui mit une telle quantité d'hommes hors de combat qu'elle dut se retirer.

« L'ennemi la poursuivait; mais au moment où il allait joindre les nôtres, ils firent volte-face, l'attendirent à quinze pas, le reçurent avec un feu bien dirigé et coururent sur lui à la baïonnette. Étonné de tant d'audace et d'aplomb, et quoique bien supérieur en nombre, l'ennemi recula d'environ deux cents pas, ce qui permit à nos soldats de regagner la position de laquelle ils étaient partis. Le feu de notre artillerie, bien nourri et bien dirigé, protégeait ces mouvements. De la position où j'étais resté un peu en arrière j'avais pu juger des phases de ce combat, et j'apprenais en même temps que le général de Pimodan venait d'être blessé au visage. J'ordonnai aux deux bataillons du 1er étranger, aux ordres du colonel Allet, de franchir la rivière et de s'avancer jus-

qu'à la hauteur des réserves de la première colonne avec le 2e bataillon du 2e étranger et le bataillon du 2e de ligne pour se former en échelons en arrière.

« Puis je me rendis à la ferme pour juger de l'état des choses. Quoique blessé, le général de Pimodan conservait son commandement; l'ennemi avait perdu beaucoup de monde, mais nos pertes étaient considérables, et relativement elles étaient bien plus sensibles que les siennes. Je reconnus que les deux bataillons et demi que le général avait avec lui n'étaient pas suffisants pour enlever seuls la seconde position, j'envoyai chercher les deux bataillons de réserve par le capitaine Lorgeril, et je les fis remplacer par les deux bataillons du 1er étranger, que je déployai pour donner moins de prise au canon, quoiqu'ils en fussent à environ 1,500 mètres. Enfin, j'envoyai par le capitaine Pallfy l'ordre à la cavalerie de passer la rivière et de suivre sur notre flanc droit la marche de nos colonnes.

« Pendant que je prenais ces dispositions, l'ennemi essaya de déborder la ferme des deux côtés, malgré le feu de notre artillerie, et ses tirailleurs commençaient à prendre en flanc nos réserves massées derrière les bâtiments. Le major Becdelièvre, réunissant ce qui lui restait de son demi-bataillon et quelques détachements de deux autres, s'élança sur ces tirailleurs et les força de se replier dans le bois d'où ils étaient sortis.

« Les mouvements prescrits à l'infanterie s'exécutèrent régulièrement; mais à peine le 1er étranger fut-il déployé, que je m'aperçus de l'ébranlement

que produisent dans ses rangs le bruit des obus et les blessures de deux ou trois hommes atteints par ces projectiles.

« Beaucoup d'officiers de ce régiment, je dois le dire, participaient à cette émotion plus encore peut-être que leurs soldats. En vain je cherchais à les rassurer, et le brave colonel Allet, qui se promenait à cheval derrière la ligne de bataille, ne fut pas plus heureux que moi; de sorte qu'au bout de quelques moments les deux bataillons, sans avoir entendu siffler une balle ni échanger un coup de fusil, firent demi-tour, prirent la fuite et se débandèrent. Mon second échelon de réserve, qui n'avait pas un seul blessé, suivit ce triste exemple; au moment où j'étais témoin de cette panique, le 2e bersaglieri et le 2e chasseurs pontificaux rejoignaient en colonne la première ferme, où était resté le général de Pimodan. Le 2e de chasseurs, voyant les Suisses disparus, prit la fuite et redescendit au pas de course la pente qu'il venait de gravir. Je dois dire à l'éloge du 2e bataillon de bersaglieri pontificaux, commandé par le brave major Fuchman, qu'au milieu de cet immense désordre il est resté ferme à son poste, et qu'il défendit avec la plus grande fermeté la position qui lui fut assignée. Notre artillerie, dont six pièces seulement étaient en batterie, restait engagée sur la chaussée, dont elle débouchait péniblement à cause des douves qui la bordaient.

« La panique se communiqua à une partie des canonniers; les uns voulaient faire demi-tour avec

leurs pièces et fuir, ce qui était impossible à cause du peu de largeur de la chaussée, d'autres coupèrent les traits de leurs chevaux et se sauvèrent à travers champs.

« J'essayai vainement de rallier quelque portion de l'infanterie étrangère derrière les digues et autour des maisons où l'on pouvait tenir à l'abri de l'artillerie; tout fut inutile. Le colonel Cropt et le colonel Allet, qui se tenaient à cheval au milieu des fuyards, n'avaient pas la moindre action sur eux, et les officiers mêmes semblaient frappés de stupeur.

« Je prescrivis alors aux deux colonels d'engager les fuyards derrière les berges et les digues du Musone, où ils se trouvaient abrités des coups de l'ennemi, et de les emmener ainsi jusqu'au confluent de l'Aspio, de leur faire passer le gué et de les diriger sur la route d'Umana; puis je revins vers la maison où le combat continuait de plus en plus vivement. J'étais sur le point d'y arriver, lorsque je trouvai le brave général Pimodan mortellement frappé et qu'on transportait vers l'ambulance établie près de la rivière. J'échangeai avec lui quelques tristes paroles d'adieu. Ce dernier malheur, plus grand que les autres, aggravait encore notre situation, déjà fort compromise.

« J'ordonnai alors au colonel de Guedenhoven de se rendre à la maison et d'ordonner aux troupes qui s'y trouvaient de battre en retraite vers la rivière lorsqu'elles ne pourraient plus tenir, mais de faire les derniers efforts pour sauver leur artillerie. Puis

je revins vers la rivière pour voir si les fuyards avaient suivi la direction que j'avais indiquée, et faire prendre position à notre cavalerie pour protéger notre infanterie débandée.

« J'aperçus immédiatement dans la plaine l'escadron de chevau-légers aux ordres du capitaine Zichy, officier de cavalerie fort expérimenté, qui avait déjà pris de lui-même la position la plus convenable pour le but que je me proposais, et qui s'étant éloigné de quelques centaines de mètres de l'ennemi, n'avait à peu près rien à craindre de son feu. Malheureusement le reste de la cavalerie ne l'avait pas suivi. Les volontaires à cheval qui formaient le second escadron avaient passé la rivière; mais, s'étant formés de l'autre côté du gué, ils avaient perdu de vue les chevau-légers, ne les avaient point suivis et s'étaient placés dans une vigne, derrière un pli de terrain. Les dragons qui formaient le troisième escadron étaient restés un peu en arrière des volontaires à cheval. Le major Odescalchi, qui aurait dû régulariser ce mouvement, était fort occupé à rallier son premier escadron de dragons, qui au premier coup de canon avait fui, son capitaine en tête, et ébranlé fortement la fermeté du second, maintenu cependant par son brave capitaine Bersloori; le capitaine Eligi, avec son demi-escadron de gendarmes, avait été laissé à la garde des ambulances.

« J'envoyai successivement M. de Robiano et M. de France, M. de Terves et M. de Montmarin, volontaires à cheval de service auprès de moi ce soir-là, pour ordonner à la cavalerie de serrer l'escadron de

chevau-légers, et voyant qu'une grande partie de nos fuyards descendaient le long de Musone, mais sans le repasser, je renvoyai le capitaine de Lorgeril, le capitaine Lepri et le lieutenant de Maistre pour tâcher de les arrêter et de les grouper au moins par bataillons. Heureusement pour nous, l'ennemi, auquel la fumée du combat et quelques rideaux d'arbres ne permettaient pas de bien apercevoir nos lignes, n'avait point encore connaissance de l'immense désordre que je viens de décrire, et il laissait immobiles les quatre grosses masses qui occupaient les positions en avant de nous. Mais son ignorance ne pouvait pas durer longtemps, et notre position était fort critique.

« J'étais toujours décidé à marcher sur Ancône avec tout ce que je pourrais rallier. Tout venait corroborer cette conclusion. Il était clair que si je me retirais sur Sorète, il faudrait capituler le lendemain, car d'une part on y manquerait de vivres, de l'autre il était évident que les hommes qui venaient de refuser de se battre ne seraient pas disposés à recevoir un assaut le lendemain, après la malheureuse affaire de la veille.

« Enfin, je savais que le bombardement d'Ancône devait commencer dans la journée, et j'avais de fortes raisons de croire que si une partie de mes colonnes au moins n'arrivaient pas dans la ville, la capitulation d'Ancône suivrait de bien près celle de Sorète.

« Cependant les officiers que j'avais envoyés pour rallier nos fuyards avaient réussi à former une colonne de 350 à 400 hommes, qui, ayant traversé la

rivière au-dessous du confluent de l'Aspio, s'engageait sur le chemin d'Umana.

« Pour éclairer cette route, j'ordonnai au capitaine Zichy d'y porter ses chevau-légers, et pour cela de faire reconnaître un gué sur l'Aspio et des passages sur les fossés de desséchement qui coupent la plaine entre les deux rivières. Cette reconnaissance fut faite promptement, et bientôt les chevau-légers marchaient vers Umana en avant de notre infanterie.

« Voulant faire suivre la même direction à la cavalerie, et pour éviter toute erreur, je laissai un de mes officiers pour indiquer la route qu'elle devait suivre. Elle n'arrivait point, et des quatre volontaires à cheval que j'avais envoyés pour la chercher, deux revinrent me dire qu'ils ne l'avaient point trouvée; les deux autres ne revenaient pas.

« Le mouvement en arrière des dragons d'une part, de l'autre un changement de position qu'avaient fait les volontaires à cheval pour ne pas rester inutilement exposés aux obus de l'ennemi, mais sans prendre la précaution de s'éclairer par des vedettes qui pussent les faire découvrir, avaient été cause de ce déplorable contre-temps.

« Je restai avec les chevaux seulement, car, par une nouvelle fatalité, l'officier qui commandait le quatrième peloton de chevau-légers ayant fait une chute en traversant la rivière, avait retardé la marche de son peloton et s'était replié vers la rivière.

« Je me rendis alors près de la colonne d'infanterie que j'avais réussi à engager sur la route d'U-

mana; elle était commandée par les majors Dupasquier et Bell avec bon nombre d'officiers. A sa tête marchait le capitaine Delpech avec le drapeau du 1er étranger, précédé de quelques tambours qui battaient la marche du régiment. Les vieux soldats qui étaient autour du drapeau avaient bonne attitude; je leur adressai quelques paroles, et j'avais conçu bon espoir de ce qu'ils feraient.

« Le capitaine Zichy avait envoyé trois éclaireurs à Umana pour savoir s'il était vrai, comme le disaient les gens du pays, que cette ville n'était point occupée par l'ennemi. Ils nous apprirent que la route était libre.

« Pendant que tout cela se passait, les bataillons de Pimodan, après avoir tenu longtemps dans la ferme enlevée au commencement du combat, l'avaient évacuée et s'étaient repliés sur la rivière. Le bataillon Fuchman, chargé de l'arrière-garde, y avait déployé la plus grande activité. Sur 12 pièces qui avaient passé le gué, nous en avons perdu 3 avec leurs caissons, et l'on avait environ 150 prisonniers.

« L'ennemi, satisfait de son succès et supposant sans doute dans les vignes et les jardins qui séparaient le Musone de Sorète une réserve composée d'aussi bonnes troupes que celles qui l'avaient attaqué le matin, s'arrêta en arrière de la rivière et cessa la poursuite. Mais quoi qu'on eût pu faire, la masse des cinq bataillons qui s'étaient débandés une heure auparavant s'était repliée sur Sorète. L'artillerie, qui s'était retirée la première, avait pris la même direction, et à ce moment, il faut le dire, il était

devenu très-difficile de transmettre et impossible de faire exécuter aucun ordre. MM. de Lorgeril et de Maistre, voyant l'inutilité de leurs efforts, revenaient vers moi, et avaient la plus grande peine à me rejoindre. M. de Robiano et de Terves n'y parvenaient pas.

« C'est donc avec mes officiers, 45 cavaliers et 350 hommes d'infanterie, que j'allais tenter de rejoindre Ancône : le chiffre devait encore se réduire.

« En continuant notre marche vers Umana, nous aperçûmes sur notre gauche une cinquantaine de bersaglieri piémontais en tirailleurs qui s'avançaient vers la mer; ils commencèrent bientôt le feu sur le flanc et sur la queue de notre petit corps d'infanterie; celle-ci répondit par un feu de file, et ensuite la moitié, y compris les deux officiers supérieurs, se sauva immédiatement vers le bord de la mer, et mit bas les armes.

« Environ 80 hommes avec le capitaine Delpech, groupés autour de leur drapeau, continuèrent à marcher sur la route que je leur avais indiquée. Les bersaglieri piémontais se contentaient d'emmener leurs prisonniers, et cessèrent d'inquiéter le reste de notre petite colonne, qui continua sa marche sur Ancône.

« Nous traversâmes Umana et Sirolo, et, chemin faisant, les gens que nous rencontrions nous disaient que toute la route était libre jusqu'à Ancône, mais que Camerano était très-fortement occupé; or, à partir de Sirolo la route incline à gauche, serpente sur le flanc du mont Ancône opposé à la mer, et pendant presque deux lieues reste en vue de Camerano,

dont elle est séparée par un ravin profond ; de Camerano une bonne voie de communication va rejoindre cette route à Paggio en obliquant vers Ancône. Il était à croire que les troupes de Camerano nous apercevraient et qu'elles pourraient facilement venir nous barrer le passage ; ces considérations me décidèrent à la quitter et à prendre à droite un sentier à travers le maquis qui, avec des pentes très-roides, conduit au couvent des Camaldules, puis je laissai au point où j'avais quitté la route deux braves contadini qui me jurèrent sur Notre-Dame de Lorète qu'ils resteraient là pour indiquer à ceux qui me suivaient la route que j'avais prise, et ils tinrent leur promesse.

« Les révérends Pères du couvent nous reçurent fort bien, me confirmèrent que la route n'était point occupée, et, après une halte d'un quart d'heure pour rallier notre petite colonne, nous nous remîmes en route en suivant à travers le bois le chemin qui conduit au sommet sur lequel est placé le télégraphe. De là nous descendîmes par un sentier un peu en avant de Poggio.

« Ce fut pendant ce trajet, qui s'accomplit heureusement, que nous découvrîmes l'escadre qui bombardait Ancône et dont nous entendions le canon depuis quelque temps. Nous n'étions plus qu'à deux lieues et demie d'Ancône et qu'à 6,000 mètres de nos avant-postes.

« A cinq heures et demie nous entrions en ville ; le bombardement durait encore, et il se prolongea jusqu'à la nuit, qui ne fit pas complétement cesser le feu. »

LXXVIII

La défense d'Ancône contre les Piémontais, alors que Rome était gardée par une armée française, est l'un des faits les moins connus et les plus extraordinaires de l'histoire contemporaine. Nous laisserons donc le général de Lamoricière lui-même exposer les faits avec sa précision d'homme de guerre.

« Nous n'avons point parlé d'Ancône depuis que les colonnes commandées par le général de Courten et le colonel Kanzler y étaient rentrés le 13 et le 14 septembre. Nos communications avec cette place avaient été presque complétement interrompues à partir de ce moment; et en y arrivant j'avais tout à apprendre sur ce qui s'était passé durant les cinq derniers jours.

« Le 13 on connut dans cette ville la dépêche de S. Ex. l'ambassadeur de France à son consul d'Ancône. Cette dépêche envoyée à découvert par le télégraphe, afin sans doute qu'elle fût publique, devait être communiquée au vice-consul de France à Pesaro; mais les colonnes piémontaises occupaient déjà Sinigaglia. Le consul fut donc forcé d'adresser cette pièce importante au général Cialdini, en le priant d'en prendre connaissance et de la faire parvenir à sa destination. Le général se borna à donner un reçu de la pièce sans aucune espèce d'explication. Mais les chefs du comité révolutionnaire d'Ancône, qui avaient eu connaissance de la dépêche, en étaient fort préoccupés; ils croyaient y voir, comme presque tout le monde, l'annonce d'une intervention armée de la France, annonce dont la seule menace semblait devoir suffire

pour arrêter la coupable invasion du territoire pontifical. Que firent-ils en réalité? Je l'ignore. Mais le lendemain ils prétendirent avoir envoyé deux des leurs en députation près du général Cialdini, et ils répandirent dans la ville, ainsi que parmi nos troupes, qu'il leur avait été répondu que l'ambassade de France à Rome et son consul à Ancône *n'étaient point initiés aux secrets de la politique,* et que le général Fanti et lui continueraient à marcher en avant.

« Ce bruit avait suffi pour détruire le bon effet qu'avait produit pour nous la dépêche de l'ambassadeur de France. Il est en effet à remarquer que dans les quinze derniers jours les nouvelles du comité révolutionnaire s'étaient toujours vérifiées.

« Le 16 au soir M. le sous-intendant Ferri était arrivé de Porto de Recanati sur le *San-Paolo* avec le trésor. En débarquant il apprit que la place manquait de farine depuis trois jours, et que la garnison était déjà au biscuit. Cette situation était le résultat de la négligence du service administratif (je devrais employer un mot plus sévère). Les fournitures de farine et de pain avaient été données aux agents les plus connus de la révolution; on ne s'était point assuré qu'il y eût dans les magasins les approvisionnements de farine qui devaient s'y trouver, et ils avaient attendu que l'armée ennemie occupât en force les moulins de Fiumicino pour demander à l'autorité militaire d'envoyer les troupes chercher aux moulins précités les gros approvisionnements de farine qui devaient s'y trouver pour son compte; l'autorité militaire s'y refusa avec raison. L'expédition était fort

dangereuse à cause de l'infériorité de nos forces, et de plus inutile, car si les Piémontais avaient trouvé les farines au moulin, il est certain qu'ils en auraient disposé pour eux.

« Le sous-intendant Ferri, appréciant la gravité de cette situation, partit la nuit même sur le vapeur de *Lloyd*, qui était heureusement mouillé dans le port d'Ancône, et se dirigea sur Trieste; il entra dans cette ville le lendemain et fut assez heureux pour pouvoir nous envoyer par le bateau du *Lloyd*, qui nous arrivait le mercredi 19, un gros approvisionnement de farine qui faisait disparaître notre embarras quant à la garnison.

« Mais il s'agissait aussi pour un siége de pourvoir, en partie au moins, à l'approvisionnement de la population, car il ne se trouve pas de moulin dans la ville d'Ancône.

« Un marché avait été précisément passé pour établir un moulin à vapeur destiné au service de l'armée. Ce moulin devait être achevé le 15, au plus tard; on n'avait point exigé l'exécution du contrat, et le 18 le moulin ne marchait pas encore. Il y avait là de la négligence et de la mauvaise volonté, car trente-six heures suffirent pour mettre la machine en mouvement.

« Ce n'était pas encore tout : on avait négligé l'approvisionnement de viande fraîche; le petit troupeau que nous avions pouvait à peine suffire pour deux ou trois jours, et il fallait le réserver pour les hôpitaux, où nous avions près de quatre cents malades. Déjà l'on avait commencé à distribuer de la viande salée. Je chargeai le major de Quatrebarbes de pour-

voir à l'approvisionnement de la viande, et il y réussit au-delà de nos espérances. Les contadini des environs, qui avaient gagné beaucoup d'argent pendant les travaux, étaient reconnaissants, et ils trouvèrent moyen d'augmenter notre troupeau, malgré les gardes et les patrouilles de l'ennemi.

« Le général de Courten, prévenu le 16 au soir, par le bateau *San-Paolo*, de notre arrivée à Lorète, ne s'étant pas rendu compte que j'étais forcé d'y attendre le général de Pimodan, avait cru que je me mettrais en marche le 17 pour gagner Ancône, et il y avait fait une forte reconnaissance jusqu'à trois lieues sur la route de Camerano, qu'il s'était assuré ne pas être occupée. Il était resté longtemps en position, et, n'entendant rien qui pût indiquer un combat du côté de Lorète ; il était rentré à Ancône. En y revenant, il avait vu l'escadre piémontaise qui allait mouiller à Sinigaglia, et dont on annonçait l'attaque pour le lendemain.

« Le bombardement eut lieu comme on l'a vu, ce qui empêcha le général d'envoyer au-devant de nous le 18, comme il l'avait fait la veille. Aucune colonne ne sortit donc d'Ancône ce jour-là ; et c'est par erreur que le contraire a été annoncé. Il me paraît d'ailleurs certain que l'ennemi, connaissant la réunion de mes deux colonnes le 17, s'attendait à une attaque le 18, et que, sachant l'arrivée de l'escadre, on lui avait enjoint, bien que le blocus n'eût pas été déclaré, de commencer à bombarder la ville ce jour-là, précisément pour empêcher la garnison d'essayer une jonction avec nous.

« Le bombardement avait fait plus de mal à la ville même qu'aux défenses de la place; beaucoup de toitures étaient enfoncées, deux enfants et une femme avaient été tués, un homme avait eu le bras emporté; la garnison avait eu seulement cinq hommes hors de combat, tous gravement blessés. Notre artillerie avait vigoureusement répondu au feu de l'ennemi, et quelques bâtiments s'étant approchés de nos batteries, bon nombre de nos boulets avaient pu les atteindre.

« Cette journée nous avait permis de juger de l'armement formidable des navires auxquels nous avions affaire. Quatre frégates de soixante, et sept navires moins importants portaient ensemble au delà de quatre cents bouches à feu; les canons étaient des pièces de quatre-vingts ou des pièces rayées portant des boulets de 65 kil. L'effet que ces engins produisaient contre les maçonneries à des distances moyennes, et leur énorme portée, qui dépasse 3,000 mètres, m'inquiétèrent beaucoup, parce que du côté de la mer nous n'avions que des parapets en pierre et des remparts découverts jusqu'au pied; de plus, nos batteries qui défendaient le port n'avaient que vingt-cinq pièces de canon et ne pouvaient en recevoir davantage, et ces pièces étaient de calibre et de portée fort inférieurs à celles de l'ennemi. Il nous avait été impossible, en quelques mois, d'améliorer et d'augmenter la défense du côté de la rade. Il eût fallu pour cela des fondations à la mer derrière des enrochements, travaux qui demandent plusieurs campagnes, et ajoutons sans détour que

nous n'avions pas prévu une attaque par mer avec des moyens aussi puissants que ceux qu'on employait contre nous.

« Du côté de la terre l'ennemi se tenait encore fort loin de la place; l'aile droite de sa ligne était à Camerano, et elle s'étendait en demi-cercle aplati pour se fermer sur la mer près de Falconara, situé aussi à environ deux lieues et demie de nos murs. Sur ce demi-cercle quelques points naturellement choisis sur nos principaux débouchés étaient fortement occupés et entre eux des patrouilles battaient la campagne. En somme, la place n'était point investie, et nos marchés continuaient à être approvisionnés. Outre nos forts, nous occupions encore dans la direction de Camerano deux redoutes en terre élevées par les Autrichiens dans leur dernière occupation, et situées sur les mamelons dits de Monte-Pelago et Monte-Solito, à une distance de 2,000 à 1,500 mètres de nos forts.

« Dans la direction de Sinigaglia et sur les pentes de Montagnolo, nous occupions encore comme dehors, à 1,500 mètres de la citadelle, la redoute dite de Scrima, construite à la même époque et dans les mêmes conditions que les précédentes. Ces ouvrages n'avaient jamais été finis; nous n'y avions fait aucuns travaux, et nous ne les avions point palissadés, parce que, eu égard à leur éloignement et à l'effectif de nos troupes, nous ne pouvions songer à les occuper longtemps en cas de siége.

« Nos fortifications permanentes du côté de la campagne étaient plus solides que les défenses du côté

de la mer. Les brèches des remparts avaient été relevées, les ouvrages extérieurs complétés et améliorés, les terrassements des parapets étaient à peu près finis; les chemins couverts seuls manquaient presque partout, et là où ils existaient on n'avait pu s'occuper de leur organisation. Il en était à plus forte raison de même des glacis, qui restaient couverts de vignes, de mûriers et même de maisons de campagne qu'on n'avait point eu le temps de raser.

« Nous avions sur les remparts faisant face à la campagne cent-dix pièces de siége, plus quatorze pièces légères; il nous en manquait encore vingt pour compléter ce que l'on nomme l'armement de sûreté, et, par suite, nous n'avions rien en réserve. Nous étions donc bien loin d'atteindre le chiffre nécessaire pour soutenir un siége à la fois dirigé par terre et par mer.

« Nos plus gros canons étaient de trente-six, et nous n'avions que dix-huit pièces de ce calibre. Il est inutile d'ajouter que nous n'avions aucune pièce rayée. Nos approvisionnements en poudre et en boulets étaient suffisants, mais nos bouches à feu étaient d'origine fort diverse; toutes les artilleries de l'Europe y étaient représentées, ce qui produisit une multiplicité de calibres qui rendait les approvisionnements très-difficiles; aussi quelques erreurs s'étant produites, on ne manqua pas de crier à la trahison, comme cela arrive toujours en pareils cas. Enfin, quoique nous eussions beaucoup travaillé à réparer nos affûts et que nous en eussions renouvelé quelques-uns, il en restait encore dont la solidité laissait à désirer.

« La question des approvisionnements, qui s'était trouvée posée pour ainsi dire dès le lendemain de l'invasion, avait inquiété et mécontenté les troupes, et quelques désordres s'en étaient suivis à l'occasion des distributions.

« Tout cela avait cessé après des mesures énergiquement prises, mais le mauvais effet moral persistait; de plus, le comité révolutionnaire, beaucoup mieux informé que nous de ce qui se passait au dehors, répandait chaque matin la nouvelle d'un nouveau succès des Piémontais. Un jour c'était la prise d'Orviéto, peu après celle de Pérouse, puis celle de Spolète et de Viterbe, et l'envahissement même du patrimoine de saint Pierre.

« L'esprit de la troupe était visiblement affecté, et les corps d'officiers participaient à l'inquiétude générale. On connaissait l'effectif des corps qui avaient passé nos frontières. Ils allaient tous se réunir sous nos murs, et nous aurions affaire à un ennemi dix fois supérieur en nombre.

« On supputait la supériorité de calibre et de portée de l'artillerie ennemie, l'absence presque absolue dans nos rangs de carabines et de fusils rayés, et on concluait que nous devions évidemment succomber, puisque personne ne nous venait en aide; qu'une longue résistance était non-seulement inutile, mais coupable, parce que c'était sacrifier des braves gens pour défendre une cause évidemment perdue; qu'enfin on aurait de meilleures conditions de capitulation si l'on se rendait, pouvant encore tenir quelques jours.

« Je fis venir successivement chez moi des officiers

choisis dans les divers corps, pour les entretenir au sujet de ces rumeurs, et ils ne cherchèrent point à me dissimuler leurs appréhensions sur les dispositions de la troupe. Je leur rappelai que nous étions dans une place de guerre bien fermée, munie de tout ce qu'il fallait pour la défendre, et que l'honneur militaire ne nous permettait point de nous rendre tant que nos défenses étaient intactes ; que contre les boulets rougis de l'ennemi on s'abritait derrière les parapets ; que pour faire brèche à nos murs il faudrait bien s'en approcher, et qu'alors nos canons reprendraient l'efficacité de leur action ; enfin, que quand il y aurait des brèches dans l'enceinte, il serait toujours temps d'examiner si nous devions nous rendre, et que rien au monde ne me ferait amener mon drapeau devant des menaces de bombardement ou d'escalade.

« Les cadres des bataillons que j'avais dans la place étaient fort incomplets : le 4e bataillon de bersaglieri, récemment formé, n'avait pas deux officiers par compagnie : le 5e, en formation, était dans le même cas : c'était un grave inconvénient pour la discipline et pour le service.

« J'usai donc alors de la latitude que votre éminence m'avait donnée de faire des promotions si mes communications étaient coupées, et tout en faisant des vacances je fis un assez grand nombre de nominations.

« L'état-major de l'artillerie était aussi très-insuffisant. Le capitaine Zichy, qui avait servi dans la marine et dans l'artillerie, avait été chargé depuis long-

temps du commandement des batteries qui avaient vue sur la mer, ainsi que de l'organisation des canonnières et des pontons destinés à défendre la chaîne qui fermait le port. Cet officier, sur l'expérience et le dévouement duquel nous comptions beaucoup, avait été fait prisonnier lors de l'attaque inopinée de Pesaro, où il était allé porter par mer des approvisionnements.

« Le capitaine Blumensthil, qui devait diriger ce service, le plus important de tous pour la défense, était resté prisonnier à Lorète. Pour combler ce vide autant que je le pouvais, je nommai majors les deux capitaines Pifferi et Cimi, et je donnai à ce dernier les fonctions de chef d'état-major du service pendant le siége.

« Enfin, nous manquions absolument de sapeurs, dont le concours est si nécessaire pour la défense avant et pendant le siége. Votre éminence se rappelle par suite de quels contre-temps cette organisation avait été retardée. Je formai à la hâte un détachement de travailleurs de bonne volonté, dont je donnai le commandement au capitaine Popiel, qui en tira tout le parti qu'on pouvait en attendre.

« Le 19 au matin, un gros bateau pêcheur nous amène de Porto de Recanati le lieutenant d'artillerie Uhde avec les deux pièces de sa section et une quarantaine d'hommes. Après avoir vaillamment combattu auprès de la ferme où avait été tué le général de Pimodan, il s'était retiré vers la mer, et, prévoyant le sort qui l'attendait le lendemain, il s'était embarqué avec ce qui lui restait de canonniers et quelques fantassins qui s'étaient groupés autour de lui.

« Comme le public s'est beaucoup occupé de mes registres de correspondance, et qu'on a prétendu les avoir pris, je me permets d'ajouter que c'est par cette voie qu'ils m'ont été rapportés. Ma voiture, qui devait suivre le convoi, se trouvait près du lieu où le lieutenant Uhde s'embarquait. Le brigadier de gendarmerie qui était resté aux bagages de l'état-major prit la caisse où se trouvait ma correspondance avec quelques effets, et vint me rejoindre à Ancône, où il se doutait que je m'étais dirigé.

« Quelque temps après, nous voyions arriver M. de Terves, volontaire pontifical, qui n'avait pu me rejoindre la veille. Il avait pour compagnon un beau sapeur des carabiniers suisses, nommé Simon.

« Séparé par les bersaglieri piémontais de notre petite colonne, qu'il avait vue prendre le chemin d'Ancône, ayant essayé de s'engager dans la montagne, il avait rencontré les postes piémontais, était revenu au bord de la mer et avait décidé un pêcheur à le conduire à Ancône.

« Plusieurs navires de l'escadre vinrent encore canonner nos forts, mais leur feu fut moins intense que la veille; un ou deux navires continuèrent à tirer pendant la nuit.

« Le 20, l'agent comptable de la colonne de Lorète m'était envoyé par le colonel de Condenhove avec un sauf-conduit. Il m'apportait la copie de la capitulation signée la veille, et me demandait une somme d'argent que je lui fis remettre pour payer la solde arriérée des troupes.

« Le bombardement de l'escadre continuait toujours

son plan bien arrêté. Cependant les navires avaient trouvé au pied des falaises, à la hauteur de Monte-Pelago, une position de laquelle sans être inquiétés par les forts du Gardetto, à cause de la distance, ils pouvaient lancer sur notre redoute leurs gros projectiles de 65 kil.

« L'élévation de notre redoute au-dessus de la mer dépassait trois cents mètres, et les navires en se plaçant à trois mille cinq cents mètres étaient dans les bonnes conditions de tir. Aussi leur feu était-il bien dirigé, et sans tuer beaucoup de monde il inquiétait incessamment nos deux redoutes. Les projectiles qui manquaient la première allaient d'ordinaire tomber dans la seconde.

« La ville aussi continuait à souffrir. Dans cette journée notre attention dut se reporter du côté de la campagne ; les têtes des colonnes de troupes qui avaient combattu à Lorète venaient remplir les vides du cordon d'investissement dont nous avons parlé. Enfin, d'autres masses qui se montraient dans la direction d'Osimo s'avançaient dans le même but.

« Leur importance nous fit croire que le corps d'armée qui avait débouché sur Pérouse ayant passé les Apennins, commençait d'arriver devant nous.

« Cette supposition était vraie, car nous apprîmes le lendemain que le général Fanti, qui dirigeait personnellement cette colonne, était à Lorète. L'escadre n'avait point cessé son feu depuis le 18, et le 22 au matin elle nous envoya un canot avec le pavillon parlementaire. L'officier qui le montait était porteur d'une lettre de l'amiral Persano, qui me notifiait le blocus

du port et me priait de remettre au consul anglais un gros paquet de dépêches joint à sa lettre. Le feu de l'escadre un instant suspendu reprit plus vivement. Il nous occasionnait par jour une perte moyenne de vingt à vingt-cinq hommes hors de combat, dans laquelle les canonniers entraient généralement pour moitié.

« Nous avions toujours en avant de nos dehors des compagnies de garde qui tâtaient le pays à une assez grande distance.

« Nos glacis et tout le terrain en avant étant couverts de jardins très-fourrés, cette précaution était indispensable pour éviter les surprises.

« Quoique les forces de l'ennemi se fussent considérablement augmentées, ses avant-postes restaient toujours à une assez grande distance; je ne doutais point qu'ils ne se rapprochassent bientôt et que nous ne fussions prochainement investis de très-près. Dans cette prévision, je répartis le commandement et donnai à chacun son poste définitif de combat.

« Notre garnison se composait ainsi : le 1er régiment de ligne (colonel Serre), deux compagnies du 1er étranger; le dépôt de ce régiment et le détachement que j'avais amené de Castelfidardo formaient un petit bataillon que j'avais mis sous les ordres du capitaine Castillaz. Les 1er, 3e et 4e bataillons de bersaglieri, quatre compagnies du 5e bersaglieri en formation, quatre compagnies du bataillon de Saint-Patrick, une compagnie de gendarmerie mobile et un détachement de gendarmes à cheval, les chevau-légers de Castelfidardo, environ quatre cent cinquante artilleurs de

différentes batteries, et un détachement d'ouvriers du génie. Le bataillon du 1er de ligne et les trois bataillons de bersaglieri avaient perdu des compagnies prises à Pesaro, Fano, San-Leo, et, en outre, ce corps avait éprouvé des pertes notables au combat de San-Angelo. La marche et les fatigues nous avaient donné beaucoup de malades, ce qui réduisait mon infanterie disponible à quatre mille deux cents hommes. Votre éminence jugera combien ce chiffre était insuffisant, en présence des forces qui nous menaçaient, pour défendre Ancône, dont le corps de place et les forts présentent un développement de plus de 7,000 mètres.

« Je donnai au général de Courten le commandement de l'enceinte propre de la ville, du lazaret et de la redoute de Mont-Scrima, occupée par une compagnie. Le général Kansler reçut le commandement des ports extérieurs et des redoutes de Monte-Pelago et Monte-Polito; le commandement de la place fut donné au colonel Gût.

« L'enceinte fut partagée, pour la défense, entre le colonel de Gadoly et le major Ginzel; avec les 1er et 3e bataillons de bersaglieri, ils occupaient alternativement le Gardetto et les redoutes de Pelago et Polita. Le major Prossich, avec une partie de son bataillon et trois compagnies du bataillon de Saint-Patrich, occupait le camp retranché. Une compagnie de son bataillon et une compagnie irlandaise étaient dans la citadelle; enfin deux compagnies, qu'on relevait de temps à autre, défendaient la lunette de San-Stefano.

« Après l'évacuation des deux redoutes de Pelago et Petito, un des deux bataillons du colonel Vogelsang

devait rentrer en ville pour y former une réserve qui ne se composait jusque-là que de la gendarmerie et des chevau-légers aux ordres du colonel Zambelli.

« Le 2[illegible], qui tombait un dimanche, le bombardement devint très-vif dès le point du jour, après avoir duré toute la nuit. Cela présageait que les colonnes qui nous menaçaient ne tarderaient pas à se rapprocher, et j'allai m'établir à la citadelle, pour occuper un point plus central.

« La ville fut fort maltraitée ce jour-là. Plusieurs bombes tombèrent dans les églises. Les fidèles qui assistaient au saint sacrifice se dispersèrent, et les prêtres qui le célébraient firent preuve de courage en restant à l'autel.

« Un des bâtiments de l'escadre ayant mal dirigé sa route pour venir bombarder le Pelago, fut fortement endommagé par l'artillerie des Capucins et du Gardetto; on envoya un autre bâtiment pour l'aider à prendre le large, mais, avant que cette opération fût terminée, deux obusiers de campagne, dirigés par le capitaine Mayer, se plaçaient au bout de la vallée des Jardins, sous la falaise, et, par un feu bien dirigé, ils obligèrent promptement ces navires à s'éloigner. Ce petit succès fit grand plaisir à nos braves artilleurs; mais d'autres bâtiments vinrent bientôt remplacer ceux qui avaient dû quitter le combat.

« Dans la soirée nous aperçûmes plusieurs masses de troupes qui venaient déployer leurs tentes sur les collines voisines.

« Elles n'étaient plus qu'à 4,000 mètres de nous; mais leurs avant-postes ne descendaient pas encore

dans les vallées qui nous séparaient de ces collines.

« Dans la nuit on avait fait retirer la compagnie qui occupait la redoute de Scrima, dans la crainte qu'elle ne fût enlevée par l'ennemi. Le lendemain, au jour, elle retourna prendre cette position, et nous aperçûmes bientôt une forte colonne qui débouchait de Paleonara, sur le bord de la mer, et qui envoyait une partie de son infanterie sur les pentes de Montagnolo. La colonne étant suivie d'une très-nombreuse artillerie, nous jugeâmes que cela devait être ou une partie du parc de siége ou l'artillerie de réserve des corps d'armée réunis pour concourir au siége. L'infanterie ennemie occupa bientôt les villages et les maisons sur les pentes de notre côté, et quelques tirailleurs s'étant avancés vers la redoute de Monte-Scrima, la fusillade s'engagea. Nous ne voulions pas soutenir une position si avancée, et l'ordre fut donné à la compagnie de se retirer sur Porgo-Pio.

« Bientôt la crète se couronne d'artillerie et l'ennemi commence le feu, avec ses pièces rayées, à 3,000 mètres environ. Mais il s'aperçut qu'à cette distance les projectiles éclataient avant d'être arrivés jusqu'à nous. Nous n'essayâmes pas de lui répondre. Alors il descendit la pente, et vint se placer un peu en arrière de la redoute de Scrima, en faisant soutenir son artillerie par un ou deux bataillons d'infanterie. A cette distance, le feu devint plus efficace, et les obus éclataient sur la citadelle, sur le camp retranché et dans la ville.

« Nous concentrâmes alors le feu de plusieurs de nos grosses pièces sur quelques-unes de ailes de l'ennemi;

d'autres furent dirigées sur les petites masses d'infanterie que nous apercevions. Bien que la distance fût un peu longue pour nos canons, quelques coups bien dirigés l'obligèrent à retirer ses pièces, que rien ne couvrait, et à remonter à la position de laquelle il venait de descendre.

« Les canons employés par l'ennemi étaient d'un calibre approchant de celui des pièces de 8 françaises, et les projectiles creux que les soldats appelaient des bouteilles, parce qu'ils en ont la forme, pouvaient peser 12 à 14 livres. Ceux qui atteignaient nos escarpes, entièrement découvertes de ce côté, y faisaient de petits trous; mais le tir était trop incertain pour que l'ennemi pût espérer de faire brèche à cette distance; aussi je ne me rendais pas bien compte du but de cette attaque, son feu se réduisant à un bombardement bien moins redoutable que celui de l'escadre.

« Dans la nuit l'ennemi construisit une batterie de huit pièces rayées dans la redoute Scrima. Il avait en outre placé sur les pentes de Montagnolo vingt à vingt-cinq pièces de canon de même nature que celles de la batterie, abrités seulement par de petits épaulements ou par la forme du terrain. Dès la pointe du jour il commença le feu sur nos ouvrages et sur la ville, et quelques-uns des bâtiments de l'escadre vinrent nous attaquer. Le feu de toutes nos grosses pièces qui avaient vue sur la redoute fut concentré sur elle. Trois mortiers furent en outre apportés dans le même but. Nous nous aperçûmes que la batterie souffrait beaucoup, et au bout de quelques heures son feu

était à peu près éteint. Quant aux pièces placées en petits groupes, nous les attaquâmes ensuite, mais nos coups étaient trop incertains.

« Un des bâtiments ayant encore fait fausse route eut à souffrir de notre feu. La canonnade et le bombardement étaient des plus nourris, et la ville eut beaucoup à souffrir.

« Une bombe tomba dans la salle des archives du consul de France : le consul et toute sa famille se trouvaient dans la maison ; une autre éclata dans le palais de l'archevêque.

« Le feu continua sans diminuer jusqu'après la nuit close ; nous avions eu plusieurs pièces démontées et des affûts endommagés ; la population de la ville avait eu une douzaine de personnes tuées ou blessées, et nos pertes étaient un peu plus considérables que les autres jours.

« L'ennemi avait essayé, dans la nuit du 25, de nous enlever le village de Pie della Croce, que nous tenions à cinq cents mètres en avant de la redoute de Pelago. Le 3[e] bataillon de bersaglieri, major Jingel, gardait ce jour-là les deux redoutes; une compagnie gardait ce village, et après un léger engagement les bersaglieri ennemis et les nôtres avaient conservé chacun un bout de la position en s'enfermant dans les maisons dont ils s'étaient emparés.

« Notre bataillon avait au plus 600 hommes : 100 étaient à cette grand'garde, 300 avec six pièces dans la redoute Pelago, et 200 dans celle de Monte-Polito avec une autre batterie. Cette troupe avait ordre de ne pas défendre ces postes à outrance, mais bien de se

retirer lentement de manière à permettre à l'artillerie de descendre les pentes rapides où elle devait s'engager.

« J'avais eu à me plaindre de la manière dont les compagnies étrangères avaient fait le service dans la ville, les jours précédents, et j'avais voulu les faire remplacer dans la garde du poste important que je leur avais confié sur les remparts.

« Le capitaine Castillaz, ancien officier des régiments étrangers, très-brave et très-dévoué, était blessé de ma défiance que venaient corroborer des rumeurs que je ne croyais pas sans fondements. Il me proposa, pour éprouver ses soldats, d'enlever, une heure avant le jour, l'extrémité du village de Pie delle Croce, qui nous avait été pris la veille au soir; j'acceptai la proposition. Il attaqua les Piémontais à une heure convenue; leur garde, assez nombreuse, fit feu; nos Suisses ripostèrent, puis se retirèrent en désordre; ce que voyant, l'ennemi les chargea, et, sans le dévouement de trois ou quatre hommes sûrs, qu'il avait amenés avec lui, le capitaine Castillaz eût été pris.

« La fuite de ces deux compagnies amena la retraite de la compagnie du 3e bersaglieri, qui tenait encore à la tête du village de l'autre côté. Celle-ci s'arrêta dans la redoute de Pelago, et les deux compagnies étrangères revinrent en ville ayant malheureusement justifié mes appréhensions.

« Du côté de Scrima nous nous aperçûmes que l'ennemi, qui avait abandonné la veille la batterie faite dans la redoute, en avait construit une nouvelle un peu en arrière de cet ouvrage, et l'avait armée de dix

pièces rayées, qui nous envoyèrent immédiatemen des projectiles d'un calibre notablement plus fort que ceux que la même batterie nous avait lancés la veille. Une trentaine de pièces placées à droite et à gauche de cette batterie commencèrent aussi leur feu. De notre côté, nous répétâmes la manœuvre qui avait réussi le jour précédent. Le feu de la batterie diminua bientôt, puis s'éteignit entièrement, et nous n'eûmes plus à combattre que les petits groupes de pièces dispersées.

« La flotte était venue dès le matin ouvrir le feu sur Monte-Pelago; vers neuf heures et demie, ce poste fut attaqué par trois bataillons, dont deux se présentèrent de front et le troisième tournait la position par la droite, à travers le jardin; les arbres et la fumée du combat empêchèrent de le découvrir. Assaillies par des forces supérieures, nos quatre compagnies se préparèrent à la retraite et commençaient à atteler les pièces d'artillerie qui avaient fait feu jusque-là, lorsqu'on s'aperçut tardivement qu'on était tourné. La route par laquelle on pouvait descendre le canon était occupée par un bataillon qui, à lui seul, avait un effectif presque double de celuide nos quatre compagnies, et celles-ci se retirèrent sans pouvoir emmener leur artillerie. L'officier qui commandait les trois compagnies qui occupaient la redoute de Monte-Polito fit immédiatament atteler ses pièces, et revint en bon ordre.

« De la ville d'Ancône et de ses forts, quand on regarde Monte-Pelago, cette colline semble le dominer, de manière que les défenses doivent tomber dès qu'elle

est prise par l'ennemi; mais l'importance de ce point est plus apparente que réelle, et tous nos ouvrages extérieurs avaient été défilés de manière à pouvoir tenir, malgré la prise de ce point, que nous n'occupions que comme ouvrage de campagne.

« Néanmoins la prise de ce poste par l'ennemi impressionna notre garnison, et chacun répétait qu'en 1849 la ville s'était rendue aux Autrichiens immédiatement après la prise de Monte-Pelago. Enhardi par son succès, l'ennemi, qui sans doute n'avait point fait reconnaître les escarpes en maçonnerie de la lunette San-Stephano, non plus que la manière dont cet ouvrage était flanqué, crut pouvoir l'enlever aussi facilement que les redoutes en terre. Voyant cette attaque se formuler, je fis dire à la lunette et aux forts qui la soutenaient de laisser avancer l'ennemi presque sur le haut du glacis et de ne commencer le feu que quand ils verraient les premiers assaillants dans le fossé.

« Les tirailleurs ennemis attaquèrent franchement, et les plus hardis d'entre eux descendirent jusqu'au pied des escarpes; un feu terrible les assaillit alors de tous côtés, de front, de flanc et de revers, et ils furent forcés de se retirer en désordre.

« Quelques officiers à cheval, que j'avais vus conduire cette attaque avec autant d'imprévoyance que d'audace, soutinrent très-bravement la retraite, qui avait coûté beaucoup de monde à leur troupe. Après un revers nous venions d'avoir un succès, mais la flotte, qui n'avait plus à bombarder nos redoutes, s'attaqua, en revenant, au fort des Capucins.

Une bombe mit le feu au corps de garde, tua plusieurs hommes et blessa gravement le brave capitaine Capucini, commandant le poste. Une de nos grosses pièces fut brisée par un projectile et deux affûts furent mis hors de service.

« Bientôt nous aperçûmes sur le bord de la mer s'avancer une longue colonne d'artillerie avec des mulets et des chariots d'outils, escortés par trois ou quatre bataillons d'infanterie.

« Elle gravit les pentes de Montagnolo, se dirigeant par la même route que celle déjà signalée le jour précédent.

« Vers les quatre heures, une très-forte pluie obligea de cesser le feu de part et d'autre. On le reprit deux heures après; il ne s'arrêta qu'à la nuit close. Les pertes de cette journée avaient été pour nous de 40 hommes tués, blessés ou pris dans l'attaque des redoutes, 20 environ dans les batteries, et un nombre à peu près égal dans le reste de la garnison. La ville avait 4 ou 5 victimes.

« L'immense faubourg de Porta-Pia est une grande difficulté pour la défense. Nous avions la veille évacué les coupures que nous y avions faites sur la route. Pendant la nuit du 26 au 27 l'ennemi occupa ce faubourg avec quatre bataillons, et le feu de ses bersaglieri, qui se rapprochaient à la faveur des maisons, devint gênant pour les défenseurs des remparts aux environs de Porta-Pia et jusqu'à Capo-di-Monto.

« De grand matin, les avant-postes de l'ennemi se rapprochèrent de nos murs, et firent replier dans la place les compagnies que nous avions maintenues dans

les jardins. Dans ces engagements, le sous-lieutenant de Metternich, des bersaglieri, fut gravement blessé, et le lieutenant Balisoni, un des plus braves officiers du 1er de ligne, fut frappé à mort.

« Quelques coups de canon des batteries de terre et des vaisseaux avaient été tirés le matin, mais bientôt le feu cessa et la journée fut tranquille.

« On s'en étonnait dans la ville et dans la garnison; les uns se livraient aux espérances, les autres au découragement : ceux-ci malheureusement étaient les plus nombreux.

« On remarquait que le bombardement prolongé d'Ancône n'avait pas même le privilége d'attirer les navires des grandes puissances neutres, que l'on envoie d'ordinaire en pareille circonstance pour protéger les consuls et les nationaux ainsi que pour faire des offres de service aux habitants qui veulent fuir un champ de bataille où la mort les frappe, quoiqu'ils n'y soient que spectateurs inoffensifs. Le feu sur Ancône durait depuis huit jours. On entendait le canon de Venise, de la côte de Dalmatie, on a dit même de Trieste. Le télégraphe n'était pas resté muet; l'Europe savait ce qui se passait dans nos murs, et nous n'avions pas aperçu une seule voile neutre ou amie qui manifestât l'intention de communiquer avec nous!

« Bientôt nous aperçûmes, dans la direction de Camerano, une grosse tête de colonne d'artillerie, qui vint presque sur un plateau voisin de Monte-Acuto. Quelques habitants nous donnèrent alors l'explication du mouvement de va-et-vient que quelque

bateaux à vapeur avaient opéré entre Sinigaglia et l'embouchure du Musone. C'était une partie du parc de siége que l'on transportait à Umana, et qui de là venait prendre position pour garnir la droite des attaques de l'ennemi. Le silence des batteries qui avaient fait feu jusque-là et l'arrivée de ce parc de siége semblaient indiquer que les Piémontais renonçaient à l'espèce de feu de tirailleurs qu'ils avaient engagé les jours précédents avec quarante ou cinquante pièces d'artillerie, et sans beaucoup de succès, contre des fortifications permanentes.

« Outre les batteries auxquelles on travaillait sur le monte Pelago et le monte Polito, ils en faisaient plusieurs à 2,000 et 2,500 mètres de nous, d'où ils pouvaient, avec leur grosse artillerie rayée, nous contre-battre avec un ensemble sans que nous puissions leur répondre.

« L'attaque se régularisait, et allait prendre une direction plus sérieuse.

« Mais, eu égard à l'état où la pluie avait mis les chemins et surtout à la difficulté du terrain, il fallait encore plusieurs jours pour que ces batteries fussent armées.

« Dans la soirée il se produisit un fait très-fâcheux. Le lazaret, sorte de grande redoute en maçonnerie, entourée d'un petit bras de mer, et située hors de l'enceinte en avant de Porta-Pia, renfermait une partie des magasins des corps. Le feu prit à ces magasins, soit par accident, soit par suite des obus que l'ennemi y avait jetés.

« Le feu des tirailleurs embusqués dans quelques

maisons du faubourg ayant atteint quelques hommes parmi les défenseurs de cet ouvrage, il fut évacué précipitamment. Les magasins furent pillés en partie, et bientôt on brûla le pont qui établit la communication avec la ville. Nous avions sur les remparts du lazaret trois pièces de canon qui battaient l'entrée de la rade; on les avait abandonnées après les avoir enclouées.

« Nous devions vivement regretter leur concours, le lendemain.

« Dans la nuit du 27 au 28, l'escadre tenta, avec ses chaloupes, de couper la chaîne du port. Nos canonnières s'en aperçurent, et quelques coups de canon à mitraille tirés sur les chaloupes de l'ennemi l'empêchèrent de réussir.

« Le matin nous aperçûmes une batterie que l'ennemi avait construite dans le Borgo-Pio, contre lequel elle commençait à faire feu. Nous concentrâmes immédiatement sur cette batterie assez de feu pour obliger l'ennemi à l'évacuer. La canonnade de Monte Scrima continuait comme la veille.

« Mais les bataillons qui occupaient les faubourgs s'étaient procuré des bateaux pendant la nuit, et l'un d'eux s'étant introduit dans le lazaret, des tirailleurs, qui étaient à 40 ou 50 mètres de Porta-Pia, incommodaient beaucoup les canonniers et les fantassins qui les soutenaient.

« Mais aussitôt quatre pièces de campagne, aux ordres du capitaine Meyer, se portèrent sur l'esplanade de Capo-di-Monto, et occasionnèrent au bataillon qui occupait le lazaret des pertes si considérables

que son feu fut bientôt éteint. Il chercha à faire retraite, mais il fallait traverser le petit bras de mer qui entoure l'ouvrage, et nos batteries gênèrent bientôt ce mouvement. Peu après nous aperçûmes une très-forte colonne d'infanterie qui se dirigeait vers Monte-Pelago. Elle fit halte en dehors de la portée de nos canons. Quelques bombes seulement purent atteindre les têtes de colonne. Le mouvement de cette grosse colonne ne se continua pas; mais à midi les frégates se dirigèrent vers les batteries du môle et de la lanterne, et commencèrent contre elles un combat à outrance, en se relevant les unes après les autres. Le lieutenant Wesminsthal, qui commandait ces batteries, déploya dans cette affaire une intrépidité au-dessus de tout éloge, et le sous-lieutenant della Piasse ainsi que ses soldats suivirent son exemple.

« La batterie barbette de la lanterne fut bientôt désemparée et grand nombre de canonniers tués ou blessés; le reste, en petit nombre, se réfugia dans la batterie basse; tournant alors les batteries du môle, une des frégates les prit à revers; nos canonniers retournèrent leurs pièces et combattirent à découvert. Quelques volées de mitraille et deux bordées de la frégate eurent bientôt démonté les pièces et mis les autres hors de combat. Plus des trois quarts de ces braves gens suivirent ceux de la barbette et rentrèrent dans la batterie casematée, qui seule était tenable en ce moment. Cette batterie avait neuf pièces, et comme les frégates ne l'attaquaient que sur une face, trois pièces seulement pouvaient ré-

pondre à leur feu; leurs énormes projectiles lancés à 400 ou 500 mètres démolissaient rapidement les murs et accroissaient à chaque instant la largeur des embrasures. Bientôt la mitraille devint presque aussi redoutable dans la batterie casematée qu'elle l'avait été sur la barbette. La frégate qui attaquait en tête, jugeant de son immense supériorité, s'approcha à une distance de moins de 250 mètres. Bientôt une de nos pièces fut brisée par un obus de 80. Les canonniers qui la servaient furent tous mis hors de combat. Sur 120 canonniers défendant cette partie de nos remparts, il en restait à peine de quoi servir les deux pièces qui faisaient feu; les blessés étaient employés au service des munitions. La frégate reçut plusieurs boulets qui l'endommagèrent sérieusement; le lieutenant Wesminsthal, qui, avec la poignée d'hommes qui lui restait, voulait s'ensevelir sous les ruines de sa batterie, pointait une de ses deux dernières pièces, lorsqu'il fut frappé à mort par un coup de mitraille. Cette lutte inégale avait duré une heure et demie, mais elle devait bientôt finir.

« Un des obus ennemis, entrant dans la batterie par une des embrasures agrandies, pénétra dans un des magasins à poudre et fit sauter les batteries. Le quai fut fortement endommagé et les murs auxquels était attachée la chaîne, ayant été renversés, toutes les défenses du port se trouvaient détruites.

« Une brèche de 500 mètrés de largeur était ouverte au corps de la place, car en arrière l'enceinte de la ville n'offrait point d'obstacles sérieux; l'ennemi pouvait débarquer sur le quai et nous enlever d'as-

saut sans que nous pussions l'empêcher. Je fus obligé alors d'arborer le pavillon blanc sur la citadelle, et tous les forts répétèrent ce signal.

« J'envoyai immédiatement le major Mauri à bord du vaisseau amiral pour traiter de la capitulation; il était environ quatre heures et demie du soir. Le feu cessa immédiatement de part et d'autre, et les choses restèrent ainsi jusque vers neuf heures du soir. Alors l'ennemi recommença à tirer du côté de la terre de quelques-unes de ses batteries; le lendemain, vers neuf heures, le feu cessa de nouveau, et après divers échanges de parlementaires la capitulation que Votre Éminence connaît fut signée, à deux heures.

« Je n'ajouterai rien sur ce qui se passa dans la nuit et le lendemain matin. Il ne sied point au vaincu de se plaindre du vainqueur; je m'en rapporte, quant aux faits, à la lettre fort connue du major de Quatrebarbes, et, quant aux appréciations, je m'en réfère à celles de l'amiral Persano, qui a osé dire la vérité à son pays, avec un courage qui ne fait pas moins d'honneur à la marine piémontaise que le fait d'armes qui a amené la prise d'Ancône.

« Je termine ce rapport, déjà beaucoup trop long, en répondant un mot aux reproches qu'on m'a adressés pour avoir publié au commencement de la guerre quelques documents qui me semblaient annoncer l'appui de la France.

« Je ne fais nulle difficulté de convenir que dans les premiers jours j'ai cru à cet appui, et dès

lors il était bien naturel de me servir de ces pièces pour soutenir le moral des troupes que je commandais.

« Mais on se tromperait fort si l'on voulait chercher l'explication du plan de campagne que j'ai adopté dans l'espoir du concours qui semblait nous être promis. J'étais placé en présence d'une question de devoir et d'honneur, et si j'eusse tenu compte, dans mes résolutions, de la grandeur du péril qui pouvait nous attendre, mes anciens compagnons d'armes de l'armée française m'auraient renié, et j'ose même dire qu'ils ne m'auraient pas reconnu..... »

Nous avons cru devoir citer une partie notable de ce long rapport, dont la loyale franchise a déplu non-seulement aux amis du roi Victor-Emmanuel, mais encore à certains catholiques qui redoutent toujours que la vérité soit dite. La postérité, nous le croyons, protégera contre l'oubli ce document qui peint au vif l'une des plus étranges situations de l'histoire contemporaine.

LXXIX

Mais revenons un instant sur nos pas et jetons un coup d'œil rapide sur la situation de Rome après les événements que nous venons de retracer.

Le général de Goyon avait repris possession de son commandement à Rome, le 18 septembre, jour où la flotte sarde avait commencé le bombardement d'Ancône.

Le général français, dont les troupes s'étaient augmentées d'une division d'infanterie et d'une batterie d'artillerie, était autorisé « à étendre son action aussi loin que les conditions militaires auxquelles elle était naturellement subordonnée pouvaient le permettre »; mais cette action, — le point est à noter, — ne devait s'exercer que dans les limites du patrimoine de saint Pierre proprement dit, c'est-à-dire dans les gouvernements de Viterbe et de Civita-Vecchia. Ce même jour, le cardinal Antonelli avait adressé au corps diplomatique qui résidait à Rome une énergique protestation contre la prise de Pesaro et de Pérouse. Ce document renfermait les assertions suivantes au sujet d'une récente déclaration faite par la France :

« Ainsi le saint-père se voit arracher peu à peu par la force presque tous les États qui sont le patrimoine de l'Église et des catholiques, *nonobstant que Sa Majesté l'empereur des Français ait déclaré au Piémont qu'il se serait opposé en adversaire à la récente invasion et qu'il aurait rompu toutes les relations diplomatiques avec ce gouvernement, si on ne lui avait pas donné l'assurance que l'intimation notoire envoyée au saint-siége n'aurait eu aucun effet*, ET QUE L'ARMÉE SARDE N'AURAIT PAS ATTAQUÉ LES TROUPES PONTIFICALES ! »

Cette déclaration du cardinal Antonelli, qualifiée d'illusion par les uns, de *ruse* par les autres, amena de part et d'autre des démentis. Le 25 octobre M. de Gramont croyait devoir adresser au cardinal la protestation que voici :

« Monsieur le cardinal,

« J'ai lu dans le *Journal de Rome* d'hier un article qui m'a causé une pénible surprise. Je fais appel à la loyauté de Votre Éminence pour la prier de faire rectifier une grave inexactitude qui s'y trouve énoncée.

« D'après cet article M. le prominístre des armes aurait envoyé le 10 septembre au général de Lamoricière, à Spolète, une dépêche télégraphique annonçant que l'ambassade de France avait reçu la nouvelle « que l'empereur avait écrit au roi du Piémont pour lui déclarer que s'il attaquait les États du pape, il s'y opposerait par la force (*si sarribe opposto colla forza*) ».

« La nouvelle qu'avait reçue l'ambassade a été *inexactement* reproduite par M. le prominístre des armes, et Votre Éminence le sait mieux que personne, car je la lui ai communiquée directement.

« M. le prominístre des armes y a ajouté les mots *par la force* (*colla forza*), qui n'y étaient pas ; et le but de cette *altération* n'échappera à personne.

« La dépêche parvenue à l'ambassade disait que *dans le cas d'une agression* du roi de Sardaigne, l'empereur *serait forcé de s'y opposer;* mais il *n'a jamais été question de faire la guerre au Piémont*. »

Nous sommes encore trop près des événements pour prononcer un jugement sur les *faits* auxquels cette lettre fait allusion. Qu'il nous soit seulement permis de transcrire ici une appréciation consignée dans l'*Annuaire historique* de 1860 par l'un des publicistes

les plus autorisés de la *Revue des deux mondes*, publiciste aussi hostile au gouvernement pontifical que favorable aux entreprises de Victor-Emmanuel :

« Ce qui résulte le plus clairement de tout ce débat (entre le cardinal Antonelli et l'ambassadeur de France), c'est que ni le général de Lamoricière, ni M. de Mérode, ni le cardinal Antonelli, ni même M. de Gramont n'avaient compris *quelle était au fond la vraie pensée du gouvernement français* » (1).

Quoi qu'il en soit, le saint-père fit concentrer à Tivoli les quelques milliers de soldats qui lui restaient encore. Pendant ce temps, les troupes françaises réoccupaient Corneto et reprenaient Viterbe occupé par les Piémontais. L'armée d'occupation tenant garnison à Corneto, Viterbe et Civita-Vecchia, tandis que les pontificaux gardaient Tivoli, Subiaco, Frosinone, Villetri, le royaume d'Italie se trouvait séparé de la campagne de Rome par une ligne qui commence entre l'ancienne frontière toscane et Corneto, à la bouche du Fiora. Remontant ce fleuve à gauche, on laissait au pape Musignano et Arlena, à peu de distance de Tasconella, les crêtes des collines qui séparent le lac de Bolsène et de Montefioscone, Guardioles, la montagne de la Guercia et des Crâces jusqu'à Civita-Castellana, le cours du Tibre jusqu'à l'ancienne limite des districts de Tivoli et de Subiaco (2).

Par la perte de ses principales provinces, le pape se trouvait donc réduit, comme prince temporel, à l'im-

(1) *Annuaire des deux mondes*, ann. 1860, p. 146-147.

(2) Loc. sup. cit.

puissance; ses ressources financières étaient diminuées des deux tiers, et l'envoi total des sommes nécessaires au payement des coupons de l'emprunt romain n'ayant point eu lieu au terme fixé, M. de Rothschild fit au saint-siége l'injure de déclarer, le 1er décembre, qu'il attendrait pour payer que les fonds eussent été intégralement déposés dans ses bureaux. Ce procédé inusité blessa profondément le gouvernement romain. On a prétendu qu'exposé à tant d'outrages Pie IX avait eu un instant la pensée d'aller chercher un refuge à Munich ou à Madrid; mais rien, dans les actes du vénérable pontife, ne justifie cette assertion.

LXXX

Le 18 septembre 1860, le roi de Naples, nous l'avons dit, avait dénoncé la connivence du gouvernement piémontais dans la révolution qui menaçait de lui enlever sa couronne. Quelques jours plus tard (1) le pape prononçait en consistoire secret une allocution reproduite par tous les journaux de l'Europe. Le saint-père y représentait l'invasion de ses États comme un acte de brigandage commis sous la protection du funeste principe de non-intervention, et il adjurait les princes chrétiens de lui prêter assistance « contre les armes parricides d'un fils dégénéré ». Mais, pour le défendre, le noble vieillard ne pouvait compter que sur une diversion opérée, entre le Volturne et le Garigliano, par les 45,000 hommes réunis à grand'peine par le jeune roi François II.

(1) Le 28 septembre.

Or, le 19 septembre, on s'en souvient, Garibaldi, faisant à la tête de ses volontaires du nord une fausse attaque sur le Volturne, était parvenu à s'emparer de Calazzo au-dessus du fleuve. Le roi de Naples avait dû donner l'ordre de reprendre ce poste important qui fut en effet enlevé, le 23, par 8,000 royaux sortis de Capoue. Les troupes garibaldiennes étaient en plein désarroi. Le prestige de leur chef, jusqu'alors invincible, commençait à s'évanouir. Dans ces conjonctures, il faut rappeler ces faits trop oubliés, François II avait cru le moment venu de faire sortir ses troupes de Capoue, et de rentrer victorieux dans sa capitale. Le 1er octobre, 15,000 hommes d'infanterie et 5,000 cavaliers, commandés par le général Rituci, ancien ministre de la guerre, étaient sortis de la forteresse. Sous les yeux de leur jeune roi, ils avaient attaqué en flanc les Garibaldiens postés entre Sant'Angelo et Santa-Maria, afin de couper leur ligne et de marcher droit sur Naples. Le combat fut conduit avec intelligence et entrain. Tandis que Bixio était attaqué à Maddaloni et Medici à Caserte, François II en venait aux mains, de sa personne, avec le centre de l'armée garibaldienne. Pendant plusieurs heures l'on se battit avec un grand acharnement. Voyant les Napolitains maîtres de la position de Sant'-Angelo, après avoir tourné la montagne, encloué cinq canons et tué les artilleurs sur leurs pièces, Garibaldi avait dit aux volontaires hongrois, français et calabrais qui l'entouraient : « Messieurs, allons mourir! » Le dictateur dut mener lui-même à l'ennemi le régiment Molenchini et il fut légèrement blessé. Mais M. de Villamarina, ambassa-

·ieur du Piémont à Naples, vint en aide aux Garibal-liens en dirigeant, en toute hâte, sur le champ de bataille, deux régiments de bersaglieri sardes qu'il tenait en réserve sur l'escadre et dans les forts de Naples. Pendant ce temps, les matelots anglais de la frégate *Renown* pointaient, *pour leur plaisir*, a-t-on dit, les canons qui défendaient les barricades établies sur la route de Capoue. Les Hongrois ne contribuèrent pas médiocrement au succès par plusieurs charges à la baïonnette. A cinq heures du soir, les troupes royales rentraient pêle-mêle dans Capoue avec une perte de 2,000 hommes. Celle des *chemises rouges* fut à peu près la même. Cette journée du Volturne (sur laquelle nous revenons avec intention) fut célébrée comme glorieuse par les unitaires italiens; mais ils n'en reconnurent pas moins l'impuissance absolue où était Garibaldi de mener à bonne fin son entreprise avec ses seuls volontaires. Nous devons dire ici, pour être complétement exact, que Garibaldi et ses lieutenants, contrairement à l'expresse affirmation des officiers de l'armée régulière piémontaise, ont toujours contesté avoir eu besoin du concours des bersaglieri sardes et des canonniers anglais; mais un fait ne saurait être nié, c'est qu'à partir de la *bataille du Volturne* le dictateur dut rester sur la défensive, attendant l'arrivée de l'armée sarde.

LXXXI

Cependant à Turin M. de Cavour, dont l'heureuse audace devait *faire école*, ne *s'arrêtait pas à mi-chemin*. Il

n'avait point hésité à proposer à son souverain d'intervenir en personne dans le royaume des Deux-Siciles. C'était le seul moyen, disait-il, de *conjurer l'anarchie*, d'arracher Garibaldi à de funestes entraînements. Le premier ministre de Sardaigne fit donc convoquer le parlement « pour opposer les forces constitutionnelles aux forces insurrectionnelles, le libéralisme à la révolution et l'Italie à la diplomatie ».

Dans la séance du 2 octobre 1860, le comte de Cavour demanda nettement au parlement de conférer au gouvernement, par une loi, l'autorisation d'annexer, par décret, au nouveau royaume italien les provinces de l'Italie centrale et méridionale, dont les populations « manifestaient librement par le suffrage universel la volonté de faire partie intégrante de la monarchie constitutionnelle ». L'exposé des motifs repoussait habilement l'intention d'arracher la Vénétie à l'Autriche et Rome au pape Pie IX : « Pour ce qui regarde la noble Venise, le parlement connaît notre pensée, nous l'avons déjà clairement expliquée dans un document diplomatique qui a été connu du public. Nous pensons que nous ne pouvons pas faire la guerre à l'Autriche contre la volonté *presque unanime* des puissances européennes.

« Une entreprise pareille, mise à exécution si mal à propos, amènerait à notre détriment une coalition formidable et mettrait en péril non-seulement l'Italie, mais encore la cause de la liberté du continent européen.

« Nous, qui sommes tous les jours les spectateurs non indifférents des douleurs des populations vénitiennes, nous n'oublions pas leur cause; nous espérons pou-

voir la servir, au contraire, d'une façon beaucoup plus efficace en constituant une Italie forte.

« Nous avons, en effet, la ferme certitude que dès que nous aurons atteint ce but élevé l'opinion générale des nations et des cabinets, qui est aujourd'hui contraire à une entreprise en voie d'exécution, se montrera favorable à la question italienne, qui fermera à jamais dans le midi de l'Europe l'ère des guerres et des révolutions.

« Nous sommes également convaincus que des raisons suprêmes nous imposent aussi le devoir de respecter *la ville* dans laquelle réside le souverain pontife. La question de Rome n'est pas une des questions qui peuvent être réglées par l'épée. Elle rencontrera sur sa route des obstacles moraux que des forces morales peuvent seules vaincre.

« Nous espérons fermement que tôt ou tard ces dernières serviront à introduire dans la célèbre métropole des changements en rapport avec les désirs de sa population, avec les aspirations de tous les bons Italiens, avec les vrais principes et les intérêts les plus durables de la catholicité. Nous ferons acte de patriotisme et de sagesse en sachant attendre un changement aussi salutaire, qui se réalisera par la puissance du temps et par l'influence grande et incalculable que l'Italie régénérée exercera sur les intentions et les opinions du monde catholique. En supposant même que notre pensée reposât sur des bases erronées, la seule présence des troupes françaises à Rome devrait suffire pour nous faire abandonner tout projet d'attaquer *la ville de Rome*, les armes à la main.

« Dans les conditions actuelles, vouloir attaquer de front les soldats de la France serait plus qu'une folie. Ce serait aussi une faute, une faute très-grave. Il y a, il est vrai, des folies généreuses, qui, bien qu'elles deviennent une source d'immenses sacrifices et de très-grandes douleurs, n'entraînent pas avec elles la ruine d'une nation. Mais, dans l'état actuel des choses, toute intention de vouloir combattre les Français entraînerait l'Italie à sa ruine. Une si monstrueuse ingratitude imprimerait au front de notre patrie un stigmate affreux que de longs siècles de souffrance ne suffiraient pas à effacer. »

Après avoir essayé de la sorte de tranquilliser l'Europe et de ne point s'aliéner la France, M. de Cavour prêchait la concorde et la modération aux révolutionnaires dont il voulait faire les instruments de sa politique :

« C'est par la modération et la concorde dans les esprits que les peuples de la Toscane et de l'Emilie sont parvenus enfin à convaincre la diplomatie que les Italiens sont capables de former un vaste royaume ayant pour bases des principes et des institutions largement libérales. Les choses doivent procéder de la même manière dans l'Italie méridionale. Car si les populations devaient rester longtemps dans l'incertitude du provisoire, le trouble et l'anarchie ne tarderaient pas à se produire et à devenir la cause d'un immense danger et un immense trouble pour la patrie commune. Cela ne doit pas être; le roi et le parlement ne peuvent y consentir.

« Italien, nous désirons ardemment que les habitants

des provinces non encore unies opèrent comme ceux de l'Italie centrale, et, avec une même enthousiasme, avec une même unanimité, se déclarent partisans du principe unificateur de la péninsule tout entière sous le sceptre constitutionnel de Victor-Emmanuel. Ministre d'un prince sans ambition personnelle, et qui a consacré son épée et sa vie à la grande œuvre de constituer l'Italie des Italiens, nous devons déclarer formellement, en son nom, que, quel que puisse être le vœu de ces peuples, il sera religieusement respecté. Mais un retard quelconque de l'appel au peuple entraînerait après lui les conséquences les plus funestes.

« Pourquoi maintenir Naples et la Sicile dans une position anormale? Un seul motif peut être allégué en faveur de cette opinion, celui d'aider la révolution à compléter la libération de l'Italie. Nous affirmons que ce serait une faute grave. Au point où nous sommes arrivés, et quand nous pouvons faire un État de 22 millions d'Italiens, un état fort et compacte, qui aurait à sa disposition toute espèce de ressources matérielles et morales, *l'ère des révolutions doit se clore pour nous*. L'Italie doit inaugurer avec franchise la période de sa rénovation et de son organisation intérieure. Autrement l'Europe aurait des raisons de croire que pour nous la Révolution est moins le moyen que le but, et elle nous retirerait à bon droit sa bienveillance. Révolution et gouvernement constitutionnel ne peuvent longtemps coexister en Italie sans que leur dualité produise une opposition et un conflit qui tourneraient à l'avantage de l'ennemi commun. De telles éventualités n'apporteraient aucun

changement dans l'esprit du généreux patriote qui jusqu'à ce jour s'est exposé à l'annexion de Naples et de la Sicile. Mais il y a dans la nature des faits une logique qui triomphe des volontés les plus résolues, et contre laquelle échouent les meilleures intentions. En entretenant une révolution permanente à Naples et à Palerme, on verrait dans peu de temps passer l'autorité et le commandement des mains de celui qui écrivait sur son étendard : *Italie et Victor-Emmanuel*, dans celles de gens qui substitueraient à cette formule pratique l'obscur symbole des sectaires : *Dieu et le peuple.* »

M. de Cavour termina son habile discours en sollicitant un témoignage éclatant de confiance : « Le vote de confiance que vous avez donné au ministère, il y a peu de mois, l'a mis à même de surmonter les nombreuses et graves difficultés qui se sont rencontrées sur sa route. Aujourd'hui, pour continuer à conduire d'une main ferme et vigoureuse le timon de l'État, il est nécessaire qu'il sache, et l'État avec lui, si dans cet intervalle ses œuvres ont été au-dessous de la confiance que vous lui avez accordée. C'est plus nécessaire encore depuis qu'une voix chère avec raison à la multitude a manifesté à la couronne et au pays une défiance qui nous a péniblement affectés ; mais elle ne pouvait pas nous détourner de notre but. Gardiens des statuts de l'État, nous à qui est commise leur scrupuleuse observance, nous ne croyons pas que la parole d'un citoyen, quelques grands services qu'il ait rendus à la patrie, doive prévaloir sur les grands pouvoirs de l'État. Quelle que puisse être votre délibéra-

tion, nous l'acceptons avec le calme de l'esprit. Sûr de la rectitude de nos intentions, nous ne sommes pas moins disposés à servir la patrie comme ministre que comme citoyens, à consacrer en toutes circonstances nos forces à la grande œuvre qui consiste à faire de l'Italie une monarchie constitutionnelle avec Victor-Emmanuel. »

La discussion s'ouvrit par un discours de M. Ferrari, député fédéraliste, qui reprocha au Piémont de vouloir imposer au reste de l'Italie ses lois, son administration, sa capitale : « quoique Naples eût sur tous les points, sauf en fait d'esprit politique, une supériorité marquée ; l'orateur déclara que demander l'annexion lorsque Garibaldi la déclarait inopportune, c'était se montrer ingrat envers le libérateur. Ce dernier et d'autres avec lui craignaient que la France n'absorbât l'Italie : or, le meilleur moyen de prévenir ce danger, n'était-ce pas d'établir une confédération? La politique annexioniste de M. de Cavour devait être écartée. Dans les Deux-Siciles c'était Garibaldi qui représentait la cause de l'ordre, en s'opposant à l'annexion : les véritables fauteurs de désordres et d'émeutes c'étaient les annexionistes, les aventuriers qui s'étaient rué sur le royaume de Naples. » — On s'attendait, de la part de M. Bertani, l'ami, l'*alter ego* de Garibaldi, à de violentes attaques contre M. de Cavour. Mais il n'en fut rien. L'ardent patriote, d'une voix émue mais ferme, déclara « qu'il renvoyait à des temps plus calmes une réponse à bien des calomnies ». Pour le présent, il s'agissait surtout d'accomplir le vœu général du pays : « l'Italie libre sous le sceptre de Victor-Emma-

nuel ! » M. de Cavour pouvait donc se rendre à Naples et tendre la main à Garibaldi : « cette main ne serait point repoussée, et l'Italie confondrait dans sa reconnaissance les noms de Victor-Emmanuel et de Garibaldi ! »

M. de Cavour sut tirer parti de l'impression produite par ce discours. Il expliqua, avec autant d'habileté que de modération, la politique du cabinet de Turin. Pourquoi agissait-il à Naples autrement qu'il ne l'avait fait en Toscane? C'est que, immédiatement après Villafranca et au lendemain de la paix de Zurich, les annexions avaient été impossibles. Quant à la puissance du parti municipal à Naples, c'était un vain épouvantail : les populations acclameraient le parlement s'il autorisait *les annexions sans conditions*.

Abordant ensuite la question diplomatique, M. de Cavour démentit le bruit qui courait d'une prétendue cession de l'île de Sardaigne à la France : « Ce qu'on avait pu, à l'origine, demander au Piémont, on ne le demanderait plus à vingt-deux millions d'Italiens unis. Rome ne devra point être attaquée tant que les Français l'occuperont; *mais il ne faut pas perdre de vue le but d'en faire la capitale du royaume d'Italie*. Il y a lieu d'espérer que les forces morales triompheront de toute résistance, et qu'on finira par comprendre que la liberté est plus favorable que tout autre régime à la religion : 25 millions d'Italiens seront pour le pape un plus solide rempart que 25,000 baïonnettes étrangères. Quant à la Vénétie, comme on ne peut agir malgré l'Europe, il faut persuader à l'Europe, ce dont elle doute, que les Italiens sont aptes à for-

mer une nation forte et indépendante, et, en même temps, qu'il n'y a pas de faveurs au monde qui puissent faire renoncer les Vénètes à leurs aspirations italiennes. »

Enfin, dans la péroraison de sa harangue, l'habile ministre déclara que tout en demandant un vote de confiance à l'assemblée, il n'en irait pas moins, s'il l'obtenait, au-devant de Garibaldi, auquel il tendrait la main en l'invitant à la concorde, au nom du parlement et de l'Italie.

Après ce discours, un ordre du jour, proposé par le rapporteur Andreucci, fut voté en l'honneur de Garibaldi, comme un témoignage de l'admiration et de la reconnaissance nationale pour l'illustre général « dont l'héroïque ardeur, en secourant les peuples de Naples et de la Sicile, avait restitué aux Italiens, au nom de Victor-Emmanuel, une si grande partie de l'Italie ».

Le vote de confiance provoqué par le ministère lui valut une majorité de 260 voix contre 9.

LXXXII

Le 9 octobre, on se le rappelle (1), les premières troupes de Victor-Emmanuel étaient entrées dans le royaume de Naples.

Peu de jours auparavant, M. de Cavour, dans une note à M. Winspeare, ministre de Naples, lui avait signifié l'intention arrêtée de son maître d'entrer dans le royaume des Deux-Siciles « vacant depuis que

(1) Voir plus haut.

François II avait abandonné sa capitale ». Le baron Winspeare répondit comme il convenait à cette étrange communication du ministre sarde :

« L'occupation du royaume des Deux-Siciles par les troupes piémontaises, dont l'annonce m'est faite par la communication de Votre Excellence, est un fait si ouvertement contraire aux bases de toute loi et de tout droit, qu'il semblerait à peu près inutile de s'arrêter à en démontrer l'illégalité : les faits qui ont devancé cette invasion et les liens de parenté et d'amitié aussi qu'intime qui existaient entre les deux couronnes la rendent si extraordinaire et si nouvelle dans l'histoire des nations modernes, que l'esprit généreux du roi mon auguste maître se refusait à la croire possible, et effectivement, dans la protestation que le général Carilla, son ministre des affaires étrangères, adressait le 16 septembre dernier de Gaète, à tous les représentants des puissances amies, il était clairement démontré que Sa Majesté avait la confiance que Sa Majesté sarde n'aurait jamais pu donner sa sanction aux actes d'usurpation accomplis sous l'égide de son royal nom au sein de la capitale des Deux-Siciles. Il est également superflu que je cherche à démontrer à Votre Excellence que cette protestation solennelle, jointe à plusieurs proclamations de mon auguste souverain et aux efforts héroïques faits sous les murs de Capoue et de Gaète, *répondent incontestablement à l'étrange argument de l'abdication de fait de Sa Majesté*, que j'ai été surpris de lire dans la communication susmentionnée de Votre Excellence.

« L'anarchie a triomphé dans les États de Sa Majesté sicilienne par l'effet d'une révolution débordante, dont depuis le premier moment tout le monde pressentait clairement les désordres futurs, et à laquelle le roi mon maître proposait depuis longtemps aussi, mais en vain, d'opposer, d'un commun accord, une digue, afin qu'elle ne sortît point de son lit et ne mît pas en péril, par ses excès, la vraie liberté et l'indépendance de l'Italie.

« A cette heure fatale où un État qui compte des millions d'âmes défend les armes à la main les derniers restes de son autonomie historique, ce serait chose oiseuse de rechercher par qui cette révolution a été fortifiée au point de devenir un colosse, et comment elle a pu parvenir à effectuer la plus grande partie des bouleversements qu'elle avait projetés. Cette Providence divine, dont Votre Excellence a invoqué le très-saint nom, prononcera avant peu son arrêt lors du combat suprême; mais, quel que soit cet arrêt définitif, la bénédiction du ciel ne descendra pas bien certainement sur ceux qui se disposent à violer les grands principes de l'ordre social et moral, en se donnant comme les exécuteurs d'un mandat de Dieu. La conscience publique, elle aussi, lorsque ne pèsera plus sur elle le joug tyrannique des passions politiques, saura fixer le véritable caractère d'une entreprise usurpatrice, commencée par l'astuce et accomplie par la violence. »

La proclamation de Victor-Emmanuel, auquel des députés de l'Italie méridionale étaient venus demander l'annexion de la contrée au Piémont, cette procla-

mation, aussi peu loyale au fond que la note de M. de Cavour au baron Winspeare, a été pourtant citée comme un modèle de la franchise et de la *chevalerie* du roi *galant homme :*

« ..... Je veux vous faire connaître quelle est la pensée qui me guide, quels sont les devoirs que m'impose ma conscience, si la Providence me place sur le trône de l'Italie.

« Je suis monté sur le trône après de grands désastres... Charles-Albert tomba les armes à la main et mourut en exil. Sa mort a lié de plus en plus les destinées de ma famille à celles du peuple italien...

« Le souvenir de mon père fut toujours mon étoile tutélaire.....

« J'ai raffermi la liberté dans des temps peu favorables à la liberté : j'ai voulu, en agissant ainsi, qu'elle jetât de profondes racines dans les mœurs du peuple...

« Par la liberté dans la représentation, l'instruction du peuple, les grands travaux publics, la liberté de l'industrie et du commerce, j'ai cherché à accroître la liberté de mon peuple.

« Je veux qu'on respecte la religion catholique, tout en laissant à chacun la liberté de conscience, et que l'autorité civile résiste ouvertement à cette faction obstinée et provocatrice qui se pose comme la seule amie et tutrice des trônes...

« La concorde entre le prince et les peuples dans le fait de l'indépendance nationale, la liberté civile et politique, la liberté de la tribune et de la presse, l'armée qui vient de faire revivre les traditions mi-

litaires de l'Italie sous le drapeau tricolore, feront du Piémont le porte-étendard et le bras de l'Italie...

« Mon magnanime allié l'empereur Napoléon III a compris que la cause italienne était digne de la grande nation à laquelle il commande, et les nouveaux destins de notre patrie furent inaugurés par une juste guerre. Les soldats italiens combattirent vaillamment à coté des légions invincibles de la France. Les volontaires envoyés de toutes les provinces et par toutes les familles italiennes sous la bannière de la croix de Savoie montrèrent que toute l'Italie m'avait investi du droit de parler et de combattre en son nom...

« Des raisons d'État ont mis fin à la guerre, mais non à ses effets, qui s'expliquent par l'inflexible logique des événements et des peuples.

« Si j'eusse eu cette ambition que l'on prête à ma famille, et qui consiste à ne rien faire qu'à raison des temps, je me serais contenté de l'acquisition de la Lombardie; mais j'avais versé le sang précieux de mes soldats non pour moi, mais pour l'Italie.

« J'avais appelé les Italiens aux armes; quelques provinces italiennes avaient changé leur gouvernement pour courir à la guerre de l'indépendance, que leurs souverains repoussaient. Depuis la paix de Villafranca, ces provinces ont demandé une protection contre la restauration de leurs anciens gouvernements.

« Acceptant l'annexion, je savais à quelle difficulté européenne j'allais me heurter, mais je ne pouvais manquer à la parole donnée aux Italiens dans la proclamation de guerre. Que ceux qui m'accusent d'im-

prudence en Europe me jugent d'après un esprit calme. Que serait devenue, que deviendrait l'Italie le jour où la monarchie serait impuissante à *satisfaire au besoin de la reconstitution nationale?*

« Pour les annexions, le mouvement national s'il n'a pas changé en substance, a pris des formes nouvelles. En acceptant du droit populaire ces nobles et belles provinces, je devais reconnaître loyalement l'application de ce principe, et il ne *m'était pas permis de la mesurer dans la proportion de mes affections et de mes intérêts particuliers*. En vertu de ce principe, j'ai fait, pour le bien de l'Italie, le sacrifice qui coûtait le plus à mon cœur, en renonçant à deux nobles provinces du royaume de mes aïeux (1).

« J'ai toujours donné aux princes italiens, *qui ont voulu être mes ennemis, des conseils sincères*, résolu, s'ils étaient vains, à aller au-devant du danger que leur aveuglement faisait courir aux trônes *et à accepter les volontés de l'Italie*. J'avais en vain offert l'alliance au grand-duc, avant la guerre. J'avais offert au souverain pontife, dans lequel je vénère le chef de la religion de mes aïeux et de mes peuples, d'assumer, après la paix conclue, le vicariat pour l'Ombrie et les Marches.

« Il était manifeste que ces provinces, soutenues par le seul concours de mercenaires étrangers,... en seraient venues tôt ou tard à la révolution. Je ne rappellerai pas les conseils donnés pendant plusieurs années au roi Ferdinand de Naples par les puissances; les jugements qui, dans les congrès de Paris, ont été portés

(1) Ce sacrifice fut largement payé.

par son gouvernement, *préparaient naturellement les peuples à le changer* si les plaintes de l'opinion publique et les démarches de la diplomatie devenaient illusoires. J'ai fait offrir l'alliance *à son jeune successeur* pour la guerre de l'indépendance, et là encore j'ai trouvé les esprits *rebelles à toute affection italienne* et les intelligences aveuglées par la passion.

« C'était chose toute naturelle que les événements survenus dans l'Italie septentrionale et centrale soulevassent plus ou moins les esprits dans l'Italie méridionale. En Sicile cette inclination des esprits a éclaté par une révolte ouverte. On combattait pour la liberté en Sicile, lorsqu'un preux guerrier, dévoué à l'Italie et à moi, le général Garibaldi, accourait à son secours : ils étaient Italiens : *je ne pouvais, je ne devais pas les retenir*.

« La chute du gouvernement de Naples a confirmé ce que mon cœur savait : *combien est nécessaire aux rois l'amour, aux gouvernements l'estime des peuples!*

« Dans les Deux-Siciles, le nouveau régime s'est inauguré en mon nom; mais quelques actes ont donné lieu de craindre que cette politique, représentée par mon nom, ne fût pas bien interprétée; toute l'Italie a craint qu'à l'ombre d'une glorieuse popularité, d'une probité antique, ne se renouât une faction prête à sacrifier le prochain triomphe national aux chimères de son *ambitieux fanatisme*. Tous les Italiens se sont adressés à moi pour que je conjurasse ce danger. Il était de mon devoir de le faire, parce que, dans l'état actuel des choses, ce ne serait pas de la sagesse mais de la faiblesse et de l'im-

prudence que de ne pas assumer d'une main ferme la direction du mouvement national dont *je suis responsable devant l'Europe*.

« J'ai fait entrer mes soldats dans la Marche et dans l'Ombrie en dispersant ce *ramassis de gens de tous les pays et de toutes les langues* qui s'y étaient réunis, nouvelle et étrange forme d'intervention étrangère et la pire de toutes.

« J'ai proclamé l'Italie des Italiens, et je ne permettrai jamais que l'Italie devienne le nid des sectes cosmopolites qui s'y donnent rendez-vous pour y tramer les plans ou de la réaction ou de la démagogie universelle.

« Peuples de l'Italie méridionale, mes troupes s'avancent parmi vous pour consolider l'ordre; je ne viens point vous imposer ma volonté, mais bien faire respecter la vôtre. Vous pourrez librement la manifester : la Providence qui protège les causes justes, inspirera le vote que vous déposerez dans l'urne. Quelle que soit la gravité des événements, j'attends avec calme le jugement de l'Europe civilisée et celui de l'histoire, parce que j'ai la conscience d'accomplir mes devoirs de roi et d'Italien. Ma politique ne sera peut-être pas inutile pour réconcilier en Europe le progrès des peuples avec la stabilité des monarchies. Je sais que je mets un terme en Italie à l'ère des révolutions.

« VICTOR-EMMANUEL. »

On a vanté la netteté, voire même la sincérité, de ce manifeste, qui porte la date du 9 octobre. La postérité dira si les raisons sur lesquelles s'appuyait le roi

étaient plus sérieuses que celles sur lesquelles se fondait M. de Cavour dans la note à M. Winspeare, citée plus haut (1). Quoi qu'il en soit, le jour même où la proclamation royale voyait le jour les troupes sardes entraient dans le royaume de Naples. Les unes s'acheminaient vers la capitale par les Abruzzes, les autres arrivaient par la voie de mer. L'armée garibaldienne campée sous les murs de Capoue recevait aussi un puissant renfort.

LXXXIII

Pendant ce temps, M. Pallavicino, avec le consentement du dictateur Garibaldi, convoquait les électeurs pour répondre à cette question : « Voulez-vous l'Italie une et indivisible, avec Victor-Emmanuel comme roi constitutionnel et avec ses descendants légitimes? » Les écrivains italiens et français affirment que le vote fut absolument libre. C'est une question qu'examinera l'histoire, qui, sans parler de l'entraînement irréfléchi des masses ignorantes, devra se demander si, sous les yeux d'un bureau composé de garibaldiens énergiques, les électeurs de l'opposition n'avaient pas à redouter de plonger la main dans la corbeille qui contenait les *non*. Bornons-nous à faire connaître quel fut le résultat de ces élections tant célébrées par les publicistes franco-italiens : dans la ville et la province de Naples 185,468 *oui* et 1,609 *non !* (il y avait 229,780 électeurs inscrits). Les provinces de terre

(1) Voir cette note à la fin du volume.

ferme donnèrent 1,310,266 *oui* contre 10,012 *non*. A Palerme, sur 40,507 il y eut 36,232 *oui* et 20 *non*.

Les résultats accusèrent les mêmes proportions pour le reste de l'île.

LXXXIV

Le vote universel enlevait donc à François II le trône dont M. de Cavour avait dès longtemps proclamé la vacance.

Victor-Emmanuel ne voulut faire son entrée à Naples qu'après la proclamation des résultats du plébiscite par la cour de cassation. Il parcourut à petites journées les anciens États de son jeune neveu, puis il se dirigea vers Capoue, où l'attendait Garibaldi.

C'est le 26 octobre, à peu de distance de Teano, que se rencontrèrent Victor-Emmanuel et son lieutenant. Les journaux italiens ont décrit fort au long toutes les circonstances de cette entrevue du roi sarde et du dictateur du royaume des Deux-Siciles.

En apercevant les *chemises rouges*, les troupes royales poussèrent des hourras et Cialdini se jeta dans les bras de Garibaldi. Celui-ci, remontant aussitôt à cheval, se dirigea vers le roi, qui arrivait à la tête d'une division. Le monarque, ayant braqué sa longue-vue, reconnut Garibaldi, et poussa son cheval de ce côté. Garibaldi, de son côté, fit sentir l'éperon à sa monture, et arriva près de Victor-Emmanuel au milieu des cris enthousiastes de *Vive le roi!* — Vive le roi d'Italie! s'écria le dictateur d'une voix forte. Victor-Emmanuel, ainsi proclamé, porta

la main à son képi, puis, tendant l'autre à Garibaldi, il lui dit : « Merci, général. »

Ce remerciment était dû au héros de Marsala. Garibaldi, c'est une justice à lui rendre, abdiqua, non sans dignité, la dictature en faveur du prince ambitieux qui venait dépouiller, sous couleur de patriotisme, le fils de sa sœur. « Amis, dit le chef de bande à ses compagnons d'armes, en annonçant qu'il se démettait de toute fonction active dans l'armée pour se retirer dans sa petite propriété de l'île de Caprera, amis, la Providence a fait don à l'Italie de Victor-Emmanuel. Tout italien doit se rattacher à lui, se serrer autour de lui. A côté du roi *galant homme* toute contestation doit disparaître, toute rancune se dissiper... Italiens de Catalafimi, de Palerme, du Volturne, d'Ancône, d'Isermia, etc... tous serrés autour du glorieux soldat de Palestro, nous donnerons le dernier coup à la tyrannie qui croule!

« Recueillez, jeunes volontaires, reste honoré de dix batailles, une parole d'adieu. Je vous l'envoie ému d'affection, du profond de mon âme. Aujourd'hui je dois me retirer, mais pour peu de jours. L'heure du combat me retrouvera avec vous encore, à côté des soldats de la liberté italienne! »

Tandis que le chef des chemises rouges faisait entendre ce langage, dont la franchise contraste si complétement avec les hypocrites déclarations de M. de Cavour, dans la proclamation du roi *galant homme*, François II, de son côté, adressait à son peuple des paroles dont ses ennemis eux-mêmes admirèrent l'éloquente sincérité :

« Peuples des Deux-Siciles,

« De cette place où je défends plus que ma couronne, c'est-à-dire l'indépendance de la patrie commune, votre souverain élève la voix pour vous consoler dans vos misères....

« L'œuvre de l'iniquité n'a jamais duré longtemps et les usurpations ne sont pas éternelles....

« Je suis Napolitain; né parmi vous, je n'ai pas respiré un autre air, je n'ai pas vu d'autre pays, je ne connais pas d'autre sol que le sol natal. Toutes mes affections sont dans le royaume; vos coutumes sont mes coutumes, votre langue est ma langue, vos ambitions sont mes ambitions. Héritier d'une antique dynastie qui pendant des années régna sur ces belles contrées, après en avoir reconstitué l'autonomie, je ne viens pas, après avoir dépouillé les orphelins de leur patrimoine et l'Église de ses biens, m'emparer par la force étrangère de la plus délicieuse partie de l'Italie...

« Le monde entier l'a vu; pour ne pas verser le sang, j'ai préféré risquer ma couronne. Les traîtres payés par l'ennemi étranger s'asseyaient dans mon conseil à côté des fidèles serviteurs; dans la sincérité de mon cœur, je ne pouvais croire à la trahison. Il m'en coûtait trop de punir; je souffrais trop d'ouvrir, après tant de malheurs, une ère de persécutions; et ainsi la déloyauté de quelques-uns et ma clémence ont facilité l'invasion qui s'est opérée par le moyen des aventuriers, puis en paralysant la fidélité de mes peuples et la valeur de mes soldats. Eh bien, en

butte à de continuelles conspirations, je n'ai pas fait verser une goutte de sang, et l'on a accusé ma conduite de faiblesse. Si l'amour le plus tendre pour mes sujets, si la confiance naturelle de la jeunesse dans l'honnêteté d'autrui, si l'horreur instinctive du sang méritent ce nom, oui certes j'ai été faible... J'ai préféré abandonner Naples, ma maison, ma capitale chérie, sans être chassé par vous, pour ne pas l'exposer aux horreurs d'un bombardement comme ceux de Capoue et d'Ancône. J'ai cru de bonne foi que le roi de Piémont, qui se disait mon *frère* et mon *ami*, qui me protestait *qu'il désapprouvait l'invasion de Garibaldi*, qui négociait avec mon gouvernement une alliance intime pour les vrais intérêts de l'Italie, n'aurait pas rompu tous les traités et violé toutes les lois pour *envahir mes États en pleine paix*, sans motifs ni déclaration de guerre. Ce sont là mes torts : je préfère mes infortunes aux triomphes de mes adversaires. »

L'histoire recueillera avec émotion ces généreuses paroles; elle regrettera qu'élevé loin des affaires par un prince soupçonneux et systématiquement tyrannique, le noble jeune prince n'ait pas eu le temps d'apprendre à connaître les hommes, à discerner les traîtres et à se défier des menteuses protestations de ses frères en royauté.

LXXXV

François II fit plusieurs autres appels à la diplomatie et à l'opinion publique. Toutes ces notes res-

tèrent sans réponse ou n'en obtinrent que d'illusoires. Dévoué, par intérêt personnel, à la cause de l'unité italienne, le cabinet anglais se prononça contre le faible avec l'égoïste brutalité qu'on lui connaît. Le 27 octobre lord John Russel adressait à sir James Hudson une dépêche, qu'on lira plus loin (1) et dans laquelle il déclare que les populations de l'Italie méridionale ont eu de bonnes raisons pour cesser d'être soumises à leurs anciens gouvernements, et que le cabinet britannique *ne peut admettre aucun motif suffisant pour le blâme sévère dont la Prusse, l'Autriche et la Russie ont frappé les actes du roi de Sardaigne.*

Cependant le jeune roi de Naples obtint de la France une sorte de satisfaction au sujet du blocus de Gaète par la flotte napolitaine, si traîtreusement livrée à l'amiral piémontais Persano. Le cabinet des Tuileries refusa de reconnaître le blocus, et maintint pendant plusieurs mois une escadre devant la place. On prétendit que c'était une grave atteinte portée au principe de non-intervention, et l'Angleterre accumula dans ce sens protestations sur protestations. La mesure néanmoins eut pour résultat de retarder les dangereux projets de Garibaldi contre la Vénétie, projets qui pouvaient mettre le feu à l'Europe.

LXXXVI

Le 15 octobre les assiégés de Capoue, dont il nous faut encore parler, avaient fait, sous les ordres du général del Re, une sortie vigoureuse; mais, après

(1) Voir l'appendice à la fin du volume.

deux heures et demie de combat, l'ennemi les avait rejetés en désordre dans la place.

Peu de jours après, il y eut un nouvel engagement entre les Piémontais et les Royaux, qui voulaient masquer un mouvement de concentration du côté de Gaète. Les troupes napolitaines battues, avec perte de deux canons et de quelques centaines d'hommes, recommencèrent la lutte, on s'en souvient, le 26 sous les ordres du roi lui-même. Le lendemain elles passaient le Garigliano, ayant leur centre à Traetto, position très-forte qui s'appuyait à des montagnes d'un difficile accès. Persano voulut balayer la position de l'ennemi avec l'artillerie de ses vaisseaux; mais l'amiral le Barbier de Tinan l'en empêcha, en déclarant qu'il s'opposerait, s'il le fallait, de vive force à cette attaque.

La conduite de l'amiral français doit-elle être attribuée à une fausse interprétation des ordres reçus de Paris, ou était-elle le résultat de recommandations particulières?

C'est un point qu'il ne nous est pas encore donné d'éclaircir.

Cependant les Piémontais, ayant traversé le Volturne à Venafro et à Cajazzo, étaient parvenus à couper les communications entre Gaète et Capoue. Cette dernière place, bombardée pendant vingt-quatre heures, dut ouvrir ses portes aux Piémontais, après quarante-huit jours de siége. Les troupes de François II se replièrent sur Gaète, en longeant la mer. Mais le général de Sonnaz, par une habile manœuvre, ayant réussi à s'emparer de Mola de Gaète, petite ville située à quelques lieues

de la place où s'était renfermé François II, 30,000 hommes d'infanterie napolitaine, avec 5,000 chevaux et 32 pièces de canons furent obligés de se réfugier sur le territoire pontifical, près de Terracine et de Cisterna.

Pendant ce temps Victor-Emmanuel faisait en voiture son entrée à Naples, ayant à ses côtés Garibaldi, qui, pour conserver son caractère de chef de bandes irrégulières, n'avait eu garde de quitter sa chemise rouge et son vieux feutre gris. Il va sans dire que *l'enthousiasme fut universel*.

A peine arrivé dans la capitale des Deux-Siciles Victor-Emmanuel se trouva aux prises avec les plus sérieuses difficultés. La nomination de M. Farini au département de l'intérieur avait profondément blessé Garibaldi : en vain lui offrait-on le grade de général d'armée, le collier de l'Annonciade, l'un des châteaux de la liste civile, à son choix, une dotation pour son fils aîné, le grade d'officier d'ordonnance du roi pour le cadet, une dot princière pour sa fille ; Garibaldi n'était point satisfait : tout ce qu'on lui proposait soit pour lui, soit pour ses enfants, il le refusait : il exigeait l'Annonciade pour ses deux prodictateurs et pour lui-même le titre de lieutenant-général du roi dans les Deux-Siciles, avec des pouvoirs illimités. Il s'agissait donc de livrer onze millions d'Italiens au chef des chemises rouges, derrière lequel s'abritaient déjà les principaux meneurs du parti extrême. Quant au collier sollicité pour les deux prodictateurs (MM. Pallavicino et Mordini), il eût été politique de se montrer de facile composition et de ne pas refuser, comme s'exprimait Garibaldi, « cette royale quincaillerie ».

Nommé, malgré lui, général d'armée, comme Fanti, Cialdini et della Rocca, avec qui on semblait le vouloir confondre, Garibaldi, inspiré par un sentiment de véritable dignité, se retira dans la petite île de Caprera, où il possède un petit domaine. Mais qu'allait-on faire des volontaires du général? Une proclamation du roi déclara qu'ils avaient bien mérité de la patrie, et, par un décret postérieur, on arrêta que, sans être incorporés dans l'armée, ils pourraient, s'ils le désiraient, continuer de servir dans un corps à part, aux mêmes conditions que les autres troupes, en contractant un engagement de deux années.

Cependant, sous la direction suprême du général Cialdini, le siége de Gaëte, place qu'on avait travaillé depuis plusieurs années à rendre imprenable, était vigoureusement poussé par le général du génie Menabrea. Ce fut seulement le 13 février 1861, après le départ de la flotte française, que la forteresse ouvrit ses portes à l'armée piémontaise. Embarqué sur la *Mouette*, bâtiment français resté devant Naples, François II, qui s'était montré digne de sa race pendant toute la durée du siége, se rendit à Rome avec les deux généraux suisses Riedmatten, Schumacher et avec le général napolitain Bosco. Les Piémontais, en entrant dans la forteresse, purent constater les effets terribles de leur artillerie : les murs et les fortifications étaient gravement endommagés; les canons étaient démontés; les maisons tombaient en ruine. Une couronne de laurier fut offerte à Cialdini, mais il eut le bon goût de la refuser. La postérité prononcera un jugement rigoureux sur les trahisons de tous genres qui précédèrent l'inves-

tissement et la chute de cette dernière forteresse du jeune roi des Deux-Siciles.

LXXXVII

L'année 1859-1860 devait être signalée, en Espagne, par un fait militaire assez brillant pour rendre à cette vaillante nation l'élan de ses anciens jours, et lui redonner aux yeux de l'Europe un prestige depuis longtemps effacé. La guerre du Maroc était la première expédition de guerre que depuis bien longtemps elle eût tentée à l'étranger.

Sur la côte septentrionale de l'Afrique l'Espagne possède quelques établissements militaires dont le port de Ceuta est la place la plus importante. Ceuta, situé en face de Gibraltar, est pour ainsi dire une des clefs de la Méditerranée.

Cette ville était de la part des Maures l'objet de continuelles agressions. Dans le courant de l'année 1859, le gouvernement espagnol, pour mettre un terme à des attaques incessantes ou du moins pour placer Ceuta dans de meilleures conditions de sécurité, demanda au gouvernement marocain une concession de territoire autour de cette ville.

Tandis que les deux puissances étaient en pourparlers, l'empereur du Maroc, Abder-Rhaman, vint à mourir, et son successeur, Sidi-Mohamed, refusa d'accéder aux propositions du cabinet de Madrid. L'Espagne n'avait donc plus qu'un seul moyen de maintenir la sécurité de sa colonie et de sauver sa dignité : c'était de déclarer la guerre.

Les cortès furent convoquées, et le 22 octobre le président du conseil annonça en leur présence l'ouverture des hostilités. Cette déclaration fut accueillie avec enthousiasme dans toute l'Espagne. Les divers partis semblèrent se réunir pour applaudir à une mesure énergique qui relevait la patrie. Cependant, avant même que les troupes fussent entrées en campagne, leur action dut être, par anticipation, limitée devant les prétentions jalouses de l'Angleterre. Le ministre des affaires étrangères fut contraint de déclarer, par une note officielle, que l'Espagne ne chercherait dans cette expédition aucun moyen d'accroître sa force maritime dans la Méditerranée.

L'armée espagnole, placée sous les ordres du maréchal O'Donnel, président du conseil, se composait de 40,000 hommes distribués en trois corps commandés par les généraux D. Rafael Echague, D. Juan Zabala et D. Ros de Olano. Le général D. Juan Prim, comte de Reuss, commandait un corps de réserve.

Après quelques hésitations, on se décida à choisir Ceuta pour lieu de débarquement. L'opération fut exécutée dans la première moitié de décembre, et la lutte s'engagea immédiatement. Il fallut emporter de vive force les positions occupées par l'ennemi autour de la ville : les Marocains dès l'origine résistèrent à outrance : le souvenir des anciennes luttes religieuses entre eux et le peuple espagnol les fanatisait.

Le point qu'on eût le plus souhaité d'attaquer c'était la place de Tanger, assise, comme Ceuta, sur le bord du détroit, et qui par là possédait une importance exceptionnelle. Mais, en raison même de cette importance,

on dut éviter de se porter sur cette ville, dans la crainte d'éveiller les susceptibilités politiques de l'Angleterre. On décida donc de marcher sur Tétouan, qui n'est située qu'à neuf lieues de Ceuta; mais, si courte que fût cette distance, elle ne laissait pas de présenter des obstacles qui rendaient le trajet extrêmement difficile et périlleux. On pouvait prendre à travers les défilés des montagnes, ou longer la côte, sans perdre de vue la mer. Ce dernier chemin sembla le plus favorable, parce qu'il permettait de recevoir les secours de la flotte, et d'être ainsi en communication continuelle avec Ceuta. Le 8 décembre l'armée se mit en marche: le général Prim se tenait à l'avant-garde.

La campagne s'ouvrait sous les plus tristes auspices : dès les cinq premiers jours de l'arrivée à Ceuta, le choléra s'était mis dans les rangs de l'armée, et c'est escortée de ce terrible ennemi qu'elle s'avançait contre les Marocains. Ceux-ci ne cessèrent de harceler la marche des Espagnols à travers la région difficile où ils étaient obligés de se frayer une route.

Prim marchait toujours en avant : arrivé dans la vallée Castillejos, il trouva sur les hauteurs qui l'environnent les Maures commandés par Muley-Abbas, frère de l'empereur, et bien décidés à lui barrer la route. Le combat fut acharné; un instant les Espagnols plièrent devant leurs nombreux adversaires; mais Prim, saisissant un drapeau, se jeta à la tête de ses soldats au plus fort de la mêlée, et par son héroïsme il ramena la victoire de leur côté.

On continuait d'avancer; le 7 janvier l'armée se trouvait campée sur les hauteurs de la Sierra-Negron,

lorsqu'une tempête affreuse vint la priver de toutes communications avec la flotte d'où lui venaient ses ravitaillements. La situation était horrible : l'ouragan, la famine, le choléra s'acharnaient en même temps sur les Espagnols.

Dans cette situation désespérée, on en vint à songer à une retraite vers Ceuta, c'est-à-dire à abandonner tout le terrain conquis avec tant de peine. Déjà Prim se disposait à se frayer un passage à travers les Maures, quand la tempête vint à s'apaiser. L'armée put enfin quitter ce lieu désolé, auquel elle donna le nom de *camp de la faim*. Le 15 janvier on se trouvait en face de Tétouan, et l'on recevait le renfort d'une nouvelle division, arrivée par mer.

Sous les murs de la ville se trouvaient rassemblés 40,000 Marocains commandés par Muley-Ahmed et Muley-Abbas, tous deux frères de l'empereur et fortement établis dans deux camps retranchés. Le 4 février, la bataille s'engagea. Une longue canonnade commença par entamer l'ennemi, puis, vers deux heures de l'après-midi, les troupes s'élancèrent à l'assaut des retranchements. La lutte fut aussi courte que décisive : les Maures abandonnèrent le champ de bataille en pleine déroute.

Dès lors on pouvait attaquer la ville. O'Donnel la somma de se rendre, dans une proclamation menaçante. Les habitants s'empressèrent de livrer la place, aimant mieux, pour la plupart, se trouver au pouvoir de l'armée espagnole qu'à la merci des bandes de leurs sauvages compatriotes.

L'Espagne accueillit avec enthousiasme la nou-

velle de cette brillante victoire; la reine accorda à O'Donnel le titre de duc de Tétouan; elle fit Prim marquis de los Castillejos, et Ros de Olano, marquis de Guad-al-Gelu. Le 23 février Muley-Abbas et O'Donnel eurent une entrevue dans la campagne, à quelque distance de Tétouan, et ils essayèrent d'arrêter les bases d'un traité de paix ; mais ils ne purent s'entendre sur une question capitale, la cession de Tétouan à l'Espagne. Il fallut se séparer sans avoir rien conclu. Une seconde tentative de négociation ne fut pas plus heureuse que la première. O'Donnel se décida alors à faire une tentative contre Tanger. Dans la vallée de Gualdras il se trouva de nouveau face à face avec l'armée marocaine réorganisée et renforcée. Ce fut une seconde victoire pour les Espagnols. Les Marocains lâchèrent pied en laissant trois mille des leurs sur le terrain.

O'Donnel pouvait dès lors poursuivre sa marche vers Tanger; mais le maréchal, en dépit des séductions que lui présentait cette nouvelle conquête, se faisait une idée exacte des inconvénients politiques qu'elle présentait. S'emparer de Tanger, c'était soulever les plus vives récriminations de l'Angleterre, qui déjà se montrait si pleine de défiance et de mauvais vouloir. D'un autre côté, il savait que le Maroc ne consentirait jamais à céder Tétouan, sa ville sainte. Il se décida donc à traiter sur des bases moins rigoureuses que les précédentes. Le 26 avril 1860 la paix était enfin conclue. Le Maroc cédait à l'Espagne la bande de territoire qu'elle avait souhaitée autour de Ceuta; il lui accordait sur l'Océan un territoire

pour la création d'un établissement et lui payait une indemnité de guerre de vingt millions de piastres.

Au fond, le sentiment public en Espagne fut flatté des exploits accomplis, mais on y trouva médiocres les résultats obtenus. On avait rêvé la possession de Tanger, et l'on ne se trouvait avoir obtenu que la cession de quelques lambeaux de territoires inconnus! Cependant cette fâcheuse impression s'évanouit vite, dans l'ivresse des fêtes qui signalèrent le retour de l'armée.

Durant cette expédition, au lendemain même de la bataille de Gualdras, un grave événement s'était accompli en Espagne. Le 1er avril, les habitants de San-Carlos-de-la-Rapita virent débarquer, à l'embouchure de l'Ebre, un corps de quatre mille hommes commandé par don Jaime Ortega, capitaine général des îles Baléares.

Quel était le but de ce mouvement militaire? personne ne le savait, et les soldats d'Ortega étaient les premiers à l'ignorer. Sur l'ordre de leur chef, ils s'étaient embarqués sur deux bâtiments à vapeur et ils descendaient à San-Carlos sans savoir où on les conduisait.

Le gouvernement de Madrid était averti depuis quelque temps que des menées carlistes se préparaient en faveur du comte de Montémolin, fils de don Carlos, et prétendant au trône; mais une telle rumeur semblait tellement dépourvue de vraisemblance qu'on ne crut même pas devoir prendre des précautions exceptionnelles. Ortega put donc débarquer sans encombre; il avait avec lui le comte de Monté-

molin lui-même, accompagné de son frère don Fernando et de leur zélé partisan, le général Elio.

Le capitaine général des Baléares en se lançant dans cette audacieuse aventure n'avait pas pris le premier soin d'un chef de parti, celui de s'assurer de ses complices. Dès qu'il fut débarqué, il vit une menaçante inquiétude se manifester dans son armée. Ses soldats voulaient savoir où il les conduisait. L'armée marchait vers Tortosa; à mesure qu'on avançait, l'hésitation devenait de plus en plus difficile; Ortega se décida à dévoiler son projet : il rassembla un groupe de soldats, leur présenta le comte de Montémolin, et cria : « Vive Charles VI! » On lui répondit par les cris de : « Vive la Reine! » et par quelques coups de fusils. Il s'enfuit à toute bride avec le prétendant et leurs officiers. Sa tentative échouait d'elle-même.

Trois jours après sa triste aventure, Ortega fut saisi, traduit devant un conseil de guerre et condamné à être passé par les armes. A l'heure même où cette terrible sentence était prononcée contre lui, son fils, jeune lieutenant dans l'armée du Maroc, rentrait en Espagne; il demanda à la reine la grâce de son père dans les termes les plus touchants : «.... Votre Majesté, disait-il, est mère d'un prince qu'elle aime par dessus tout. Le 23 janvier, l'armée d'Afrique célébrait l'anniversaire de sa naissance dans les plaines de Tétouan en enlevant un drapeau aux Marocains, et moi je recevais le grade de lieutenant en récompense de ce qu'il me fut donné de faire au nom de l'héritier du trône; déjà Votre Majesté m'avait honoré de la croix de Saint-Ferdinand pour mes obscurs

services dans les champs de Sierra-Bullonès. Je mets aux pieds de Votre Majesté ces deux grades que je dois à sa munificence, et je lui demande en échange la vie de mon père. Que son existence soit l'unique prix de ce que j'ai pu faire en Afrique; que le fils rachète le père! que l'Ortega d'Afrique fasse oublier l'Ortega des iles Baléares. »

La raison d'État parla plus haut que la pitié : le général Ortega fut fusillé. Il mourut avec la fermeté d'un brave soldat et la résignation d'un chrétien.

Le comte de Montémolin et son frère furent saisis quelques jours plus tard. Leur rang leur sauva la vie. Ils consentirent à signer une renonciation à tous leurs droits; cet acte peu digne leur rendit la liberté, et ils sortirent d'Espagne, abaissés aux yeux de l'Europe par leur faiblesse. Dès qu'ils furent échappés au danger présent, ils se hâtèrent de renier l'abdication à laquelle ils s'étaient résignés, tandis que, de son côté, leur jeune frère, don Juan, troisième fils de don Carlos, qui n'avait pris aucune part à leur conspiration, essayait de se séparer d'eux et de se poser lui-même en prétendant au nom de la souveraineté populaire.

L'opinion publique en Espagne ne se montrait pas favorable à cette fusion de deux principes antipathiques l'un à l'autre : don Juan ne recueillit pas plus d'avantages de sa tentative démocratique que ses frères n'en avaient recueilli de leur tentative à main armée. Une tragédie sinistre et mystérieuse vint mettre un terme à cet essai de restauration bourbonienne : le 13 janvier 1861, le comte de Monté-

molin mourut à Trieste, d'une maladie étrange et rapide; sa femme le suivit dans la tombe quelques jours après; ses deux frères subirent les symptômes du même mal. N'y avait-il là qu'un concours de circonstances fatales? Beaucoup de gens y crurent voir l'effet d'un crime : le problème est demeuré obscur pour l'histoire. La tentative de restauration bourbonienne avait tristement commencé : elle finissait de même.

LXXXVIII

De la vieille terre d'Espagne, si souvent agitée par des crises intérieures, nous allons maintenant passer dans le Nouveau-Monde, où la gloire castillane s'est si tristement éclipsée.

La pensée qui avait fait élire M. Buchanan à la présidence suprême des États-Unis avait été une pensée de conciliation entre les républicains ou abolitionnistes du Nord, partisans de l'extension du pouvoir centralisateur, et les démocrates ou esclavagistes du Sud, qui tenaient surtout à maintenir l'influence des gouvernements provinciaux. Tâche délicate et presque impossible que celle de garder ainsi l'équilibre entre deux partis animés l'un contre l'autre. Durant son administration, M. Buchanan, dans sa politique extérieure et intérieure, s'était prononcé manifestement pour la cause du Sud. Tout d'abord il avait été préoccupé par une pensée d'annexion et de conquête : acquérir l'île de Cuba, s'emparer du Mexique, tel avait été le rêve de M. Buchanan :

la réalisation de ce projet eût évidemment donné aux États méridionaux une force nouvelle contre les États du Nord.

Puis, se prononçant, par la plus funeste aberration, dans le sens de la traite des noirs, M. Buchanan avait voulu faire admettre le *Kansas* dans la confédération comme *État à esclaves*; la législature même de cette province lui avait répondu en abolissant sur son territoire cette odieuse institution. Déconsidéré par les échecs de sa double politique, menacé même par la chambre des représentants, qui avait provoqué une enquête sur ses actes, le président Buchanan, au moment où allaient expirer ses pouvoirs, s'était non-seulement compromis lui-même, mais il avait dépopularisé le parti démocratique et préparé pour les élections prochaines les chances du parti républicain.

Si les élections qui avaient amené l'avénement de M. Buchanan au siége présidentiel s'étaient produites, comme nous l'avons raconté, au milieu des crises les plus violentes, ce fut au milieu de circonstances plus critiques encore que se prépara l'élévation de son successeur.

Divers candidats allaient se trouver en présence : tout d'abord se présentait un homme qui, par l'habileté de sa conduite, par les satisfactions qu'il avait su, à l'occasion, accorder aux deux partis, avait chance d'obtenir le succès par un compromis analogue à celui qui avait fait réussir M. Buchanan : cet homme, c'était M. Douglas, riche propriétaire et sénateur de l'Illinois. Il avait provoqué le bill

qui avait aboli le *compromis du Missouri*, acte par lequel l'esclavage ne pouvait franchir dans le nord les 36ᵉ et 38ᵉ degrés de latitude, et d'autre part il s'était opposé à M. Buchanan lorsque celui-ci avait prétendu donner au Kansas une constitution esclavagiste.

Mais bientôt un rival redoutable, M. Breckinridge, lui avait été opposé par les hommes du Sud, et cette scission devait être fatale aux intérêts du parti démocratique.

L'ancien parti whig, ou *unioniste*, qui dans les circonstances nouvelles n'avait guère qu'une signification purement théorique, proposa la candidature de M. John Bell, qui avait surtout pour lui le mérite d'être un esprit modéré.

Deux candidats représentaient le parti républicain, c'étaient MM. Seward et Lincoln.

M. Seward, sénateur de l'État de New-York, était un homme célèbre déjà par sa haute valeur intellectuelle et morale. M. Abraham Lincoln, avocat de l'Illinois, n'avait pas la notoriété de ses compétiteurs; mais il jouissait de l'estime que son caractère et ses discours publics dans les assemblées électorales lui avaient conquise : il avait aussi pour lui l'avantage d'être citoyen des provinces de l'ouest, qui souhaitaient ardemment de voir un homme sorti de leur sein prendre le premier rang dans la république.

Chacun des différents partis avait dans ses réunions particulières fixé le choix de son candidat. Dans la convention de Chicago (Illinois), le 16 avril

1860, les républicains avaient donné la majorité de leurs suffrages à M. Abraham Lincoln. Le 6 novembre eurent lieu les élections officielles : Abraham Lincoln, John Bell, Stephen Douglas et John Breckinridge se partageaient les voix des 303 électeurs spéciaux; la majorité absolue nécessaire pour l'élection était par conséquent de 152 suffrages; Abraham Lincoln en obtint 180; il était donc président des États-Unis.

Cette élection poussa jusqu'aux dernières extrémités la fureur des citoyens du Sud : le Texas, la Louisiane, l'Arkansas, l'Alabama, le Mississipi, la Floride, la Georgie et les deux Carolines avaient accordé la majorité de leurs votes à M. Breckinridge. Dès lors la grande république se trouvait divisée en deux partis bien distincts, et qui bientôt allaient engager l'un contre l'autre une lutte effroyable. Nous la raconterons dans notre prochain volume.

LXXXIX

L'expédition de Chine doit tenir une place exceptionnelle dans l'histoire de ce siècle; aucun événement n'est plus capable de frapper l'imagination, et si ses conséquences ne se sont pas encore réalisées dans tout leur développement, il n'en est pas moins certain déjà que ce triomphe de la civilisation européenne dans l'extrême Orient ne sera point une victoire accidentelle et passagère.

Nous avons dit ailleurs quelles circonstances avaient amené une intervention armée de l'Angleterre et de la

France sur le territoire du Céleste-Empire, et quel concours d'événements malheureux avait valu aux armées alliées un échec au lieu de la réparation qu'elles attendaient.

En face d'une pareille situation, l'honneur des puissances européennes, l'intérêt de leurs nationaux exigeaient une revanche éclatante. Mais on ne pouvait se dissimuler les difficultés d'une telle entreprise : il fallait envoyer à six mille lieues un corps d'armée mixte, le ravitailler, le soutenir dans un pays inconnu, où la moindre négligence pouvait entrainer un désastre.

Au moment même de prendre les premières dispositions, une difficulté grave s'éleva entre les deux puissances qui voulaient faire de cette expédition une œuvre commune. Lors de l'échec de 1859, la France, représentée par une force militaire très-inférieure à celle de l'Angleterre, n'avait subi que des pertes matérielles presque insignifiantes, et son ascendant moral avait été moins fortement ébranlé. Cependant, lorsqu'il fut décidé que les deux nations s'uniraient pour venger leur honneur, le gouvernement français annonça l'intention de faire des préparatifs sérieux et des sacrifices d'argent et d'hommes égaux au moins à ceux du gouvernement anglais.

Cette généreuse prétention alarma nos voisins, toujours en défiance contre tout accroissement de notre influence extérieure. L'effectif de l'armée française devait se composer d'un corps de 15 à 18,000 hommes auxquels serait adjoint un bataillon de volontaires belges. Mais devant les réclamations inquiètes de

l'Angleterre il fallut renoncer à l'appui de ces auxiliaires et réduire de moitié environ le nombre de nos propres soldats : le chiffre de l'armée française, au moment où elle quitta Toulon, s'élevait seulement à 7,480 hommes.

Pour composer les cadres de ce corps expéditionnaire destiné à opérer dans des conditions toutes nouvelles, au milieu de dangers et de difficultés qu'il n'était guère possible de préciser, on résolut de faire d'abord appel à tous les hommes de bonne volonté : le soldat qui marche spontanément au devant du danger présente toujours, sur celui qui n'y va que par ordre, des garanties d'élan, de ténacité et de responsabilité personnelle qu'on ne saurait trop souhaiter en de telles entreprises.

L'armée répondit à l'attente qu'on avait fondée sur elle : le quart environ de nos soldats s'offrit pour cette guerre lointaine; on n'eut que l'embarras de choisir parmi eux, pour restreindre leur nombre au chiffre exigé par les cadres de l'expédition.

Le commandement en chef de l'armée de Chine fut remis au général Cousin-Montauban, qui se trouva ainsi investi de la pleine autorité sur les troupes de terre et de mer. Ce choix, dit-on, fut accueilli par l'armée avec quelque étonnement : en effet, M. Cousin-Montauban était un officier de cavalerie, et il allait se trouver à la tête d'un corps où les forces d'infanterie étaient en majorité. Mais, en même temps, on l'expliquait par l'habileté et l'énergie du général : sa mission ne devait pas être simplement une mission militaire, elle était aussi une mission di-

plomatique. Il fallait non-seulement un général qui sût vaincre sur le champ de bataille, mais un chef qui sût se mêler aux négociations de la diplomatie, en tourner les difficultés, et enfin aboutir à une conclusion utile et honorable.

Le corps expéditionnaire, rassemblé à Toulon dans le courant de novembre 1859, devait mettre à la voile au commencement de décembre. Le général Montauban présida lui-même aux préparatifs de départ : tout d'abord il fut frappé d'un grave inconvénient dans le plan de transport qui avait été dressé par le ministère de la marine. Il s'agissait de franchir une distance de six mille lieues, de forcer ainsi à tenir la mer pendant plusieurs mois une foule d'hommes qui n'avaient nulle habitude de la navigation et allaient se trouver dans des conditions d'existence toutes contraires à celles de leur vie ordinaire.

M. Cousin-Montauban comprit quelles néfastes conséquences l'ennui, la maladie pouvaient avoir sur des troupes placées dans de pareilles conditions : d'après le projet du ministère de la marine, nos soldats ne devaient prendre terre qu'une fois pendant tout le voyage, au cap de Bonne-Espérance. Le général en chef protesta énergiquement contre une telle mesure : il écrivit au ministre de la guerre : « Si on n'installe pas largement mes hommes, si on ne leur accorde pas des relâches fréquentes, pour combattre la monotonie d'une aussi longue navigation, au lieu d'une armée, en arrivant à Shangaï, je n'aurai plus qu'un hôpital. »

Ces sages réclamations furent écoutées. Il fut dé-

cidé que les troupes relâcheraient pendant quelques jours à Ténériffe, au Cap, à Singapoure et à Hong-Kong. Leur plus longue traversée, celle du Cap à Singapoure, ne devait pas être de plus de deux mois. Une flotte de dix-huit navires prit la mer, à quelques jours d'intervalle, depuis le commencement de décembre jusqu'au commencement de janvier. Le général Montauban partit seul par la voie de Suez, de façon à précéder de deux mois l'arrivée du corps expéditionnaire et à pouvoir préparer son installation.

XC

Le général arriva à Shangaï le 12 mars 1860. Immédiatement il s'occupa de se pourvoir, dans ce grand centre de commerce, de tous les approvisionnements qui devraient être mis à la disposition de l'armée aussitôt qu'elle serait débarquée. Non-seulement il fallait pourvoir aux nécessités de subsistance; mais, en outre, on devait compléter certaines parties de l'armement. Avant tout, on avait besoin de chevaux de selle et de transport : ceux qui avaient été embarqués n'étaient qu'en petit nombre. Ce ne fut pas sans peine que le général parvint à faire acheter au Japon douze cents de ces animaux : nos alliés, les Anglais, avaient entrepris de se procurer des montures au même endroit, et, par un sentiment qui fait plus d'honneur à leur habileté diplomatique qu'à leur loyale confraternité, ils avaient cherché à empêcher les autorités du pays de nous accorder les fournitures que nous souhaitions.

M. Cousin-Montauban enrôla plusieurs compagnies de *coolies*, ou portefaix chinois, destinés à aider l'armée dans le transport de ses bagages. Ces hommes robustes, laborieux, dévoués, rendirent, moyennant un modique salaire, les plus grands services durant toute la campagne.

En même temps qu'il prenait ces dispositions purement matérielles, le général faisait explorer par l'amiral Protet l'embouchure du Pé-Ho, et constatait la possibilité d'un débarquement. Mais au moment où ses troupes allaient arriver, où son autorité et son action devaient se montrer plus fermes que jamais, le général Montauban reçut une dépêche qui lui enlevait le commandement des forces de mer, et le confiait à l'amiral Charner : le général n'avait plus désormais sous ses ordres que le corps de débarquement. Une telle mesure, qui rompait l'unité de la direction suprême, pouvait, en cas de conflit des chefs, causer de graves embarras, entraîner même des conséquences à jamais regrettables. De nouveaux agents diplomatiques étaient envoyés en Chine : c'étaient lord Elgin et le baron Gros, qui précédemment avaient signé le traité de 1858.

Ce fut dans le courant de mai que les troupes atteignirent Shangaï. Grâce au repos dont elles avaient joui dans les différentes stations de la traversée, elles n'avaient eu à essuyer que des pertes insignifiantes : l'état moral n'était pas moins satisfaisant que l'état sanitaire.

Lorsqu'elles mirent le pied sur le territoire du Céleste-Empire, la guerre était officiellement dé-

clarée : le 8 avril, à la suite de démarches demeurées sans résultat, les généraux alliés et les ministres de France et d'Angleterre, renonçant à obtenir une réparation pacifique, avaient annoncé que les hostilités étaient ouvertes : le premier acte agressif fut l'occupation de l'archipel de Chusan. Cette opération fut accomplie par les troupes anglaises, arrivées avant les nôtres : elles étaient assistées seulement d'un détachement de nos soldats de marine.

Les forces de nos alliés présentaient un effectif de plus de douze mille hommes : c'étaient donc près de vingt mille combattants que les puissances unies pouvaient mettre en ligne.

Quand les premiers navires français débarquèrent à Tché-Fou les hommes qu'ils portaient, on put craindre un instant que le désordre et l'indiscipline ne se missent parmi eux. Les ennuis d'une traversée longue et pénible avaient donné au soldat une impatience d'indépendance et de plaisir qui le jeta subitement en dehors de ses habitudes mesurées : il y eut quelques scènes de désordre et de pillage dans les villages voisins de la côte. Mais ces actes regrettables n'eurent guère d'autres conséquences que d'inquiéter momentanément les populations chez lesquelles nous arrivions. Bientôt le soldat revint spontanément de cette effervescence accidentelle : l'autorité des officiers reprit tout son ascendant, et les Chinois, un instant effrayés, virent dans l'occupation de nos troupes plutôt un instrument de commerce qu'une invasion redoutable. Dès lors le camp de Tché-Fou fut régulièrement et abondamment approvisionné.

Le double corps expéditionnaire était réuni : il fallait enfin décider sur quel point il devait opérer.

Le 11 juillet, une commission composée d'officiers du service topographique partit, sur les navires à vapeur *le Saigon* et *l'Allamprah*, dans l'intention d'examiner les bords du golfe de Pétchi-li, en vue d'un débarquement. Les officiers chargés de cette mission importante opérèrent une reconnaissance de la côte, dans la nuit du 15 au 16 juillet : ils constatèrent qu'elle était défendue par une véritable mer de vase, dans laquelle la sonde enfonçait jusqu'à quatre-vingts centimètres de profondeur. Six prisonniers chinois capturés dans cette expédition purent fournir quelques renseignements sur l'état de défense des villages riverains. En résumé, on fut fixé sur l'impossibilité d'un débarquement considérable sur la rive droite du Pé-Ho. Dès lors on renonça à l'idée de faire opérer séparément les deux corps alliés, ainsi qu'on en avait eu primitivement la pensée, en désignant à chacun d'eux une des rives du fleuve : il fut décidé qu'ils agiraient simultanément sur l'embouchure du Pé-tang-Ho. Rendez-vous fut pris entre les deux flottes et les deux armées. Elles se réuniraient dans le golfe de Pé-tchi-li ; puis elles attaqueraient les forts du Pé-Tang ; de là, suivant les circonstances, elles feraient route vers la ville de Tien-Sin, qui est la clef de Pé-King, ou bien elles se replieraient sur le Pé-Ho.

Ce fut le 28 juillet que les deux flottes mouillèrent dans la baie de Cha-lui-tien, à dix milles des forts du Pé-Tang. Dans la nuit du 30, une reconnais-

sance eut lieu sous les ordres du lieutenant-colonel Du Pin. Deux autres officiers et seize matelots composaient la petite troupe chargée de guider les premiers pas de l'armée. La nuit était épaisse et orageuse : seule la] lueur des éclairs guidait les explorateurs; ils s'approchèrent jusqu'à une faible portée des forts qui gardaient la rive droite et purent nettement les reconnaître : ils constatèrent en outre que le débarquement était à la rigueur possible sur la croûte durcie des vases qui bordaient le rivage. Dès lors les généraux en chef se décidèrent à agir.

Le 1er août, les deux corps d'armée mirent pied à terre, à une petite distance du village de Pe-Tang. Bien que les Chinois placé dans les ouvrages qui défendent ce village eussent pu tirer sur les chaloupes et qu'ils parussent suivre avec grande attention tous les mouvements des alliés, aucun coup de canon ne partit de leurs batteries : on remarqua seulement l'agitation de leurs cavaliers qui sans cesse couraient de Pé-Tang vers les forts du Pé-Ho.

Le village de Pé-Tang, placé en avant des forts qui le défendent, est dans une île reliée à la terre ferme par un pont de bois. Il importait donc avant tout de s'emparer rapidement de ce pont, dont la rupture eût pu devenir un obstacle sérieux pour les alliés. Une difficulté purement morale, mais fort délicate, vint embarrasser le mouvement offensif des troupes : les soldats des deux nations attachaient un réel amour-propre à s'emparer de ce point important avant l'arrivée de leurs auxiliaires : chacune des deux armées voulait obtenir pour elle le premier succès

de la campagne : les officiers comprenaient combien un conflit de ce genre pouvait être funeste au début de l'expédition. Ils appliquèrent toute leur prudence à écarter les moindres circonstances qui auraient pu compliquer et aggraver cette situation.

Deux fois le général Jamin fit arrêter la marche de son avant-garde composée de chasseurs, afin de bien établir que l'armée française n'entendait pas agir avec une hâte désobligeante pour l'armée anglaise, qui arrivait plus lentement, à cause du terrain presque impraticable qu'il lui fallait parcourir. Enfin le colonel anglais Polley et quelques-uns de ses officiers ayant rejoint le lieutenant-colonel Du Pin, qui commandait notre avant-garde, tous ensemble traversèrent rapidement le pont et arrivèrent à une barrière qui en fermait l'abord du côté du village. Là il y eut assaut de courtoisie entre les officiers des deux armées, pour s'offrir réciproquement les honneurs du pas. Afin de couper court à ce débat chevaleresque, le colonel Polley et le lieutenant-colonel Du Pin passèrent de front : les chefs des deux armées occupaient ainsi au même instant la position enviée : les rivalités, que l'on commençait à redouter se trouvaient dissipées par un procédé de politesse habile.

Les chasseurs français occupèrent immédiatemen, à l'entrée du pont, un corps de garde abandonné par les Tartares; puis toute l'armée anglaise vint prendre position auprès de notre avant-garde.

Dans la nuit, une alerte ayant attiré le lieutenant-colonel Du Pin et deux ou trois autres officiers dans

sance eut … village, l'idée lui vint de s'y enga-
Du Pin. … lui cinq hommes de troupe et
posaient … dans la soirée, étaient venus ap-
miers p… corps de garde. Dans le village, rien
seule … alors le colonel se décida à pousser
ils s'a… se trouvait en face du fort ; le fort
forts … silencieux que le village. M. Du Pin
ment … le mot de cette énigme, et il pénétra
que l… dans le fort. Bientôt on s'aperçut qu'en
la cr… endroits le sol était fraîchement remué : il
Dès l… avant qu'il y avait là des mines préparées.

Le … on marcha avec une prudence extrême.
terre, … aux ennemis, on n'en rencontra pas un seul ;
Bien … avaient partis depuis peu : tout portait les traces
fen… leur récente occupation. Ils avaient laissé, en s'en
et … quittant, de nombreux drapeaux sur les remparts, que
les … garnissait aussi une artillerie formidable. Une décou-
pa… verte soudaine provoqua l'hilarité des hardis explo-
gi… rateurs : ils venaient de s'apercevoir que les terri-
l… bles canons qui défendaient le parapet étaient tout simplement des madriers taillés en forme de pièces d'artillerie !

On rentra au campement avec un de ces prétendus canons, porté sur les épaules des deux Chinois et avec une collection de drapeaux : l'étonnement de nos alliés, réveillés par la petite troupe, ne connut plus de bornes devant ce bizarre spectacle.

Au même moment la flottille des canonnières françaises, arrivée devant le fort, commençait à le bombarder vigoureusement : on la fit prévenir en hâte qu'elle entreprenait une besogne superflue.

Le lendemain, 2 août, les généraux en chef et les troupes s'installèrent dans Pé-Tang. Ce village allait nous servir de point d'opération pour l'attaque des forts du Pé-Ho, dont la prise devait ouvrir à nos troupes la route de Tien-Tsin et de Pé-King.

L'entrée des alliés dans Pé-Tang fut marquée par des scènes déplorables, vraiment indignes d'armées européennes. Les Français avaient pénétré les premiers dans la ville : quelques-uns eurent la fantaisie de s'approprier des cochons qu'ils trouvèrent errants dans les rues : cette idée fut accueillie par leurs camarades, et aussitôt une véritable chasse s'organisa, féconde en tumulte et en incidents grotesques. Jusque-là le mal n'avait rien de bien grave, si ce n'est que les Chinois commençaient à être frappés d'effroi : les régiments anglais arrivèrent à leur tour. Les Indiens du régiment de Pundjab trouvant le désordre dans la ville s'empressèrent d'en profiter; et, ne s'en prenant plus seulement aux cochons, ils pénétrèrent dans les habitations, qu'ils saccagèrent et pillèrent à l'envi. Dès lors les Chinois se crurent perdus. Ces malheureux s'enfuyaient en tous sens; ils égorgeaient leurs femmes ou les précipitaient dans les puits, afin de les arracher aux violences des soldats. Il faut dire cependant que les actes criminels des envahisseurs furent presque exclusivement commis par les Indiens du Pundjab. A peine quelques soldats français se laissèrent-ils entraîner par leur triste exemple; quant à nos sous-officiers, partout où ils purent intervenir, ce fut pour protéger les Chinois dans leurs personnes et dans leurs propriétés.

XCI

Le 12 août les alliés se trouvaient prêts pour un mouvement offensif vers les forts du Pé-Ho. D'abord ils rencontrèrent le village de Sing-Kho, défendu par quelques ouvrages : ils s'en emparèrent, et en firent leur base d'opération pour l'attaque de [illegible]-Ho. Après quelques escarmouches et quelques mouvements destinés à reconnaitre la forteresse, on engagea contre elle une attaque générale, le 14 août. Après une canonnade de deux heures, nos colonnes d'assaut pénétrèrent dans le fort, dont le feu venait de cesser subitement : les Chinois avaient évacué leurs retranchements. Les pertes des alliés étaient presque insignifiantes. Quant aux Tartares, ils avaient laissé dans le fort une quarantaine de leurs morts. Du sommet des remparts qu'on venait d'emporter, on aperçut nettement tout le panorama du pays et des rives du Pé-Ho. Les Anglais s'installèrent dans le fort ; les Français retournèrent occuper la position de Sing-Kho, où le lendemain 15 août ils célébrèrent leur victoire et la fête de l'empereur.

Pour parvenir jusqu'aux estacades qui fermaient aux navires l'entrée du fleuve, on pouvait soit continuer de marcher sur la rive gauche, en enlevant les forts qui la garnissaient encore, soit passer sur la rive droite et y opérer contre les fortifications qui la protégeaient.

Après quelques discussions sur le plan à suivre,

le général en chef de l'armée anglaise fit adopter le sien, et l'on résolut d'achever la conquête de la rive gauche. Cependant, le vice-roi du Pé-tchi-li essayait par des paroles de paix d'arrêter les alliés dans leur marche, de les faire même rebrousser jusqu'à leur point de débarquement. Mais on connaissait trop la tactique habituelle des Chinois pour se laisser leurrer par leurs adroites temporisations.

Le 21 août, après qu'on eut opéré le passage de quelques canaux sur des ponts construits par les pontonniers des deux armées, on attaqua le premier fort que l'on rencontra en descendant le cours du fleuve. Les Français occupaient la droite, et se trouvaient ainsi au poste le plus périlleux, soutenant le feu du fort qu'ils avaient en face, et recevant en flanc les boulets que tirait l'un des forts de la rive droite. Le général Collineau les conduisait. Après une vigoureuse canonnade par nos pièces, à la faible portée de six cents mètres, le général reconnut que l'instant de l'assaut était venu. Mais le fort était protégé par de sérieux obstacles : avant d'arriver au pied de ses remparts, il fallait franchir un double fossé rempli d'eau et dont une forte palissade surmontait le talus intermédiaire. Nos soldats partirent résolument, accompagnés d'un renfort de coolies qui portaient des échelles : on coucha ces échelles d'un bord à l'autre, au-dessus du premier fossé : nos Chinois, entrant dans l'eau, les arc-boutaient de leurs bras; sur ces ponts improvisés, les soldats passèrent à quatre pattes et atteignirent la palissade, qu'ils n'ar-

rachèrent qu'à grand'penie; puis les échelles furent de nouveau couchées sur l'autre fossé, qui fut franchi comme le premier. On se trouvait alors au pied du rempart : les troupes se collèrent le long de la muraille de façon à n'être pas exposées à la fusillade de l'ennemi; mais celui-ci, s'apercevant de cette manœuvre, fit pleuvoir, en les lançant à la main, une grêle de grenades.

Cependant quatre échelles avaient été dressées le long des forts, et plusieurs braves officiers et soldats s'y étaient élancés; mais au sommet du parapet on rencontrait une telle masse d'adversaires qu'il était impossible de compter sur le succès. Le lieutenant-colonel Du Pin remarqua près de la porte du fort (porte scellée et barricadée, de telle sorte qu'on n'eût pu l'ouvrir) une petite ouverture faite dans le mur par un projectile : en agrandissant ce trou, on l'élargit suffisamment pour qu'un homme pût s'y engager. Mais pareille aventure troublait les plus résolus : quand un soldat se hasardait à s'avancer vers la redoutable embrasure, vite il battait en retraite. Alors le lieutenant-colonel Du Pin se jeta lui-même héroïquement dans l'étroit passage : cinq hommes le suivaient. Une fois entrés dans la place, les six audacieux éclaireurs se trouvèrent dans une enceinte étroite, occupée par deux corps de garde remplis de Tartares; sans lui donner le temps de se remettre de sa surprise, le colonel et ses compagnons se jetèrent à la baïonnette sur l'ennemi. Mais presque aussitôt trois de ces braves tombèrent morts. M. Du Pin restait seul avec deux soldats. N'importe!

il fondit tête baissée au milieu de ses adversaires, sans en calculer le nombre. Heureusement l'impulsion était donnée : l'ouverture du mur livra passage à de nouveaux combattants, tandis que déjà l'escalade avait permis à un détachement de pénétrer dans la place. Dès lors elle était au pouvoir de nos troupes ; les Anglais arrivaient aussi nous prêter main-forte : les Tartares fuyaient, périssaient sous les baïonnettes des alliés ; du haut des remparts ils étaient écrasés par leur fusillade, et ils laissèrent sur le terrain plus de deux mille des leurs.

Ce succès était sérieux : les généraux en chef décidèrent de le compléter dans la même journée. L'ennemi, après l'évacuation du fort dont les alliés venaient de s'emparer, s'était retiré vers le second fort, plus en aval sur la même rive du fleuve. On résolut d'emporter cette position sans plus tarder. Après une reconnaissance opérée par le lieutenant-colonel Du Pin, les troupes françaises et anglaises s'avancèrent, en suivant une chaussée étroite qui reliait ce fort à celui dont on était déjà maître. Les ouvrages qui le précédaient étaient de même nature que ceux du premier fort : l'ennemi, dominant la chaussée, pouvait foudroyer les assaillants sous un feu terrible. Cependant les troupes marchaient résolûment : elles avaient déjà franchi un premier fossé, quand elles aperçurent des baïonnettes se dresser sur le rempart ennemi : l'infanterie de marine avait tourné la position, s'était introduite par le passage même qui avait donné accès aux fuyards, et elle était en possession de la place sans combat.

Trois mille six cents Tartares tombés à genoux suppliaient qu'on leur laissât la vie sauve. Les généraux non-seulement épargnèrent l'existence de ces hommes, mais, pour ne pas s'embarrasser de tant de prisonniers, ils leur rendirent la liberté.

Les principales défenses du Pé-Ho étaient emportées : les généraux firent alors une tentative de négociation auprès du gouverneur de Pé-tchi-li : ils lui exposèrent que dans l'état actuel des choses il était inutile qu'il s'attachât à défendre plus longtemps l'entrée du fleuve, qui ne pouvait être tout au plus qu'un peu retardée. Après avoir assez longtemps résisté à ces propositions, le gouverneur finit par céder : il fut convenu que les estacades qui barraient le Pé-Ho seraient détruites.

Désormais la route était libre jusqu'à Tien-Tsin : les troupes alliées furent dirigées sur cette ville. Une distance d'environ cinquante kilomètres les en séparait. De leur côté nos canonnières remontèrent le fleuve jusqu'à la ville.

XCII

Tien-Tsin renferme cinq ou six cent mille habitants. Placé à la fois sur le Pé-Ho et sur le canal impérial qui aboutit à Pé-King, il est le centre des approvisionnements de la capitale.

Tandis que les armées alliées s'enfonçaient ainsi dans le Céleste-Empire, leurs dépôts, restés à Shangaï, avaient été attaqués par les insurgés, ennemis du gouvernement de Pé-King. Depuis longtemps une

guerre civile acharnée divise la Chine en deux grands partis. Dès le premier jour de leur occupation les généraux alliés s'étaient tracé une ligne de conduite énergique, mais qui devait, au milieu de ces complications, leur épargner bien des difficultés. Ils avaient décidé de ne reconnaître d'autre gouvernement que le gouvernement de Pé-King, de ne traiter qu'avec lui, de le combattre tant que cela serait nécessaire, mais de combattre aussi les insurgés chaque fois qu'ils les rencontreraient, et de ne jamais entrer en négociations avec eux.

L'attaque de Shangaï ne profita pas à ces derniers : ils furent repoussés ; mais les généraux en chef s'empressèrent de renforcer la garnison de cette localité, si importante pour les communications avec l'Europe.

A Tien-Tsin, les chefs alliés virent arriver un mandarin de première classe, chargé, disait-il, de pleins pouvoirs par son souverain. Immédiatement on entra en relations avec ce personnage, on arrêta avec lui les bases d'un traité, et il fut décidé que ce traité serait ratifié dans la capitale de là Chine, où se rendraient les ambassadeurs de France et d'Angleterre, accompagnés chacun d'une escorte.

Le jour du départ était déjà fixé ; on allait se mettre en route quand on apprit que le soi-disant négociateur chinois avait brusquement quitté Tien-Tsin. On comprit alors qu'on avait été joué de la façon la plus déloyale : l'ennemi avait inventé cette comédie pour gagner du temps et préparer la défense qu'il comptait nous opposer sur la route de Pé-King.

Toutefois, il n'y avait pas à hésiter si les alliés voulaient recueillir le fruit de leur lointaine expédition, s'ils voulaient que leurs premiers succès ne fussent pas des avantages purement stériles; ils devaient, coûte que coûte, pousser en avant. Un tel projet présentait des difficultés et des dangers extrêmes. La route était longue, le pays plus ou moins connu; les canonnières ne pouvaient remonter le canal impérial, trop peu profond pour leur tirant d'eau; les troupes devaient emporter avec elles tous leurs approvisionnements et subir les fatigues de la marche sous un soleil accablant.

On partit cependant, en trois colonnes anglaises et françaises, représentant un ensemble de six mille hommes, dont moitié appartenait à chacune des deux nations. Ces différents corps se mirent en mouvement dans les journées des 9, 10 et 11 septembre. Chemin faisant, à la faveur d'un violent orage, les conducteurs chinois qui avaient été requis à Tien-Tsin se sauvèrent en emmenant leurs bêtes : cette désertion jetait l'armée dans une situation des plus critiques, et l'on allait rebrousser chemin, lorsqu'on aperçut un certain nombre de jonques qui naviguaient sur le canal impérial. Ces barques, saisies avec leurs mariniers, procurèrent au corps expéditionnaire le secours que n'avaient pu lui donner ses canonnières et les moyens de transport dont il était privé par la fuite des conducteurs chinois. Le 15 les trois colonnes purent se réunir en avant du village Rho-sé-wou.

Là se produisit un nouvel incident, qui apprit

une fois de plus à nos diplomates quelle opinion ils devaient avoir de la bonne foi chinoise. Les ambassadeurs furent invités à se transporter à la ville de Toung-Chao, où ils devaient, leur assurait-on, trouver des commissaires impériaux.

Puis commencèrent d'interminables pourparlers : les envoyés chinois discutaient et chicanaient les moindres détails du cérémonial qui devait marquer l'entrée des diplomates Européens dans Pé-Kin. Tout était matière à explications multiples, parce qu'ils voulaient, au fond, par tous les moyens, gagner du temps et amener les troupes alliées sur un champ de bataille qui leur fût défavorable.

XCIII

Les Anglo-Français effectuèrent un nouveau mouvement pour se rapprocher de Toung-chao. On se défiait si peu de la perfidie chinoise, on était si loin de redouter un guet-apens qu'on détacha en avant quelques officiers chargés d'aller dans cette ville prendre des dispositions d'installation. Pourtant il était visible, à des traces certaines, que les Chinois avaient opéré récemment de grands mouvements de troupes, qui évidemment avaient un but sérieux. On ne tarda pas à être fixé plus nettement sur leurs véritables dispositions : au loin se dessinait une armée rangée en bataille ; elle était composée d'infanterie, de cavalerie, et soutenue par une nombreuse artillerie. En même temps on voyait revenir précipitamment quelques-uns des officiers envoyés à

Toung-chao; malheureusement quelques-uns de leurs compagnons étaient restés en arrière; le récit de ce qu'ils avaient vu ne laissa plus de doute : il ne s'agissait pas de signer un traité, il s'agissait de livrer une bataille.

Une question délicate fut un instant discutée entre les généraux en chef : quelques-uns de leurs envoyés étaient évidemment tombés entre les mains de l'ennemi : les conséquences d'une attaque pouvaient amener des représailles terribles contre ces officiers; mais pourtant il n'était plus possible d'hésiter : on prit rapidement les dispositions de combat.

Les forces ennemies s'élevaient au chiffre d'environ cinquante mille hommes : la cavalerie anglaise ouvrit l'action par un mouvement heureux contre la cavalerie tartare. Puis l'armée française se précipita sur l'ennemi avec sa furie habituelle : la supériorité de notre artillerie, jointe au courage de nos troupes, compensa l'infériorité du nombre. Au bout de quelques heures, l'ennemi abandonnait le terrain en laissant derrière lui quinze cents hommes et soixante pièces de canon. Cette bataille de Tchang-Kia-Ouang, remportée le 18 septembre, si importante qu'elle fût par le nombre d'hommes que l'ennemi nous avait opposés, n'était cependant que le prélude d'une action bien autrement considérable, et dans laquelle nos troupes auraient à lutter contre de bien autres adversaires. En effet, à Tchang-Kia-Ouang l'infanterie seule des Chinois avait donné : la cavalerie tartare s'était retirée sans combattre; c'était en elle que le Céleste-Empire plaçait sa prin-

cipale espérance. Le 21 septembre les alliés rencontrèrent cette redoutable cavalerie à Pali-Kiao.

Les troupes anglo-françaises, poursuivant leur route après le succès de Tchang-Kia-Ouang, trouvaient en face d'elles la ville forte de Toung-caho, dont les abords sont défendus à la fois par le canal du Pé-Ho et par un autre canal, qui la met en communication directe avec Pé-King. De ce canal part une route spacieuse qui conduit à la capitale; deux ponts, l'un simple passerelle pour les piétons, l'autre vaste et magnifique, orné de statues de marbre, donnent accès à cette route. En un mot, le pont de Pali-Kiao était la porte de Pé-King. L'armée chinoise voulait couvrir cette importante position.

Son infanterie, avec de l'artillerie, se tenait derrière le pont de Pali-Kaio ; mais la masse principale de ses forces, composée de la cavalerie tartare, s'étendait en demi-cercle entre les deux ponts. L'ensemble de ces forces ne s'élevait pas à moins de cinquante-cinq mille hommes, dont trente mille cavaliers. Qu'on se rappelle que les armées alliées ne se montaient pas à plus de six mille hommes, et l'on comprendra quel fait d'armes allait s'accomplir!

La cavalerie tartare, nous l'avons dit, était disposée en une courbe immense, dont les extrémités étaient distantes l'une de l'autre d'environ cinq kilomètres. Le centre et les ailes étaient renforcés par de nombreux corps de cavalerie. Il semblait que cette masse de chevaux et d'hommes n'eût qu'un simple mouvement à faire pour cerner et écraser sous sa masse le petit corps expéditionnaire. Il s'a-

vança sur deux colonnes, l'une sous les ordres du général de Montauban lui-même; l'autre, composée de l'armée anglaise qu'appuyaient quelques détachements d'infanterie et d'artillerie française, sous le commandement du général Collineau.

Les alliés pouvaient avec peine se rendre compte des intentions de l'ennemi, dont les différents corps étaient masqués par des bouquets d'arbres. Tout à coup on vit deux énormes masses de cavalerie, forte chacune d'environ dix ou douze mille hommes, se ruer à droite et à gauche vers nos deux colonnes. En un instant les bataillons anglo-français furent, pour ainsi dire, engloutis dans cette avalanche furieuse. A peine avait-on eu le temps, surtout dans la colonne de droite, de former les bataillons en carrés, que les Tartares arrivèrent sur les baïonnettes de nos fantassins. Mais là leur élan rencontra une digue infranchissable : comme les cavaliers mamelucks à Héliopolis, comme les cavaliers marocains à Isly, les Tartares ne purent entamer les petits pelotons qu'ils semblaient devoir broyer sous les pieds de leurs chevaux. En vain ils renouvelèrent leurs charges; entraînés par l'intrépidité héroïque de leurs chefs, ils durent reculer devant les troupes du général Collineau. En se repliant, ils se disposaient à isoler et à cerner le corps du général en chef. Mais alors la cavalerie et l'artillerie anglaises, intervenant à propos, coupèrent court à cette nouvelle tentative.

L'ennemi essaya de défendre le village de Oua-Kaua-Yé, où il avait installé de l'infanterie; mais il

en fut promptement délogé par nos fantasins. On se trouva bientôt à la tête du pont de Pali-Kiao. Il était fortement défendu par des canons et par des tirailleurs postés dans les maisons qui bordaient l'autre rive. L'intrépide Collineau se précipita le premier sur le tablier, courant vers les postes ennemis : les Chinois, on doit le dire, combattirent avec un courage qui fait honneur à eux et aux alliés. A midi, après cinq heures de combat, on était maître du champ de bataille ; désormais on pouvait marcher directement sur Pé-King. L'ennem avait perdu environ 2,000 hommes ; dans l'armée française et dans l'armée anglaise, on n'avait guère eu de chaque côté que 3 ou 4 hommes tués et une vingtaine de blessés.

M. Paul Varin, historien de la guerre de Chine (1), dont nous avons constamment suivi le récit très-clair et très-précis, fait à l'occasion de la victoire de Pali-Kiao cette observation judicieuse :

« On apprécierait mal la valeur de la bataille de Pali-Kiao si on jugeait de son importance par ces pertes légères. Les batailles d'Héliopolis, en Égypte, et celle, plus moderne, d'Isly coûtèrent peu de monde à ceux qui les gagnèrent, et pourtant elles n'en furent pas moins de grandes batailles, sanglantes pour les vaincus et grosses de résultats pour les vainqueurs. La raison de l'énorme disproportion qu'on remarque dans les pertes subies par chaque parti, dans ces batailles célèbres, tout

(1) *Expédition de Chine*, par Paul Varin, 1 vol. in-8°. Lévy, Paris, 1862.

le monde la connaît : c'est qu'elles furent des victoires d'infanterie et d'artillerie sur la cavalerie. Il en fut de même à Pali-Kiao. En effet, dans ces sortes de rencontres, lorsque l'infanterie n'est pas entamée par la cavalerie, elle est entièrement hors de l'atteinte des sabres de celle-ci, tandis qu'elle la couvre impunément de ses feux meurtriers. Et pourtant, il n'en faut pas conclure que le péril soit médiocre et, par suite, le mérite peu de chose ; car pour l'infanterie qui gagne ces victoires il ne s'agit pas en cas d'insuccès d'être plus ou moins maltraitée, comme le serait la cavalerie, mais bien d'être complétement anéantie.

« Ainsi, nous venions, avec les Anglais, de remporter une grande, une réelle victoire, qui pour être appréciée ce qu'elle vaut n'a qu'un tort, celui d'avoir été gagnée trop loin de nous ; mais enfin une victoire qu'on peut, sans exagération, estimer autant que celles d'Héliopolis et d'Isly, si la gloire s'acquiert lorsqu'on est une poignée d'hommes à recevoir sur ses baïonnettes, sans en être ébranlés, le choc de vingt-cinq à trente mille cavaliers, qui viennent se faire bravement tuer à vos pieds. »

Nous l'avons dit, les alliés avaient devant eux la route libre jusqu'à Pé-King ; mais les munitions étaient en grande partie épuisées ; il fallait, avant de marcher en avant, attendre qu'il en vînt d'autres de la ville de Tien-Tsin. D'ailleurs, on se trouvait en position d'attendre avec quelque patience : la ville de Toung-Chao, peuplée d'environ cent vingt mille habitants, pouvait fournir les approvisionne-

ments de l'armée avec une abondance et une variété qui faisaient la joie du soldat. Le 23 septembre le ravitaillement fut opéré par les envois de Tien-Tsin. Alors on décida d'opérer promptement sur Pé-King, dont on n'était séparé que par une distance de vingt-cinq kilomètres. Une voie splendide, reste des grands travaux accomplis dans l'empire chinois au temps de sa prospérité, conduisait à la capitale, en droite ligne ; cette route était pavée de larges dalles et bordée de monuments en marbre blanc ; mais elle avait été tellement négligée depuis de longues années qu'elle était impraticable aux voitures.

Bien qu'on fût très-décidé à pousser en avant, on ne devait le faire qu'avec une extrême prudence. La cavalerie tartare mise en déroute à Pali-Kiao n'y avait pas été anéantie : elle avait pu se reformer, et l'on devait prévoir la possibilité d'un nouvel engagement.

Une reconnaissance opérée par les Anglais apprit que les Tartares étaient cantonnés vers le nord-ouest de la ville, aux environs du palais de Yuen-min-yuen (palais d'été) ; dans cette position elles pouvaient protéger la retraite de l'empereur vers le nord.

Cependant, le 24 septembre, le prince Kong, frère de l'empereur, essaya une tentative de conciliation : elle ne put aboutir, faute par lui de consentir à rendre les prisonniers qui avaient été faits dans la surprise de Tchang-Kia-Ouang. Le 5 octobre, les alliés, ayant reçu des renforts de Tien-Tsin,

se rapprochèrent de Pé-King; le 6, d'après de nouvelles indications sur la situation de l'armée tartare, ils se portèrent vers le palais de Yuen-min-yuen. Un vaste village en garnissait les abords : on le traversa, et au coucher du soleil on se trouva devant la principale porte du palais. Elle n'était gardée que par une dizaine d'hommes, qui s'enfuirent en toute hâte à l'approche des Européens. Le palais semblait complétement abandonné. Une reconnaissance fut opérée sur l'heure pour vérifier exactement l'état des choses : une compagnie de marins pénétra à travers deux vastes enceintes, sans découvrir personne : elle se divisa en deux colonnes, et entra dans une troisième cour par deux portes différentes. Alors se produisit un incident qui aurait pu avoir les plus funestes conséquences : un Chinois caché dans l'ombre blessa un officier d'un coup de sabre : il fut tué; mais une alerte s'ensuivit, et les deux troupes de marins, ne se reconnaissant pas à travers les ténèbres, firent feu l'une sur l'autre. Personne heureusement ne fut atteint; mais les cris d'alarme, le bruit de la fusillade parvinrent jusqu'aux troupes qui campaient au bout du village, devant la façade du palais. En un instant elles furent sur pied, prirent les armes, et tirèrent follement de tous les côtés. Les chefs eurent grand'peine à rétablir l'ordre et à empêcher une catastrophe.

Le lendemain matin, de bonne heure, le général de Montauban en personne s'engagea, avec une escorte d'infanterie de marine, dans le palais ou plutôt dans les palais d'Yuen-min-yuen. En entrant dans

cette somptueuse demeure, le général en chef déclara qu'il entendait que tous les objets qu'elle renfermait fussent scrupuleusement respectés jusqu'à l'arrivée des Anglais. Le général de Montauban s'était fait d'ailleurs accompagner par un général anglais, le brigadier Pattle, et il avait prévenu immédiatement le diplomate britannique, lord Elgin.

On pénétra enfin dans les profondeurs de ce palais mystérieux, le Versailles, le Fontainebleau des empereurs du Céleste-Empire.

Il faut laisser la parole aux témoins oculaires : cette relation échappe au langage de l'histoire; elle semble empruntée à un récit des *Mille et une Nuits*.

« Après avoir franchi la cour où l'on trouva le Chinois tué la veille, dit M. Paul Varin, les visiteurs arrivèrent à un bâtiment ayant la forme d'un parallélogramme, dont ils gravirent le large escalier en marbre blanc, et ils entrèrent dans une immense salle au bout de laquelle s'élevait un trône en bois noir, sculpté à jour, d'un travail merveilleux et d'une prodigieuse dimension. On montait à ce trône par plusieurs degrés, entre une rangée de brûle-parfums cloisonnés et de gigantesques vases émaillés sur lesquels étaient figurés toutes sortes d'animaux. Le mur de gauche de la salle était recouvert dans son entier par un seul tableau peint sur soie et représentant les vues des palais impériaux. Tout autour de la salle, et sur des étagères, étaient à profusion des vases sculptés, cloisonnés, émaillés, tous d'une beauté et d'une dimension extraordinaires ; des piles d'albums contenant des dessins exécutés

avec un soin, une patience et une précision dont les Chinois ont seuls le secret; puis des livres écrits de la main des empereurs, reliés en laque rouge de Pé-King sculptée, et enfermés dans des boîtes précieusement travaillées.

« Les décorations de cette première salle du trône, par leur caractère de grandeur, indiquaient que c'était bien là l'endroit consacré où le souverain de tant de millions d'hommes, entouré de ses premiers dignitaires revêtus de costumes bordés d'or et étincelants de pierreries, daignait recevoir le salut des ambassadeurs qui frappaient devant lui la terre de leurs fronts. »

Malgré les ordres de M. de Montauban, une fois les troupes entrées dans le palais, il devint impossible de leur faire attendre l'arrivée de nos alliés. D'ailleurs, en deux circonstances, dans cette campagne, les Anglais avaient fait main basse sur un butin important sans souci de nos soldats. Ceux-ci ne se crurent pas obligés de se montrer plus chevaleresques que leurs compagnons. Chacun commença donc à prendre ce qui était sa convenance. Il faut dire toutefois que cette prise de possession, justifiée d'ailleurs par la conquête à main armée, eut plutôt le caractère d'un joyeux gaspillage que d'une saisie rapace. Les troupes y virent plutôt une amusante aventure qu'un moyen de s'enrichir.

Ce qu'elles trouvèrent d'objets précieux, de merveilles de touts genres étonne l'imagination dans les récits des témoins oculaires.

Citons encore M. Paul Varin :

« Parmi les nombreux épisodes qui signalèrent l'envahissement du palais, il en est un qui mérite d'être raconté.

« Un officier, débouchant d'un couloir sombre dans un enfoncement plus sombre encore, et perdu dans ces ténèbres, recourut à la fugitive lumière d'une allumette pour se retrouver. Il était dans une salle qu'en un instant il inonda de clarté, grâce aux nombreux candélabres chargés de bougies dont elle était ornée. Alors surgit à ses yeux le plus splendide des spectacles. A gauche et à droite de cette salle, s'élevaient deux autels merveilleusement parés, sur lesquels et près desquels étaient des brûle-parfums, des chandeliers et des vases en or massif, ciselés et incrustés de perles et de pierres précieuses. Au centre d'un de ces autels, il y avait une petite châsse en or, ornée de turquoises que l'antiquité avait verdies, et renfermant une idole de pierre noire, surmontée d'une tête d'animal, loup ou renard. La châsse portait quatre inscriptions en langues chinoise, mogole, mantchoue et thibétaine, indiquant qu'elle avait été offerte par un grand chef militaire à quelque empereur mort depuis quelque mille ans. A gauche et à droite de la châsse étincelaient de pierreries deux crânes montés en forme de coupes. L'éclat de l'illumination attira bientôt du monde dans la salle, qui devint ce que devenaient à cette heure toutes choses dans le palais de l'empereur de Chine. C'était sa chapelle particulière. »

Dans l'après-midi, lord Elgin arriva. Aussitôt on composa un comité d'officiers choisis dans les deux

armées, pour répartir entre elles les nombreux objets qui remplissaient encore le palais. Empruntons un passage du rapport de M. de Montauban au ministre de la guerre :

« Au moment du partage entre les deux armées, j'ai tenu, au nom de l'empereur, à ce que lord Elgin fît le premier choix pour S. M. la reine d'Angleterre.

Lord Elgin a choisi un bâton de commandement de l'empereur de Chine en jade vert, du plus grand prix et monté en or. Un second bâton, semblable en tout à celui-ci, ayant été trouvé, lord Elgin, à son tour, a voulu qu'il fût pour Sa Majesté l'empereur; il y a donc eu parité dans ce premier choix.

« Il me serait impossible, monsieur le maréchal, de vous dire la magnificence des constructions nombreuses qui se succèdent sur une étendue de quatre lieues et que l'on appelle le palais d'été de l'empereur : succession de pagodes renfermant toutes des dieux d'or et d'argent ou de bronze d'une dimension gigantesque. Ainsi, un seul dieu en bronze, un Bouddha, a une hauteur de soixante-dix pieds, et tout le reste est à l'avenant : jardins, lacs et objets curieux entassés depuis des siècles dans des bâtiments en marbre blanc, couverts de tuiles éblouissantes, vernies et de toutes couleurs : ajoutez à cela des points de vue d'une campagne admirable, et Votre Excellence n'aura qu'une faible idée de ce que nous avons vu.

« Dans chacune des pagodes, il existe non pas

des objets, mais des magasins d'objets de toutes espèces. Pour ne vous parler que d'un seul fait, il existe tant de soieries, du tissu le plus fin, que nous avons fait emballer avec des pièces de soie tous les objets que je fais expédier à Sa Majesté.

« Ce qui attriste au milieu de toutes ces splendeurs du passé, c'est l'incurie et l'abandon du gouvernement actuel et des deux ou trois gouvernements qui l'ont précédé ; rien n'est entretenu, et les plus belles choses, à l'exception de celles qui garnissent le palais que l'empereur habite, sont dans un état déplorable de dégradation. »

En même temps que les alliés s'emparaient de tout ce qu'ils pouvaient prendre dans le palais d'été, des nuées de pillards chinois s'abattaient de tous côtés sur la résidence de leur empereur, et tâchaient d'emporter tout ce qui échappait aux Européens.

Pour mettre le comble à leur heureuse chance, nos soldats découvrirent des tas de lingots d'or et d'argent cachés dans les appartements de l'impératrice. Le général de Montauban exigea que ce dernier trésor fût partagé entre les deux armées : chaque homme ne reçut pas moins de cent francs.

Le lendemain, l'armée française quitta ce palais féerique. Elle offrait alors le plus bizarre et le plus amusant des spectacles ; tous les soldats avaient enguirlandé leur coiffure de pièces de soie aux couleurs éclatantes et la plupart d'entre eux traînaient à leur remorque, en guise de domestique, un Chinois lié à la boutonnière de leur tunique par sa longue queue de cheveux.

XCIV

On reprenait le chemin de Pé-King. Pendant cette marche, on apprit que les Chinois se décidaient enfin à rendre les prisonniers qu'ils avaient faits si perfidement à Tchang-Kia-Ouang. Hélas! sur douze prisonniers français cinq seulement revinrent vivants; les autres furent rendus à l'état de cadavres; des vingt-six prisonniers anglais, treize seulement n'avaient pas succombé. Il est étonnant même qu'un seul de ces malheureux ait pu survivre aux horribles traitements de la barbarie chinoise. D'abord on les avait transportés dans Pé-King, suspendus comme des bêtes à des bâtons, par les pieds et les poings; puis on les avait promenés dans la ville sous les injures et les coups de la populace; on leur avait lié les mains avec des cordes serrées au tourniquet de façon à scier les chairs, et pendant trois jours et trois nuits on les avait laissés sans nourriture dans le palais d'Yuen-min-yuen : de temps à autre, quand ils suppliaient qu'on leur apportât quelques gouttes d'eau pour étancher leur soif, les bourreaux leur remplissaient la bouche d'excréments humains! En présence de telles horreurs, il est non-seulement permis d'excuser les sévères représailles qu'allaient se permettre les vainqueurs, mais on peut même déclarer qu'ils eussent pu, sans dépasser certaines bornes, se montrer encore plus rigoureux.

Le 10 octobre les généraux en chef faisaient tracer des batteries devant Pé-King en face de la porte An-

ting-men, et ils prévenaient les autorités chinoises que si le 13 au plus tard cette porte ne leur était ouverte la ville serait bombardée sans miséricorde. Du haut des remparts l'ennemi suivait attentivement les travaux du siége; mais aucun coup de feu n'était tiré sur les alliés. Dans la nuit du 12 au 13, les Chinois envoyèrent enfin annoncer qu'ils livreraient la porte, et que le lendemain les alliés pourraient faire leur entrée dans Pé-Kin.

Il fut convenu qu'on pénétrerait dans la ville à midi : les Anglais, arrivés les premiers, avant l'heure convenue, entrèrent immédiatement, sans souci de la courtoisie, qui exigeait qu'ils attendissent les Français. Cet incident, venant après un certain nombre d'autres griefs, faillit amener des conséquences très-sérieuses entre les officiers des deux armées.

D'après la convention passée avec les Chinois, les troupes alliées s'installèrent sur les remparts dans une longueur d'un kilomètre. Alors on put se rendre compte des moyens de défense que possédait la capitale du Céleste-Empire. Les murailles de Pé-Kin étaient tellement fortes qu'elles auraient sans doute retenu l'armée alliée assez longtemps pour épuiser ses munitions si les Chinois avaient organisé une sérieuse résistance. Mais des défaites successives avaient ébranlé leur confiance en eux-mêmes, et ils se décidèrent à ouvrir des négociations avec les diplomates européens. Fidèles à leur vieille tactique, ils eurent grand soin de traîner les choses en longueur. Pourtant il était temps d'en finir; on était déjà à la moitié du mois d'octobre, et l'hiver

commençait à se faire sentir : or, s'il surprenait les alliés dans Pé-Kin, il pouvait, pendant deux ou trois mois, les séparer de tous leurs points de ravitaillement, et les laisser isolés en présence d'ennemis innombrables. Jouer une telle partie c'était risquer l'anéantissement de l'armée.

Pour hâter la signature du traité tant différé, les généraux annoncèrent que si le 23 novembre rien n'était encore conclu, ils feraient incendier le palais de l'empereur, situé dans Pé-Kin. Les choses demeurant toujours indécises, lord Elgin proposa au général de Montauban de donner un premier avertissement aux diplomates chinois en mettant le feu au palais d'Yuen-min-Yuen. Le chef de l'armée française refusa nettement de prêter la main à cette mesure de rigueur. Mais l'ambassadeur britannique en assuma résolument la responsabilité : le 1er octobre une division anglaise se rendit donc au palais d'été, qu'elle livra aux flammes. En quelques heures tout fut détruit : édifices superbes, objets d'art, richesses de toutes natures, bibliothèques immenses, tant de merveilles et de trésors s'engloutirent dans l'incendie.

Certes, lorsque la nouvelle d'une pareille dévastation parvint en Europe, l'opinion publique eut le droit de se montrer émue. Ce n'est point ainsi que les nations civilisées ont l'habitude de procéder. Cependant, pour ramener les choses à un point de vue exempt de toute exagération, il faut songer à quels ennemis on avait affaire, dans quelle circonstance critique l'armée pouvait se trouver placée d'un jour

à l'autre, quels infâmes attentats enfin on avait à venger. Ce palais d'Yuen-min-Yuen avait été le théâtre de l'agonie des prisonniers français et anglais : sa ruine semblait une représaille nécessaire.

Les diplomates chinois furent épouvantés de ce châtiment terrible : ils comprirent que les alliés étaient résolus de tenir leurs menaces; et en effet lord Elgin, d'accord cette fois avec M. de Montauban lui-même, était bien décidé à faire subir au palais impérial de Pé-Kin le même sort qu'au palais d'été si au jour dit les agents chinois ne s'étaient pas exécutés. Ceux-ci ne s'exposèrent pas à une nouvelle leçon. Le 20 octobre ils déclarèrent qu'ils étaient prêts à traiter définitivement, et ce jour-là même ils envoyèrent une indemnité de 500,000 taëls (4,000,000 de francs), réclamés à titre d'indemnité pour les victimes du guet-apens de Tchang-Kia-Ouang.

On avait arrêté que le 24 octobre le traité serait ratifié avec les Anglais, et le 25 avec les Français. Ce ne fut pas sans peine que le prince Kong, frère de l'empereur, osa se risquer en présence des diplomates européens : il avait assez conscience des perfidies commises par son gouvernement pour redouter qu'on n'essayât de lui rendre guet-apens pour guet-apens. L'attitude de lord Elgin ne fut pas de nature à le rassurer : l'ambassadeur britannique affecta de traiter le pauvre prince avec un dédain et une rudesse qui le troublèrent profondément. Le lendemain il eut affaire aux diplomates français. Le prince Kong fut reçu par eux avec une politesse qui le toucha vivement. Quand le traité eut été signé, Kong

s'avançant vers le général en chef et le baron Gros leur tendit cordialement la main.

Outre l'indemnité de cinq cent mille taëls (quatre millions de francs), précédemment stipulée au profit des victimes de Tchang-Chia-Ouang, huit millions de taëls (soixante millions de francs) devaient être remis aux puissances alliées. Tous les établissements religieux confisqués aux Européens leur seraient restitués : le culte catholique s'exercerait librement dans tout le Céleste-Empire; on aurait droit de commerce dans la ville de Tien-tsin; à la vérité, les troupes alliées évacueraient Pé-Kin et Chusan, mais elles pourraient hiverner, si bon leur semblait, à Tien-tsin et dans les forts du Pé-Ho.

Après la signature du traité, les alliés furent autorisés à visiter Pé-Kin. La fameuse capitale est divisée en trois villes : ville chinoise, ville tartare, ville impériale ou ville rouge. Cette dernière partie de la cité n'est accessible qu'aux personnages attachés par un titre quelconque au service de l'empereur. Toutefois, le prince Kong la fit visiter aux deux ambassadeurs européens.

Empruntons encore une page au curieux livre de M. Paul Varin : « Les grandes voies de communication de Pé-King, aussi larges que les boulevards de Paris, sont en ligne droite. Autrefois bien pavées, ces voies, effondrées au moment de notre occupation, étaient couvertes d'une sorte de matière noirâtre comme le charbon, se changeant à la moindre pluie en boue visqueuse, et produisant dans les temps secs une poussière pénétrante et infecte. Les

maisons des particuliers, entourées par des cours et des jardins plantés de grands arbres, ne forment qu'un rez-de-chaussée, et sont séparées les unes des autres par des murailles plus élevées qu'elles. Le Chinois vit beaucoup chez lui, et cherche à dérober les mystères de son foyer à ses voisins. Beaucoup de ces maisons ont des portes et des devantures sculptées avec une minutie et un art désespérants; mais tout cela tombe de vétusté. Il en est de même des monuments et des constructions d'utilité publique. Les vastes lacs de la ville rouge, qu'on traverse sur des ponts de marbre blanc, décorés de statues, les monastères, les temples, les canaux, ont bien encore un caractère de grandeur qui atteste l'antique splendeur de cet empire; mais aujourd'hui desséchés, effondrés, rongés par l'herbe qui croît sur les murs et entre les tuiles vernies et dorées des toitures, ces lacs, ces canaux, ces temples révèlent en même temps, à la pensée attristée, la profondeur de la décomposition actuelle. »

Avant de quitter la capitale du Céleste-Empire, le général de Montauban voulut couronner son œuvre par deux cérémonies émouvantes. Le 28 octobre eurent lieu les funérailles solennelles des officiers et soldats français assassinés par les Chinois : ils furent ensevelis dans le cimetière chrétien.

Pour confirmer d'une manière éclatante la liberté du culte catholique dans l'empire chinois, M. de Montauban donna l'ordre de restaurer à la hâte une ancienne église bâtie au dix-septième siècle par les jésuites portugais, et abandonnée de-

puis trente-cinq ans. Un officier du génie improvisa la décoration de ce temple, et le 29 octobre nos officiers, nos soldats et un grand nombre de Chinois chrétiens y entonnaient le *Te Deum*.

Le lendemain l'évacuation de Pé-Kin commença : elle se fit un peu plus lentement qu'on ne l'avait décidé d'abord, parce que les ambassadeurs refusèrent de quitter la ville jusqu'à ce que la *Gazette officielle* eût inséré les traités conclus et qu'ils eussent été affichés dans tous les lieux publics. Le 14 novembre l'armée française était tout entière rentrée à Tien-tsin. Dès lors le départ des troupes s'opéra graduellement ; les Anglais retournèrent dans leur pays ou dans l'Inde; une partie de nos troupes revint en France; l'autre fut dirigée vers la Cochinchine, où l'amiral Charner allait tenter une expédition que nous raconterons ailleurs.

Disons que nos alliés, moins désintéressés que nous, trouvèrent moyen de se faire concéder le territoire d'Hassloou, dans le voisinage de leur possession de Hong-Kong.

L'histoire doit mentionner une perte cruelle que fit l'armée française au dernier terme de sa glorieuse expédition : le 15 janvier 1861, l'intrépide général Collineau mourut à Tien-tsin de la petite vérole. Le héros de Malakoff, du Pé-Ho, de Pali-Kiao, succombait à l'heure où sa réputation était à son apogée et où l'avenir lui réservait sans doute une éclatante destinée!

Le résultat de la campagne de Chine a surtout consisté dans un avantage moral ; elle a forcé un empire

immense et à demi barbare, en dépit de sa vieille civilisation, de respecter les nations européennes et chrétiennes. Si l'on songe que dans l'état actuel du monde il n'existe plus, à vrai dire de distances qui séparent les peuples, on reconnaitra qu'un tel résultat est une légitime compensation des sacrifices accomplis et du sang versé !

XCV

Les mois qui suivirent la victorieuse expédition des Anglo-Français en Chine virent se consolider l'influence européenne dans l'extrême Orient. La diplomatie acheva, non sans habileté, ce qu'avait préparé la force des armes.

Le gouvernement de l'empereur Hien-Fung, sans illusions désormais sur l'immense supériorité des barbares de l'Occident, prit enfin la résolution d'entretenir avec eux des relations amicales. Les anciennes barrières tendirent à s'abaisser. Dans l'enceinte même de Pékin, qu'avait abandonnée Hien-Fung, pour se retirer à Jéhol en Mongolie, le ministre de France, M. de Bourboulon, fit une entrée solennelle, vers la fin de mars, en voiture à quatre chevaux et entouré d'une quarantaine d'officiers du corps d'occupation de Tien-Tsin. Le frère de lord Elgin, M. Bruce, entra aussi dans la capitale du Céleste-Empire, peu de jours plus tard, escorté par un détachement de cavalerie sicke. Les plénipotentiaires européens furent salués, sur leur passage, par les vivats enthousiastes des chrétiens, qui n'é-

taient plus obligés de cacher leur religion. Les deux cents églises ou autres établissements que les jésuites possédaient en Chine, sous le règne de Hang-Hi, le contemporain de Louis XIV, leur furent restitués. Après avoir relevé l'Église catholique de Pé-Kin les Français en bâtirent une à Canton, sur l'emplacement même du palais du vice-roi Yé! Du reste, le général Ignatieff, ministre russe, avait précédé les Anglo-Français à Pé-Kin. Dès le 14 novembre 1860 le général avait signé un traité qui concédait à sa nation, déjà en possession des avantages commerciaux récemment accordés aux Français et aux Anglais, la propriété d'un vaste territoire sur les rives du fleuve Amour.

Cependant, dans l'intérieur de l'empire l'insurrection continuait à ravager des provinces entières. Nan-Kin avait été occupé par les rebelles, qui, maîtres de la plus grande partie du fleuve Yang-tse-Kiang, semaient partout la désolation et la ruine. Les Européens, malgré le traité conclu avec l'autorité régulière, se demandaient, non sans anxiété si, la révolte gagnant de proche en proche, ils ne seraient pas prochainement obligés de défendre, les armes à la main, contre les rebelles les concessions politiques, commerciales, religieuses, qu'ils avaient obtenues à Tien-Tsin et à Pé-Kin.

Dans ces graves conjonctures, le ministre d'Angleterre se concerta avec l'amiral Hope pour faire explorer les nouveaux ports ouverts au commerce européen. L'amiral, qui disposait d'une petite escadre, devait remonter le Yang-Tse-Kiang, entrer en relations avec

les rebelles et obtenir d'eux au moins la liberté de trafic pour les commerçants étrangers.

L'expédition anglaise, composée de huit bâtiments à vapeur, partit dans les premiers jours de février, et le 20 du même mois deux navires se montraient devant Nan-Kin. Sir James Hope, qui avait emmené avec lui des interprètes, envoya quelques officiers à terre pour conférer avec les chefs du gouvernement insurrectionnel et obtenir d'eux la promesse de ne point inquiéter les navires de commerce qui remontaient le fleuve.

Les officiers anglais, admis à rendre visite au chef de l'insurrection, purent en traversant la ville se rendre compte de l'état lamentable où les rebelles l'avaient réduite. Des rues entières étaient abattues, les boutiques fermées, le commerce anéanti. Les envoyés de l'amiral obtinrent, non sans peine, de visiter le palais du chef des insurgés, qui, malgré ses proclamations révolutionnaires, s'intitulait modestement *prince céleste*. Voici quelques détails sur cette exploration, détails insérés dans la *Revue coloniale* de 1862, par un officier de la marine française, M. Pigeard, capitaine de vaisseau :

« Aux murs, en face de l'entrée, pendaient de larges proclamations imprimées sur soie jaune. C'étaient, pour la plupart, des factums d'un style violent, où le *Tien-Wang* (prince céleste) déclarait que le Père céleste, le Christ, était d'accord avec lui pour exterminer les impériaux. Au-dessus de la principale entrée du palais se lisait cette inscription : « Sainte « entrée céleste du vrai Dieu. »

« Après avoir traversé une cour, les officiers ar-

rivèrent à une porte interdite aux hommes. Il parait en effet que, sauf dans les occasions importantes, le prince céleste a une aversion prononcée pour la société de son sexe : ses domestiques et son entourage ne se composent que de femmes. De l'intérieur de la grille, celles-ci contemplaient les barbares, quand un fonctionnaire féminin tendit aux gens du dehors un décret du prince, renfermé dans une boite. La boite fut portée sur une sorte d'autel, et les assistants, prosternés, frappant la terre avec la tête, chantèrent en chœur l'antienne nationale. La boite fut ensuite ouverte, le décret placé sur une chaise, et la chaise enlevée au bruit du canon et de la musique (1). »

Les officiers anglais remarquèrent que, contrairement à ce qui se pratique dans les autres villes de la Chine, les femmes circulaient en grand nombre dans la ville de Nan-Kin. C'étaient, parait-il, des captives récemment amenées de la ville de Sou-Tchou, très-célèbre de tout temps par le luxe et la galanterie de sa population féminine. Quoi qu'il en soit, les observations recueillies par les envoyés de sir James Hope, dans la capitale des rebelles, convainquirent l'amiral que leurs chefs étaient incapables soit d'organiser un gouvernement, soit de protéger le commerce, et qu'on ne pouvait sérieusement traiter avec un ramassis de bandits habiles seulement à détruire. L'escadrille anglaise leva l'ancre, et, remontant le

(1) *Relation de l'exploration du Yang-tse-Kiang*, extraite de documents anglais, par le capitaine Pigeard, *Revue maritime et coloniale*, numéro de juillet 1862.

fleuve, elle passa devant Gon-King, chef-lieu de province dont s'étaient emparés les rebelles et qu'en ce moment l'armée impériale assiégeait.

Après avoir visité toute la partie navigable du fleuve, sir James Hope opéra son retour à Shang-haï, où il arriva dans les derniers jours de mars. Pendant ce temps, le prince Kong avait obtenu de l'empereur la création, à Pé-Kin, d'un ministère spécial, chargé de toutes les affaires qui concernaient *les barbares*. Voici quelques passages de cet édit où éclate le minutieux esprit administratif de la nation chinoise :

« Un ministère des affaires étrangères sera établi à Pé-Kin; le prince Kong-Ysin, le chancelier Kouei-Liang et Wen-Siang, vice-président du bureau du revenu, en sont nommés membres. Le ministère des rites fera frapper, pour le nouveau ministère, un sceau portant pour inscription : « Surintendance impériale des relations de commerce avec les nations étrangères. » Les sous-secrétaires mantchoux et chinois, au nombre de huit, seront choisis parmi les secrétaires du conseil de l'intérieur, des ministères et du conseil d'État... Le vice-président Tsung-hou résidera à Tien-Tsin. Il aura la surveillance des intérêts commerciaux dans les trois ports du nord, Nui-chwang, Tien-Tsin et Teng-Chou; il se concertera, pour l'exercice de ses fonctions, avec les généraux mantchoux, les vice-rois, les gouverneurs et les préfets.

« Il recevra un sceau à titre de « surintendant du commerce pour les trois ports », mais il n'aura pas à

prendre sa qualité de « commissaire impérial ». A Canton, à Fou-tchou, à Anoy, à Ning-Po, à Shang-haï et dans les trois ports de l'intérieur du fleuve (Yang-tse-Kiang), ainsi qu'à Chao-chaou, Chiung-chaou et Tan-Shuei, dans l'île de Formose, les fonctions de surintendant du commerce seront exercées par le commissaire impérial Hié-wan, gouverneur du Kiang-sou.

« Parmi les ports récemment ouverts, Nui-chwang sera seul placé sous le contrôle du directeur des douanes de la Mantchourie. A Teng-Chou et dans les autres ports, les fonctionnaires seront nommés par les vice-rois et les gouverneurs qui se concerteront à cet effet avec Tsung-hou et Hié-wan.

« On devra rendre compte périodiquement à l'empereur de tout ce qui concerne les communications officielles émanées des représentants des nations étrangères, ainsi que de toutes les affaires relatives au commerce. Les dépêches originales seront transmises par les bureaux du ministère des rites à la surintendance du commerce étranger, etc., etc. »

En jetant les yeux sur ce décret, on pourra se convaincre, par comparaison, que les *barbares de l'Occident* ne sont pas aussi étrangers que le pensent les Chinois aux pratiques administratives du Céleste-Empire.

XCVI

Cependant l'empereur Hien-Foung ne devait plus revoir sa capitale. Le 22 août il mourait à Jehol, d'une maladie de langueur, après un règne de dix années. Ce prince avait été, de préférence à ses frères, choisi pour

successeur par l'empereur, dont il n'était que le quatrième fils. Tao-Kouang comptait sur l'intelligence et sur l'énergie de son futur héritier; mais le nouveau roi devait tromper toutes les espérances. Renfermé dans son harem, indifférent aux périls qui menaçaient l'empire, il vit sans s'émouvoir la guerre civile désoler ses États et des étrangers se rendre maîtres de sa capitale. La Chine, livrée à l'anarchie et à la conquête, fut condamnée à subir la honte de solliciter le concours des *Barbares* contre les rebelles, qui depuis tant d'années menaçaient de ruiner l'empire!

Le 9 décembre les insurgés avaient attaqué et pris la ville de Ning-Po, l'un des ports ouverts au commerce européen, depuis le traité de 1842. Le consul anglais, qui y résidait, eut une conférence avec le chef des rebelles, lequel parut d'abord vouloir respecter les traités conclus avec les étrangers. Mais bientôt on apprit qu'il se préparait à venir attaquer Shang-haï, où les commerçants d'Europe possédaient leurs principaux comptoirs. Or, comme les Anglo-Français devaient empêcher à tout prix la prise de cette ville, les amiraux et les consuls signifièrent aux rebelles qu'ils prenaient Shang-haï sous leur protection. Mais, malgré cette déclaration, les insurgées continuèrent leurs opérations contre la place autour de laquelle, dès 1852, ils avaient établi des postes nombreux.

Dans ces conjonctures, l'amiral Protet et sir James Hope, secondés par l'amiral Staveley, combinèrent leurs efforts pour rejeter les insurgés au delà du district de Shang-haï. Tsen-pou, Kiading, Tsin-po,

Nekiao, Tsaolus, durent être successivement attaquées. L'ennemi fut partout battu, mais non sans des pertes sensibles pour les deux escadres : à l'assaut de Nekiao, le 19 avril, l'amiral français Protet fut mortellement frappé d'une balle.

Les alliés réussirent à défendre Shang-haï ; mais, ne pouvant disposer que d'une poignée d'hommes, en face d'un ennemi dont les forces s'accroissaient chaque jour, ils insistèrent auprès du prince Kong pour que le gouvernement chinois mît en œuvre toutes les ressources dont il pouvait disposer. Le prince Kong accueillit ces ouvertures. Il pria les alliés de lui fournir non-seulement des armes et des navires, mais encore des officiers pour discipliner les Chinois. Une intervention aussi directe dans la guerre civile qui désolait le pays ne pouvait manquer d'inspirer des scrupules et des hésitations aux Anglo-Français. Mais, d'une part, la pensée des désastres qui pouvaient frapper les comptoirs européens, d'autre part sollicitations des commerçants européens, décidèrent les alliés à intervenir. Ils arrêtèrent qu'ils feraient cause commune avec les Chinois contre les rebelles.

L'avénement d'un nouvel empereur, les bonnes dispositions du prince Kong, firent tomber, du moins en partie, les barrières qui depuis si longtemps entravaient les relations de l'Europe avec le céleste-empire.

XCVII

Vers le même temps, une expédition franco-espagnole, sous le commandement de l'amiral Charner, était entreprise contre Saïgon.

Nous avons dit comment, après la signature du traité de Pé-Kin, le gouvernement français, au moment de retirer ses troupes du Céleste-Empire, avait conçu le projet de tenter une opération militaire contre la Cochinchine. Cette expédition était à la fois dictée par des motifs politiques et par le désir de donner une satisfaction à nos troupes navales, qui n'avaient joué, pendant la campagne de Chine, que le rôle secondaire.

C'est à un officier de marine, au vice-amiral Charner, qu'était confiée la direction de la nouvelle entreprise.

L'amiral Charner avait dès le début de la campagne commandé l'ensemble de nos forces navales. Il partagea sa flotte en deux grandes divisions : l'une, sous le commandement du contre-amiral Protet, était chargée de surveiller les côtes de la Chine et du Japon ; l'autre devait opérer sous les ordres personnels du vice-amiral.

L'embarquement du corps expéditionnaire présenta de grandes difficultés, car les rigueurs de l'hiver commençaient à se faire sentir sur le golfe de Pé-tchi-li. Puis il s'agissait de faire franchir une distance de huit cents lieues aux canonnières, qui avaient rendu tant de services dans les eaux du Peï-Ho, et l'on craignait que ces faibles bâtiments ne pussent résister aux bourrasques d'une aussi longue traversée.

Le vice-amiral Charner était investi de doubles pouvoirs : il était à la fois chef militaire et ambassadeur.

« Son commandement, dit M. Léopold Pallu (1), « s'exerçait sur une flotte qui ne comptait pas moins « de soixante-huit bâtiments de guerre et com« prenait : 1 vaisseau de ligne, 2 frégates de pre« mier rang à hélice, 5 frégates de premier rang à « voiles, 1 frégate de deuxième rang à voiles, 1 cor« vette à batterie à hélice, 2 corvettes à barbette à « hélice, 2 avisos de première classe à hélice, 1 aviso « de deuxième classe à hélice, 2 avisos de flottille « à hélice, 1 aviso de première classe à roues, « 5 avisos de flottille à roues, 6 bâtiments de flot« tille à voiles, 5 canonnières de première classe à hé« lice, 16 canonnières en fer *démontables*, 2 trans« ports à deux batteries à hélice, 4 transports-écurie « à hélice, 11 transports à batterie à hélice, 1 transport« atelier à hélice. En tout, 68 bâtiments de guerre, dont « 13 à voiles et 55 à vapeur. 4 officiers généraux, « 13 capitaines de vaisseau, 22 capitaines de frégate, « 95 lieutenants de vaisseau, 105 enseignes, environ « 100 aspirants, 100 médecins, 80 officiers d'aminis« tration, 8,000 marins composaient le personnel. « L'artillerie s'élevait à 474 bouches à feu ; la force « nominale des machines à 7,866 chevaux. Dix navires « à vapeur, loués à la Compagnie péninsulaire et « orientale, reliaient entre eux les points des côtes de « la Chine et de la Cochinchine. Ces bâtiments por« taient le pavillon français : des officiers nommés « par le commandant en chef exerçaient les fonc« tions de capitaine ou de subrécargue. Enfin quatre« vingts navires de commerce, nolisés par la France,

(1) Dont la relation est très-exacte.

« portaient des vivres, des munitions, du charbon, « et formaient une véritable flotte marchande. »

L'ensemble de notre corps expéditionnaire de Cochinchine s'élevait à 4,000 hommes, auxquels étaient adjoints 600 mercenaires chinois (coolies), dont on avait pu apprécier l'utilité dans la récente campagne. Nous recevions, en outre, le renfort d'un corps de 230 hommes d'infanterie espagnole, sous le commandement du général Palanca Guttierez, qui relevait du gouverneur général des Philippines. Il était bien établi que l'Espagne n'aurait aucune part à réclamer dans les avantages que nous pourrions retirer de notre expédition contre Saïgon : elle ne devait rien attendre que de ses efforts du côté du Tonquin.

En portant la guerre dans l'empire annamite, la France allait se trouver placée en présence de difficultés qu'on n'avait pu prévoir avant l'entrée en campagne.

On était bien renseigné sans doute sur l'importance de ce pays au point de vue de l'influence maritime dans le Pacifique ; on connaissait d'avance un obstacle grave, résultant de la dispersion des forces de l'empire d'Annam, dans deux centres principaux, à Mythô, centre commercial, et à Saïgon, centre militaire ; mais on n'avait que de vagues indices sur l'énergie belliqueuse dont les Annamites étaient capables : on savait seulement qu'ils étaient décidés à ne céder qu'après une certaine résistance.

L'empire d'Annam doit surtout son importance à son système fluvial, divisé en cinq branches prin-

cipales; c'est aussi ce système qui lui fournit ses moyens naturels de défense.

En 1859, le contre-amiral Page avait établi dans Saïgon un petit poste de Français, qui durant l'expédition de Chine eurent à soutenir héroïquement l'honneur de leur drapeau et à garder une position presque intenable. Au moment où les troupes de l'amiral Charner arrivaient, l'armée annamite était fortement retranchée dans des positions d'où elle dominait Saïgon : c'était là qu'il fallait porter un coup décisif.

L'armée franco-espagnole se trouva rassemblée à Saïgon dans les premiers jours de février 1861.

Bien renseigné par le colonel espagnol et par l'ancien commandant de Saïgon, le vice-amiral arrêta son plan de campagne, qui consistait à faire remonter le Don-naï par la flottille, en même temps que les troupes de terre, se portant en avant, se rapprocheraient graduellement de celles de mer, pour renfermer l'ennemi dans un cercle d'où il ne pourrait plus se dégager.

L'exactitude dans tous les détails de l'exécution répondit à l'habile conception du plan.

On s'est fait une idée très-fausse des obstacles que nos soldats ont eu à vaincre au début de cette campagne. On a supposé que depuis la précédente expédition le pays n'offrait presque plus d'obstacles à la conquête. On ne s'est pas rendu compte de ce qu'il fallait à la fois de patience et d'audace pour pénétrer dans une contrée couverte de broussailles, où se cachait un ennemi habitué à se glis-

ser, à la manière des serpents, au milieu de redoutables fourrés.

On ignorait, d'ailleurs, l'état réel des forces de l'armée qu'on allait combattre, et qu'on n'évaluait pas au delà de trente mille hommes.

Maîtres des pagodes, des Clochetons et de Caï-maï, nous l'étions, par là même, de la ville appelée Choleun, qui assurait nos moyens d'attaque sur toute cette partie du pays.

Quatre pagodes, devenues autant de redoutes françaises, couvraient Saïgon. L'une d'elles devait son nom à un fait raconté par M. Pallu, et qui peint bien le genre d'ennemis auxquels nous avions affaire :

« La pagode Barbet portait le nom d'un capitaine « d'infanterie de marine qui la commandait et qui « fut assassiné et décapité au premier coude de la « route qui mène à la pagode des Mares. Il partit « un soir pour faire sa ronde accoutumée. Les as- « sassins le guettaient, cachés dans un bouquet d'ar- « bustes que l'on montre à tous ceux qui passent « près de cet endroit. Il fut assailli à coups de lance « et tomba de cheval aux premiers coups. Les Anna- « mites le décapitèrent aussitôt, et gagnèrent, en « rampant à travers les branches et les hautes her- « bes, les lignes de l'ancien Ki-hoa. Le lendemain « matin, on trouva le tronc qui avait été traîné sur « le bord de la route; le cheval, blessé, se tenait à « côté et n'avait pas bougé. On rapporte que le géné- « ral annamite, quand la tête du capitaine fut déposée « à côté de son plateau à bétel, compta le prix d'a- « bord sans rien dire, puis laissa échapper une pa-

cipales; c'est aussi ce système [illegible] était d'une moyens naturels de défense. [illegible] ous les Anna-

En 1859, le contre-amir[illegible]

Saïgon un petit poste de [illegible] de terre Crouzat dition de Chine eurer[illegible] construire les plates- l'honneur de leur d[illegible] armement des pagodes, presque intenable[illegible], à mesure qu'on les débar l'amiral Charne[illegible] obusiers, avec tout leur acces- fortement re[illegible] les plates-formes ce pesant matériel. dominait S[illegible] aient suffi, pour tant de travaux, à l'ha- coup d[illegible] chef et au dévouement de ses subordonnés.

L'a[illegible] février, le commandant de l'expédition Saï[illegible] et alla s'établir non loin de la redoute [illegible]bet. Il donna de nouvelles instructions aux différents chefs pour l'exécution du plan général, et il ajouta cette sage recommandation : « Je vous engage à ménager les populations qui ne nous seront « pas hostiles. Il est important de nous attirer leur « confiance, tout en leur montrant la grandeur des « moyens dont nous disposons. »

En même temps l'amiral adressait au peuple annamite une proclamation où il était dit que les Français et les Espagnols venaient punir l'ingratitude du gouvernement d'Annam, mais qu'ils n'avaient nullement l'intention de faire le malheur du pays. On promettait paix et protection, liberté entière dans leur commerce et dans toutes leurs occupations ordinaires aux populations qui n'opposeraient aucune résistance; et la même protection était assurée à celles qui, après s'être montrées hostiles, feraient oublier le passé par une prompte soumission.

noment d'attaquer l'ennemi était arrivé. Le r, à cinq heures du matin, le vice-amiral nd le commandement direct des troupes, t en marche. Les premiers corps se fort la Redoute, à l'extrémité ouest ie. Les pagodes Barbet, des Clo- Caï-maï ouvrent un feu soutenu. L'ar- ntée se développe en avant, et répond à celle gnes annamites. L'infanterie française, ainsi soutenue par le canon, avance de nouveau, en formant avec l'infanterie espagnole deux colonnes d'assaut. La ligne ennemie est rompue à ses deux extrémités.

Le corps expéditionnaire campe sur le terrain dont il vient de déloger l'ennemi.

Cette action fut suivie, le lendemain, d'une affaire plus chaude encore, pour s'emparer du camp retranché de Ki-hoa, muni de puissants moyens de défense. Obligés de combattre de près et face à face avec leurs assaillants, les Annamites ne cédèrent pas immédiatement le terrain, comme les Asiatiques ont coutume de le faire en pareil cas. Ils luttèrent tout le jour dans leurs retranchements, croyant sans doute que les Français et les Espagnols ne pourraient jamais y pénétrer. Un grand nombre d'entre eux s'y firent tuer. Cette résistance toutefois n'empêcha pas le corps expéditionnaire de remporter une seconde victoire, qui lui ouvrit ainsi le pays du côté de la terre, tandis que le contre-amiral Page enlevait les forts du cours supérieur du Don-naï.

La double défaite que les Annamites venaient de subir les fit reculer, dans une fuite rapide, à travers

des marais qui semblaient offrir des obstacles insurmontables. Ils parvinrent pourtant à les traverser. La contrée se trouva, de la sorte, débarrassée de tout ennemi dans une grande étendue, et l'armée expéditionnaire put se porter en avant. Mais elle eut à vaincre de nouvelles et vives résistances avant d'enlever ces positions de Tong-héou, d'Ocmour, de Rach-tra ou Tay-theuye. Pour parvenir à ce dernier point, elle dut traverser des sables brûlants, sous l'action d'un soleil qui à certaines heures de la journée semblait paralyser les hommes les plus courageux et qui en fit même périr un grand nombre. Mais nos soldats ne se laissèrent arrêter ni par la rigueur du climat ni par les efforts des Annamites. Ceux-ci, après nous avoir si rudement disputé le passage, furent détruits ou dispersés, et la plus riche province de la Basse-Cochinchine se trouva conquise.

On poussa des reconnaissances avec succès jusqu'à Tram-han, à trente lieues des frontières du Cambodge. Ces mouvements s'opérèrent simultanément par terre et par les trois grands cours d'eau qui entourent la province. De nouvelles proclamations du commandant en chef avertirent les populations qu'elles n'avaient rien à craindre de l'armée expéditionnaire; puis le vice-amiral envoya au roi de Cambodge des présents qu'un officier lui porta, avec des paroles amicales, au nom de la France (24 mars 1861). Il rappelait au roi que le Cambodge avait toujours été en bonnes relations avec la France, et que notamment le père de ce prince avait toujours fait les plus vives protestations de paix et d'amitié à l'empereur des

Français. Il annonçait en même temps au roi que l'amiral se proposait de s'emparer prochainement de Mythô, dernière défense des Annamites vers le Cambodge.

Ces avances furent parfaitement accueillies par le roi, qui à son tour envoya des présents à l'amiral français.

Sûr de trouver ainsi un appui dans son expédition de Mythô, le vice-amiral s'empressa d'ordonner une reconnaissance vers cette place. Elle eut pour résultat de nous apprendre que là encore il fallait faire agir simultanément les forces de terre et de mer, en profitant des divers cours d'eau qui se jettent dans le fleuve de Cambodge. On procéda de la sorte en effet, mais en luttant contre des difficultés sans nombre : barrages qu'il fallait détruire, fonds de rivières marécageuses à déblayer, forts bien armés à réduire, transport à dos d'hommes du matériel de campagne sur un terrain fangeux, et enfin invasion du choléra, de la fièvre, de la dyssenterie. Telle fut cependant la vigueur avec laquelle on poussa l'expédition qu'on apprit, le 12 avril, quand la division navale se présenta devant Mythô, que l'ennemi, effrayé, venait d'en sortir ; l'expédition, arrivant de son côté par terre, n'eut plus qu'à prendre possession de la ville.

La saison des pluies, qui pendant l'hiver rend tout le pays impraticable, était arrivée. Les opérations militaires durent être suspendues. Le commandant de l'expédition profita de ce repos pour consolider sa conquête par une forte organisation militaire et civile. Des mesures furent prises pour

former des interprètes capables de faciliter les relations entre les vainqueurs et les habitants du pays conquis et pour établir une école où les jeunes Annamites apprendraient la langue française.

Des propositions de paix définitive ne tardèrent pas à être faites par les Annamites. Le vice-amiral Charner, sans repousser ces négociations, reçut les avances de l'ennemi avec une défiance bientôt justifiée par des tentatives d'insurrection qu'il fallut réprimer plus tard. Cependant, à la fin de 1861 la conquête de Saïgon et de Mythô avait solidement établi la puissance française jusqu'au royaume de Cambodge.

Le vice-amiral remit alors le commandement au contre-amiral Bonard, nommé gouverneur et commandant en chef des forces françaises en Cochinchine.

XCVIII

Des traités conclus en 1858, entre les plénipotentiaires japonais et ceux des États-Unis, de la Russie, de la France et de l'Angleterre avaient stipulé d'importantes concessions en faveur du commerce étranger.

Une situation toute nouvelle dans la politique du gouvernement japonais semblait devoir s'inaugurer. Divers ports devaient être ouverts aux nations étrangères. Jédo, la capitale du Japon, sur les bords du Togodawa, et le palais du *tycoun* (1) recevraient désormais des agents européens. La ville de Miaco,

(1) Souverain temporel du pays.

où résidait le *micardo* (souverain spirituel), pourrait être elle-même visitée. Mais, dès le commencement de 1860 certains abus commis par des commerçants étrangers donnèrent lieu à de nombreuses plaintes de la part des Japonais : les membres des légations reçurent avis de se tenir sur leurs gardes. Plusieurs domestiques européens furent en effet assassinés, et ces crimes menacèrent d'être suivis d'entreprises encore plus significatives.

Le 24 mars 1860, Jko-no-Kami, l'un des trois princes signataires des traités avec les étrangers, fut attaqué, en plein jour, par dix-huit hommes couverts de manteaux et tué dans sa chaise à porteurs, comme il se rendait chez le jeune empereur. Le 15 janvier suivant, un Hollandais, M. Hausken, interprète de la légation des États-Unis, périssait assassiné. Ce meurtre, accompli dans une rue de Jédo, décida les membres des légations étrangères à faire une énergique manifestation. Après les funérailles de M. Hausken, célébrées en grande pompe en présence du gouverneur de la ville, les consuls, à l'exception de celui des États-Unis, amenèrent leur pavillon et se retirèrent à Yokuhama. Cette démarche collective effraya beaucoup le cabinet japonais, qui offrit toutes sortes de satisfaction et supplia les consuls de rentrer dans la capitale. L'un d'eux, M. Alcock, agréa cette demande en son nom et au nom de tous ses collègues. Tous revinrent à Jédo, où ils furent reçus en grande cérémonie.

Ces bonnes relations furent toutefois de courte durée. Le consul anglais, M. Alcock, était à

peine de retour d'une excursion à Nangasaki, lorsque, dans la nuit du 15 juillet, le consulat d'Angleterre fut attaqué par une bande d'assassins.

Deux jeunes Anglais, MM. Oliphant et Morrisson, les firent reculer en déchargeant sur eux leur revolver. Mais, blessés l'un et l'autre, ils durent s'enfermer avec M. Alcock dans sa chambre à coucher jusqu'à l'arrivée des soldats de police. La fureur des bandits, après s'être exercée contre les panneaux et contre les portes, semblait au comble, lorsqu'arrivèrent les daïmios, ou gardes de la cité. La lutte s'engagea entre ces derniers et les assassins, qui laissèrent plusieurs morts sur la place. Les coupables, recherchés avec activité, furent découverts et sévèrement punis. Ces rigueurs ne furent pas inutiles : les relations du gouverneur japonais et des consuls étrangers reprirent bientôt leur cours accoutumé.

XCIX

Il y a dans la mer des Indes un pays immense, encore peu connu, mais qui est destiné, par sa position géographique et ses richesses naturelles, à un grand rôle politique et commercial.

L'île de Madagascar, placée sur le chemin des Indes tant que la navigation européenne a pris la route du Cap de Bonne-Espérance, conserve et voit même s'accroître son importance, aujourd'hui que le canal de Suez ouvre à la marine une voie nouvelle. Madagascar deviendra tôt ou tard un vaste entrepôt commercial, situé entre les deux hémisphères : l'Europe, l'Inde

et l'Afrique méridionale s'y rencontreront. Cette île sera vraisemblablement, dans un avenir peu éloigné, un vaste foyer de civilisation, comme l'Australie et l'archipel Océanien. La ligne de Suez met désormais Madagascar à 20 jours seulement de la France; il n'est donc pas en dehors du cadre de cette histoire de jeter un coup d'œil sur l'état passé et présent de cette importante contrée.

L'île de Madagascar, située à 85 lieues de la côte d'Afrique dans la mer des Indes, a 360 lieues dans sa plus grande longueur et 105 lieues dans sa plus grande largeur. Sa superficie est d'environ 25,000 lieues carrées. Les îles de France (Maurice), de Bourbon (Réunion), de Nossibé, Mayotte, les Comores, l'avoisinent et lui font comme une ceinture de stations importantes.

L'insalubrité de Madagascar a été étrangement exagérée; elle n'existe que dans les régions littorales, et l'Européen n'a presque rien à redouter des conditions climatériques du pays en s'enfonçant dans l'intérieur : il y trouvera de plus en plus des avantages qui le dédommageront d'une émigration aussi lointaine.

Madagascar renferme des mines métalliques, notamment des mines d'or. Sa faune possède toutes les races animales nécessaires à la nourriture de l'homme : le bœuf zébu, ou bœuf indien, le mouton, la chèvre, le porc et des volailles de toutes sortes. Les céréales sont représentées par le riz, le maïs, le manioc, la patate, l'igname, etc. Malgré de regrettables et inintelligents déboisements, l'île est encore couverte de vastes et magnifiques forêts. Les grands carnas-

siers sont inconnus à Madagascar ainsi que la plupart des serpents venimeux. En un mot, cette terre possède tout ce qui peut être utile à l'homme, et, pour lui faire donner tout ce qu'elle peut produire, il suffirait de quelques efforts. Jamais plus magnifique domaine n'a été offert aux labeurs de la colonisation. Combien de temps encore des obstacles créés par la seule volonté humaine arrêteront-ils tant d'œuvres fécondes, qui pourraient s'épanouir dans une contrée privilégiée par la Providence?

C

Résumons rapidement l'historique de Madagascar. Cette île fut découverte par les Portugais, en 1506, neuf ans après que Vasco de Gama eut franchi le Cap-de-Bonne-Espérance. Ils y fondèrent quelques établissements; les Hollandais suivirent leur exemple, et en 1642 une compagnie française reçut du cardinal de Richelieu le privilége d'y exercer le commerce et d'y ériger des colonies *au nom de Sa Majesté très-chrétienne*. Ce fut l'origine de la compagnie dite *Société de l'Orient*.

Nous ne suivrons pas dans toutes ses vicissitudes l'histoire de la *Société de l'Orient;* nous rappellerons seulement qu'en 1664, lorsque Louis XIV, sous l'inspiration de Colbert, fonda la *Compagnie des Indes orientales*, il lui octroya la possession de l'île de Madagascar, qui prit alors le nom d'*île Dauphine* ou de *France Orientale*. Sous la ferme initiative de Flacourt, commandant de l'île, la naissante colonie

semblait destinée à un brillant avenir. Malheureusement, Flacourt périt le 10 juin 1660, dans un engagement contre des pirates. Le seul résultat de l'intelligente tentative des Français fut de laisser à leur pavillon dans ces contrées un prestige qui en faisait un symbole de suzeraineté.

Au XVIIIe siècle, en 1750, la petite île de Sainte-Marie est formellement cédée à Louis XV par le chef des Betsimissaracs. Viennent ensuite de nouveaux établissements : celui que releva M. de Maudave, au Fort Dauphin, et, en 1773, celui du comte polonais Maurice de Benyowski.

Échappé du Kamtschatka, où la Russie le tenait prisonnier, Benyowski était venu en France, et il avait obtenu, par l'entremise du duc d'Aiguillon, le commandement d'une expédition assez importante, destinée à reprendre le cours des projets français sur Madagascar. Parti de Lorient, avec un petit corps d'armée, le 14 février 1774, il prenait possession de l'île au nom du roi de France et se faisait reconnaître comme gouverneur général.

Ce serait une grande figure à peindre que celle de Benyowski, si nous ne devions nous occuper ici presque exclusivement des hommes et des faits de l'histoire contemporaine. Bornons-nous à dire en peu de mots quels furent ses généreux efforts et quel en fut le triste résultat.

A peine débarqué, il était déjà en butte à la rivalité et à la haine des agents français résidant à l'Ile de France; mais en même temps, par sa rare habileté, par son énergie et l'équité de son caractère,

il acquérait un immense ascendant sur les indigènes : les différentes tribus se réunirent à lui contre une seule peuplade rebelle, celle des Taffi-Rabé.

Au bout de trois années, de plus en plus abandonné par la France et chaque jour plus populaire parmi les Malgaches, Benyowski fut reconnu comme souverain de Madagascar par tous les grands chefs de la côte orientale. Homme honnête et intelligent, le nouveau souverain ne voulut pas profiter en égoïste de la position exceptionnelle que les circonstances lui avaient faite. A peine parvenu au pouvoir suprême, il déclara son intention de lier, par un traité, son royaume nouveau à la France, dont il avait été d'abord le représentant.

Il eut le courage de quitter son île, de passer en France, où le gouvernement eut l'intelligence de le bien accueillir, mais ne voulut conclure avec lui aucun traité. L'Angleterre et l'Autriche ne lui furent pas plus favorables. Puis il se rendit en Amérique, où Franklin s'était fait son protecteur énergique. Là il reçut quelques secours d'argent; mais il ne put encore parvenir à nouer aucunes relations politiques. Enfin, en 1785, après neuf ans d'absence, il rentra à Madagascar, où il trouva les chefs et la population aussi ardents pour sa cause qu'à l'heure de son départ.

Mais déjà la France avait conçu contre cet homme remarquable de jalouses préventions; et, vers la fin de 1786, une expédition était dirigée contre lui par le gouverneur de l'île de France, M. Larcher. Assiégé dans le fort Mauritiana, le comte Benyowski reçut

une balle en pleine poitrine. Ce jour-là, disons-le avec un sentiment d'amer regret, la France retarda, pour bien des années, l'essor de la civilisation dans des contrées où elle était, semblait-il, en voie de se développer largement.

C'est vers 1815 que nous voyons une des nombreuses tribus de l'île, celle des Hovas, prendre une certaine influence sur les autres, grâce à son chef Radama I. Il convient de remarquer cette date et ce fait, car à eux se rattache la situation actuelle de la politique européenne à Madagascar.

La France, qui avait perdu l'*île de France* (île Maurice), souhaitait dès lors, pour compenser cette perte, de renouveler ses établissements à Madagascar; d'autre part, l'Angleterre, jalouse de ruiner notre influence dans cette partie de la mer Indienne, venait mettre obstacle à nos tentatives. De là toute l'importance de la question de Madagascar, dont la canalisation de l'isthme de Suez vient encore d'accroître l'importance.

Les conquêtes de Radama furent tolérées ou plutôt favorisées par l'Angleterre, qui affectait de ne compter pour rien la présence du pavillon français dans ces régions. Un agent anglais, Hastie, accompagnait et aidait Radama dans ses expéditions contre les autres chefs de l'île.

Radama I mourut en 1828, âgé seulement de trente-six ans. La débauche et l'ivrognerie l'avaient tué. M. Caragon, auteur d'un ouvrage intitulé : *Histoire de l'Établissement français de Madagascar pendant la Restauration*, a tracé un curieux portrait de ce roi à demi barbare : « Vif et enjoué dans le commerce

ordinaire de la vie, Radama savait dans l'occasion prendre l'air imposant que donne le commandement. Il passait même pour éloquent parmi les siens et il se plaisait à haranguer son peuple lorsqu'il avait à lui transmettre ses volontés. On dit qu'il donna plusieurs fois des preuves non équivoques de son amour pour la justice. Il est certain qu'il ne manquait pas l'occasion, dans la conversation privée, de chercher à en convaincre les Européens, afin de mériter leur estime. Persuadé de la supériorité de ces derniers sur les Malgaches, il était porté à adopter leurs idées avec une facilité qui explique l'empire que les Anglais exercèrent sur son esprit. Cet engouement pour les étrangers et pour les innovations qu'ils lui conseillaient ne fut pas d'abord du goût de ses sujets, qui, tout en l'aimant avec idolâtrie, mais pleins de vénération pour la mémoire de son père, auraient désiré qu'il eût borné son ambition à marcher sur les traces de celui-ci. Cependant, sous l'impression de la terreur qu'il inspirait, personne n'eût osé manifester sa désapprobation. En effet, d'un caractère violent et accoutumé à dominer dès son jeune âge, le prince souffrait difficilement les contradictions. Un de ses généraux s'étant permis de lui faire une observation qui le contrariait, on dit qu'il écrasa d'un revers de main une bougie qui brûlait sur une table, en disant d'un ton qui n'admettait point de réplique : « Oublies-tu que je puis à l'instant t'anéantir avec la facilité que j'ai eue à éteindre cette bougie ? » Élevé dans les camps, au milieu du carnage, il est sûr que le prince malgache versait le sang sans

répugnance, et que plusieurs fois même il ordonna le massacre des prisonniers trouvés, trop vieux pour être vendus à son profit. »

A la mort de Radama I, en 1828, deux partis se disputèrent le pouvoir : d'une part, celui des anciens Hovas, ennemis de toute réforme et de toutes relations avec les Européens; de l'autre, celui des jeunes Malgaches, sympathiques à l'esprit de progrès et de civilisation. Un chef intrigant et audacieux, Audian-Mihaza, réussit à faire donner la couronne à Ranavolo, l'une des femmes de Radama : c'était le triomphe des idées rétrogrades.

CI

De 1828 à 1861, le règne de la reine Ranavolo fut pour Madagascar une hideuse période de despotisme féroce et dégradé. Redoutable aux Européens, cette femme exécrable ne l'était pas moins à son propre peuple. Voici le tableau qui nous a été tracé de sa capitale, Tananarive, lorsqu'elle régnait :

« La crainte comprimait tout, jusqu'aux soupirs des enfants; le peuple n'y opposait qu'une force d'inertie. Le silence de la mort régnait partout dans Tananarive; il n'était parfois troublé que par les cris des victimes qu'on précipitait du haut du rempart situé derrière le palais, ou par les exécutions publiques et presque périodiques des populations appelées, à certaines époques de l'année, à venir s'accuser elles-mêmes de crimes imaginaires. A la suite d'une de ces réunions, quatorze cents

individus furent condamnés, et dans ces circonstances la moitié de la population valide servait littéralement d'exécuteur pour l'autre. Dans les persécutions pour cause de suspicion religieuse, on procédait avec un raffinement de cruauté qui trouvera bien des incrédules. Les condamnés de cette dernière catégorie étaient principalement des Hovas, officiers pour la plupart. Ils étaient précipités dans des chaudières d'eau bouillante, et c'étaient leurs plus proches parents qui étaient forcés, sous peine d'être compris dans la proscription, de remplir les terribles fonctions d'exécuteurs vis-à-vis des victimes. La reine cependant vivait au milieu de toutes ces abominations, avec un calme apparent; mais son esprit éprouvait de fréquentes hallucinations. Elle s'était entourée, dans ses dernières années, d'ampi-sikidis, complaisants tireurs de bonne aventure, dont le ministère, convoqué à tout moment, même au milieu des festins, était de chasser le moindre trouble qui pouvait affecter cette âme bourrelée (1). »

Le 15 août 1861, Ranavolo termina sa hideuse existence. Sa mort amena un conflit semblable à celui qu'avait fait naître son avénement : le parti rétrograde et le parti progressiste se disputèrent encore le choix d'un souverain. Les vieux Hovas voulaient mettre sur le trône Rambousalam, neveu de la reine; les hommes éclairés se prononçaient pour le prince Rakoto, son propre fils.

(1) *Connaissance de Madagascar*, par M. le docteur Louis Lacaille.

Rakoto triompha, grâce à un hardi coup d'État, et il fut proclamé sous le nom de Radama II. Né d'une mère justement considérée comme un véritable monstre parmi l'espèce humaine, le jeune prince était doué de toutes les qualités douces et sympathiques. On eût dit que la nature avait voulu racheter en lui le malheur de son origine.

Radama II, élevé chrétiennement par des missionnaires français, avait véritablement l'âme et l'intelligence d'un Européen. Son esprit, sans être d'une supériorité remarquable, était cependant ouvert à des goûts de curiosité studieuse; la douceur et presque la timidité formaient le fond de son caractère.

Nous dirons, quand le cours de cette histoire nous aura amené à retracer, à sa date, la catastrophe sanglante qui termina le règne et la vie de ce malheureux prince, nous dirons combien il fut sympathique aux intérêts de la France, et quel fatal concours de circonstances a encore une fois ruiné, sur la terre de Madagascar, les espérances de notre patrie.

APPENDICE.

I

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR PIE IX

LE 1er JANVIER 1860, A ROME, A LA RÉCEPTION DES OFFICIERS FRANÇAIS PRÉSENTÉS PAR LE GÉNÉRAL COMTE DE GOYON.

« Si chaque année furent chers à notre cœur les vœux et les bons souhaits que vous nous avez présentés au nom des officiers de l'armée que vous commandez si dignement, ils nous sont doublement agréables cette année, à cause des événements exceptionnels qui nous sont survenus, parce que vous nous assurez que la division française cantonnée dans les États pontificaux s'y trouve pour la défense des droits de la catholicité. Que Dieu vous bénisse donc, général, ainsi que cette division, et avec elle l'armée française tout entière; qu'il bénisse de même toutes les classes de cette généreuse nation !

« Nous prosternant aux pieds de ce Dieu, qui fut, qui est et qui sera éternellement, nous le prions, dans l'humilité de notre cœur, de daigner faire descendre abondamment ses grâces et ses lumières sur le chef auguste de cette armée et de cette nation, afin qu'avec les secours de ces lumières il puisse marcher sûrement dans son difficile chemin et reconnaître encore la fausseté de certains principes qui ont été émis, ces jours derniers, dans un opuscule (1), qui peut se définir un monument d'hypocrisie et un ignoble tissu de contradictions.

« Nous espérons qu'avec l'aide de ces lumières, disons mieux, nous sommes persuadé qu'avec le secours de ces lumières il condamnera les principes contenus dans cet opuscule, et nous en avons d'autant plus la conviction, que nous possédons quelques pièces que Sa Majesté a eu jadis la bonté de nous faire tenir, et qui sont une condamnation de ces principes.

(1) *Le Pape et le Congrès.*

« C'est avec cette conviction que nous implorons de Dieu qu'il répande sa bénédiction sur l'empereur, sur son auguste compagne, sur le prince impérial et sur toute la France. »

II

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AUX AGENTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE (8 FÉVRIER 1860).

« Monsieur,

« Vous connaissez la lettre encyclique que le pape a adressée à tous les patriarches, évêques et primats de la catholicité et dans laquelle Sa Sainteté, exposant en un point exclusif l'origine et la nature des difficultés que présente la situation actuelle des Romagnes, exhorte les pasteurs et les fidèles dans le monde entier à concourir, de tous les efforts de leur zèle, au maintien et à la défense du droit du saint-siége sur ces provinces.

« Ne doutant pas que ce document n'ait attiré la sérieuse attention du gouvernement de...., je crois devoir vous mettre en mesure de faire connaître comment le gouvernement de Sa Majesté l'a lui-même apprécié.

« Je ne m'arrêterai point, pour le moment, à relever les reproches plus ou moins articulés qui sont dirigés par l'encyclique contre la ligne de conduite suivie par l'empereur à l'égard du saint-siége dans les difficiles conjonctures de ces derniers temps. L'histoire, dans son impartialité, dira un jour à qui doit appartenir la responsabilité des événements, ou du souverain dont les efforts ont constamment tendu à les prévenir, ou de ceux qui, *se refusant à toute concession et à toute réforme*, et se renfermant dans une inexplicable inaction, ont laissé empirer l'état des choses jusqu'à ce point où le mal devient souvent irremédiable.

« Ce qui a surtout frappé d'une façon pénible le gouvernement de Sa Majesté, c'est l'oubli que, dans une circonstance aussi importante, la cour de Rome a fait des usages diplomatiques, en transportant directement sur le terrain de la religion une question qui appartient avant tout à l'ordre temporel. Nous voyons, avec un sentiment de regret aussi sincère que profond, le Saint-Père faire appel à la conscience du clergé et exciter l'ardeur des fidèles à l'occasion d'une affaire dont la discussion ne saurait utilement avoir lieu que de gouvernement à gouvernement.

« Il ne s'agit pas, en effet, de porter la plus légère atteinte à la puissance du souverain pontife, ni à l'indépendance dont elle a besoin pour s'exercer dans les limites de ses droits. La question des Romagnes, aujourd'hui comme à d'autres époques, est née de circonstances politiques ; c'est également sous son aspect politique qu'il convient de l'examiner, en recherchant les meilleurs moyens de satisfaire à des nécessités en présence desquelles le gouvernement pontifical ne se trouverait pas fatalement amené, je le répète, si, au lieu d'attendre avec imprévoyance le développement de la situation, il eût écouté nos conseils et secondé nos efforts. Non, quoi qu'en puisse dire *l'esprit de parti*, qui ne craint pas d'*affecter les apparences du zèle religieux* ; non, quoi que l'on fasse pour laisser croire que les intérêts de la foi sont en péril, il ne se traite, Dieu merci, entre le gouvernement de Sa Sainteté et celui de l'empereur qu'une question purement temporelle. Nous pouvons donc la discuter sans manquer aux sentiments de déférence et de respect que la France entière s'honore de porter au père commun des fidèles, et dont Sa Majesté est toujours heureuse d'être la première à donner l'exemple.

« Je n'hésite pas à le dire, monsieur, la cour de Rome n'a pas été bien inspirée en essayant d'établir, ainsi que le fait l'encyclique, une sorte de connexité indissoluble entre deux ordres d'intérêts qui ne sauraient être mêlés et confondus sans danger.

« Dans les premiers âges de l'Église, alors que les tendances de la civilisation étaient théocratiques, cette tendance était naturelle et possible, elle était sans peine acceptée par tout le monde, parce qu'elle répondait à l'état des esprits et des consciences. C'est ainsi qu'elle fut dans l'origine un des éléments de la puissance de la papauté et qu'elle concourut à la formation et au développement de sa souveraineté territoriale.

« Cependant, si l'on voulait interroger l'histoire avec attention, on verrait bien que ce ne fut pas uniquement en invoquant des motifs empruntés à sa mission divine et en réclamant en quelque sorte au nom du ciel, que la papauté, tantôt avec l'appui des populations elles-mêmes, tantôt avec le secours des souverains étrangers, parvint à se mettre en possession d'une partie de l'Italie. On reconnaitrait en même temps, il faut le proclamer à l'honneur du saint-siége, que les papes trouvèrent dans leur sagesse, leurs lumières, leur amour de l'ordre et de la justice, en un mot dans le gouvernement meilleur qu'ils offraient aux peuples, dans ces temps de violence et d'anarchie, un des éléments essentiels de leur autorité politique.

« Je n'insisterai pas sur ce point de vue, craignant, si je m'y arrêtais

davantage, de laisser croire que j'ai voulu chercher dans le contraste une allusion, et emprunter au passé une leçon applicable au temps présent : rien n'est plus loin de ma pensée. Il me sera toutefois permis de dire que de nos jours, par suite d'un progrès que le gouvernement de l'empereur ne saurait considérer autrement que comme un bienfait réciproque irrévocablement acquis aux sociétés modernes, la séparation s'est accomplie entre les deux domaines de l'ordre religieux et de l'ordre politique et civil. Le saint-siége ne s'est donc pas moins mis en désaccord avec l'esprit général de l'époque qu'avec les règles internationales en faisant appel aux consciences, au nom de la foi, pour un intérêt qui, à le bien prendre, est simplement temporel.

« J'ajoute que cette tentative est loin d'avoir pour elle l'autorité et les précédents de l'histoire. En effet, ce n'est pas la première fois que, dans des temps voisins de nous, la situation des Romagnes et leur état de possession ont été l'objet d'un débat politique. En 1797, à la suite d'événements dont il lui fallait bien comme souverain accepter la responsabilité, le pape cédait ces provinces à la France, par le traité de Tolentino, en même temps qu'il renonçait aux anciens droits du saint-siége sur le territoire d'Avignon; et si vif que fût pour lui le regret d'une diminution de ses domaines, Pie VI croyait sans doute pouvoir souscrire à cette convention sans manquer à ses devoirs comme souverain pontife et gardien de la foi.

« Les deux parties contractantes ne furent pas les seules à ne voir dans cette transaction qu'un fait temporel, nullement attentatoire à la religion.

« Les préliminaires signés à Léoben, deux mois plus tard, entre la France et l'Autriche, attestent que la cour de Vienne ne pensait pas autrement que la France à ce sujet. Après avoir entretenu pendant la guerre des relations étroites avec la cour de Rome, elle se prêta néanmoins à une combinaison qui lui attribuait une partie des États de Venise, indemnisant cette république en lui transférant la possession des trois légations de la Romagne, de Ferrare et de Bologne. Les traités de Campo-Formio et de Lunéville vinrent encore consacrer sous une autre forme la séparation de ces provinces, et dans les divers arrangements qui furent alors convenus on n'aperçoit jamais que les gouvernements qui y prenaient part aient eu à se préoccuper des prérogatives du saint-siége au point de vue de son pouvoir spirituel et des intérêts religieux.

« Si l'on voulait interroger sur d'autres points l'histoire contemporaine, qui ne se rappellerait qu'au commencement de ce siècle des territoires ecclésiastiques tels que l'évêché de Salzbourg, la prévôté de Berch-

tolsgaden, les évêchés de Trente, de Brixen et d'Eichstædt, servirent, à la demande de l'Autriche, à indemniser ses archiducs dépossédés en Italie? A l'égard de ces territoires comme pour les légations, comme pour l'électorat de Mayence, aucune solidarité ne fut reconnue entre le droit temporel de possesseur et l'intérêt de la religion; le caractère ecclésiastique des souverains ne fut pas un obstacle aux combinaisons que les circonstances avaient rendues nécessaires. La participation de la cour de Vienne à ces diverses transactions ne permit pas assurément d'y voir une application de nouveaux principes à l'usage de la France. Rien ne saurait mieux l'attester que ce qui s'est passé quelques années plus tard. Le pape Pie VII rentrait à Rome et reprenait l'exercice de son pouvoir temporel, lorsque, par un traité secret signé à Naples le 15 janvier 1814, l'empereur François, dans le but d'attacher le roi Joachim à la cause de la coalition européenne, s'engageait, « afin de lui procurer une forte frontière militaire en accord avec les besoins politiques des puissances, » à lui assurer une acquisition calculée sur le pied de 400,000 âmes, à prendre sur l'État romain, et à prêter ses bons offices pour faire admettre et sanctionner cette concession par le Saint-Père.

« Ainsi donc, le principe du partage des légations et même des Marches entre le royaume de Naples et l'Autriche se trouve franchement posé, et l'application en semblait tellement indépendante de toute circonstance particulière, que l'on vit, l'année suivante, le roi des Deux-Siciles, restauré à Naples sur son trône, essayer de maintenir à son bénéfice la clause que nous venons de citer.

« L'Autriche, de son côté, était plus heureuse dans ses prétentions, puisqu'elle conservait, aux dépens du saint-siége, une partie de la légation de Ferrare, sur la rive gauche du Pô, territoire qui n'avait pas appartenu à l'État de Venise. Le pape protesta vainement contre cette disposition, de même qu'il protesta contre la non-restitution du comté d'Avignon et du territoire de Parme au saint-siége. Ses réclamations, qu'il fondait à la fois sur des droits anciens et sur des motifs d'utilité pour l'Église, ne furent pas admises par les puissances, et nous ne serons pas démenti par les documents relatifs aux négociations de 1815 si nous ajoutons qu'il ne s'en fallut pas de beaucoup que les Romagnes ne demeurassent alors séparées des États pontificaux.

« Plus d'une combinaison conçue dans ce sens fut agitée au sein du congrès de Vienne, et l'on sait que la Prusse, par exemple, proposa de *disposer des légations* en faveur du roi de Saxe qui les aurait reçues à titre de compensation. Ce ne fut pas sans difficulté que le Pape parvint à les conserver et à faire prévaloir le droit qu'il invoquait contre l'opi-

nion, *si digne de remarque*, adoptée par les plénipotentiaires que les légations étaient, par droit de conquête, tombées à la disposition des alliés. Quoi qu'il en soit, la discussion par rapport aux États romains fut constamment maintenue, même par les puissances catholiques, *dans un ordre de considérations exclusivement temporelles*.

« C'est là, monsieur....., le seuil enseignement que je veuille tirer des exemples que j'ai rappelés et qui établissent à quel point la doctrine exposée dans la dernière encyclique, si elle est aujourd'hui conforme aux idées de la cour de Rome, se trouve en contradiction avec les données les plus positives de la politique. Mon intention n'est nullement d'en faire ressortir les arguments contre les droits reconnus du saint-siége; mais j'ai tenu à vous fournir le moyen de rectifier autour de vous les impressions erronées qui tendaient à faire considérer une opinion émise sur une question temporelle comme une atteinte aux prérogatives imprescriptibles et sacrées de l'Église catholique.

« Agréez, Monsieur, etc.

« Thouvenel.

« Paris, le 8 février 1860. »

III

ORDRE DU JOUR

DU GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE.

(Cet ordre du jour du général de Lamoricière ayant été odieusement falsifié à Turin, nous croyons devoir le reproduire ici.)

« Rome, 8 avril 1860, jour de Pâques.

« Soldats,

« Sa Sainteté le pape Pie IX ayant daigné m'appeler à l'honneur de vous commander pour défendre des droits méconnus et menacés, je n'ai point hésité à reprendre mon épée.

« Aux accents de la grande voix qui naguère du haut du Vatican faisait connaitre au monde les dangers du patrimoine de saint Pierre, les catholiques se sont émus, et leur émotion s'est répandue sur tous les points de la terre.

« C'est que le christianisme n'est pas seulement la religion du monde civilisé, il est le principe de la vie même de la civilisation; c'est que la papauté est la clef de voûte du christianisme, et toutes les nations chré-

tiennes semblent avoir aujourd'hui la conscience de ces grandes vérités qui sont notre foi.

« La révolution, comme autrefois l'islamisme, menace aujourd'hui l'Europe, et, aujourd'hui comme autrefois, la cause du pape est celle de la civilisation et de la liberté dans le monde.

» Soldats, ayez confiance, et croyez que Dieu soutiendra notre courage à la hauteur de la cause dont il confie la défense à nos armes.

» Le général commandant en chef,

« DE LAMORICIÈRE. »

Chose curieuse ! tandis que les hommes les plus éminents des pays catholiques et protestants, MM. Guizot, Villemain, Cousin, de Sacy, St-Marc-Girardin et tant d'autres écrivains, étrangers à ce qu'on appelait le *parti* catholique, défendaient le pouvoir temporel du pape, un écrivain inconnu de la *Revue des deux-mondes*, appréciant le héros africain à un tout autre point de vue qu'Eugène Forcade, osait caractériser en ces termes l'ordre du jour de Lamoricière :

« Cette phraséologie banale, qui fait de la révolution le principe de tout mal (?), et d'un *pouvoir suranné le principe de tout bien* (?), ne laisse pas que de surprendre dans la bouche d'un ancien ministre de la république française. »

(*Annuaire des deux-mondes* de 1861, p. 136.)

IV

NOTE

ADRESSÉE PAR LE CARDINAL ANTONELLI

AU CORPS DIPLOMATIQUE DE ROME (18 SEPTEMBRE 1860).

« Il est bien pénible pour le soussigné secrétaire d'État de rappeler sans cesse aux représentants des cours étrangères près le saint-siége des faits toujours de plus en plus déplorables ; mais les circonstances sont si graves, et la violence dont on use envers le plus pacifique des souverains, le chef auguste de l'Église, si impétueuse et si extraordinaire, que je ne puis me dispenser de vous faire la présente communication, d'autant plus que, indépendamment que c'est mon devoir, j'en ai reçu l'ordre précis de Sa Sainteté.

« Depuis que j'ai eu l'honneur d'exposer à Vos Seigneuries, par la note du 12 courant, que le gouvernement piémontais formait des entreprises hostiles contre le gouvernement du saint-siége, sans aucune provocation de la part de ce dernier, ajoutant attentat sur attentat, joignant la rébellion armée à son autorité légitime, pour s'emparer des provinces qui, depuis l'usurpation des Romagnes, étaient restées sous la domination du saint-siége, le gouvernement pontifical, fort de son droit, a fait et fait tous ses efforts, malgré le nombre restreint de ses troupes, pour s'opposer à cet envahissement plein de violence. Mais il y avait une trop grande disproportion entre les forces ennemies et les nôtres pour que la défense fût longtemps possible. Pesaro étant au pouvoir de l'ennemi, on fit prisonnier le délégué du pape, auquel on n'épargna pas les insultes, non plus qu'au commandant qui avait soutenu l'attaque et travaillé à sa défense. D'un autre côté, un corps nombreux attaqua Pérouse, laquelle, après avoir soutenu vigoureusement l'assaut, fut forcée de céder ; on fit prisonnier le général qui commandait et ce qui restait de la garnison. De là on marcha sur Foligno, et l'on arriva à Spoleto.

« Orvieto fut envahie par les volontaires, qui se battirent pour le compte du Piémont et menacèrent bientôt Viterbe.

« Ainsi le Saint-Père se voit arracher peu à peu, et par la force, presque tous les États qui sont le patrimoine de l'Église et des catholiques, nonobstant que l'empereur des Français eût déclaré au Piémont qu'il se serait opposé en adversaire à la récente invasion et qu'il aurait rompu toutes les relations diplomatiques avec ce gouvernement, si on ne lui avait pas donné l'assurance que l'ultimatum notoire envoyé au saint-siége n'aurait eu aucun effet et que l'armée sarde n'aurait pas attaqué les troupes pontificales.

« Dans cet état de choses, le cardinal soussigné s'élève et proteste, au nom de Sa Sainteté, contre les actes subversifs de tout droit sacré et humain, et comme portant atteinte à l'indépendance de la suprême hiérarchie et à l'intégrité du domaine temporel, dont la Providence a ainsi disposé pour le bien de la religion et de l'Église, et dont l'investiture, consacrée par plusieurs siècles, en a rendu la possession légitime.

« Je prie donc Vos Seigneuries de faire connaître à leur souverain auguste nos réclamations et nos protestations. Le principe de justice, d'ordre et de moralité, qu'il leur importe de maintenir et de défendre dans l'intérêt de leur trône, nous donne la confiance qu'ils opposeront des digues à cet esprit d'usurpation qui, foulant aux pieds toutes les lois, porte, les armes à la main, le désordre dans les autres États, pour en dépouiller les souverains légitimes.

« La confiance du Saint-Père s'augmente encore en songeant qu'on ne refusera pas de lui rendre raison, à la prière de tant de millions de catholiques répandus dans tous les États, et qui demandent de faire cesser la détresse et les calamités qui pèsent sur leur père commun.

« Je profite de cette circonstance pour confirmer à vos Seigneuries les sentiments de ma considération la plus distinguée.

« Au Vatican, le 18 septembre 1860. »

V

NOTE

DE LORD JOHN RUSSELL

A SIR JAMES HUDSON.

(LE 27 OCTOBRE 1860.)

« Monsieur,

« Quelques-unes des principales cours de l'Europe ont, à ce qu'il paraît, vivement désapprouvé les derniers actes du roi de Sardaigne.

« En apprenant que l'armée du général Cialdini avait envahi les États pontificaux, l'empereur des Français a rappelé son ministre de Turin, déclarant en même temps que le gouvernement impérial condamnait l'invasion du territoire romain.

« L'empereur de Russie a, dit-on, manifesté son indignation à la nouvelle de l'entrée du roi de Sardaigne sur le sol napolitain, et il a rappelé de Turin l'ambassadeur russe et tout le personnel de l'ambassade.

« Le prince régent de Prusse a aussi jugé nécessaire d'exprimer son vif déplaisir; mais il n'a pas cru devoir rappeler de Turin son ministre.

« Après ces actes diplomatiques, le gouvernement de Sa Majesté ne montrerait guère de justice envers l'Italie, ni d'égards vis-à-vis des autres grandes puissances de l'Europe, s'il s'abstenait plus longtemps d'exprimer son opinion.

« Toutefois, en le faisant, le gouvernement de Sa Majesté n'a nullement l'intention de soulever une discussion au sujet des motifs qui, au nom du roi de Sardaigne, ont été donnés pour justifier l'invasion des Etats romains et napolitains.

« Le Pape était-il autorisé à défendre son autorité au moyen des

troupes étrangères? Peut-on dire que le roi de Naples, qui maintient encore son drapeau à Capoue et à Gaète, ait abdiqué? *Ce ne sont pas là les arguments que le gouvernement de Sa Majesté se propose d'invoquer* (1).

« Mais voici les grandes questions qui lui paraissent être en litige. Les populations d'Italie avaient-elles le droit de demander l'assistance du roi de Sardaigne pour être délivrées du gouvernement dont elles étaient mécontentes? Et le roi de Sardaigne avait-il raison de prêter le concours de ses armes aux populations des États romains et napolitains? Deux motifs, à ce qu'il semble, ont engagé les populations des États romains et napolitains à faire cause commune pour renverser leur gouvernement. Le premier a été que le Pape et le roi des Deux-Siciles pourvoyaient si mal à l'administration de la justice, à la protection de la liberté individuelle et au bonheur général du peuple, que la chute de leur gouvernement a paru être à leurs sujets un préliminaire indispensable de toutes les améliorations.

« Le second motif a été que depuis 1849 on est venu généralement à se convaincre que la seule manière dont les Italiens puissent assurer leur indépendance, en dehors de toute influence étrangère, c'est de constituer pour toute l'Italie un gouvernement fort et puissant. La lutte de Charles-Albert en 1848 et la sympathie qu'a toujours montrée le roi de Sardaigne actuel en faveur de la cause italienne ont naturellement associé le nom de Victor-Emmanuel à l'autorité unique sous laquelle les Italiens aspirent à vivre.

« Envisageant la question à ce point de vue, le gouvernement de Sa Majesté doit reconnaître que les Italiens sont les meilleurs juges en ce qui touche leurs propres intérêts.

« L'éminent juriste Vattel, en discutant la légitimité de l'assistance donnée par les Provinces-Unies au prince d'Orange, lorsqu'il envahit l'Angleterre et renversa le trône de Jacques II, dit : « L'autorité du « prince d'Orange a eu sans aucun doute de l'influence sur les délibéra-« tions des états généraux, mais elle ne les a pas poussés à commettre ces « actes d'injustice, car lorsque pour de bonnes raisons un peuple prend « les armes contre un oppresseur, aider de braves gens à défendre « leurs libertés, c'est faire acte de justice et de générosité. »

« Donc, suivant Vattel, la question se réduit à celle-ci : Les populations de Naples et des États romains ont-elles pris pour de bonnes raisons les armes contre leur gouvernement?

« Sur cette grave question, le gouvernement de Sa Majesté estime que

(1) Assurément cela ne pouvait convenir qu'à M. de Cavour.

les populations dont il s'agit sont elles-mêmes les meilleurs juges de leurs affaires. Le gouvernement de Sa Majesté ne se croit point autorisé à déclarer que les populations de l'Italie méridionale n'avaient point de bons motifs pour cesser d'être soumises à leur ancien gouvernement, et le gouvernement de Sa Majesté ne peut en conséquence prétendre blâmer le roi de Sardaigne de les assister. Reste cependant une question de fait : les partisans des gouvernements déchus affirment que les populations des États-Romains étaient attachées au Pape et que celles du royaume de Naples l'étaient à François II, et que des agents sardes et des aventuriers étrangers ont, par la force et l'intrigue, renversé les trônes des souverains.

« Il est difficile toutefois, après les événements étonnants dont nous avons été témoins, de croire que le pape et le roi des Deux-Siciles aient eu pour eux l'amour de leurs sujets. On demande comment il s'est fait que le pape ait jugé impossible de lever une armée romaine et qu'il ait été forcé de s'appuyer presque entièrement sur des mercenaires étrangers.

« Comment, demandera-t-on encore, s'est-il fait que Garibaldi ait conquis toute la Sicile, avec 2,000 hommes, et qu'il ait marché de Reggio à Naples avec 5,000 hommes? Comment tout cela est-il arrivé, si ce n'est à cause de la désaffection universelle du peuple des Deux-Siciles? On ne peut pas dire que cette manifestation de la volonté populaire ait été sans cause ou la manifestation du caprice. Il y a quarante ans que le peuple Napolitain a tenté régulièrement et avec modération de réformer son gouvernement sous la dynastie régnante. Les puissances de l'Europe, réunies à Laybach, résolurent, à l'exception de l'Angleterre, de réprimer cette tentative par la force. Elle fut réprimée, et on laissa dans les Deux-Siciles, pour maintenir l'ordre social, une nombreuse armée étrangère. En 1848, le peuple napolitain tenta de nouveau d'obtenir la liberté sous la dynastie des Bourbons; mais ses meilleurs patriotes expièrent, par un emprisonnement de dix années, le crime de s'être efforcé d'affranchir leur pays.

« Qu'y a-t-il alors d'étonnant qu'en 1860 les Napolitains, défiants et pleins de ressentiment chassent les Bourbons, comme en 1688 l'Angleterre a chassé les Stuarts? Il faut sans contredit avouer que la rupture des liens qui unissent ensemble un souverain et ses sujets est en soi-même un malheur. Les idées de dévouement et de fidélité deviennent confuses; la succession au trône est contestée; des partis hostiles les uns aux autres menacent la paix de la société; les droits et les prétentions s'entrechoquent et rompent l'harmonie de l'État.

« D'un autre côté, cependant, il faut bien reconnaître que la révolu-

tion italienne a été conduite et dirigée avec une modération rare et singulière. Le renversement du pouvoir existant n'a été, comme cela n'arrive que trop souvent, suivi d'aucun excès de vengeance populaire. Les opinions extrêmes des démocrates n'ont prévalu nulle part. L'opinion publique a réfréné les excès qui accompagnent un triomphe public. Les formes vénérées de la monarchie constitutionnelle ont été associées au nom d'un prince qui représente une ancienne et glorieuse dynastie.

« Puisque telles ont été les causes et les circonstances simultanées de la révolution d'Italie, le gouvernement de Sa Majesté ne peut voir aucun motif suffisant pour le blâme sévère dont l'Autriche, la Prusse et la Russie ont frappé les actes du roi de Sardaigne. Le gouvernement de Sa Majesté préfère tourner ses regards vers l'agréable spectacle d'un peuple élevant l'édifice de ses libertés et consolidant l'œuvre de son indépendance au milieu des sympathies et des vœux sincères de l'Europe.

« JOHN RUSSELL. »

« P. S. Vous êtes libre de remettre au comte Cavour une copie de votre dépêche.

« Foreign-office, le 27 octobre 1860. »

VI

CIRCULAIRE

DE M. DE CAVOUR

AUX AGENTS SARDES A L'ÉTRANGER

(27 JANVIER 1860).

« Monsieur,

« Je crois convenable de vous exposer brièvement les conditions nouvelles où l'Italie se trouve placée au moment où la confiance du roi vient de m'appeler à la direction des affaires étrangères.

« Les grandes puissances de l'Europe, reconnaissant la nécessité de mettre un terme à l'État incertain et provisoire de l'Italie centrale, avaient consenti, il y a deux mois, à la réunion d'un congrès qui se proposait de délibérer sur les moyens les plus propres à fonder la pacification et la prospérité de l'Italie sur des bases solides et durables.

« Le congrès, que le gouvernement du roi n'avait cessé de réclamer

comme le seul moyen propre à parer aux dangers du moment, avait été accepté avec confiance par les populations de l'Italie centrale. Elles espéraient que les vœux qu'elles avaient manifestés d'une manière si formelle pour leur annexion aux États du roi auraient été pris en sérieuse considération et approuvés par les plénipotentiaires des principaux États de l'Europe. Dans cette confiance, les populations de l'Italie centrale et leurs gouvernements se disposaient à attendre, calmes et ordonnées, le jugement du congrès, en se bornant à augmenter et à discipliner leurs forces, afin d'être en mesure de faire face aux événements.

« Maintenant, par suite de difficultés que je n'ai pas à examiner ici, le congrès a été renvoyé à une époque indéterminée, et l'on a chaque jour plus lieu de croire qu'il ne se réunira jamais.

« Le congrès une fois manqué, toutes les difficultés qu'il s'agissait de résoudre par ce moyen se représentent avec un caractère de gravité et d'urgence bien plus prononcé qu'auparavant. Une impatience ardente, mais légitime, une détermination irrévocable de persévérer dans la voie commencée ont succédé dans le centre de l'Italie au calme et aux espérances de l'attente. Ces sentiments, qui seraient déjà assez justifiés par la position singulière où l'Italie centrale se trouve depuis si longtemps placée, sont devenus plus profonds encore et plus généraux par suite des événements qui ont eu lieu ces derniers jours.

« En effet, la prorogation du congrès a été précédée par la publication de la brochure ayant pour titre *le Pape et le Congrès*. Je ne m'arrêterai pas à examiner l'origine et la portée de cette publication, je me borne à constater que l'opinion publique en Europe lui a donné le caractère et l'importance d'un grand événement. La publication de cette brochure fut suivie de près de celle de la lettre de l'empereur au pape.

« En même temps, l'Europe apprend que l'alliance anglo-française, qu'on avait crue ébranlée après la paix de Villafranca, était devenue plus solide et plus intime, et cet accord, constaté d'abord par l'heureuse issue d'importantes négociations commerciales, vient de l'être d'une manière bien plus solennelle par le discours d'ouverture du parlement anglais et par les paroles de lord Palmerston, qui, en répondant à M. Disraeli, a déclaré officiellement que l'entente la plus cordiale règne entre l'Angleterre et la France par rapport à la question italienne.

« La prorogation du congrès, la publication de la brochure, la lettre au pape, le rapprochement entre la France et l'Angleterre, ces quatre faits, dont le moindre aurait suffi pour précipiter la solution des questions pendantes, ont rendu une plus longue attente impossible.

« Amplement commentés par la presse de l'Europe, ils ont achevé de

convaincre tous les esprits sérieux 1° Qu'il faut renoncer à l'idée d'une restauration qui ne serait pas plus possible à Bologne et à Parme qu'à Florence et à Modène; 2° que la seule solution possible consiste dans l'admission légale de l'annexion déjà établie en fait dans l'Émilie comme en Toscane; 3° qu'enfin les populations italiennes, après avoir attendu longtemps et en vue que l'Europe mît ordre à leurs affaires sur la base des principes de la non-intervention et du respect des vœux populaires, ont le devoir de passer outre et de pourvoir par elles-mêmes à leur gouvernement.

« Telle est la signification donnée en Italie aux faits que je viens d'annoncer, et telle est aussi ce qui constitue un autre fait non moins grave, l'interprétation qui leur a été donnée par les organes les plus accrédités de la presse européenne. Les journaux les plus influents de France, d'Angleterre et d'Allemagne se rendent les interprètes des mêmes idées, donnent les mêmes conseils et expriment les mêmes convictions.

« En présence d'un tel état de choses, les populations de l'Italie centrale sont déterminées à arriver à une solution et à saisir l'occasion propice pour donner à l'annexion une exécution complète et définitive. C'est dans cette pensée que les gouvernements desdites provinces ont adopté la loi électorale de notre pays et se disposent à procéder aux élections des députés.

« Le gouvernement du roi s'est servi jusqu'à ce jour de toute l'influence morale dont il pouvait disposer pour conseiller aux gouvernements et aux populations de l'Italie centrale d'attendre le jugement de l'Europe. Maintenant, dans l'incertitude de la réunion du congrès et en présence des faits susmentionnés, le gouvernement de Sa Majesté n'a plus le pouvoir d'arrêter le cours naturel et nécessaire des événements.

« Cette dépêche n'a d'autre but que celui de constater la condition actuelle des choses en Italie. En son temps je vous informerai des déterminations qui seront prises en conséquence. Qu'il vous suffise de savoir dès à présent que le gouvernement du roi sent toute la responsabilité qui lui incombe dans ces moments solennels, et que ses décisions ne seront inspirées que par la conscience de son devoir, par les intérêts de la patrie italienne et par un désir sincère d'assurer la pacification de l'Europe.

« Agréez, etc.

« C. Cavour.

« Turin, le 27 janvier 1860. »

VII

LETTRE

DE PIE IX A VICTOR-EMMANUEL

(2 AVRIL 1860).

« Majesté,

« Les événements qui se sont produits dans quelques provinces de l'État de l'Église imposent à Votre Majesté, comme elle m'écrit, le devoir de me rendre compte de sa conduite quant à ces événements. Je pourrais me borner à combattre certaines assertions qui sont contenues dans sa lettre et dire, par exemple, que l'occupation étrangère dans les légations était depuis longtemps circonscrite à la ville de Bologne, laquelle n'a jamais fait partie de la Romagne. Je pourrais dire que le prétendu suffrage universel fut imposé et ne fut pas volontaire; je m'abstiens d'ailleurs de demander l'avis de Votre Majesté sur le suffrage universel, comme aussi de dire quelle est mon opinion sur ce suffrage. Je pourrais dire que les troupes pontificales ont été empêchées de rétablir le gouvernement légitime dans les provinces soulevées pour des motifs qui sont également connus de Votre Majesté. Je pourrais m'appesantir sur ces considérations et sur d'autres; mais, ce qui surtout m'impose le devoir de ne pas adhérer aux pensées de Votre Majesté, c'est de voir l'immoralité toujours croissante dans ces provinces et les insultes qui y sont faites à la religion et à ses ministres. Bien plus, quand même je ne serais pas tenu par des serments solennels à maintenir intact le patrimoine de l'Église, serments qui me défendent de me prêter à toute tentative ayant pour but de diminuer l'extension de ce patrimoine, je me verrais obligé de repousser tout projet fait en ce sens, afin de ne pas souiller ma conscience par une adhésion qui me conduirait à donner ma sanction et à participer indirectement à ces désordres et à concourir à rien moins qu'à justifier une spoliation injuste et violente. Du reste, je ne puis non-seulement faire aucun accueil bienveillant aux projets de Votre Majesté, mais je proteste au contraire contre l'usurpation qui s'opère au détriment de l'État de l'Église, et qui laisse sur la conscience de Votre Majesté et de tout autre coopérateur à cette insigne spoliation les conséquences fatales qui en découlent. Je suis persuadé que Votre Majesté, en relisant avec un esprit plus tranquille, moins prévenu et plus instruit des faits, la

lettre qu'elle m'adresse, y trouvera de nombreux motifs de repentir.

« Je prie Dieu de donner à Votre Majesté les grâces dont elle a surtout besoin dans les circonstances difficiles du moment.

« PIE IX. »

VIII

PROTESTATION

DU ROI FRANÇOIS II

(LE 25 SEPTEMBRE 1860).

« Sa Majesté le roi des Deux-Siciles, en s'éloignant de sa capitale pour aller combattre sur la ligne du Volturne les aventuriers qui avaient provoqué et soutenu la révolution, et qui avaient envahi son territoire, s'empressa de s'adresser à toutes les puissances européennes, pour protester formellement contre les actes de l'aventurier Garibaldi et contre la scandaleuse et inqualifiable invasion qui non-seulement menaçait le royaume d'une prochaine ruine, mais qui détruirait aussi tous les principes du droit public sur lesquels sont basées la sécurité et l'indépendance des nations.

« Du moment que la révolution, régulièrement organisée dans toute l'Europe, trouvait un chef et une armée, et qu'une puissance voisine lui permettait d'arborer son drapeau et de se procurer dans ses ports des armes, des soldats et une marine, le roi devait espérer que, réduit à combattre seul contre toutes les forces de la révolution européenne, l'Europe irait à son secours, ne fût-ce que pour empêcher que le territoire sarde ne servît de quartier général et d'asile à ces entreprises inconcevables.

« Mais les puissances européennes n'ont pas cru de leur devoir et de leur intérêt de s'opposer à ce menaçant progrès de la révolution, et le royaume des Deux-Siciles, abandonné à ses seules ressources, ébranlé par les trahisons à l'intérieur et par les attaques armées à ses portes, affaibli en outre par une situation dans laquelle la Sardaigne avait tous les avantages de la guerre sans en subir les inconvénients et les dangers, est sur le point de succomber.

« Cependant, cette chute ouvre une nouvelle phase pour l'Europe; les anciens traités sont détruits, un nouveau droit public est consacré; on sait, d'après notre exemple, que non-seulement il est permis aux

aventuriers de la révolution de venir combattre à main armée les trônes les mieux établis, mais même de parcourir librement, avec leurs vaisseaux, cette mer Méditerranée dans laquelle toutes les nations du monde ont des intérêts commerciaux et politiques.

« Dans l'espace de quatre mois, l'Europe a vu, surprise mais impassible, des milliers de soldats de la révolution passer au milieu des escadres de toutes les nations maritimes, sur des bâtiments chargés d'armes et de munitions, les ports d'une puissance amie des Deux-Siciles servir d'asile et de refuge inviolable à ceux qui venaient envahir notre territoire et les drapeaux de la marine sarde protéger impunément la flotte et les bataillons du chef de la révolution, dont le gouvernement du roi de Sardaigne avait désapprouvé les actes, en les qualifiant d'attentats et d'usurpation.

« Cet exemple ne sera pas perdu, et, en présence de la sanction donnée par les événements à cette destruction des anciens droits et du droit public, tous les États indépendants doivent se sentir également menacés. Les conséquences ne se feront pas attendre, et en effet bien que le renversement de la dynastie et du gouvernement des Deux-Siciles ne soit pas encore entièrement accompli, les armées piémontaises, sans aucun motif légitime et sans faire valoir d'autre prétexte que de venir en aide à la révolution, envahissent déjà les États de l'Église.

« La lettre du général Fanti au général de Lamoricière est la preuve la plus évidente que le droit des gens et le droit public n'existent plus.

« Après avoir accompli, dans la mesure de ses forces, la difficile mission que le sort lui a confiée de combattre en même temps la révolution intérieure et l'invasion extérieure, l'une poussée par l'autre, il ne reste au roi des Deux-Siciles d'autre devoir que celui de s'adresser de nouveau à toutes les puissances européennes, afin de constater la légitimité de sa cause, pour signaler l'écueil contre lequel il a fait naufrage et sur lequel d'autres trônes le feront aussi; pour protester contre les actes et les conséquences de l'invasion dont il est victime, pour laisser enfin au jugement impartial de l'opinion publique l'appréciation des événements qui l'obligent à combattre pour la monarchie qu'il tient de Dieu, de son droit et de l'amour des populations. »

IX

LETTRE

DE M. LE DUC DE GRAMONT

AU CARDINAL ANTONELLI

(LE 25 OCTOBRE 1860).

« Monsieur le cardinal,

« J'ai lu dans le *Journal de Rome* d'hier un article qui m'a causé une pénible surprise. Je fais appel à la loyauté de Votre Éminence pour la prier de faire rectifier une grave inexactitude qui s'y trouve énoncée.

« D'après cet article, M. le prominiſtre des armes aurait envoyé le 10 septembre, au général de Lamoricière, à Spolète, une dépêche télégraphique annonçant que l'ambassade de France avait reçu la nouvelle et que l'empereur avait écrit au roi de Piémont pour lui déclarer que s'il attaquait les États du pape il s'y opposerait *par la force* (*si sarrebbe opposto colla forza.*)

« La nouvelle qu'avait reçue l'ambassade a été *inexactement* reproduite par M. le prominiſtre des armes, et Votre Éminence le sait mieux que personne, car je la lui ai communiquée directement.

« M. le prominiſtre des armes y a ajouté les mots *par la force* (colla forza), qui n'y étaient pas, et le but de cette altération n'échappera à personne.

« La dépêche parvenue à l'ambassade disait que dans le cas d'une agression du roi de Sardaigne l'empereur serait *forcé de s'y opposer*; mais il n'a jamais été question de faire la guerre au Piémont. J'aurais le droit de m'étonner que le *Journal de Rome* ait été autorisé à publier la dépêche du gouvernement de l'empereur, dont je n'avais pas donné copie à Votre Éminence; je m'abstiens de dire quelle a été mon impression en constatant que le texte en avait été *falsifié*.

« Je voudrais pouvoir, monsieur le cardinal, ne rien ajouter aux pénibles observations que je viens de vous adresser; mais il m'est impossible de ne pas protester contre l'abus en vertu duquel, saisissant dans les bureaux de l'administration des télégraphes pontificaux une dépêche privée que j'ai adressée à un des *agents placés sous mes ordres*, le gouvernement pontifical se permet de la divulguer d'une manière qui blesse

autant les convenances que les lois réciproques de la correspondance télégraphique. Que des gouvernements hostiles, après s'être emparés par la force des stations télégraphiques, livrent à la publicité les dépêches ennemies tombées en leur pouvoir, cela se comprend jusqu'à un certain point, sans s'excuser toutefois; mais qu'un gouvernement allié profite de la sécurité que devrait inspirer son honnêteté pour violer les règles les plus élémentaires du droit des gens et abuser de la confiance qu'on lui accorde, c'est un procédé qu'il appartient à la conscience publique de juger.

« Je termine, en renouvelant à Votre Éminence ma demande de rectification, et je ne dois pas lui cacher que si, contre mon attente, cette demande n'est pas prise en considération, je me réserve d'adopter telles mesures que je jugerai convenables pour rétablir la vérité des faits et éclairer le public que l'article du *Journal de Rome* a évidemment pour but d'induire en erreur.

« Je prie Votre Éminence d'agréer les assurances de mes sentiments de considération les plus distingués.

« GRAMONT.

« Rome, 25 octobre 1860. »

X

On se rappelle la lettre où Victor-Emmanuel engageait Garibaldi à renoncer à son projet de passer avec ses troupes sur le continent napolitain (voir plus haut, p. 255). Pour se faire une juste idée de cette comédie, il faut lire le *Diario privato-politico militare*, que vient de publier l'amiral Persano. En voici quelques extraits :

« Signor Ammiraglio,

« Aspetto con impazienza la relazione che le ho chiesta dello stato della Sicilia. Non voglio prendere alcuna determinazione prima di conoscere la sua opinione che io so dover essere imparziale ed illuminata. Tuttavia parmi sin d'ora doversi prevedere il caso in cui il generale Garibaldi si mettesse in opposizione aperta col governo del Re. Questo non può accadere se non quando si giudicasse dal Re giunto il tempo di operare l'annessione della Sicilia o di Napoli; e che a ciò il generale si opponesse. In quest'ipotesi importerebbe sommamente che tutte le forze marittime passassero immediatamente sotto il di lei comando.

Io son certo che noi possiamo fare affidamento assoluto sopra PIOLA

Ma ciò non basta; bisogna che egli possa portar seco tutti i legni che comporranno la squadra di Garibaldi, perciò sarebbe bene che questi legni fossero comandati da ufficiali fidati. Io la autorizzo quindi ad accettare le dimissioni di tre o quattro ufficiali della squadra, a cui Piola affiderebbe il comando dei varii legni, di cui il governo della Sicilia dispone. Questi devono essere scelti in modo da non lasciare il benchè minimo dubbio sulla loro devozione al Re ed alla monarchia costituzionale.

« In questo momento rispondo a Piola, che mi fece richiesta d'alcuni ufficiale, di rivolgersi a lei per conoscere le mie intenzioni, e che ha piena facoltà di mandarle ad effetto.

« Ritengo che gli ufficiali della marina napoleana che hanno fatto o faranno la loro sottomissione a Garibaldi, sono tuttavia disposti a seguirla, quand'ella loro ne volgesse l'invito.

« C. Cavour. »

XI

« Signor Ammiraglio,

« Approvo senza riserva il suo contegno col governo siciliano, ella seppe dimostrarsi col generale Garibaldi ad un tempo fermo e conciliante, ed ha quindi acquistata sul medesimo una salutare influenza. Continui ad adaperarla per impedire che il generale non si lasci traviare dai poco onesti, che lo circondano, et cammini per la via che deve condurre la nave a salvamento. Può assicurare il generale Garibaldi che non meno di lui son deciso a compiere la grande impresa; ma che per riuscere è necessario operare di concerto, adoperando tuttavia modi diversi.

« Il generale ha chiesto..... per R commissario. Il Re reputa che tale ufficio sarebbe meglio disimpegnato da Valerio; però non vuole imporlo al generale, e se insiste gli manderà..... Io credo che il Re abbia ragione.... è stato mazziniano prima e dopo del 48. Era, non è molto, in correspondenza con Mazzini, e rifugì sempre dal disdire, in modo solenne e pubblico, il profeta. Di più, sotto forme austere e ad onta di modi che parebbero indicare un carattere risoluto..... è un uomo indeciso, irresoluto, che mal sa affrontare l'impopularità. Ha ingegno, ma difetta di studii politici che valgono ad informare giudicii sulla opportunità degli atti che sono d'indole internazionale. — Sarebbe un ottimo excutore sotto un capo deciso. Riuscirà un mediocrissimo direttore in un gran movimento politico.

« Valerio fu ed è democratico spirito; ma non fu et non è mazziniano

o repubblicano. È deciso, ardito, orgoglioso, sa urtare contre è pregiudizii popolari e resistere agli impeti della piazza. Italiano quanto é più di.....; non sfugge perciò di valutare le considerazioni europee, che si devono tenere a calcolo.

« Se Garibaldi lo interpella gli parli schiettamente, valendosi dei caratteri che vengo di delineare, conchiudendo però che egli è libero di scegliere, giacché il Re ha in mente di andare con lui pienamente d'accordo.

« Questa le sarà rimessa dal conte Amari, cugino d'ell' altro Amari che le portò altra mia. Egli è in caricato d'interpellare il generale Garibaldi e di farmi conoscere la sua determinazione; ed alla si compiacerà di trasmettermi la riposta del generale, collo spedire un vapore a Cagliari.

« Abbiamo riposto alle proposte di Napoli, che prima di entrare in qualsiasi trattativa richiedevamo che il Re riconoscesse nei Siciliani il diritto di disporre delle loro sorti, ciò che torna all'abbandono della Sicilia. — Nelle attuali contingenze non si poteva di piu. D'altronde ch'Ei consenta o che Egli neghi, ciò non muta l'esito definitivo.

« Lei si lamenta dei cambiamenti ordinati nel personale dei legni che comanda. Avrebbe ragione se non avessi a pensare che alla squadra. Ha torto considerando l'interesse generale della marina. Io debbo provvedere non solo al presente, ma anche all'avvenire; et per ciò debbo valermi di tutti i mezzi di cui posso disparre per sviluppare le imperfette risorse di cui abbisogno.

« Le mando un biglietto per la Farina.

« *Firmato* C. Cavour. »

XII

« Signor Ammiraglio,

« Questa lettera le sarà consegnata dal conte Guillo Litta, che recasi in Sicilia apportatore d'una lettera del Re al generale Garibaldi.

« S. M. ha creduto dover aderire alle istanze che da ogni parte gli vennero fatte, invitando il generale Garibaldi a non passare sul continente; a patto però che l'isola intiera venga sgombrata dai Regi e rimanga inteso, o sott' inteso che i popoli votando l'annessione questa verrà accettata dal Re.

« Io ritengo che la sorte della dinastia borbonica è d'alla providenza segnata, sia che Garibaldi annuisca al datogli consiglio, sia che ricusi seguirlo : la invito quindi a non cercare d'influire sulle sue determinazioni.

« È importante che i R. legni si tengano lontani dei luoghi dove si com-

batte. Più la crisi si avvicina, *maggiore e la necessità di circospezioni.*

« La ringrazio della sua relazione sulle condizioni di Sicilia.

« Fece e farà ottimamente conservando col Generale Dittatore ottime relazioni. La consiglio però a non confidare senza riserva in lui. Ricordi che esso ha vissuto più anni in America, e più ancora nella solitudine. Ha quindi contratto abitudini di excessiva riserva e generale diffidenza. È sincero nel suo affetto pel Re, ma lo ama a modo suo. Vuole unificare l'Italia, e ciò sta bene : ma temo che intenda adaperare mezzi assai pericolosi. Comunque sia, per poco che esso sia ragionevole, bisogna che il governo del Re cammini con lui; io farò di tutto onde ciò avvenga. — Non esiterei un instante a ritirarmi onde facilitare lo stabilimento d'una perfetta armonia tra Garibaldi ed il ministero. Sempre che esso non voglia far pazzie.

« Spero che Depretis ristabilirà l'ordine e la regolarità nell' amministrazione. Se non si lascia soverchiare dal partito estremo farà bene, giacchè dell' ingegno ne ha assai.

« Seno stato dispiacente che siansi rifuitati i viveri mandati da Genova senza compiere alle formalità prescritte dai regolamenti.

« Ciò dà luogo a richiami fondati e produrrà un danno al finanze; cia che è male sempre, ma specialmente nelle contingenze presenti, in cui abbiamo da preservare tutti i mezzi per conservarli alla difesa del paese.

« *Firmato* C. Cavour. »

XIII

« Caro Persano, »

« Son qui in congedo, et parto per Firenze. Affare di poco giorni. Ti ringrazio della tua, e ho scritto ti mandino la *Lombardia.*

« Certo è curioso che col disordine delle truppe di Garibaldi si posse far tanto. Quindi maggior merito nel conduttore. Se e vero ciò che si legge nei giornali, gli abitanti di Melazzo avrebbero presa parte molto viva nella difesa, e che una trentina ne sarebbero stati fucilati dopo la rèsa. Come sai io non fo il sentimentale fuori tempo, ma sempre cerco la giustizia, e in questo caso trovo che si sarebbe andati un pò alla spagnuola.

« La guerra d'indipendanza, che ajutasse così lo straniero ci sarebbe da vedere e discutere : ma qui è guerra per forma politica che non piace a noi, si può arrivar presto, alla ghigliottina del 93.

« Quest' incidente, ove s'avverasse, mi piacerebbe poco, e piacerebbe

meno all' Europa, che dubiterebbe molto dell' ardore delle popolazioni per ottenere la libertà, se per accenderlo bisognasse fucilare gli opponenti.

« Ringrazio te et tuoi ufficiali del bene che mi volete; salutali; e se vide DAITA, mio vecchio amico, ex-ministro, salutamelo; te lo do per un uomo raro.

« Addio e seguita a farti onore

« *Firmato* M. D'AZEGLIO. »

XIV

« Pregratissimo signor Ammiraglio,

« Ho ricevuta la sua dei 23 et 24 andante, son lieto della vittoria di Melazzo, che onora le armi italiane et deve contribuire a persuadere all' d'Europa che gl' Italiani sono decisi a sacrificare la vita per riconquistare patria e libertà. Io la prego di porgere al generale Garibaldi le mie sincere e calde congratulazioni. Dopo si splendida vittoria io non vedo come gli si potrebbe impedire di passare sul continente. Sarebbe stato meglio che i Napolitani compissero, od almeno iniziassero l'opera rigeneratrice; ma poichè non vogliono, o non possono muoversi, si lasci fare a Garibaldi. L'impresa non può rimanere a metà. La bandiera nazionale inalberata in Sicilia deve risalir il regno ed estendersi lungo le coste dell' Adriatico, finchè ricopra la Regina del mare.

Si prepare dunque a piantarla colle proprie mani, caro Ammiraglio, sui bastioni di Malamocco e sulle torre di S. Marco.

Faccia pure i miei complimenti a Medici e a Malanchini che si sono portati e gregiamente.

« Mandi a Genova quelli fra gli ufficiali di marina napoletani che hanno dato le lora dimissioni regolarmente. Non potrò forse dar loro subito un impiego, ma li assicurerò sulle loro sorti.

Le mandero ufficiali nese trovo. Bisogna con poco far molto.

« Non dubito della sua prudenza; me ne diede luminose prove. *Veda solo di tenersi in distanza dei site ove si combatte.*

« Raccomandi agli ufficiali siciliani di rispettare le navi francesi noleggiate ai Napoletani, altrimenti ne nascerebbero inconvenienti gravissimi.

« Gli mando l'*Authion* ne avessi altri li porrei pure a sua disposizione.

« Le rinnovo gli atti della sincera mia stima.

« *Firmato* C. CAVOUR. »

Le document qu'on va lire a été retrouvé dans les papiers de M. Gabourd, depuis la publication du tome VIII. Nos lecteurs nous sauront certainement gré de le publier ici, car il en est peu de plus curieux et de plus importants.

Le 14 mai 1856, M. le comte de Rayneval, envoyé de France à Rome, adressa à S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères un rapport ayant pour objet de réfuter les assertions de la *note verbale* des plénipotentiaires sardes. Nous reproduisons ci-après cet important document, d'après la traduction qu'en donna à cette époque un journal étranger, *l'Indépendance belge*. Nos lecteurs n'auront pas de peine à redresser les appréciations inexactes ou incomplètes de l'ambassadeur français : ces appréciations mêmes font ressortir avec plus d'évidence les autres parties de ce remarquable document, qui mettait en effet à néant toutes les accusations portées contre le gouvernement pontifical au sein du congrès de Paris et dans les parlements d'Angleterre et du Piémont :

« Monsieur le comte, la situation des États pontificaux préoccupe en ce moment plus que jamais les différents cabinets de l'Europe, et en particulier le gouvernement de l'empereur, au double point de vue des intérêts du catholicisme et de la protection armée que la France et l'Autriche prêtent au Saint-Siége. Cette question est envisagée sous tant d'aspects divers, elle est tellement dénaturée par l'esprit de parti, elle excite en sens contraire de si violentes passions, qu'une revue véridique et impartiale des faits ne semble pas hors de propos.

« Bien que les accusations portées contre le gouvernement pontifical puissent être grandement exagérées, il est certain que ce gouvernement est vulnérable sur un point : son territoire est occupé par des troupes étrangères, et il est douteux qu'il puisse se passer de cet appui. Tout État indépendant doit être en mesure de se suffire à lui-même et d'assurer sa tranquillité intérieure par ses propres forces. On reproche à la cour de Rome de manquer à cette condition ; on s'enquiert des causes de sa faiblesse, et on l'attribue généralement au mécontentement que causent parmi ses sujets les vices de l'administration.

« La cause réelle de la faiblesse du gouvernement pontifical est beaucoup moins simple. Elle se rattache à un ordre d'idées tout différent.

Mais se plaindre de l'administration est, pour arriver à une conclusion, une manière plus commode et plus expéditive que d'interroger laborieusement l'histoire et les tendances de la race italienne. Le malaise et le mécontentement des populations naissent plus particulièrement de ce fait que le rôle de l'Italie dans le monde n'est pas en rapport avec ses visées et ses aspirations. Ce sentiment national s'est manifesté avec une vivacité égale à toutes les époques, et le pouvoir temporel du pape a été constamment regardé comme le principal obstacle à sa satisfaction.

« Dans le cours des deux derniers siècles, la prospérité générale de l'établissement pontifical et les ressources abandontes qui affluaient à Rome de toutes les parties du monde imposaient silence aux plaintes. Mais les grands changements accomplis en Europe dans les cinquante années qui viennent de s'écouler ont tari la source de la prospérité romaine. L'Église a été contrainte de se contenter des revenus qu'elle tire exclusivement de son territoire. De là un malaise qui, croissant d'année en année, pousse par une pente aisée les esprits à discuter et à attaquer les actes du gouvernement.

« La papauté, protégée jusqu'ici par un grand prestige, commence à perdre dans l'estime du peuple. Les dernières traces des anciennes souverainetés ecclésiastiques ont disparu dans le reste de l'Europe. Nos pères, accoutumés à la vue de ces souverainetés, n'y voyaient rien d'extraordinaire. Aux yeux de la nouvelle génération un gouvernement de cette espèce, resté seul debout dans le monde, devient une anomalie à laquelle on prodigue les critiques. En même temps le système constitutionnel, qui séduit aisément les peuples, s'est insensiblement implanté dans le plus grand nombre des États.

« On se demande s'il est conforme à l'esprit du siècle, s'il est convenable d'obéir à un prêtre et de perpétuer un système suranné? Et d'ailleurs, comment serait-il possible d'établir un système de libre discussion en présence d'un pouvoir qui revendique l'infaillibilité en matière spirituelle et s'appuie exclusivement sur le principe d'autorité? Comment organiser une Italie puissante aussi longtemps que la Péninsule est divisée en deux parties distinctes par un État nécessairement neutre et isolé de tous les conflits européens? Comment l'Italie jouerait-elle un grand rôle quand sa partie centrale est en possession d'un souverain qui ne porte pas l'épée? D'autres causes non moins puissantes ont encouragé ces tendances hostiles.

« L'Italie avait toujours tenu le sceptre sinon de la guerre ou de la politique, qui ne sont pas exactement de son ressort, au moins de la civilisation, de la science et de l'art. Tous ont senti que ce sceptre échappait

à ses mains. Les mille voix de la presse apprenaient chaque jour aux Italiens les progrès de leurs voisins, et leur faisaient sentir qu'ils étaient demeurés sur une foule de points. Si, grâce à l'aveuglement de l'amour-propre national, ce sentiment n'est pas encore devenu universel, il n'en est pas moins vrai qu'une grande partie de la population s'est sentie menacée jusque dans les derniers retranchements de son légitime orgueil; nouveau grief, terrible à porter au compte des gouvernants. En même temps la tolérance hautement avouée de plusieurs cabinets pour les plaintes des populations n'était pas, il faut l'avouer, un de leurs moindres encouragements.

« Sur un terrain ainsi préparé les insurrections et les révolutions ne pouvaient manquer de germer avec facilité. Elles ont mis le pays sens dessus dessous et ont laissé des traces profondes de leurs passage. La victoire momentanée obtenue sur la papauté l'avait complétement dépouillée de tout prestige. Ce n'était plus l'Arche sainte, contre laquelle aucun effort humain ne pouvait prévaloir. En vain elle accumulait concession sur concession; le principe même de son existence était mis en question. On s'habituait à l'idée de voir cesser cette existence. Les passions hostiles puisaient de nouvelles forces dans la conscience d'un succès probable là où toute espèce de succès avait dès longtemps paru impossible; et plus que jamais la vanité nationale attribuait ses blessures à une administration que sa nature même, toute spéciale, offrait en butte aux attaques. Les préjugés contre ce qu'on appelle un gouvernement de prêtres étaient parvenus à leur point culminant.

« Ici il devient nécessaire de présenter quelques observations sur le caractère particulier des Italiens. Le trait saillant de ce caractère est l'intelligence, la pénétration, la conception vive de toute chose. Ces dons précieux que la Providence a répandus sur l'Italie avec plus de profusion que partout ailleurs, et qui brillent encore de tout leur lustre antique, sont chèrement rachetés, sauf quelques remarquables exceptions, par le manque total d'autres qualités, telles que l'énergie, la force d'âme, et le vrai courage civil. Il est rare de voir les Italiens fermement unis entre eux. Toujours en suspicion les uns à l'égard des autres, ils vivent constamment séparés. Chacun n'a de confiance qu'en lui-même, et reste isolé. De là vient qu'ils n'ont ni associations commerciales ou manufactières, ni entente commune, ni combinaisons pour les affaires privées ou publiques. Avec de pareilles dispositions, ils sont dépourvus de l'élément essentiel du pouvoir public; la force organisée leur manque totalement.

« Les armées, qui ne tiennent ensemble que par la confiance réciproque des soldats et de l'obéissance envers le général, sont impossibles.

Les rangs sont au complet à la parade; mais à l'heure du danger les chefs sont accusés de trahison, et les soldats ne peuvent compter les uns sur les autres. Ce défaut d'équilibre entre l'intelligence et le caractère chez les Italiens donne la clef de toute leur histoire, et explique l'état d'infériorité politique où ils sont restés vis-à-vis des autres peuples de l'Europe.

« Livrés à eux-mêmes, ils n'ont jamais su faire autre chose que disputer sur la place publique, donner la victoire en définitive aux partis extrêmes, se consumer en agitations stériles, se diviser et se subdiviser à l'infini, et livrer leur pays au premier occupant, aux Français, aux Espagnols, aux Allemands. Chaque nation porte la peine de ses défauts; mais comment parvenir à lui faire comprendre que son infériorité doit être attribuée à elle-même et non à son gouvernement?

« Il est de mode de prendre les Piémontais pour des Italiens et de les montrer comme un exemple de ce qui peut être attendu des populations italiennes.

« C'est une grande erreur. Les Piémontais sont une nation intermédiaire, contenant plus d'éléments français et suisses que d'éléments italiens. Un fait suffit pour me convaincre de cela, c'est qu'ils possèdent ce véritable esprit guerrier et monarchique qui est inconnu au reste de l'Italie.

« L'esprit italien, quant à la politique et à l'administration, est par sa nature porté vers les moyens termes, les accomodements. L'interprétation est considérée comme au-dessus de la loi elle-même. Suivant religieusement les traditions de l'ancienne Rome, la jurisprudence est pour eux un principe gouvernemental.

« On rencontre cette tendance partout. Elle exerce une très-heureuse influence sur le progrès des affaires; mais dans la pratique elle laisse au gouvernement une très-grande latitude, et enlève de son autorité à la loi, encourageant ainsi les gouvernés à se soustraire à l'application rigoureuse de ses prescriptions; un loi inflexible leur serait odieuse, une administration s'attachant strictement à la lettre de la loi sans compromis leur paraitrait insupportablement dure.

« Examinons les désirs et les tendances possibles en ce moment des populations; elles formulent leurs plaintes beaucoup plus que leurs plans. Quant à ces plans, on peut dire qu'il y en a autant que d'individus. Dans les dernières profondeurs de la société, le carbonarisme existe; il continue à faire des recrues : le poignard est toujours là en honneur; le but poursuivi est le renversement de tout ordre social.

« Les adeptes de Mazzini forment déjà une classe de quelques degrés

au-dessus de la dernière. La république universelle, l'unité de l'Italie, le gouvernement constitutionnel, la guerre contre l'Autriche, tel est leur programme.

« Ils disent qu'ils sont un corps considérable et prêt à agir, mais jamais ils n'ont tenu parole. Dirigés par les comités de Londres et de Genève, leur mot d'ordre est la tranquillité et l'inaction pour le moment, jusqu'au retour de leurs chefs par suite d'une amnistie, et jusqu'à ce que le départ des troupes étrangères leur donne l'occasion d'opérer avec quelque chance de succès. Cette section s'étend à une certaine portion de la classe moyenne. Cette classe et les classes plus élevées en général sont tourmentées du désir de prendre part aux affaires publiques.

« L'exemple du Piémont leur tourne la tête. Une constitution à l'anglaise est à leurs yeux merveilleusement adaptée à leurs mœurs et aux besoins du pays. Ils désirent pour eux et pour leur patrie une grande étendue d'action. Ils se regardent comme déshérités. Convaincus que la présence du pape est un obstacle invincible à la réalisation de leurs projets, ils désirent ardemment la destruction du pouvoir pontifical. La majeure partie des membres de ce parti s'est ralliée aux partisans de Mazzini, laissant au pays le soin de décider entre les deux partis après que la victoire aura été obtenue. Refusant d'aller aussi loin qu'une constitution anglaise, il y a un certain nombre d'individus qui professent de l'attachement au trône pontifical et en même temps l'accablent de leurs attaques, prétendant que leurs désirs sont limités à l'obtention d'une meilleure administration. Ils sont incapables de définir ce qu'ils entendent par là.

« A leurs yeux tout est du ressort du gouvernement, même l'entretien de leurs propres maisons et de leurs propres affaires. Si les entreprises réservées à l'industrie privée ne sont pas développées dans les Etats romains, la faute en est aux entraves que suscite le gouvernement. Attribuant à tous les actes de l'administration des motifs exclusivement personnels et basés sur des intérêts de la pire espèce, ils croient que les affaires publiques et le bénéfice qui en provient sont entre les mains d'un petit nombre de monopoliseurs qui épuisent les ressources de leur pays à leur propre profit. Ils ne rêvent que déshonnêteté et collusion. Ayant à supporter des impôts plus légers qu'aucun pays en Europe, ils se plaignent que l'Etat n'entreprenne pas de grands travaux, qu'il serait de leur devoir d'entreprendre eux-mêmes. Ignorant les premiers principes de l'économie politique et de l'administration, ils produisent des systèmes complétement opposés aux leçons de l'expérience, quand ils sont obligés de formuler un projet. Finalement, ils prétendent

avoir grande crainte des mazziniens, et en même temps ils leur ouvrent la porte.

« Enfin, il y a un parti qui attribue tout le mal à l'abandon des anciens errements. Si nous pouvions retourner, disent-ils, au regime ecclésiastique pur et simple, comme il existait jadis, l'excitation serait apaisée et toute difficulté disparaîtrait.

« Entre ces partis, il y a une foule très-nombreuse de gens indifférents à toute chose autre que leur propre fortune, aimant assurément à murmurer, mais amis de l'ordre et vivant en bons termes avec le gouvernement pontifical. Partout ailleurs un parti semblable fournirait au gouvernement un bon point d'appui; mais, dans un pays où l'esprit d'entreprise et l'énergie nécessaire pour une résistance quelconque sont complétement inconnus; où la règle générale est de laisser faire, en se réservant le droit de se plaindre une fois la chose faite plutôt qu'avant, comment compter sur de pareils appuis, comment les destinées de l'État pourraient-elles être placées en de telles mains? Là est la grande difficulté. Aucun gouvernement ne peut se dispenser d'avoir un appui matériel, et cette condition ne peut pas être remplie dans les États romains. N'importe lequel de tous ces partis qui viendrait à avoir la chance de triompher verrait, le fait est indubitable, se former autour de lui la même somme de plaintes qui sont adressées au gouvernement actuel.

« La même difficulté que le gouvernement existant éprouve à trouver des points d'appui, dans un pays incapable de les produire, sera éprouvée par n'importe quel parti qui arrivera au pouvoir. Le parti qui limite ses vœux à des réformes, quand il est inhabile à se défendre lui-même, parce que personne ne veut se compromettre dans sa défense, fera place à un parti constitutionnel; celui-ci à son tour cédera aux mazziniens, qui, grâce aux mesures de violence d'un côté, et d'indifférence d'un autre, resteront définitivement maîtres de la situation. Telle sera inévitablement la marche des événements si l'équilibre actuel est troublé de nouveau.

« Pie IX s'est montré plein d'ardeur pour les reformes. Il se mit lui-même à l'œuvre. Tout le monde connait la catastrophe qui a suivi. Ce qui est arrivé alors se renouvellerait bien certainement.

« Quand nous avons ici le spectacle d'une nation profondément divisée, d'une ardente ambition, sans aucune des qualités qui font la grandeur et la puissance des autres nations, sans énergie et sans esprit militaire comme sans esprit d'association, ne connaissant rien du respect dû à la loi et aux supériorités sociales, et cette nation, mécontente

de son lot, accusant ceux qui la gouvernent et qui sont en réalité les os de ses os et la chair de sa chair, comment pouvons-nous oser espérer que pour surmonter les difficultés d'une situation si compliquée il suffira d'introduire quelques réformes dans l'administration pontificale? En vérité un tel remède parait peu adapté au mal, et il n'est pas même aisé d'apprécier de quel secours il lui serait. Si les populations avaient des sujets de plaintes contre le gouvernement pontifical, et si leurs griefs étaient fondés sur cette seule cause, la recette pourrait être excellente; mais j'ai longuement énuméré les causes véritables de la mauvaise situation des populations, et je n'ai pu voir nulle part que ces causes fussent en relation directe avec le mode d'administration. Fondamentalement, le principe de gouvernement est le point en litige et non pas la manière de le pratiquer.

« Quels sont les reproches graves que l'on peut adresser au gouvernement pontifical? Et quelle idée se forme-t-on des hommes qui le composent? Est-il possible qu'ils soient dépourvus de cette intelligence dont leur pays est si richement privilégié? Serait-ce qu'ils ont un si faible sentiment de leur devoir et de leurs intérêts qu'ils placent, de commun accord, des obstacles dans la voie de prospérité de leur pays? Il ne serait pas juste de les accuser aveuglément et sans un examen sévère de leur conduite. C'est une opinion généralement accréditée que l'administration pontificale est toute entre les mains des prêtres.

« On a prétendu que le prêtre, dont la mission est de défendre les intérêts du ciel, n'entend rien à ceux de la terre; que, n'ayant pas de famille, il est indifférent à la prospérité de la patrie; que vivant en dehors de la société, il n'en peut comprendre les besoins; que l'esprit de corps est plus puissant sur lui que le sentiment de la nationalité, et ainsi de suite. Le peuple a de la peine à croire que le prêtre employé par la cour de Rome à un service civil n'a plus de caractère sacerdotal pendant la durée de ce service, et que, loin de monopoliser l'administration, il n'en a qu'une faible partie, qu'il est en minorité.

« J'ai souvent demandé aux ardents adversaires du gouvernement romain à combien ils évaluaient le nombre de prêtres employés dans l'administration. Il m'était répondu que cette évaluation allait à trois mille. On ne voulut pas me croire lorsque je prouvai, preuves en main, qu'en portant le nombre au chiffre maximum, il n'atteignait pas 200, et que la moitié de ces prétendus prêtres n'avaient pas reçu les ordres. C'est cependant sur des données d'une telle fausseté que sont basées les charges graves acceptées par le public comme irréfutables.

« Dans un temps, alors que le gouvernement pontifical ne soulevait aucune objection, l'Église comprit que la part du prêtre relative à l'autel et celle qui se rapporte à l'administration pouvaient se trouver en contradiction dans mainte occasion; l'Église ouvrit alors la porte à l'élément laïque par l'institution de la prélature, et réserva pour elle un certain nombre de places même dans le sacré-collége. La prélature s'accroît et reçoit des augmentations continuelles de la part d'une classe de citoyens spécialement destinés à l'administration. Certaines conditions d'éducation et de fortune sont exigées de ces personnes. Dernièrement ils ont rempli leurs fonctions à leurs propres frais, et ont ainsi allégé les charges du trésor.

« Une position aussi importante procurait aux titulaires, il y a quelques années, un traitement de 600 écus romains. Dès lors, afin de rendre ces places accessibles au plus grand nombre, les émoluments qui y sont affectés ont été sensiblement augmentés. Les prélats romains ne sont pas du tout obligés d'entrer dans les ordres sacrés. La plupart s'en dispensent. Pouvons-nous par conséquent appeler prêtres ceux qui n'ont du prêtre que l'uniforme? Le comte de Spada, beau-frère du Père Beauveau, est-il un administrateur plus habile et plus zélé maintenant, que lorsque, revêtu du costume de prêtre, il remplissait les fonctions de ministre de la guerre? Mgr Matteucci, ministre de la police; Mgr Mertel, ministre de l'intérieur; Mgr Berardi, sous-secrétaire d'État, et tant d'autres qui sont libres de se marier demain, s'ils le veulent, constituent une caste religieuse faisant le sacrifice de ses propres intérêts aux intérêts du pays, et seraient-ils plus irréprochables s'ils étaient habillés différemment?

« Si nous examinons la part faite aux prélats, à ceux qui sont prêtres et à ceux qui ne le sont pas, dans l'administration romaine, nous arriverons à des résultats qu'il est important d'enregistrer. Hors de Rome, c'est-à-dire dans toute l'étendue des États pontificaux, à l'exception de la capitale, dans les Légations, dans les Marches, dans l'Ombrie, dans toutes les provinces, au nombre de dix-huit, combien croyez-vous qu'il soit employé d'ecclésiastiques? Leur nombre n'excède pas quinze, — un par province, — excepté trois où il n'y en a pas du tout. Ce sont des délégats ou, comme nous le dirions, des préfets. Les conseils, les tribunaux et les fonctions de toutes sortes sont remplis par des laïques.

« Le nombre de ces derniers s'élève à 2,313 dans le service civil et 620 remplissant des fonctions judiciaires, en tout 3,329; de sorte que pour un ecclésiastique en fonction, nous avons 15 laïques. Il est impossible à l'esprit le plus prévenu de ne pas reconnaître qu'un pouvoir ecclésias-

tique qui a réduit à une telle infimité le nombre des membres de son ordre, qui sont les dépositaires du pouvoir dans toute l'étendue du territoire, est arrivé aux dernières limites. Qui voudra croire que cela soit un abus intolérable, et que le danger cessera lorsque le petit nombre d'ecclésiastiques restant en fonctions aura disparu de la scène?

« Mais ici un fait curieux se présente à notre considération. Les provinces administrées par des laïques, entre autres celles de Ferrare et de Camerino, envoient députation sur députation pour obtenir du gouvernement un délégat ecclésiastique. Le peuple n'est pas habitué aux délégats laïques; il leur refuse obéissance; il les accuse de borner l'intérêt public à celui de leurs familles, il n'est rien, même en ce qui touche leurs femmes, qui ne donne lieu à des questions de préséance et d'étiquette; en un mot, le gouvernement qui, pour satisfaire le prétendu désir des populations d'avoir des fonctionnaires laïques, réserverait un certain nombre de places pour ces derniers, trouverait dans les populations elles-mêmes une vive opposition à de telles mesures.

« A Rome, centre du gouvernement, le nombre des prélats, prêtres ou non, employés dans l'administration, est nécessairement plus considérable que dans les provinces. Néanmoins la supériorité numérique en faveur des laïques est frappante et conduit aux mêmes conclusions. Voici les données statistiques par départements ministériels. Les départements des affaires étrangères, sans compter les employés du dehors, 5 ecclésiastiques et 19 laïques.

« Les principaux parmi ces ecclésiastiques, tels que le cardinal secrétaire d'Etat et son substitut, ne sont pas plus des prêtres que la plupart des préfets, qui sont désignés ici comme ecclésiastiques.

« Le conseil d'État compte 6 ecclésiastiques et 5 laïques; le ministère de l'intérieur, 22 ecclésiastiques, parmi lesquels les 15 présidents des provinces, dont j'ai déjà parlé, et 1,411 laïques; le ministère des finances, 3 ecclésiastiques contre 2,017 laïques; le ministère du commerce et des travaux publics, 2 ecclésiastiques et 161 laïques; le ministère de la police, 2 ecclésiastiques et 404 laïques, le ministère de la guerre n'a pas un seul fonctionnaire ecclésiastique. Le ministère de la justice, en y comprenant les cours supérieures, qui ont une organisation mixte, compte 59 ecclésiastiques contre 927 laïques. Ce nombre de 59 se divise de la manière suivante :

« Dans le ministère, 1 ecclésiastique, 18 laïques,

« A la cour de cassation, 9 ecclésiastiques, 8 laïques;

« A la cour civile supérieure de la Rota, 12 ecclésiastiques et 7 laïques;

« Au tribunal civil, 3 ecclésiastiques et 116 laïques;

« Au tribunal criminel supérieur de la Consulte, 14 ecclesiastiques et 37 laïques;

« Au tribunal criminel, pas d'ecclésiastiques, 37 laïques;

« Au tribunal de l'évêque, 9 ecclésiastiques, 17 laïques;

« Au tribunal de la chambre apostolique, 9 ecclésiastiques et 16 laïques;

« Dans les tribunaux civils et criminels de première et seconde instance des provinces, 620 laïques, et pas d'ecclésiastiques;

« Aux archives, à la chambre des notaires, 16 laïques, pas d'ecclésiastiques.

« Dans divers bureaux, 1 ecclésiastique, 6 laïques.

« Au fond, les tribunaux sont les écoles des prélats romains. C'est là qu'ils font leur apprentissage et préparent leur carrière.

« Dans le but de s'entourer d'administrateurs revêtus du costume ecclésiastique, et de faire pénétrer non-seulement dans l'administration, mais aussi dans le sacré-collége et jusqu'auprès du trône les vues éclairées acquises par la pratique et l'expérience des affaires, afin d'ouvrir en même temps, comme je l'ai dit, la porte à l'élément laïque, la cour de Rome a toujours cherché à grouper autour d'elle un certain nombre d'hommes choisis avec soin, qui n'ont pas l'intention de se faire prêtres et auxquels elle ouvre une carrière : 12 ou 15 préfectures dans les provinces ne suffiraient pas pour le recrutement, l'apprentissage et la récompense des services rendus.

« Les tribunaux supérieurs ont été réservés pour satisfaire à ce besoin. Le nombre total des ecclésiastiques employés dans l'intérieur des États pontificaux n'excède pas 98. En revanche, nous voyons que e nombre des laïques est de 5,059, ce qui donne une proportion de 52 laïques contre 1 ecclésiastique. En défalquant les fonctionnaires des tribunaux supérieurs de la capitale, parmis lesquels quelques-uns, comme le tribunal de l'Évêque, n'ont qu'une juridiction exclusivement ecclésiastique, nous trouvons que le nombre des ecclésiastiques employés dans toutes les branches de l'administration des États pontificaux ne s'élève pas au delà de 136

« Les attributions déférées à ce petit monde ne sont pas secondaires. Les places qu'ils occupent sont les plus importantes; autrement, leur influence serait réduite à zéro. Il est juste de dire aussi que, en dépit du préjugé, l'habit ecclésiastique inspire encore un certain respect, qui vient en aide à l'action du gouvernement. Le peuple n'a pas de déférence pour le fonctionnaire laïque et ne lui pardonne pas, comme il pardonne au prêtre, la supériorité du rang et de l'emploi.

« J'ai vu et je vois encore des fonctionnaires laïques exposés à des attaques personnelles beaucoup plus violentes que celles adressées à des ecclésiastiques. C'est une contradiction; mais c'est néanmoins un fait incontestable. Est-il possible de croire que le bonheur et le repos des populations sont puissamment affectés par la présence d'un si petit nombre de personnes qui, je le repète, n'ont, pour la plupart, du prêtre que l'habit? Évidemment la question n'est pas là, parce que ce n'est pas là que nous devons chercher le mal et le remède.

« Du côté des opposants, quelque mal qu'ils comprennent la vraie situation des choses, la sécularisation indiquée comme un remède n'est qu'un prétexte pour introduire des opérations étrangères et attaquer le gouvernement pontifical.

« Les adversaires du régime actuel n'osent pas aller jusqu'à dire : Nous ne voulons plus du pape; l'expression d'un tel désir occasionnerait une trop grande alarme; ils se contentent de dire : Nous ne voulons plus de prêtres. Cette formule mitigée a le double avantage de faire appel aux sympathies de ces populations qui ne connaissent d'autres prêtres que ceux qui disent la messe ou montent en chaire, et en même temps de porter un coup dans le sens de leurs vues, afin de préparer la ruine du pouvoir temporel de la papauté.

« Il est du devoir de ceux qui, par conviction et par intérêt, sont les défenseurs de l'ordre de choses actuel, essentiellement lié avec le maintien de l'unité catholique et le principe d'autorité dans le monde, de se tenir sur leurs gardes contre ces apparences et d'estimer à leur juste valeur l'exagération des adversaires ardents des institutions les plus grandes et les plus fécondes que les âges nous aient léguées.

« Après avoir montré en quoi consiste le caractère prétendu exclusivement ecclésiastique des administrateurs romains, il est essentiel de voir quels sont ses effets et si son action est si contraire aux intérêts des populations, que ces dernières puissent avoir des sujets légitimes de plainte et aient le droit d'invoquer l'appui des autres nations pour mettre un terme aux maux dont elles sont accablées.

« Précédemment, les anciennes traditions de la cour de Rome étaient fidèlement conservées. Toute modification aux coutumes établies, toute amélioration était regardée de mauvais œil et considérée comme pleine de danger. L'administration était confiée aux prélats; les laïques étaient par la loi exclus des hautes fonctions de

l'État. Dans la pratique actuelle, les différents pouvoirs se sont souvent confondus.

« Le principe de l'infaillibilité pontificale était appliqué aux questions d'administration; le monde a vu les décisions personnelles du souverain infirmer les jugements des tribunaux, même en matières civiles; le cardinal secrétaire d'État, le premier ministre, dans toute l'acception du mot, concentrait tous les pouvoirs entre ses mains. Sous sa direction suprême, les différentes branches de l'administration étaient confiées à des personnes qui étaient plutôt des commis que des membres.

« Il n'y avait pas de conseil des ministres, et jamais ils ne délibéraient ensemble sur les affaires publiques; l'emploi des finances publiques de l'État était fait secrètement, et aucun renseignement n'était donné à la nation sur les dépenses de son argent; le budget était un mystère, et maintes fois on a découvert qu'il n'y en avait pas ou que les comptes n'avaient pas été clos. Enfin, la liberté municipale qui, par-dessus tout est appréciée par les populations italiennes, était restreinte aux limites les plus étroites.

« Du jour même où le pape Pie IX est monté sur le trône, il a fait, nous sommes autorisés à l'affirmer, de continuels efforts pour détruire toutes les causes légitimes de plainte contre l'administration publique des affaires. Je ne me contenterai pas de parler du commencement de son règne. Trahi par les hommes qu'il avait rappelés de l'exil, trompé de la manière la plus flagrante par les ministres laïques qui l'entouraient, en vertu d'un principe de complète sécularisation, et qui n'hésitaient pas à proclamer en face du monde que leur souverain avait donné son assentiment à des mesures qu'il avait positivement et formellement rejetées; emporté rapidement par un système de pure réforme administrative vers l'établissement d'un régime constitutionnel, alors qu'il ne s'appuyait sur aucune force réelle et qu'il ne trouvait pas le moindre appui dans la nation, le pape, cédant à la république et menacé même dans l'intérieur de son palais par une insurrection armée, comprit enfin qu'il ne lui restait plus d'autre ressource, pour préserver sa liberté et son indépendance, que dans la fuite de ses États. Nous devons lui faire la justice d'avouer que, en dépit du résultat malheureux de ses tentatives de réforme, il n'a jamais abandonné ses projets d'amélioration et n'a jamais cessé de chercher les moyens de les mettre en pratique.

« Je donnerai une rapide esquisse des principaux actes administratifs et gouvernementaux émanés du gouvernement papal. A son retour

de Gaète, le pape Pie IX a proclamé le principe du droit d'admission des laïques à toutes les fonctions, une seule exceptée : celle du secrétariat de l'État. C'est le premier exemple donné par le gouvernement papal du choix de conseillers de la plus haute dignité parmi les rangs de la classe laïque. Ce principe a été consacré par la présence d'un certain nombre de laïques parmi les ministres et les délégués. La loi civile et criminelle avait déjà été l'objet d'une complète révision : divers codes de procédure dans l'ordre criminel, de même qu'un code de commerce, tous fondés sur les nôtres et enrichis des leçons de l'expérience, ont été promulgués.

« Je les ai soigneusement étudiés. Ils sont au-dessus de la critique. Le Code hypothécaire a été examiné par des jurisconsultes français et a été cité par eux comme un document modèle. La loi romaine modifiée dans certaines parties par la loi canonique a été prise pour base de la législation civile.

« Les divers pouvoirs de l'État ont été soigneusement séparés et définis. Des départements ministériels distincts, différant en autorité, ont été créés, chacun d'eux opérant dans le cercle spécial de ses attributions. Un conseil de ministres, sous la présidence du secrétaire d'État, a été nommé, et les affaires ont toujours été soumises à l'épreuve de la discussion. En même temps le plus grand respect pour l'indépendance du pouvoir judiciaire a été proclamé et pratiqué. Un conseil d'État pour la préparation des lois, composé des hommes les plus intimement versés dans les affaires administratives, tels que le prince Orsini, le prince Odescalchi, l'avocat Stolz et le professeur Orioli, a été nommé avec la mission d'éclairer le gouvernement, après investigation complète de tous les projets élaborés par les départements ministériels.

« Un conseil de finances, composé de membres nommés par le souverain, après une libre élection des corps municipaux, a été spécialement chargé de réviser l'emploi des revenus de l'État. Ce conseil n'a qu'un pouvoir délibératif ou consultatif dans la discussion des premiers budgets, sinon ce serait une chambre des députés. Quand il s'agit toutefois de dépenses faites, c'est-à-dire lorsqu'il suffit de vérifier l'application exacte des dispositions établies par le budget, ses décisions ont force de loi. Toutes les années, les comptes de l'État et tous les projets qui ont une relation plus ou moins intime avec les finances lui sont soumis par les ministres. Pour la première fois dans l'histoire des États pontificaux, nous avons vu les chefs dépositaires du pouvoir obligés de rendre compte de leurs actions aux représentants de la nation. Pour la première fois, les comptes publics ont été convenablement publiés au com-

mencement de l'époque de leur application, et conséquemment soumis au contrôle de la nation elle-même.

« L'organisation municipale a été en même temps l'objet d'une réforme complète. Les intérêts locaux occupent beaucoup l'attention de l'esprit italien, et sont l'objet d'une prédilection marquée. Il serait difficile de répondre plus complétement à ce besoin que ne l'a fait la nouvelle organisation.

« Les habitants les plus haut taxés de la commune, en même temps que ceux qui ont obtenu des grades élevés dans les universités, composent le corps électoral, qui a la nomination directe des conseillers municipaux. Ces derniers préparent à leur tour une liste de personnes parmi lesquelles le saint-père choisit les membres de la Consulte d'État pour les finances. Une grande latitude pour la création et la dépense des ressources est laissée aux conseillers communaux et au conseillers provinciaux.

« Ce ne sont pas les représentants du gouvernement qui sont chargés de l'administration des fonds de la commune ou de la province; ce soin est confié à un ecommission exécutive, élue par le conseil, qu'elle représente et qui demeure en permanence durant tout l'intervalle d'une session à une autre. Les délégués ou les préfets n'ont que le pouvoir de révision, et ne prennent aucune part directe à l'administration des affaires provinciales ou communales. Ce système a déjà été l'objet d'un grand nombre d'améliorations diverses dans les États pontificaux; de nombreuses routes, — bienfait important, — ont été construites, et de nombreux progrès ont été réalisés. Néanmoins, en certaines localités, l'équilibre entre les recettes et les dépenses a été rompu.

« Les petites villes ont entrepris la construction des théâtres, et l'on agite aujourd'hui la question de savoir s'il ne conviendrait pas de limiter le pouvoir municipal et d'étendre la surveillance exercée par l'autorité gouvernementale. En d'autres temps, et dans tous les autres pays, de telles réformes et de telles institutions eussent été un titre de gloire pour leur auteur. Dans l'intérieur, toutes les nouvelles concessions ont eu pour effet de créer de plus grands besoins. A l'étranger, ces changements essentiels apportés au vieil ordre des choses, ces incessants efforts du gouvernement papal pour améliorer le sort des populations, ont passé inaperçus. Les peuples n'ont eu des oreilles que pour entendre les réclamations des mécontents et les permanentes calomnies de la mauvaise portion de la presse piémontaise et de la presse belge. Voilà les sources où l'opinion publique a puisé ses inspirations, et, en dépit des faits établis, on croit dans le plus grand nombre des pays, et surtout en Angle-

terre, que le gouvernement pontifical n'a rien fait pour ses sujets et s'est borné à continuer les errements d'un autre âge.

« Je n'ai indiqué jusqu'ici que les améliorations introduites dans l'organisation de l'administration. Je dois maintenant mentionner les actes du gouvernement papal et les résultats obtenus.

« Avant tout, rappelons que jamais on n'a vu un esprit de clémence plus exalté présider à une restauration. Aucune vengeance n'a été exercée contre ceux qui ont provoqué la chute du gouvernement pontifical, aucune mesure de rigueur n'a été adoptée contre eux. Le pape s'est contenté de les priver du pouvoir de mal faire en les bannissant du pays. Aucun emprisonnement, aucun procès n'a eu lieu, si ce n'est exceptionnellement, par suite de l'obstination de certains individus qui, insistant pour qu'ils fussent jugés, ont été condamnés et punis par la remise d'un passe-port.

« Quant aux flagrantes conspirations qui ont suivi le retour du pape, c'était son inévitable devoir de prendre des mesures contre elles, aussi bien que contre les assassinats qui ont eu lieu après. Ces mesures ont été prises de la manière la plus régulière. Le saint-père n'a jamais manqué de mitiger la rigueur des sentences. Un grand nombre d'individus, des plus compromis, ont obtenu leur liberté après l'exil.

« En ce moment, il est difficile de s'assurer du nombre exact des personnes à qui on a fait défense d'entrer dans les États romains pour des motifs politiques; mais quant au nombre des auteurs de la révolution de 1849, on pense qu'il ne s'élève pas à une centaine. Cette extrême douceur de traitement n'a pas suffi pour empêcher le parlement anglais d'accuser le gouvernement pontifical de cruauté.

« J'arrive maintenant aux questions d'administration. Nous savons ce que coûtent les révolutions. La république romaine a fait face à ses dépenses en créant un papier-monnaie qui n'a pas tardé à éprouver une considérable dépréciation. Le gouvernement pontifical n'a pas hésité à reconnaître ces assignats, et a entrepris la tâche de les retirer de la circulation en les achetant. L'opération a réussi, bien que la somme fût très-considérable. Elle s'élevait à 7,000,000 de scudi, c'est-à-dire à un peu plus du revenu annuel de l'État. La même proportion appliquée à la France aurait donné 800 à 900 millions. Les assignats ont maintenant complétement disparu de la circulation, et les billets de la Banque de l'État pontifical, les seuls qui aient cours aujourd'hui, ont la même valeur que la monnaie métallique et sont généralement au pair. Ce remarquable résultat est considéré comme nul par les détracteurs de l'administration pontificale.

« La Banque romaine, de fondation française, ne répondait que très-imparfaitement aux besoins du commerce; elle a été modifiée et est devenue depuis la Banque des États pontificaux; elle a établi des succursales dans les provinces, a étendu le cercle de ses opérations, a donné et continue de donner grande assistance au commerce et au gouvernement, et a montré qu'elle est établie sur une base solide, par la manière avec laquelle elle a traversé plusieurs grandes crises.

« Le gouvernement pontifical, dirigeant son attention avec grande convenance sur les moyens d'augmenter le revenu provenant des impôts indirects, a révisé les droits de douanes. Il a diminué les droits sur un grand nombre d'articles, et s'occupe en ce moment de la préparation d'une nouvelle mesure qui sera plus complète et plus générale dans ses opérations.

« Des traités postaux et commerciaux ont été conclus avec la France et d'autres États sur les bases les plus larges, et en conformité avec les principes qui sont adoptés ailleurs comme marchant de pair avec les idées de progrès.

« Le système d'affermer les revenus indirects a été aboli. Le gouvernement entreprend directement l'administration du commerce du sel et du tabac. D'importants bénéfices ont été réalisés, et le succès de l'administration est certain.

« En dépit des charges considérables qui ont été occasionnées par la révolution et léguées au gouvernement actuel, en dépit des dépenses extraordinaires causées par la réorganisation de l'armée, en dépit des nombreux encouragements donnés aux travaux publics, l'état du budget, qui au commencement accusait un déficit très-considérable, a graduellement tendu vers l'équilibre. J'ai eu récemment l'honneur de faire remarquer à Votre Excellence que le déficit a été réduit à une somme insignifiante, portant pour la plus grande partie sur des dépenses imprévues et des capitaux appliqués à l'extinction de la dette.

« Les impôts sont toujours beaucoup au-dessous du taux moyen des divers États européens. Un Romain paye annuellement à l'État 22 francs, les trois millions d'habitants payant 68 millions de francs; un Français paye au gouvernement de France 45 francs, trente-cinq millions payant 1,600 millions de francs. Ces chiffres montrent d'une façon péremptoire que les États pontificaux doivent être considérés, à cet important point de vue, comme ayant rang parmi les nations les plus favorisées. Les dépenses sont réglées sur les principes de la plus stricte économie. Un seul fait suffira pour le prouver.

« La liste civile, les dépenses des cardinaux, du corps displomati-

que à l'étranger, les frais d'entretien des palais pontificaux et des musées, tout cela réuni ne demande pas à l'État plus de 600,000 couronnes ou écus (3,200,000 fr.). Cette faible somme est la seule portion du revenu public demandée par le pape pour fortifier la dignité pontificale et pour entretenir les principaux établissements de l'administration ecclésiastique supérieure. Nous pourrions demander à ces personnes qui montrent tant de zèle à poursuivre les abus si l'appropriation de 4000 couronnes aux besoins des princes de l'Église leur paraît porter le cachet d'un système d'économie mis en rapport avec le revenu public.

« L'organisation de l'armée a été l'objet de soins assidus. Non-seulement les troupes indigènes ont reçu des récompenses et ont été portées à 12,000 hommes; mais un corps de 4,000 Suisses a été formé, et on a établi de nouvelles règles sur le modèle de celles qui sont en usage parmi nous. Les principes d'administration suivis pour nos propres forces ont été adoptés et mis en pratique.

« L'apparence actuelle des soldats romains provoque des louanges de tous ceux qui les ont vus. Si le gouvernement pouvait leur donner la fidélité et l'énergie avec l'uniforme et le fusil, il n'y aurait pas lieu de s'adresser à des étrangers pour avoir de l'assistance. Le gouvernement a fait tout ce que lui commandait son devoir, et si son succès n'a pas été complet, ce n'est pas à lui qu'on en doit faire remonter la faute, mais à la nature même de l'esprit national. En même temps, l'état des finances a été réorganisé, et en dépit des ressources limitées du budget, de nombreuses sommes ont été consacrées à l'encouragement du commerce et des arts.

« Un grand nombre de routes ont été ouvertes sur divers points du pays; le port de Terracine a été élargi; des travaux de drainage ont été exécutés dans les marais Pontins. Le marais d'Ostia est en train d'être drainé, et des viaducs d'une remarquable importance ont été construits en divers lieux.

« La navigation à vapeur a été introduite sur le Tibre, et, grâce à un bon système de remorquage, le port de Rome a été visité par un plus grand nombre de navires que précédemment.

« La ville a été éclairée au gaz, des télégraphes électriques ont été établis, des concessions de chemins de fer ont été faites. Celui de Frascati, qui doit s'étendre jusqu'à Naples, ne tardera pas à être livré à la circulation. Des négociations sont entamées pour une ligne importante qui doit relier Rome à Ancône et à Bologne. La construction du railway de Civita-Vecchia a été concédée à une compagnie qui commencera immédiatement ses travaux.

« L'agriculture a été également l'objet des encouragements du gouvernement. Des prix ont été institués pour l'encouragement du jardinage et l'élève du bétail. Enfin, une commission composée des principaux propriétaires fonciers s'occupe en ce moment de l'étude du problème, resté irrésolu jusqu'à ce jour, du drainage de la Campagne de Rome et du moyen de peupler cette Campagne.

« Si le peuple romain était capable de s'aider lui-même ou même s'il était actif au travail, si son ambition ne se bornait pas à l'acquisition d'un revenu restreint, juste suffisant à procurer les premiers besoins de la vie, et s'il ne reculait pas devant la fatigue et l'emploi de son énergie et de ses ressources pécuniaires pour tirer parti, comme on fait ailleurs, des facultés qui lui sont données, le pays s'élèverait à une prospérité rapide. Mais le peuple romain laisse tout échapper et abandonne aux étrangers toutes les entreprises utiles. On comprendra que le gouvernement ne peut pas, pour avancer la marche du progrès, substituer sa propre action à celle de l'industrie privée.

« Il existe néanmoins de nombreuses preuves d'énergie publique. De nouveaux bâtiments, par exemple, s'élèvent de toutes parts; le prix des loyers et des denrées de toutes espèces hausse rapidement. Les relations commerciales s'étendent. D'importants bénéfices se réalisent dans les entreprises agricoles et financières. De considérables fortunes se forment. La condition de la population est comparativement aisée. On la voit se réunir en foule au premier signal de plaisirs publics; son indifférence, portée à l'excès dans la vie ordinaire, se perd alors tout à fait. L'œil le moins observateur est frappé de son air de prospérité. La gaieté la plus expansive se lit sur tous les visages. On peut se demander alors si c'est bien là le peuple dont la misère excite à un si haut degré la commisération de l'Europe.

« Il y a toutefois autant de misère ici que partout ailleurs, mais elle est infiniment moins lourde que dans des climats moins favorisés. Les premières nécessités de la vie s'obtiennent à bon marché. La charité privée est largement appliquée. Les établissements de la charité publique sont nombreux et efficaces. Ici encore l'action du gouvernement est sensible.

« D'importantes améliorations ont été introduites dans l'administration des hôpitaux et des prisons.

« Quelques-unes de ces prisons devraient être visitées, afin que les visiteurs pussent admirer, — l'expression n'est pas trop forte, — la persévérante charité du saint-père. Je n'étendrai pas cette énumération. Ce que j'ai dit devrait suffire pour prouver que toutes les mesures adop-

tées par l'administration pontificale portent le cachet de la sagesse, de la raison et du progrès; qu'elles ont déjà produit de bons résultats; en un mot, qu'il n'y a pas un seul détail de nature à intéresser le bien-être, soit moral, soit physique des populations, qui ait échappé à l'attention du gouvernement ou qui n'ait pas été traité d'une manière favorable.

« En vérité, lorsque certaines personnes disent que le gouvernement pontifical « forme une administration qui ne peut avoir pour but le bien du peuple, » le gouvernement pourrait répondre : « Étudiez nos actes, et condamnez-nous si vous osez. » Le gouvernement peut demander non-seulement quel est celui de ses actes qui justifie un blâme légitime, mais auquel de ses devoirs il a manqué. Doit-on supposer d'après cela que le gouvernement pontifical soit un modèle sans faiblesses ni imperfections? Non, certainement! Mais ces imperfections et ces faiblesses sont de la nature de celles qu'on rencontre dans tous les gouvernements et même dans tous les hommes, avec très-peu d'exceptions.

« Le gouvernement pontifical est composé de Romains agissant à la manière romaine. Il est défiant, méticuleux, hésitant, il recule devant la la responsabilité; il a plus d'esprit d'examen que d'esprit de décision. Il aime les tergiversations et les accommodements. Il manque d'énergie, d'activité, d'initiative, de fermeté, semblable en cela à la nation elle-même. Mais, bien qu'il soit permis de critiquer quiconque néglige ses devoirs, il serait injuste de faire un crime à qui que ce soit de n'être pas un Sixte-Quint, un Colbert ou un Napoléon.

« Je ne cesse d'interroger les personnes qui viennent me dénoncer les *abus* du gouvernement papal. Ce mot, il ne faut pas l'oublier, est consacré et en dehors de toute contestation; c'est parole d'Évangile. Mais en quoi consistent ces abus? C'est ce que je n'ai pu encore découvrir. Tout au moins les faits ainsi qualifiés sont attribuables à l'imperfection de la nature humaine, et nous ne devons pas imposer au gouvernement la responsabilité des irrégularités commises par quelques-uns de ses agents secondaires.

« J'ai entendu dire qu'à la douane on demande des pourboires aux voyageurs. C'est sans doute une coutume très-blâmable, mais la sécularisation du gouvernement suffirait-elle pour guérir le pays d'un vice profondément enraciné dans sa nature, et pour empêcher le peuple d'être toujours prêt à tendre la main? Si cette triste disposition se manifestait sur une grande échelle, il y aurait lieu de s'alarmer. Mais quoi qu'on puisse dire de la vénalité de l'administration pontificale, il serait impossible de citer à sa charge un seul fait notoire et authentique, à

moins de prendre pour argent comptant la monnaie courante de la calomnie.

« En tous cas, quand nous voyons ici quelqu'un s'enrichir, c'est toujours un laïque. Jamais je n'ai vu un prélat augmenter son bien par des voies illicites. Les fortunes faites, et qu'on pourrait aisément citer, proviennent toutes de spéculations de banque ou d'opérations agricoles. Rien ne prouve que le pouvoir trafique de la fortune publique ou des fonds de l'État.

« Prétendre qu'il ne se commet pas d'actes d'infidélité serait chose déraisonnable. Il n'y a pas de pays qui soit à l'abri de pareilles disgrâces. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que s'ils ont lieu dans les États pontificaux, c'est sur une petite échelle et sans que le service de l'État et la morale publique aient à en souffrir d'une manière sensible.

« On a souvent cité les imperfections du système judiciaire. Je l'ai étudié de près, et n'ai pu parvenir à y découvrir le moindre sujet de plainte. Les plaideurs qui perdent leur procès se plaignent avec plus de bruit et de persévérance qu'on n'a coutume de le faire en d'autres pays, mais sans plus de raison. Le plus grand nombre des affaires civiles importantes sont jugées par le tribunal de la Rote. Or, en dépit de la licence habituelle de la critique italienne, personne n'a osé exprimer le moindre doute sur la science profonde et la haute intégrité de ce tribunal. Si les hommes de loi ont une incroyable fécondité pour soulever des contradictions et des exceptions, s'ils éternisent les procès, à quoi faut-il l'attribuer si ce n'est au caractère particulier de la nation? En définitive, la justice civile est bien administrée. Je ne connais pas un seul jugement dont la stricte équité ne soit de nature à être reconnue par le meilleur tribunal de l'Europe.

« La justice criminelle est administrée d'une manière également inattaquable. J'ai suivi quelques procès dans tous leurs détails. J'ai été forcé de reconnaître que toutes les précautions nécessaires pour la vérification des faits, toutes les garanties pour la libre défense de l'accusé, y compris la publication des débats, y ont été observées.

« Le prononcé des jugements est parfois différé, les procès se prolongent. Ce sont là sans doute des inconvénients, mais non des crimes impardonnables. Les délais seront moins longs du moment que les témoins italiens auront appris à donner leur témoignage sans se laisser intimider par la présence de l'accusé et sans redouter sa vengeance. Nos conseils de guerre français ont toutes les peines du monde à obtenir des dépositions et sont souvent obligés d'avoir recours aux mesures sévères. Contre de pareilles dispositions, le gouvernement est impuissant.

« On parle beaucoup des brigands qui, à ce que l'on raconte, désolent la contrée. J'ai eu occasion de parcourir le pays dans tous les sens, et je n'ai pas vu l'ombre d'un voleur. Il est bien vrai que de temps en temps on apprend qu'une diligence a été arrêtée, un voyageur dévalisé. Un seul accident de ce genre est de trop; mais il ne faut pas oublier que l'administration a mis en jeu tous les moyens en son pouvoir pour réprimer ces désordres. Grâce à des mesures énergiques, les brigands ont été arrêtés et punis sur tous les points. Quand en France une diligence est arrêtée, quand, sur la route de Londres à Windsor, une dame de la Reine est dépouillée de ses effets et de ses bijoux, le fait passe inaperçu; mais dès que le moindre accident de ce genre arrive sur une route isolée des États romains, la presse, ardente à saisir les prétextes, imprime la nouvelle en gros caractères et crie vengeance contre le gouvernement.

« Du côté de Rome, les attaques qui ont eu lieu à de rares intervalles n'ont jamais eu un caractère propre à exciter l'inquiétude. Dans la Romagne, il s'est formé des bandes organisées qui, profitant du voisinage de la frontière toscane, se sont aisément dérobées aux poursuites et ont répandu l'alarme pendant quelque temps. Le gouvernement leur a fait une guerre incessante, et à la suite de plusieurs engagements dans lesquels un certain nombre de gendarmes ont été tués ou blessés, ces bandes on été en grande partie dispersées.

« Pour conclure, nous sommes forcé d'avouer, après examen, que le gouvernement pontifical n'a pas failli à sa tâche, qu'il a marché régulièrement dans la voie de la réforme et des améliorations, et qu'il a réalisé des progrès considérables. Si l'agitation continue, il faut en chercher la cause dans le caractère même de la nation, dans ses vues ambitieuses dirigées vers des objets hors de sa portée. Nous devons reconnaitre enfin que le remède à cette triste situation ne peut se trouver dans une masse de mesures qui, modifiant un ordre de choses sans liaison aucune avec le mal, ne feraient que rendre le mal plus grand et plus dangereux encore, en exaltant les espérances de la nation et en réduisant un pouvoir déjà bien ébranlé au dernier degré de faiblesse et d'impuissance.

« Si le souverain des États pontificaux n'était pas en même temps chef de l'Église, le maintien ou le renversement de son pouvoir importerait peu; mais la cause du catholicisme est en jeu dans cette affaire, c'est pour ce motif que les grandes puissances catholiques attachent justement un si haut degré d'intérêt à la situation intérieure des États romains. Ces puissances ont un profond sentiment des dangers qui les menaceraient elles-mêmes en cas d'une nouvelle révolution, et elles comprennent tout ce qu'il pourrait en coûter à l'Europe pour reconstituer le pou-

voir temporel de la Papauté sur une nouvelle base. Les passions religieuses une fois déchaînées en même temps que les passions politiques, les conflits les plus graves et peut-être même les plus sanglants pourraient naître du contact.

« La prudence des hommes d'État leur conseille de chercher les moyens de prévoir et d'empêcher de pareilles complications.

« L'attention se porte naturellement sur la nature des concessions nécessaires pour donner satisfaction aux populations. Malheureusement ces populations ne peuvent être satisfaites ; je crois l'avoir prouvé. La destruction de l'autorité pontificale serait une satisfaction pour un parti nombreux, non toutefois pour la nation entière. L'etablissement d'un régime constitutionnel, peu en harmonie, du moins à ce qu'il paraît, avec la puissance du chef de l'Église, en serait une également pour un grand nombre d'individus. Mais, ainsi que je l'ai dit, un parti comme l'autre ne tarderait pas à laisser tomber la direction des affaires dans les mains de la faction la plus violente. . . . .

. . . .

FIN DE L'APPENDICE.

ERRATA.

Page 43, ligne 16 : au lieu de *háta*, lisez : *se háta*.

Page 44, ligne 24 : au lieu de *sur la rive gauche*, lisez : *sur la rive droite*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE NEUVIÈME VOLUME.

LIVRE TRENTIÈME.

GUERRE D'ITALIE. — SES CONSÉQUENCES AU POINT DE VUE RELIGIEUX ET POLITIQUE.

FIN DE LA TABLE.

